



Rapport Annuel **2021**

VIOHALCO





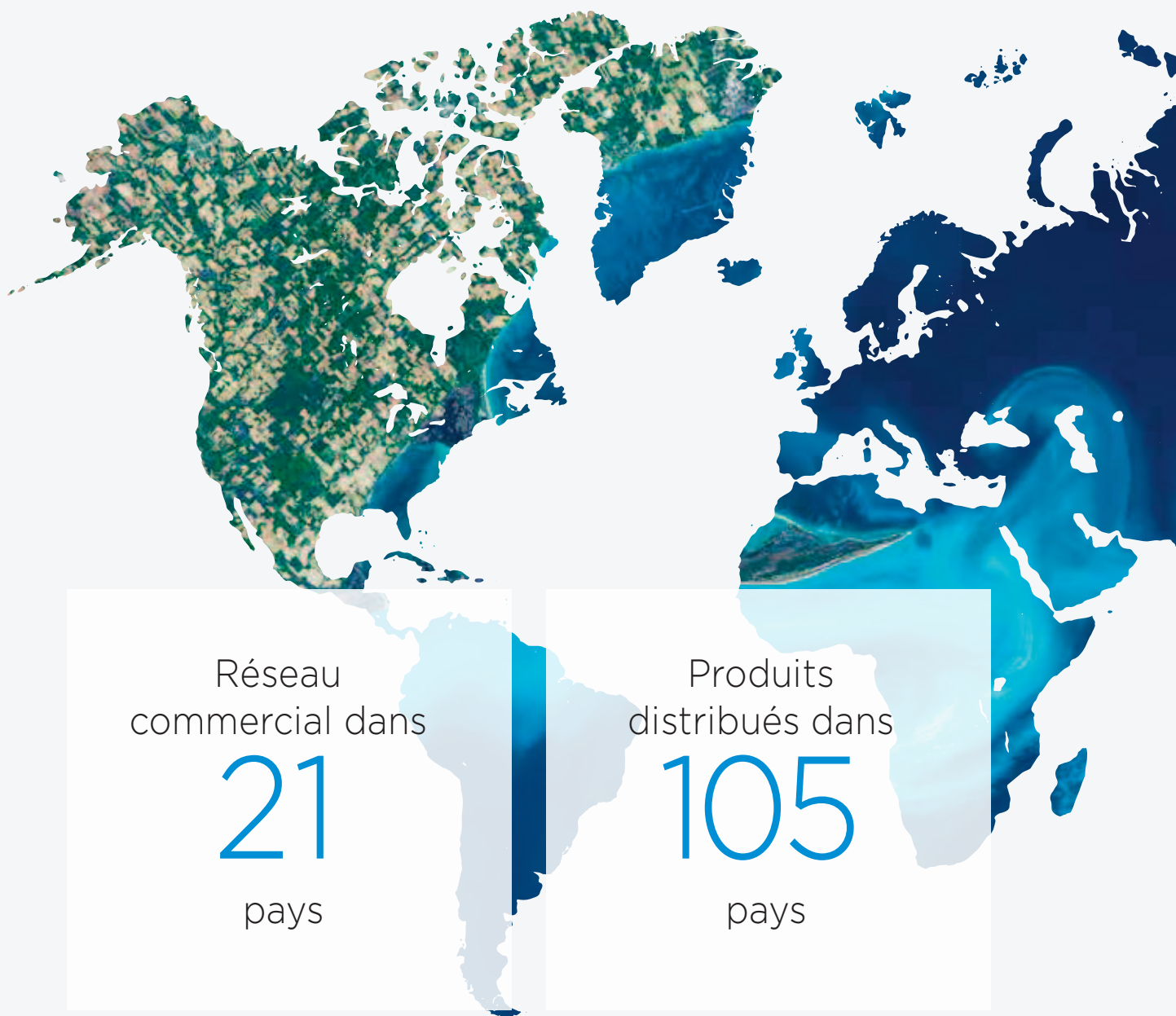
Sommaire

A.	Viohalco	2
B.	Message du Président du Conseil d'administration	4
C.	Segments d'activité	6
D.	Principaux résultats financiers en 2021	10
E.	Performance par segment d'activité	16
F.	Événements postérieurs à la clôture	66
G.	Risques et incertitudes	68
H.	Rapport d'informations non financières	72
I.	Déclaration de gouvernance d'entreprise	90
J.	Annexe - Autres mesures de la performance (AMP)	102
K.	Taxonomie de l'UE	106
L.	États financiers consolidés 2021 et Rapport du commissaire	111
M.	Déclaration des personnes responsables	194
N.	États financiers statutaires simplifiés	195
O.	Glossaire	197

A. Viohalco

Viohalco S.A.

est cotée sur Euronext
Bruxelles (VIO) et à la Bourse
d'Athènes (BIO).



La filiale
Cenergy Holdings S.A.
est cotée sur Euronext
Bruxelles et à la Bourse
d'Athènes (CENER).

La filiale
ElvalHalcor S.A.
est cotée à la Bourse
d'Athènes (ELHA).



Viohalco S.A. (« Viohalco ») est une société holding belge qui détient des participations dans des sociétés leaders dans le domaine de la transformation des métaux, qui interviennent dans la fabrication durable des produits en aluminium, en cuivre, de câbles, d'acier et de tubes d'acier.

Les sociétés de Viohalco fournissent des produits de qualité supérieure à caractère innovant destinés à de nombreux secteurs de marchés, dont le bâtiment et la construction, l'emballage (rigide, semi-rigide et flexible), le transport (automobile, construction navale et ferroviaire), les réseaux d'énergie et d'électricité (énergie offshore, services publics et réseaux électriques, énergie renouvelable, gaz et combustibles liquides), le chauffage, la ventilation, la climatisation et la réfrigération (« CVC&R »), l'approvisionnement en eau, les télécommunications, l'impression, ainsi que diverses applications industrielles.

Le segment dédié à la recherche, au développement et à l'innovation (« R&D&I ») et à la technologie de Viohalco se concentre sur l'innovation de produits, la recherche industrielle, le développement technologique, les applications d'ingénierie et les services d'application ERP afin de garantir que ses entreprises maintiennent une qualité de produit et de service supérieure.

Viohalco est également active dans le secteur de l'immobilier, majoritairement en Grèce, principalement par le biais d'une société d'investissement immobilier de premier plan (« REIC »). Les sociétés du segment Immobilier déploient un large éventail de services immobiliers pour les filiales de Viohalco.

Les sites de production, implantés en Grèce, en Bulgarie, au Royaume-Uni, en Roumanie et en Macédoine du Nord ainsi que les participations dans des sites de production en Turquie, Russie et aux Pays-Bas bénéficient du soutien d'un vaste réseau marketing et commercial. Ce réseau est composé de filiales commerciales, d'agents et de distributeurs qui permettent aux sociétés de Viohalco d'offrir un support client complet à l'échelle mondiale.

Dans tous les segments, les sociétés de Viohalco proposent des produits et des services qui s'alignent étroitement sur les tendances mondiales actuelles en matière de durabilité. Cela reflète leur capacité à répondre à l'évolution des besoins et des engagements des clients, ainsi que leur engagement en tant qu'entreprises citoyennes responsables de fonctionner de manière durable.

Ces tendances comprennent un engagement croissant en faveur d'une économie circulaire à faible émission de carbone, reflété par une demande croissante pour les produits facilement recyclables, à forte teneur en matières recyclées ; une transition claire vers la neutralité climatique en s'éloignant de la consommation de combustibles fossiles grâce à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables ; une urbanisation durable reflétée par l'essor des bâtiments à haut rendement énergétique et de la mobilité ; ainsi que des avancées technologiques continues.

Une part significative des produits et services des sociétés de Viohalco répond directement à ces tendances. Ceux-ci comprennent notamment les emballages en aluminium recyclable utilisant des matières premières secondaires, l'aluminium dans la fabrication de produits légers et à haut rendement énergétique, les produits en cuivre à haute teneur en matières recyclées destinés à l'efficacité énergétique et aux applications numériques, les produits en acier pour la construction circulaire, les câbles facilitant le transfert d'énergie verte, les tubes d'acier soutenant la transition énergétique, et les activités telles que le développement de bâtiments plus respectueux de l'environnement.

B. Message du Président du Conseil d'administration

Les sociétés de Viohalco ont généré une forte croissance et de solides performances financières en 2021, preuve de leur capacité à aligner leurs offres de produits sur les grandes tendances en matière de durabilité, de leur approche mesurée de la gestion des activités en optimisant l'utilisation des actifs et de la mise en œuvre d'un contrôle rigoureux des coûts pour améliorer l'efficacité opérationnelle.

Le chiffre d'affaires consolidé de Viohalco pour l'exercice s'est élevé à 5.375 millions d'euros, contre 3.850 millions d'euros en 2020. L'EBITDA ajusté consolidé a atteint 426 millions d'euros en 2021, en hausse par rapport à 295 millions d'euros en 2020, et le bénéfice consolidé avant impôt s'est élevé à 276 millions d'euros, contre 59 millions d'euros en 2020.

Le segment Aluminium a généré de la croissance au cours de l'année, en réagissant rapidement à l'amélioration de la demande du marché et en opérant stratégiquement dans les secteurs qui favorisent la transition énergétique et l'atténuation du changement climatique. La capacité de production supplémentaire garantie l'année précédente, grâce à l'installation d'un nouveau laminoir à chaud à quatre cages en tandem, a été efficacement utilisée en renforçant l'avantage opérationnel d'Elval et en permettant à l'activité d'obtenir un mix de produits optimal. En outre, la deuxième phase du programme d'investissement de 150 millions d'euros du segment a été lancée avec succès, avec le développement parmi d'autres d'un laminoir à froid à six cylindres et la progression d'une nouvelle ligne de laquage automatique.

Le regain de confiance des marchés a encouragé les volumes de ventes dans le segment Cuivre, en particulier pour les tiges et tubes en alliage et les produits laminés plats, tandis qu'une meilleure disponibilité des rebuts a permis d'augmenter la rentabilité d'Halcor, la division d'extrusion de cuivre et d'alliages d'ElvalHalcor. Le plan de croissance stratégique sur cinq ans de Sofia Med a maintenu le cap au cours de l'année et devrait être davantage soutenu par les conditions de marché qui devraient rester favorables en 2022, en particulier pour les connecteurs automobiles et la distribution d'énergie.

La force du segment Câbles a été reflétée par une croissance solide de ses activités projets et produits au cours de la période. Hellenic Cables a continué à répondre à des appels d'offres tout au long de l'année et a remporté plusieurs nouveaux projets sur les marchés de l'éolien offshore et des interconnexions, ainsi que d'autres contrats, capitalisant ainsi sur sa capacité à se développer sur de nouveaux marchés, tout en renforçant ses positions sur les marchés existants. À l'avenir, la dynamique de marché porteuse dans le secteur de l'éolien offshore, la capacité éprouvée du segment à se développer sur de nouveaux marchés et un carnet de commandes bien rempli à la fin de l'année laissent présager une croissance solide à court terme. Enfin, le segment a l'intention d'exploiter

encore son expertise leader sur le marché en explorant davantage les opportunités dans les secteurs des câbles sous-marins et de l'éolien offshore.

L'année 2021 a été éprouvante pour le segment Tubes d'acier. Le marché de l'énergie a fortement rebondi après une baisse significative de la consommation et des prix de l'énergie pendant la pandémie. Cela, associé au report et à l'annulation de plusieurs projets de distribution de combustibles fossiles, a conduit à une activité de production industrielle modérée. Cependant, plusieurs projets de gazoducs ont repris au second semestre, le gaz naturel restant le principal combustible intermédiaire dans la transition énergétique mondiale. Tout au long de l'année, la société a également dirigé le développement technologique des pipelines certifiés pour le transport d'hydrogène jusqu'à 100 %, qui fait suite à son long programme de recherche et développement (R&D) et à sa stratégie d'innovation, aux qualifications de grandes sociétés pétrolières et gazières et à la différenciation géographique pour renforcer la compétitivité, ainsi qu'une feuille de route pour la numérisation de ses processus. Malgré les difficultés, un carnet de commandes bien rempli est une source d'optimisme à court terme pour le segment.

Dans le segment Acier, s'appuyant sur des améliorations progressives au second semestre 2020, la hausse de la demande du secteur de la construction, associée à la position dominante du segment sur les marchés en Grèce, dans les Balkans et à Chypre, a conduit à une performance remarquable par rapport à l'année précédente. Les avantages provenant des mesures de réduction des coûts lancées en 2020 ont commencé à se développer, ce qui, associé à de meilleures performances commerciales, a entraîné une amélioration significative de la rentabilité pour 2021. En 2021, Sidenor a été le premier producteur d'acier en Grèce récompensé par une EPD pour les produits en acier d'armature pour béton SD (barres et bobines, treillis et cages préfabriquées) fabriqués sur le site de Sovel à Almyros. L'EPD fournit des informations fiables et quantitatives sur le cycle de vie d'un produit et constitue une étape importante vers un avenir plus durable. Les investissements récents dans les nouvelles technologies et dans des solutions innovantes ont une valeur stratégique à long terme, renforcent notre portefeuille de produits avec des produits de haute qualité, réduisent encore les coûts et atténuent progressivement l'empreinte environnementale de nos opérations.

Les mesures d'aide liées à la pandémie de Covid-19 relatives à l'immobilier commercial mises en place par le gouvernement grec en 2020 sont restées en vigueur tout au long du premier semestre de l'année, affectant principalement les secteurs de l'hôtellerie et de la vente au détail. Cela a continué d'avoir un impact négatif sur les revenus de Noval Property, la principale société immobilière de Viohalco. Cependant, la diversité du portefeuille du segment, associée à la solidité financière de ses locataires et la gestion efficace

de ses actifs ont permis à Noval Property d'éviter des retards de paiement des loyers ou des frais de service au cours de la période. Elle a poursuivi son programme d'investissement en 2021 et a également lancé de nouveaux projets. En décembre 2021, Noval Property a émis son premier prêt d'obligations vertes de 120 millions d'euros. Le prêt d'obligations vertes, qui est coté dans la catégorie des titres à revenu fixe sur le marché réglementé de la bourse d'Athènes, est conforme aux Principes applicables aux obligations vertes de l'International Capital Market Association (« ICMA ») et soutient la décarbonisation du secteur du bâtiment en Grèce. L'émission soutient la stratégie d'évolution de Noval Property en fournissant des financements pour poursuivre de nouveaux investissements bénéficiant d'une certification environnementale et des développements immobiliers durables, tout en diversifiant ses sources de financement et en optimisant sa structure de capital.

L'année 2021 a également été une année importante pour Viohalco et ses filiales sur le plan de la durabilité, car la société a créé un cadre complet dans lequel toutes les filiales sont tenues d'opérer. La société a créé une feuille de route environnementale, sociale et de gouvernance (« feuille de route ESG ») en évaluant les risques et les opportunités qui y sont liés et en créant un système de surveillance complet pour évaluer les progrès réalisés au fil du temps, tout en définissant des objectifs d'amélioration pour les questions les plus importantes.

Bien qu'il soit trop tôt pour déterminer la totalité de l'impact des conflits en Europe de l'Est sur Viohalco et ses sociétés, l'exposition des sociétés de Viohalco à l'Ukraine et à la Russie est dans l'ensemble minime et aucun impact important immédiat n'est prévu. Bien entendu, les sociétés ont pris des mesures pour atténuer d'éventuelles perturbations et surveillent la situation de près. Si la crise devait se prolonger et aggraver les problèmes, tels que l'inflation et la hausse des prix de l'énergie, Viohalco réévaluera et modifiera son approche en conséquence. En ce qui concerne la pandémie de Covid-19, bien que sa trajectoire ait atteint un point d'inflexion, plusieurs incertitudes persistent. Selon nous, cela continuera d'avoir un impact sur Viohalco et ses activités, mais dans une moindre mesure qu'en 2020 et 2021. De manière générale, cependant, nous nous attendons à ce que les tendances à la hausse de la demande dans l'ensemble du portefeuille de produits de Viohalco se poursuivront à mesure que les activités normales reprennent leur rythme.

Dans le contexte de l'urgence climatique mondiale, les sociétés de Viohalco sont de mieux en mieux placées pour tirer parti des tendances en matière de durabilité, ce qui augmentera considérablement la demande de produits circulaires. Ces produits, facilement recyclables par nature, qui sont fabriqués avec une proportion élevée de matières recyclées et dont la production a une faible empreinte carbone, constituent une part importante de l'offre de Viohalco. Nous continuons à déployer des ressources et des

investissements pour nous assurer que notre offre de produits et de services reste à l'avant-garde de nos secteurs, tout en continuant à répondre à ces tendances.

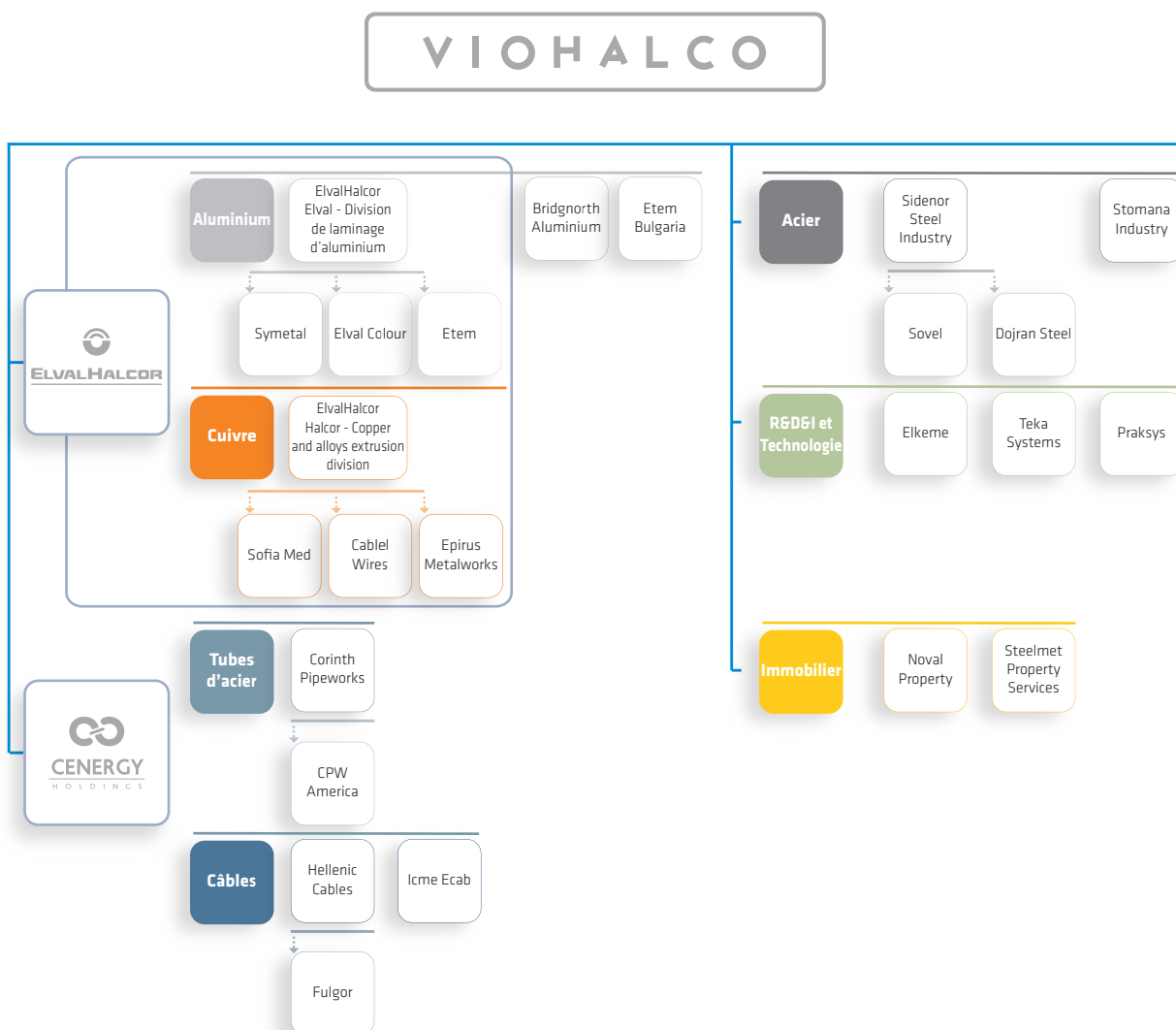
Nous continuons d'adopter une approche disciplinée pour mettre en œuvre notre stratégie sur l'ensemble des segments. Nous investissons dans l'optimisation des capacités de production et l'extension de notre offre de produits et de services, en cherchant à pénétrer de nouveaux marchés et en consolidant notre position sur les marchés existants. Dans le même temps, les sociétés conservent une approche marketing et du développement de produits orientée vers le client et améliorent l'efficacité opérationnelle en optimisant l'utilisation des actifs et en maintenant un contrôle rigoureux des coûts. Les sociétés de Viohalco continuent de donner la priorité à leurs collaborateurs, non seulement en continuant à préserver leur santé et leur bien-être dans l'ensemble des activités, mais également en investissant dans le développement et la formation des employés, ainsi que dans de nouveaux talents. En outre, l'une des priorités de toutes nos sociétés est le respect constant de pratiques commerciales saines, en opérant de manière éthique et responsable, et la réduction continue de leur empreinte environnementale.

En exploitant la solidité de notre modèle d'entreprise diversifié et de notre engagement envers nos objectifs stratégiques, nous sommes convaincus que Viohalco et ses sociétés continueront à faire preuve de réactivité pour transformer les défis en opportunités de croissance.

Nikolaos Stassinopoulos
Président du Conseil d'administration

C. Segments d'activité

Viohalco détient un portefeuille de sociétés qui interviennent dans sept segments d'activité comme suit :



Aluminium

Le segment Aluminium opère par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (« Elval »), ses filiales Symetal S.A. (« Symetal »), Elval Colour S.A. (« Elval Colour »), Vepal S.A. (« Vepal »), Bridgnorth Aluminium Ltd (« Bridgnorth Aluminium ») Etem Bulgaria S.A. (« Etem Bulgaria ») et Etem S.A. (« Etem »).

Ce segment fabrique des solutions et des produits laminés à plat et extrudés pour de nombreux marchés et pour des applications variées dont l'emballage, le transport, le bâtiment et la construction, le CVC&R, les impressions, l'énergie, l'industrie et l'ingénierie.

Cuivre

Par l'intermédiaire de sa division d'extrusion de cuivre et d'alliages (« Halcor ») et des filiales du segment Cuivre (Sofia Med S.A. « Sofia Med », Epirus Metalworks S.A. « Epirus Metalworks », Cable Wires S.A. « Cable Wires » et les coentreprises NedZink BV et HC Isitma), Viohalco fabrique un large éventail de produits en cuivre, en laiton et en alliages de cuivre haute performance ainsi que des produits en zinc-titane. La division des tubes en cuivre a une longue histoire et une solide expérience dans le développement de produits qui renforcent sa présence commerciale mondiale.

Halcor et les filiales du segment Cuivre fournissent des solutions innovantes à valeur ajoutée. Les principales catégories de produits couvrent les tubes en cuivre et les produits laminés et extrudés en alliages de cuivre pour une large gamme d'applications, y compris la plomberie, le CVC&R, les énergies renouvelables, la construction, l'ingénierie, l'automobile, la production industrielle, la pisciculture, tous types de flans de monnaie et les fils émaillés.

Câbles

Le segment Câbles de Viohalco est composé de trois sociétés : Hellenic Cables S.A. Hellenic Cables Industry S.A. (« Hellenic Cables »), sa filiale basée en Grèce Fulgor S.A. (« Fulgor ») et Icme Ecab S.A. en Roumanie (« Icme Ecab »), ci-après collectivement désignées par l'expression « Sociétés de Hellenic Cables ».

Les Sociétés de Hellenic Cables fabriquent des câbles d'alimentation terrestres et sous-marins, des câbles de télécommunication et des composés. Ensemble, elles forment le plus important consortium de producteurs de câbles en Grèce et dans le sud-est de l'Europe et exportent vers plus d'une cinquantaine de pays. L'un des avantages fondamentaux des sociétés de Hellenic Cables est leur capacité à proposer des solutions clés en main à leurs clients.

Tubes d'acier

Corinth Pipeworks S.A. (« Corinth Pipeworks »), qui possède une unité de production en Grèce et s'appuie sur son expertise étendue pour réaliser des projets complexes à l'échelle internationale, occupe une place de choix dans les rangs des fournisseurs de tubes

d'acier et de profilés creux pour les secteurs de l'énergie et de la construction.

Les trois principales catégories de produits de Corinth Pipeworks sont les suivantes :

- tubes d'acier pour les gazoducs onshore/offshore destinés au transport de gaz et combustibles liquides, de CO₂ et d'hydrogène, fabriqués dans l'unité de soudure par induction haute fréquence (« HFW »), dans l'unité de soudure hélicoïdale à l'arc submergé (« HSAW ») ou dans l'unité de soudure longitudinale à l'arc submergé (« LSAW/JCOE ») de Corinth Pipeworks ;
- tubes de forage en acier utilisés dans les forages exploratoires (« OCTG ») ;
- profilés utilisés dans le secteur de la construction.

Corinth Pipeworks jouit d'une vaste expérience et de solides antécédents dans la mise en œuvre de projets complexes pour le secteur de l'énergie dans le monde entier, à la fois onshore et offshore. La société est également reconnue comme étant un fournisseur de choix par de grandes sociétés pétrolières et gazières et par de nombreux sous-traitants en ingénierie, approvisionnement et construction (« Engineering, Procurement and Construction » ou EPC).

La Société est prête à prendre le virage énergétique et s'engage à apporter une contribution positive à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique, grâce à de nouvelles solutions technologiques qui permettent d'accroître l'utilisation de sources renouvelables dans le mix énergétique, au développement de produits innovants et la réduction de l'empreinte carbone de nos activités de production.

Acier

Sidenor Steel Industry S.A. (« Sidenor Steel Industry »), Stomana Industry S.A. (« Stomana Industry ») et leurs filiales occupent une place de leader dans la production de produits sidérurgiques dans le sud-est de l'Europe.

Fortes d'une large expertise et de plus de 60 ans d'expérience dans la production et la distribution de produits en acier, les sociétés du segment possèdent un vaste portefeuille de produits sidérurgiques longs, plats et en aval.

Les sociétés du segment Acier offrent une gamme de produits et de solutions à valeur ajoutée à destination de l'industrie, notamment les secteurs du bâtiment et de la construction, l'ingénierie mécanique, la construction navale, le transport routier et ferroviaire, l'industrie automobile, ainsi que des applications pour les opérations d'extraction et d'excavation minières.

Afin d'obtenir un équilibre optimal entre souplesse opérationnelle, commerciale et productivité, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle fondée sur les trois piliers suivants :

- mini-laminaires ;
- opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ; et
- ventes et distribution.





Immobilier

Viohalco, par le biais de sa société d'investissement immobilier (« REIC ») de premier plan, Noval Property, crée de la valeur en investissant et en développant commercialement des bureaux, installations logistiques, centres commerciaux, établissements hôteliers et bâtiments résidentiels en Grèce et à l'étranger, et par la fourniture d'une large gamme de services immobiliers à ses filiales, via Steelmet Property Services S.A.

En octobre 2019, Noval Property est devenue une société d'investissement immobilier (« REIC ») et un fonds d'investissement alternatif géré en interne, suite à l'octroi des licences nécessaires par la Commission Hellénique des Marchés de Capitaux. Elle est déjà la deuxième plus grande REIC grecque en termes de valeur de portefeuille immobilier. En décembre 2021, Noval Property a émis avec succès un prêt d'obligations vertes de 120 millions d'euros sur la bourse d'Athènes.

Le portefeuille de Noval Property est diversifié et est composé de 44 biens de haute qualité, principalement situés en Grèce et, de manière sélective en Bulgarie. Il comprend des immeubles de bureaux, des centres commerciaux, des centres logistiques et des hôtels, pour une superficie totale d'environ 453.000 m².

Steele Property Services apporte son appui à Viohalco et à ses filiales en leur fournissant une large gamme de services immobiliers centralisés et de gestion de biens et d'installations.

R&D&I et Technologie

Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés et des centres au sein de ses filiales consacrés à la recherche, au développement et à l'innovation (« R&D&I »). Ces centres soutiennent la croissance durable grâce au développement de produits à valeur ajoutée innovants, de solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux et de la recherche sur la performance environnementale des usines de fabrication.

Remarques :

- Cenergy Holdings S.A. (« Cenergy Holdings ») a été créée en 2016, suite à la fusion transfrontalière par absorption de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Cenergy Holdings est cotée sur Euronext Bruxelles et à la bourse d'Athènes.
- En décembre 2017 a été réalisée la fusion par absorption d'Elval par Halcor qui est renommée ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. (« ElvalHalcor »). ElvalHalcor est cotée à la bourse d'Athènes.

D. Principaux résultats financiers en 2021

Les sociétés de Viohalco ont élaboré une stratégie clairement définie pour leur croissance. Bien qu'elles opèrent sur des segments de marché différents, elles partagent des objectifs stratégiques communs qui visent à :

- optimiser leurs capacités de production et leurs offres de produits via une démarche d'innovation continue ;
- accroître leur présence sur les marchés actuels, ainsi que leur pénétration sur de nouveaux marchés ;
- conserver une approche du marketing et du développement de produits centrée sur le client ;
- accroître l'efficacité opérationnelle en optimisant l'utilisation des actifs et le contrôle des coûts ; et
- conduire les activités des entreprises de manière durable et responsable.

Les sociétés ont dû affronter un nombre significatif de défis externes ces dernières années, notamment des incertitudes économiques sur leurs principaux marchés, les fluctuations des cours des métaux, la diminution de la demande sur les marchés de l'énergie et les effets plus larges de la pandémie de Covid-19.

Malgré cela, elles ont continué à concentrer leurs efforts sur l'amélioration de leur performance opérationnelle, en mettant en œuvre plusieurs initiatives à cette fin. Elles ont notamment investi massivement dans les nouvelles technologies, la R&D&I et la modernisation des installations existantes et, surtout, elles ont également investi dans le développement des compétences, la formation et la sécurité. Grâce à ces investissements, les sociétés de Viohalco ont réussi à redéfinir et améliorer leur offre de produits et de services sur leurs marchés clés, ce qui leur a permis de se voir octroyer de nombreux projets significatifs.





Le chiffre d'affaires consolidé

s'est élevé à 5.375 millions d'euros, en hausse de 40 %, contre 3.850 millions d'euros en 2020.

L'EBITDA consolidé

est robuste, atteignant les 514 millions d'euros, soit une augmentation de 80 % par rapport à 2020.

L'EBITDA ajusté consolidé

a augmenté de 45 % pour atteindre 426 millions (2020 : 294 millions d'euros).

Le résultat consolidé avant impôt

s'est élevé à 276 millions d'euros, contre une perte de 59 millions d'euros en 2020.

L'investissement continu

dans l'optimisation des capacités associé à une gestion prudente des coûts a permis d'améliorer l'efficacité et la rentabilité.

L'accent est mis en permanence

sur le développement de produits et de services circulaires qui répondent à la demande, sous l'impulsion de la hausse des grandes tendances en matière de durabilité.



Aperçu

En 2021, Viohalco a enregistré un chiffre d'affaires et une rentabilité solides, nombre de ses sociétés affichant une croissance impressionnante, malgré des défis constants. Les sociétés de Viohalco ont continué d'optimiser l'utilisation des actifs tout en mettant en œuvre des contrôles des coûts prudents dans le but de renforcer l'efficacité opérationnelle. La santé et le bien-être des employés des sociétés de Viohalco sont restés une priorité absolue ; aussi, les mesures visant à garantir la sécurité de tous les employés et des autres parties prenantes sont-elles restées en vigueur.

Dans le **segment Aluminium**, la division de laminage d'ElvalHalcor, Elval, a généré de la croissance au cours de l'année, en réagissant rapidement à l'amélioration de la demande du marché et en soutenant stratégiquement les secteurs qui favorisent la transition énergétique et l'atténuation du changement climatique. Une capacité de production supplémentaire, fournie par le nouveau laminoir à chaud à quatre cages en tandem, a permis de renforcer l'avantage opérationnel d'Elval et d'optimiser son mix de produits. La deuxième phase du programme d'investissement, d'un montant de 150 millions d'euros, est en cours. Elle comprend parmi d'autres le laminoir à froid à six cylindres et la nouvelle ligne de laquage. La rentabilité de Symetal s'est améliorée au fur et à mesure de son adaptation aux tendances du marché, avec l'augmentation des ventes d'emballages souples et d'opercules, alors que la demande des marchés américains et européens a augmenté et que la société a absorbé les pressions sur les coûts liées à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. En parallèle, la division automobile d'Em Bulgaria a lancé son nouveau projet BMW et finalisé les projets d'investissement connexes en préparation, la partie industrielle de l'activité affichant une croissance significative. Chez Bridgnorth Aluminium, la demande a retrouvé les niveaux d'avant la pandémie, ce qui a eu un impact positif sur les volumes.

Alors que la société a continué à développer son mix de produits au cours de l'année, les pressions sur les coûts dues à l'inflation ont provoqué une baisse de la performance financière.

Le regain de confiance des marchés a entraîné des hausses de volume dans le **segment Cuivre**, avec une forte demande sur la plupart des marchés en début d'année qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2021. La majorité des sociétés du segment Cuivre ont enregistré de bonnes performances, avec une augmentation du volume et de la rentabilité. Halcor, la division d'extrusion de cuivre et d'alliages d'ElvalHalcor, a enregistré une faible augmentation des ventes de tubes en cuivre, mais une croissance significative des ventes de tiges et de tubes en alliage qui se sont pleinement redressées en termes de volumes et de rentabilité. Le plan de croissance stratégique sur cinq ans de Sofia Med a maintenu le cap au cours de l'année, les ventes de produits laminés en cuivre et alliages de cuivre et de produits extrudés en cuivre continuant de croître une année de plus. La demande saine de fils émaillés a entraîné une augmentation des volumes de ventes de Cable Wires.

Les performances du **segment Câbles** ont été très bonnes, reflétant une croissance solide des activités projets et produits. Toutes les usines ont maintenu un calendrier de production complet tout au long de l'année ce qui a eu pour effet d'accroître encore la rentabilité. Hellenic Cables a poursuivi ses efforts en matière d'appels d'offres et a remporté plusieurs nouveaux projets sur les marchés de l'éolien offshore et des interconnexions, ainsi que des contrats-cadres de grands gestionnaires de réseau de transport (GRT). Les volumes de ventes de l'unité de l'activité produits ont progressé grâce au redressement de la demande et à la réussite de la stratégie commerciale de l'unité. L'investissement dans l'usine de câbles sous-marins de Hellenic Cables à Corinthe pour étendre sa



capacité de câbles d'interconnexion s'est poursuivi au cours de l'année et est presque terminé. À la fin de l'année, le carnet de commandes du segment a dépassé les 650 millions d'euros.

Le segment **Tubes d'acier** a connu une année difficile. La reprise de la consommation d'énergie après les niveaux très bas enregistrés pendant la pandémie, associée à une réduction de la capacité d'approvisionnement due au report ou à l'annulation de plusieurs projets de distribution de combustibles fossiles, a engendré des prix de l'énergie exceptionnellement élevés. Cependant, le second semestre 2021 a vu la reprise de plusieurs projets de gazoducs visant à faciliter le transfert du gaz naturel, le principal combustible intermédiaire de la transition énergétique mondiale. Les initiatives vouées à renforcer l'avantage concurrentiel de Corinth Pipeworks se sont poursuivies, notamment l'exécution d'un programme de qualifications des grandes entreprises énergétiques et le développement de gazoducs certifiés pour transporter jusqu'à 100 % d'hydrogène. Enfin, à la fin de l'année, le carnet de commandes a augmenté pour atteindre 350 millions d'euros.

Le **segment Acier** a enregistré une hausse progressive de la demande au cours de l'année et a conservé sa position dominante sur le marché en Grèce, dans les Balkans et à Chypre. La combinaison de ces facteurs a conduit à une performance remarquable sur l'année qui, associée à l'apparition des résultats des efforts de réduction des coûts lancés en 2020, a permis d'améliorer fortement la rentabilité. Au cours de l'année, Sidenor a été le premier producteur d'acier en Grèce à recevoir la Déclaration environnementale de produit (« Environmental Product Declaration » ou EPD) pour ses produits en acier d'armature pour béton SD. Cette certification fournit des informations importantes sur le cycle de vie d'un produit, qui sont essentielles pour améliorer la durabilité de la

production. De plus, les investissements récents dans les nouvelles technologies et dans des solutions innovantes devraient apporter une valeur stratégique à long terme, renforcer le portefeuille de produits du segment, réduire encore les coûts et limiter progressivement l'empreinte environnementale des opérations.

Dans le **segment Immobilier**, Noval Property a poursuivi son programme d'investissement en 2021. Entre autres projets, l'expansion du centre commercial River West a été achevée, ce qui a permis de doper la valeur des immeubles de placement et d'augmenter les revenus locatifs de la société d'investissement immobilier (Real Estate Investment Company ou « REIC »). En outre, au quatrième trimestre de 2021, Noval Property a acquis (par le biais d'une coentreprise avec un fonds immobilier) un terrain de choix à Athènes, où le développement d'un complexe de bureaux de grande envergure et respectueux de l'environnement est prévu.

En novembre 2021, ElvalHalcor a procédé à l'émission réussie d'un prêt obligataire de 250 millions d'euros. En décembre 2021, Noval Property a procédé à l'émission réussie d'un prêt d'obligations vertes de 120 millions d'euros. Ces deux obligations ont une échéance de sept ans et sont cotées à la Bourse d'Athènes.

Enfin, en 2021, Viohalco a développé un plan complet et une feuille de route pour ses filiales afin de surveiller tous les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela inclut le suivi d'un large éventail d'indicateurs de performance pour mesurer les progrès et atténuer les risques. En outre, les filiales de Viohalco ont mis l'accent sur l'augmentation de la part des métaux recyclés utilisés dans la production de matières premières, ainsi que sur la réduction de l'empreinte carbone opérationnelle des sociétés afin d'aider leurs clients à atteindre leurs propres objectifs en matière de durabilité.

Aperçu financier

Compte de résultat consolidé résumé

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Chiffre d'affaires	5.374.512	3.850.077
Marge brute	590.645	349.043
EBITDA	514.285	285.340
EBITDA ajusté	426.017	294.463
EBIT	374.396	153.321
EBIT ajusté	286.128	162.443
Résultat financier net	-95.882	-92.307
Bénéfice avant impôt	275.984	59.273
Bénéfice pour la période	219.989	32.771
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société	194.994	21.377

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC intitulée « attribution des avantages aux périodes de service ».

Le **chiffre d'affaires consolidé** de Viohalco en 2021 s'élevait à 5.375 millions d'euros, en hausse de 40 % par rapport à 2020 (3.850 millions d'euros), reflétant un redressement de la demande sur presque tous les segments ainsi que la hausse des prix des métaux.

L'**EBITDA ajusté consolidé** a augmenté de 45 % pour atteindre 426 millions d'euros en 2021 (2020 : 294 millions d'euros).

Les **charges financières nettes** se sont élevées à 95,9 millions d'euros (2020 : 92,3 millions d'euros).

Le **résultat consolidé avant impôt** de Viohalco pour la période s'est élevé à 276 millions d'euros, contre 59 millions d'euros en 2020, principalement en raison du redressement notable du segment Acier, de la croissance solide des activités projets et produits du segment Câbles, ainsi que de la hausse continue de la demande pour les segments Aluminium et Cuivre.

État consolidé résumé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020*
Immobilisations corporelles et incorporelles	2.446.354	2.302.552
Autres actifs non courants	74.450	75.126
Actifs non courants	2.520.805	2.377.678
Stocks	1.469.840	1.074.589
Créances clients et autres débiteurs (incl. actifs sur contrats)	724.907	515.976
Trésorerie et équivalents de trésorerie	503.267	219.161
Autres actifs courants	19.602	10.109
Actifs courants	2.717.616	1.819.835
Total des actifs	5.238.420	4.197.513
Capitaux propres	1.655.594	1.395.253
Emprunts et dettes financières	1.294.093	1.001.986
Autres passifs non courants	222.987	215.586
Passifs non courants	1.517.080	1.217.572
Emprunts et dettes financières	848.145	746.010
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (incl. passifs sur contrats)	1.145.287	807.130
Autres passifs courants	72.314	31.548
Passifs courants	2.065.746	1.584.687
Total des capitaux propres et passifs	5.238.420	4.197.513

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC intitulée « attribution des avantages aux périodes de service ».

Les **dépenses d'investissements** de la période se sont élevées à 266 millions d'euros (2020 : 285 millions d'euros) et sont principalement attribuables au programme d'investissement du segment Aluminium (notamment le laminoir à froid à six cylindres de pointe et la ligne de laquage automatisée), aux investissements dans l'usine de production de câbles sous-marins de Hellenic Cables à Corinthe et aux investissements d'amélioration des infrastructures dans le segment Acier.

Le **fonds de roulement** a augmenté de 30 %, soit 235 millions d'euros, par rapport au 31 décembre 2020, en raison de la hausse des prix des métaux et des volumes de ventes.

La **dette nette** des sociétés de Viohalco a augmenté à 1.684 millions d'euros (31 décembre 2020 : 1.581 millions d'euros) avant l'ajustement dû à la norme IFRS 16, principalement en raison de l'augmentation du fonds de roulement. Le montant après l'ajustement dû à la norme IFRS 16 s'élevait à 1.664 millions d'euros (31 décembre 2020 : 1.560 millions d'euros).

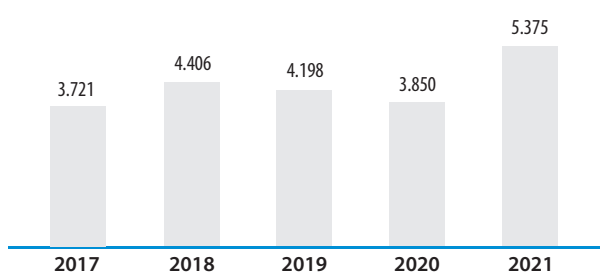
Performance par segment d'activité

Montants en
milliers d'euros

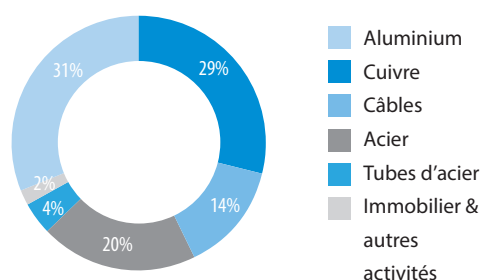
Segments	Chiffre d'affaires		EBITDA		EBITDA ajusté		EBIT		EBT	
	2021	2020	2021	2020*	2021	2020*	2021	2020*	2021	2020*
Aluminium	1.677.918	1.167.735	138.327	89.875	122.508	94.968	79.234	35.899	59.556	21.529
Cuivre	1.563.775	1.066.014	94.338	47.680	60.465	52.084	77.672	32.413	58.979	16.000
Câbles	757.170	568.615	84.287	72.046	89.623	81.495	67.629	56.929	45.754	35.549
Tubes d'acier	225.067	304.824	555	21.106	14.141	22.020	-8.305	12.251	-15.407	1.575
Acier	1.067.782	677.939	160.316	29.917	123.654	33.603	134.716	826	108.943	-24.776
Immobilier	18.667	10.041	27.921	20.409	6.618	6.511	19.144	14.463	15.347	10.511
Autres activités	64.134	54.909	8.541	4.308	9.008	3.781	4.307	540	2.813	-1.114
Total	5.374.512	3.850.077	514.285	285.340	426.017	294.463	374.396	153.321	275.984	59.273

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC intitulée « attribution des avantages aux périodes de service ».

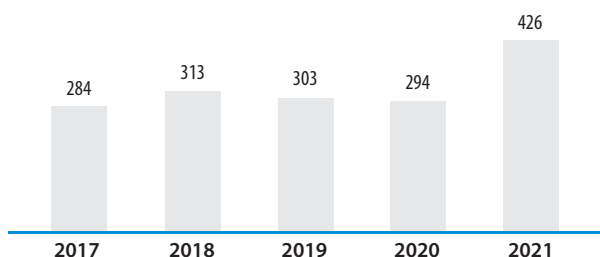
Chiffre d'affaires en millions d'euros



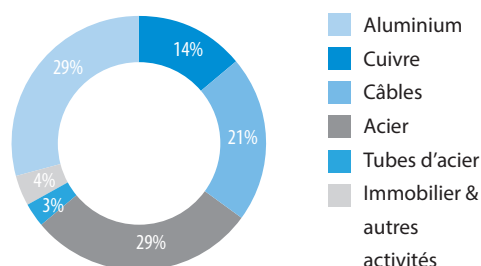
% par segment



EBITDA ajusté en millions d'euros



% par segment



Perspectives

En 2022, l'inflation dans la zone euro, la hausse des prix de l'énergie et les tensions géopolitiques devraient affecter l'activité au cours de l'exercice. Cependant, à mesure que la pandémie régresse, les conditions de marché au sens large devraient être de plus en plus favorables, grâce à la reprise sur un certain nombre de marchés, notamment les secteurs de l'automobile, de l'industrie et de la construction. Les tendances encourageantes vers une hausse de la demande de produits et de services dans les segments de Viohalco sont évidentes.

Bien qu'il soit trop tôt pour déterminer la totalité de l'impact des troubles en Europe de l'Est sur Viohalco et ses sociétés, l'exposition à l'Ukraine et à la Russie est dans l'ensemble minime et, à ce titre, aucun impact important immédiat n'est prévu. Viohalco et ses sociétés ont pris des mesures pour atténuer toute éventuelle perturbation et surveillent la situation de près. Si la crise devait se prolonger et aggraver les problèmes, tels que l'inflation et la hausse des prix de l'énergie, Viohalco réévaluera et modifiera son approche en conséquence.

Les sociétés de Viohalco sont très bien placées pour tirer parti des tendances en matière de durabilité qui poussent la demande pour les produits à faible teneur en carbone à la hausse. Ces produits, qui

sont également hautement recyclables, sont fabriqués avec une proportion élevée de matières recyclées qui contribuent à une économie circulaire en remplaçant les métaux primaires dont la teneur en carbone est beaucoup plus élevée. Ils constituent une part significative de l'offre de Viohalco et devraient être très demandés au cours de l'année 2022 et au-delà.

Viohalco conservera son approche dynamique pour mettre en œuvre sa stratégie, laquelle produit déjà des résultats tangibles. Ses sociétés prévoient d'investir encore davantage dans l'optimisation des capacités de production et de maintenir particulièrement l'accent sur l'innovation afin d'étendre leur offre de produits et de services, tout en renforçant leur avantage concurrentiel. Les sociétés de Viohalco chercheront en permanence à pénétrer sur de nouveaux marchés et à consolider leur positionnement sur les marchés existants, en maintenant une approche du marketing et du développement de produits orientée client. De plus, elles continueront à donner la priorité à leurs collaborateurs, à préserver leur santé et leur bien-être, et à investir dans le développement des employés, la formation et l'attraction de nouveaux talents. Enfin, les sociétés de Viohalco maintiennent leur engagement solide en faveur de la durabilité, en continuant à soutenir la transition énergétique et en s'efforçant de saisir les grandes tendances mondiales.

E. Performance par segment d'activité





Chiffre d'affaires (milliers d'euros)

2021 :

1.677.918

2020 : 1.167.735



EBITDA (milliers d'euros)

2021 :

138.327

2020 : 89.875



EBITDA ajusté (milliers d'euros)

2021 :

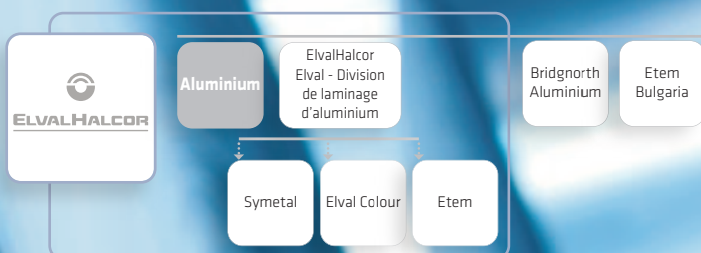
122.508

2020 : 94.968





Segment Aluminium



Activités

Le segment Aluminium de Viohalco, par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (« Elval ») et de ses filiales Symetal, Elval Colour, Vepal, Bridgnorth Aluminium, Etem Bulgaria et Etem, fabrique une large gamme de produits en aluminium laminé et extrudé destinés à de nombreux marchés et pour des applications variées.

Le segment Aluminium offre des produits laminés et des solutions pour :

- l'emballage (solutions d'emballage rigides et souples, boîtes de conserve et canettes, capsules, produits ménagers, emballages pharmaceutiques et aseptiques) ;
- le transport (industrie automobile, maritime, ferroviaire et transport routier, ainsi que le secteur CVC&R) ;
- la construction (bobines et tôles d'aluminium mates et revêtues pour l'ensemble de l'enveloppe, des bâtiment, tels que les panneaux composites en aluminium etalbond®, tôles et feuillards revêtus orofe® et Ydoral® pour applications en toitures et gouttières) ;
- les applications industrielles (tôles, bobines et cercles d'aluminium pour des applications d'ingénierie générales, d'énergies renouvelables et ménagères) ;
- les bobines offset, utilisées comme substrat dans la fabrication de plaques d'impression ;
- les produits extrudés ;
- les systèmes architecturaux (systèmes en aluminium pour portes, fenêtres, façades dynamiques, courtines, applications intérieures, applications d'identité d'entreprise, écrans solaires, volets roulants, systèmes de façade ventilée et systèmes de sécurité) ;
- les applications industrielles de l'aluminium (profilés en aluminium et barres marchandes en alliage dur pour une utilisation industrielle, des applications d'ingénierie générales, du bâtiment, énergétiques et dans le transport) ;
- les applications automobiles (pièces et profilés en aluminium extrudés passés par un outillage et un usinage particuliers et utilisés pour des châssis de voiture, des systèmes de suspension, des portières et des profilés en aluminium décoratifs pour les barres de toit, panneaux en aluminium composite pour des applications automobiles spéciales).



Sites de production

Les sociétés du segment Aluminium exploitent les sites de production de pointe suivants :

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Elval usine laminoir (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Le principal site de production du segment Aluminium Produits laminés à plat pour des applications modernes dans les secteurs des emballages, du bâtiment et de la construction, du transport maritime, routier et ferroviaire, de l'automobile, de l'industrie, de l'énergie, des accessoires de cuisine et des marchés CVC&R. 	375.000 tonnes	<p>ISO 9001:2015, IATF 16949:2016, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, Norme de performance ASI, Norme ASI relative à la chaîne de contrôle, AS9100D, ISO 27001:2013</p> <p>Usine certifiée pour la conception, la production et la vente de produits laminés/à finition par laminoir et peints en aluminium, et pour la fabrication de produits laminés en aluminium destinés à l'industrie automobile et l'industrie aéronautique.</p> <p>Usine certifiée pour la production, l'approvisionnement et la gestion responsables de l'aluminium.</p> <p>Produits certifiés, fabriqués à partir de matériaux provenant de sources responsables et traités au sein de chaînes d'approvisionnement responsables.</p> <p>Certification par tous les grands organismes de classification (ABS, BV, DNV.GL, KR, LRS, RINA et NK) en tant que fabricant accrédité de produits pour la construction navale.</p>
Anoxal (Agios Thomas, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Recyclage et coulage d'aluminium Fabrication de billettes et de brames 	50.500 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018
Vepal (Thèbes, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Produits en aluminium pour les secteurs de la construction, de l'alimentation et de l'automobile 	40.500 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018
Elval Colour (Agios Thomas, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Large gamme de produits revêtus en aluminium et de panneaux en aluminium composite destinés aux façades Large gamme de produits revêtus en aluminium et de panneaux en aluminium composite destinés aux façades Fabrication d'une série de produits très performants, dédiés à l'amélioration de l'efficacité environnementale des bâtiments, à l'accroissement de la durabilité des façades et toitures, tout en limitant l'impact sur l'environnement 		ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 14064:2018, Norme de performance ASI
Symetal usine de laminage des feuilles d'aluminium (Oinofyta - Béotie, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Feuilles d'aluminium nues d'épaisseurs et de compositions d'alliages variées pour différents usages, notamment les emballages souples pour l'industrie pharmaceutique, les contenants alimentaires, les piles à usage domestique et diverses autres applications techniques (isolation des câbles et échangeurs thermiques) 	52.000 tonnes	ISO 9001:2015, IATF 16949:2016, ISO 14001:2015, ISO 50001:2018, ISO 45001:2018
Symetal usine de transformation de feuilles d'aluminium (Mandra - Attique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Transformation des feuilles d'aluminium pour des applications du secteur de l'emballage Revêtement et/ou laminage de feuilles d'aluminium destinées à des produits utilisés dans les secteurs alimentaire, pharmaceutique et du tabac. 	26.000 tonnes	<p>ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 50001:2018, ISO 45001:2018, ISO 15378:2017, ISO 22000:2018, FSSC 22000 (v.5), Certificat FDA/IMS, Chaîne de Contrôle FSC®, Norme de performance ASI</p> <p>Enregistré dans le cadre du système de gestion environnementale et d'audit de la Commission européenne (European Commission eco-management and audit scheme, « EMAS ») pour la gestion environnementale.</p>
Viomal (Nea Artaki - Eubée, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Volets roulants en aluminium pour fenêtres et portes de garage Systèmes de moustiquaire Production de filets plissés 	30 millions de mètres	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015
Bridgnorth Aluminium (Bridgnorth, Royaume-Uni)	<ul style="list-style-type: none"> Bobines d'aluminium offset Bobines d'aluminium semi-finies Feuillards d'aluminium électriques pour les bobinages des transformateurs 	127.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 Norme de performance ASI (v2 2017)
Etem – Gestamp Bulgarie (Sofia, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> Profilés pour des applications industrielles dans les secteurs du transport, de l'automobile, de la construction navale, de l'électronique et du photovoltaïque 	30.000 tonnes	<p>Accréditation en tant que fournisseur de premiers et deuxièmes rangs pour l'industrie automobile.</p> <p>Certification pour la production de profilés en aluminium résistants en cas d'accident.</p> <p>IATF 16949:2016, ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OHSAS 18001:2007, QUALICOAT, EN 15088:2005</p>
Etem (Magoula- Attique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Extrusion d'aluminium Systèmes architecturaux Profilés industriels 	18.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 45001:2018, ISO 14001:2015, EN 15088:2005, ATG, CLASSE QUALICOAT SEASIDE EPD (« Environmental Product Declaration », Déclaration environnementale du produit)

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Chiffre d'affaires	1.677.918	1.167.735
Marge brute	147.873	100.469
Marge brute (%)	8,8 %	8,6 %
EBITDA	138.327	89.875
EBITDA (%)	8,2 %	7,7 %
EBITDA ajusté	122.508	94.968
EBITDA ajusté (%)	7,3 %	8,1 %
EBIT	79.234	35.899
EBIT (%)	4,7 %	3,1 %
EBIT ajusté	63.415	40.992
EBIT ajusté (%)	3,8 %	3,5 %
Bénéfice avant impôt	59.556	21.529

-Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC « attribution des avantages aux périodes de service ».

Performance financière 2021

En 2021, le **chiffre d'affaires** a augmenté de 44 % pour atteindre 1.678 millions d'euros (2020 : 1.168 millions d'euros), tandis que le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 60 millions d'euros (2020 : 22 millions d'euros).

Elval, la division de laminage d'aluminium d'ElvalHalcor, a enregistré une forte croissance sur l'année, grâce à une réponse rapide à la demande accrue du marché, à une offre de produits plus vaste et à un modèle commercial robuste et agile. Le portefeuille de solutions innovantes d'Elval, principalement destiné aux secteurs de l'emballage, du transport, du bâtiment et de la construction, a apporté un soutien stratégique aux segments de marché qui favorisent la transition énergétique et l'atténuation du changement climatique. Les volumes de ventes d'Elval ont sensiblement augmenté de 19 % par rapport à 2020 (2021 : 331 milliers de tonnes ; 2020 : 279 milliers de tonnes) principalement en raison de la forte demande dans les secteurs de l'emballage et

du transport au cours de l'année. Les conclusions définitives du gouvernement des États-Unis sur les droits antidumping en mars 2021, qui ont calculé une marge de dumping finale de 0 % pour les importations d'ElvalHalcor, ont eu un impact positif sur la croissance des ventes sur le marché américain. Par ailleurs, l'optimisme du marché et la demande accrue en produits en aluminium ont entraîné une hausse rapide du prix au comptant moyen par tonne sur le London Metal Exchange (LME), qui s'est élevé à 2.101 euros en 2021 (2020 : 1.490 euros). Une capacité de production supplémentaire, fournie par le nouveau laminoir à chaud à quatre cages en tandem, a permis de renforcer encore l'avantage opérationnel d'Elval et de sécuriser un mix de produits optimal. La deuxième phase de l'investissement, d'un montant de 150 millions d'euros, qui comprend entre autres le laminoir à froid à six hauteurs et la nouvelle ligne de laquage automatisée, progresse également.

Elval a renforcé ses relations clients dans toutes les zones géographiques et capitalisé sur des conditions de marché favorables et une demande forte. Elle s'est concentrée sur l'intégration de pratiques commerciales et des technologies émergentes qui soutiennent une production responsable et des chaînes d'approvisionnement durables et a certifié son site de production en vertu de la norme Aluminium Stewardship Initiative (ASI) relative à la chaîne de contrôle. Cette certification vient compléter la norme de performance de l'ASI, permettant à Elval de proposer à ses clients des produits en aluminium certifiés ASI, fabriqués à partir de matériaux provenant de sources responsables et traités au sein de chaînes d'approvisionnement responsables certifiées par l'ASI. Elval a également obtenu une certification en vertu de la norme AS9100D, la norme internationale de système de gestion de la qualité pour le secteur de l'Aéronautique, de l'Espace et de la Défense. L'aluminium est le métal dominant dans le domaine de l'ingénierie aérospatiale et, grâce à la certification en vertu de la norme AS9100D, Elval peut désormais étendre son portefeuille de solutions et saisir des opportunités sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement aérospatiale.

Chez Symetal, alors que la demande de produits à base de feuilles d'aluminium a augmenté rapidement au cours de l'année, les livraisons de feuilles ont pâti des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de l'augmentation du coût des matières premières et de la hausse des prix de l'énergie. Après avoir réussi à s'adapter aux tendances du marché, Symetal a en outre augmenté sa rentabilité en se concentrant sur la vente de produits à plus forte valeur ajoutée. La société a augmenté ses ventes d'emballages souples et d'opercules alors que la demande des marchés américain et européen augmentait tout au long de l'année et a réussi à absorber les pressions sur les coûts liées à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. Symetal a également investi dans la production de produits durables à forte valeur ajoutée en réponse aux tendances mondiales. Symetal a lancé l'installation d'une nouvelle ligne de laquage à l'usine de Mandra, en Grèce, qui sera mise en service début 2022 et permettra d'augmenter

progressivement la production de produits laqués en feuilles d'aluminium.

La division automobile d'Etem Bulgaria a lancé son nouveau projet BMW en 2021, tandis que les projets connexes en cours d'élaboration sont entrés en phase finale de préparation. Les ventes de la société n'ont pas été entravées par la crise de l'approvisionnement en puces électroniques ou par les autres difficultés de la chaîne d'approvisionnement au cours de l'année, et la partie industrielle de l'entreprise a progressé d'environ 38 % en ce qui concerne le volume par rapport à 2020. Le plan d'investissement de la société a été soutenu par un flux de trésorerie disponible sain, malgré l'augmentation des coûts de l'énergie et le rebond des prix de l'aluminium.

L'optimisation du portefeuille de produits d'Etem Grèce ainsi que les améliorations opérationnelles et l'augmentation de la production dans l'usine de Magoula, en Grèce, ont conduit à une amélioration des performances en 2021. Etem Grèce a affiché une croissance des volumes à deux chiffres dans son activité de base de vente de systèmes architecturaux, tandis que son secteur des profilés industriels personnalisés a également enregistré une croissance significative des volumes.

Chez Bridgnorth Aluminium, la demande est retournée aux niveaux antérieurs à la pandémie, au point que la société a enregistré le deuxième volume annuel le plus élevé de son histoire. La société a continué à développer sa gamme de produits, a fourni des volumes plus importants aux secteurs des emballages rigides et de la distribution, et a installé une ligne d'aplanissement de bobines et de production de tôles. Sur le plan financier, l'inflation a créé des difficultés à Bridgnorth Aluminium, en raison des fortes hausses sur le LME, des primes, des coûts énergétiques, du fret et de l'emballage.

■ Perspectives

En traitant l'aluminium, avec ses propriétés recyclables et ses nombreuses possibilités de laminage, dans l'optique de fabriquer des produits et de fournir des solutions qui permettent un avenir plus durable, Elval est positionnée stratégiquement pour saisir les opportunités de croissance créées par la réponse mondiale au changement climatique, par la quête d'efficacité énergétique et par le passage à l'économie circulaire. Les nouveaux investissements, notamment le laminoir à froid à six cylindres et la ligne de laquage, permettront de renforcer encore la qualité des produits, tout en assurant la capacité, l'efficacité et la flexibilité à long terme nécessaires à la mise en œuvre des priorités stratégiques d'Elval.

À l'avenir, Symetal continuera de mettre l'accent sur sa capacité à capitaliser sur la demande de produits laqués et de feuilles d'aluminium pour emballages souples, sur la conservation de ses parts de marché dans les emballages souples et sur l'augmentation

la production de produits laqués une fois l'investissement dans la nouvelle ligne de laquage terminé.

En 2022, nous tablons sur une croissance des ventes dans les activités automobiles et industrielles, dans la foulée de l'expansion de la capacité de production et sur la base de signes encourageants indiquant que la forte demande va continuer. Cependant, les défis sont toujours là, étant donné que les coûts de l'énergie et les taux d'inflation de la zone euro continuent de grimper.

À l'avenir, Etem continuera à se concentrer sur l'augmentation de ses parts de marchés dans les profilés architecturaux sur ses marchés de base (les principaux pays des Balkans) et continuera à mettre en œuvre des améliorations stratégiques et opérationnelles afin de renforcer sa valeur.

À l'avenir, les niveaux de demande de Bridgnorth devraient rester solides tout au long de l'année 2022 et la société est bien positionnée pour atténuer les effets des pressions inflationnistes. Enfin, la société prévoit de développer davantage sa gamme de produits et son mix de clients.

De plus amples informations sur les différentes sociétés sont disponibles sur leur site internet :

Elval : www.elval.com

Symetal : www.symetal.gr

Bridgnorth Aluminium : www.bridgnorthaluminium.co.uk

Elval Colour : www.elval-colour.com

Etem (Grèce) : www.emet.gr

Viomal : www.viomal.com





Chiffre d'affaires (milliers d'euros)

2021 :

1.563.775

2020 : 1.066.014



EBITDA (milliers d'euros)

2021 :

94.338

2020 : 47.680



EBITDA ajusté (milliers d'euros)

2021 :

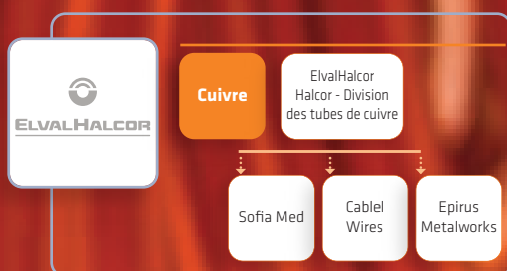
60.465

2020 : 52.084





Segment Cuivre



Activités

Les sociétés du segment Cuivre fabriquent un large éventail de produits en cuivre, en laiton et en alliages de cuivre haute performance ainsi que des produits en zinc-titane. Le segment comprend une division d'extrusion de cuivre et d'alliages (« Halcor ») et ses filiales Sofia Med S.A., Epirus Metalworks S.A., Cablel Wire et les coentreprises NedZink BV et HC Isitma.

Halcor offre une gamme de produits diversifiée qui comprend des tubes en cuivre et en laiton et des produits extrudés et laminés. Elle cherche en permanence à développer son réseau et sa part de marché, tant en Europe que dans le reste du monde, par le biais de ses filiales et partenaires commerciaux, et en pénétrant de nouveaux marchés, en investissant dans des technologies innovantes et durables et en fournissant des produits et solutions à forte valeur ajoutée.

Les principales catégories de produits proposées par Halcor et le segment Cuivre sont :

- Tubes en cuivre : Talos®, Talos® Ecutherm, Cusmart®, Talos® Plastic Coated, Talos® Gas, Talos® Med, Talos® ACR, Talos® ACR Inner Grooved, Talos® ACR Ecutherm™, Talos® ACR

Ecutherm II, Talos® Geotherm, Talos® Ecutherm Solar, Talos® Solar Plus, Talos® ACR Linesets, Talos® Form, Talos® Sprinkler, Talos® XS, Talos® Plated, Talos® S80 et Talos® S60.

- Produits laminés : bandes de toutes formes (dont ligne d'étamage à chaud), bandes pour toitures DOMA®, feuilles, tôles, tôles pour toitures DOMA®, disques, cercles et plaques dans tous les alliages comme le cuivre, le laiton et les alliages spéciaux haute performance.
- Produits extrudés : barres conductrices, tiges, fils et profilés en cuivre, pièces préfabriquées avec, en option, revêtement de surface en étain et argent (galvanoplastie), tiges et tubes en alliage de laiton et cuivre, sections et fils, fils en alliage de cuivre UR30 et filets pour cages de pisciculture.
- Flans de monnaie : flans monochromes, bagues extérieures pour flans bicolores, flans intérieurs pour flans bicolores, flans bicolores galvanisés et flans bicolores assemblés dans une large gamme de couleurs et de combinaisons de matériaux.
- Produits zinc-titane : bobines et tôles.
- Fils émaillés : fils en cuivre ronds et rectangulaires, fils en aluminium ronds, fils de soudage en cuivre.



■ Sites de production

Les sociétés du segment Cuivre exploitent les sites de production suivants :

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Fonderie d'Halcor (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Cuivre semi-fini • Alliages de cuivre • Produits en laiton sous forme de billettes et de brames 	235.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018
Tubes en cuivre d'Halcor (Oinofyta, Grèce)	<p>Tubes en cuivre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les installations de construction, notamment la plomberie, le chauffage, le refroidissement par le sol, les réseaux de gaz naturel et intérieur, le CVC&R, l'application de systèmes solaires, les réseaux et les raccords industriels. • Les applications de CVC&R, notamment le chauffage, la ventilation, la climatisation, la réfrigération, les échangeurs thermiques, les systèmes et raccords de pompe à chaleur. • Les applications d'énergie renouvelable, y compris les panneaux solaires, les réseaux de systèmes solaires, le chauffage et le refroidissement géothermiques. • Les applications industrielles, y compris le chauffage, la ventilation, la climatisation, la réfrigération, les échangeurs thermiques, le génie électrique et mécanique. 	80.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018
Usine d'extrusion pour produits en alliage de cuivre et de laiton Halcor (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Tiges et sections creuses et pleines en alliage de cuivre • Fils et barres en alliage de cuivre • Tubes en alliage de cuivre sans soudure et soudés de diverses coupes transversales • Fils en alliage de cuivre et filets pour les cages de pisciculture 	40.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018 Produits conformes à plusieurs certifications qualité (EN, DIN, BS, ASTM, JIS)
Usine de traitement du cuivre et des alliages en cuivre Sofia Med (Sofia, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> • Produits laminés haute performance en cuivre et laiton • Barres conductrices en cuivre • Tiges et profilés • Fils • Options de revêtement de surface en étain et argent par plaquage 	140.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 26000:2010, ISO 50001:2011, IATF 16949:2016
Usine de production de fils émaillés Cable Wires (Livadia, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Fils émaillés en cuivre et en aluminium (ronds et rectangulaires) 	8.500 tonnes fils émaillés en cuivre et en aluminium 3.500 tonnes fils nus	ISO 9001 :2015, ISO 14001 :2015, ISO 45001:2018, IATF 16949:2016, ISO 50001:2018
Epirus Metalworks (Épire, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Tous types de flans de monnaie • Bagues pour flans bicolores 	10.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 50001:2018
HC Isitma (Gebze, Turquie)	<ul style="list-style-type: none"> • Tubes en cuivre Ecutherm • Tuyaux ondulés pour évacuation de climatisation 	10.000.000 m.	
Nedzink (Budel-Dorplein, Pays-Bas)	<ul style="list-style-type: none"> • Bobines, tôles, bandes, gouttières et autres accessoires pour toiture en zinc-titane 	36.000 tonnes	NEN-EN-ISO 9001:2015

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Chiffre d'affaires	1.563.775	1.066.014
Marge brute	125.054	73.940
Marge brute (%)	8,0 %	6,9 %
EBITDA	94.338	47.680
EBITDA (%)	6,0 %	4,5 %
EBITDA ajusté	60.465	52.084
EBITDA ajusté (%)	3,9 %	4,9 %
EBIT	77.672	32.413
EBIT (%)	5,0 %	3,0 %
EBIT ajusté	43.800	36.817
EBIT ajusté (%)	2,8 %	3,5 %
Bénéfice avant impôt	58.979	16.000

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC « attribution des avantages aux périodes de service ».

Performance financière 2021

Le **chiffre d'affaires** s'est élevé à 1.564 millions d'euros contre 1.066 millions d'euros en 2020, sous l'effet de l'augmentation des volumes des ventes et d'une tendance haussière du prix du cuivre. Le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 59 millions d'euros (2020 : 16 millions d'euros).

La forte demande sur la plupart des marchés en début d'année s'est maintenue tout au long de 2021. La majorité des sociétés de ce segment ont enregistré de bonnes performances sur leurs marchés respectifs, avec une reprise des marchés des alliages de cuivre et une croissance continue du marché des produits laminés à plat qui ont dopé les volumes des ventes. Le prix moyen du cuivre s'est établi à 7.881 euros/tonne contre 5.395 euros/tonne en 2020, les prix des métaux ayant continué à grimper sur les marchés internationaux tout au long de l'année 2021. Les ventes de tubes en cuivre ont atteint 75,3 milliers de tonnes en 2021 contre 74,6 milliers de tonnes

en 2020, en croissance de 0,9 %, la forte demande ayant été neutralisée par des contraintes de capacité et un arrêt non prévu de l'usine de tubes en cuivre d'Halcor à Oinofyta. La rentabilité globale a augmenté également grâce à une meilleure disponibilité des rebuts pendant les trois premiers trimestres de l'année. Au quatrième trimestre de 2021, les effets des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues à la pandémie se sont intensifiés, mais ils ont été atténués par des approvisionnements ponctuels en matériaux organisés pour faire face aux retards d'expéditions et à une baisse de la disponibilité des rebuts. Par ailleurs, des efforts ont été déployés pour répercuter l'effet de la hausse des prix de l'énergie sur les prix de conversion. Enfin, la demande saine de fils émaillés a été étayée par une augmentation des volumes de ventes de Cablel Wires par rapport à l'année précédente.

Le plan de croissance stratégique sur cinq ans de Sofia Med est en bonne voie et la société a continué à accroître ses parts de marché et ses volumes, avec une croissance des ventes de 8,7 % en glissement annuel. Les conditions de marché ont été favorables, les connecteurs automobiles et la distribution d'énergie ayant connu une demande particulièrement forte. Sofia Med a ajusté sa production et son portefeuille de produits pour mieux s'accorder avec la dynamique prédominante du marché, en se concentrant sur des produits plus exigeants. Cela permettra à l'entreprise de continuer à élargir sa clientèle et sa part de marché dans les années à venir, d'autant plus qu'elle est désormais approuvée comme « fournisseur habituel » par des clients internationaux clés dont la demande et le potentiel sont élevés.

Perspectives

En 2022, les conditions du marché au sein du segment Cuivre devraient rester favorables, avec la régression graduelle de la pandémie. Le laminoir à tubes fonctionne pratiquement à pleine capacité et les efforts actuels visent donc à améliorer l'efficacité et à augmenter le rendement. La production de produits laminés en cuivre et alliages de cuivre devrait continuer à augmenter, car les facteurs qui sous-tendent la demande à long terme demeurent. Pour finir, la poursuite des investissements dans des produits à plus forte valeur ajoutée devrait apporter de nouvelles améliorations au portefeuille de produits et contribuer à la rentabilité du segment Cuivre.

De plus amples informations sur les différentes sociétés sont disponibles sur leur site internet :

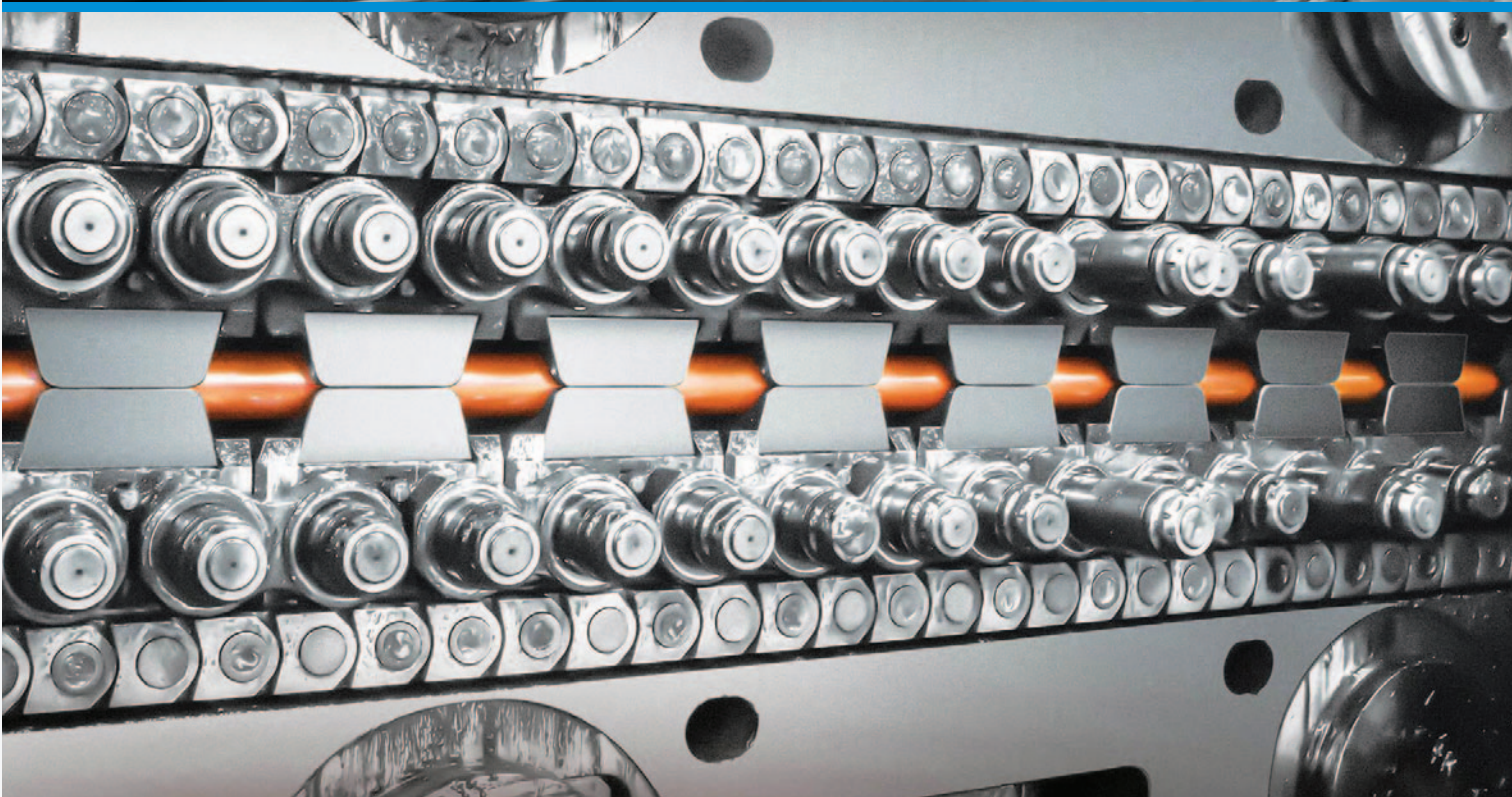
Halcor : www.halcor.com

Sofia Med : www.sofiamed.com

Cablel Wires : www.cablelwires.com

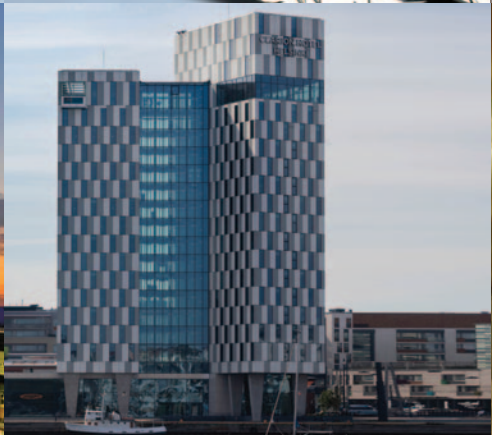
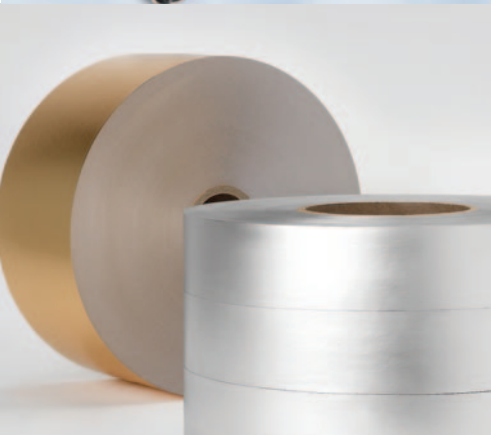
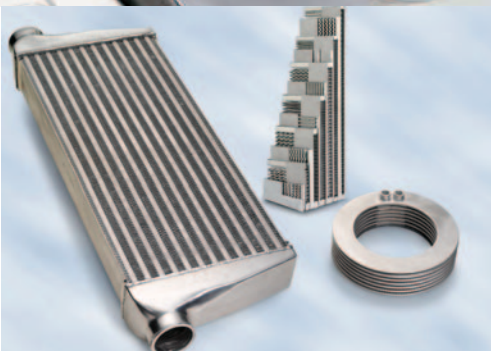
Epirus Metalworks : www.epirusmetalworks.com

Nedzink : www.nedzink.com

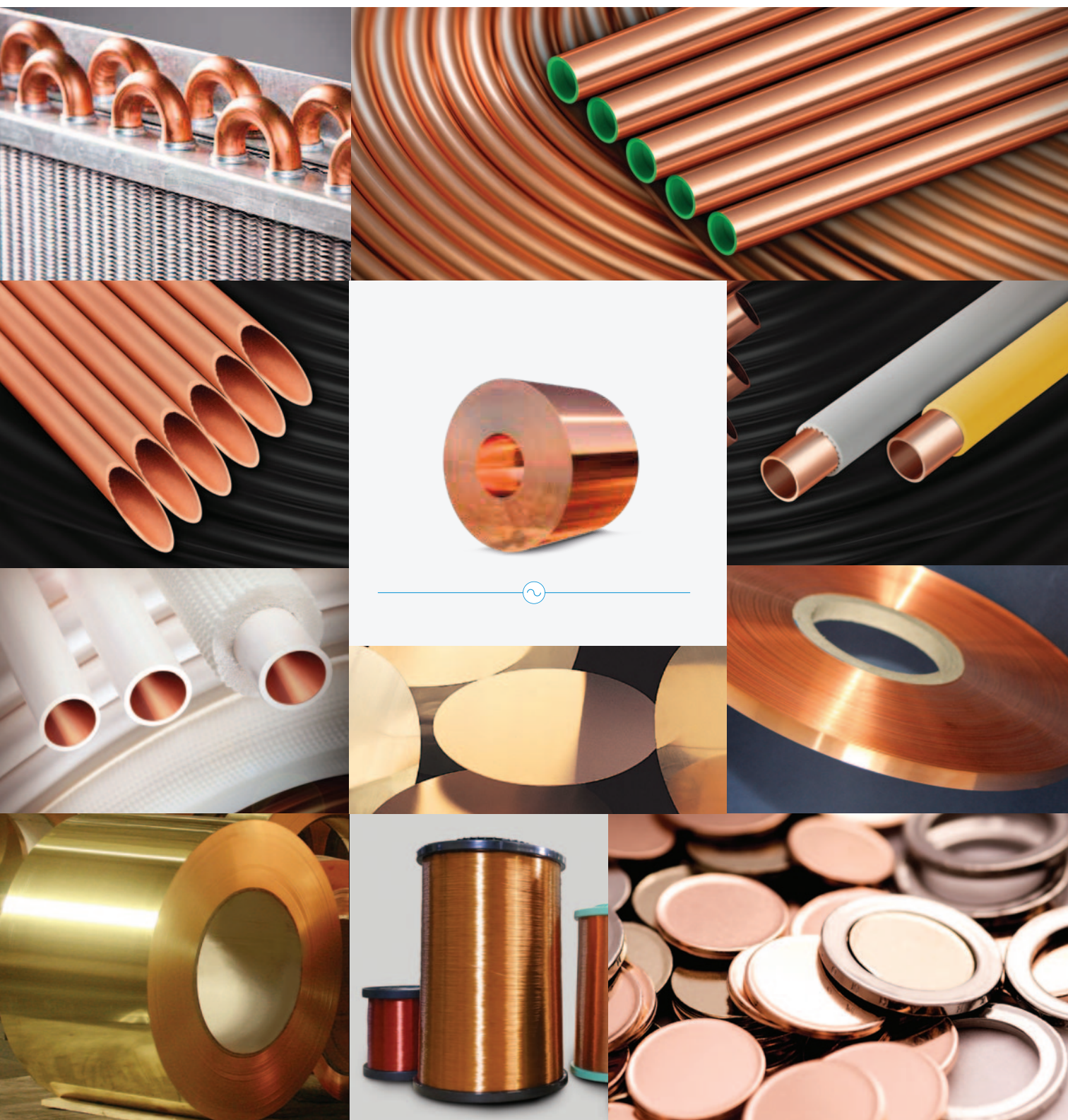




Produits d'aluminium



Produits en cuivre



ElvalHalcor S.A.

Constituée en décembre 2017 suite à la fusion d'Elval, leader européen de la production d'aluminium laminé, et Halcor, le plus grand fabricant de tubes en cuivre d'Europe, ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. (« ElvalHalcor ») est un leader mondial de la fabrication industrielle de produits d'aluminium et de cuivre.

En tant qu'entité issue d'un regroupement, ElvalHalcor exploite les synergies dans la technologie, la recherche, le développement et l'innovation (R&D&I), les approvisionnements, le marketing, les infrastructures et la durabilité pour produire des solutions à valeur ajoutée de haute qualité pour ses clients à l'échelle internationale. ElvalHalcor fonde son succès sur son orientation commerciale à l'export, sa

philosophie centrée sur le client et son innovation constante qui découlent d'investissements continus en R&D&I.

La société compte plus de 80 ans d'expérience, une solide base d'actifs de production répartis entre 16 sites industriels, une présence sur le marché dans plus de 90 pays et un personnel de spécialistes hautement expérimentés.

ElvalHalcor est un acteur majeur sur le segment des métaux non ferreux. La société relève avec efficacité les défis du contexte commercial en pleine mutation, tout en générant de la valeur pour ses parties prenantes à travers son développement et sa croissance durable.





ElvalHalcor intervient sur plusieurs marchés dynamiques et en pleine croissance, notamment :

- emballage ;
- automobile ;
- transport terrestre, maritime et ferroviaire ;
- chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération (« CVC&R ») ;
- bâtiment et construction ;
- énergies renouvelables ;
- réseaux d'énergie et d'électricité ;
- équipements électroniques et électriques ;
- approvisionnement en eau ; et
- applications industrielles et d'ingénierie.
- autres applications

ElvalHalcor est cotée à la Bourse d'Athènes (ELHA).

De plus amples informations sur ElvalHalcor sont disponibles sur le site internet de la société : www.elvalhalcor.com







Chiffre d'affaires (milliers d'euros)

2021 :

757.170

2020 : 568.615



EBITDA (milliers d'euros)

2021 :

84.287

2020 : 72.046



EBITDA ajusté (milliers d'euros)

2021 :

89.623

2020 : 81.495



Segment Câbles



Activités

Le segment Câbles comprend trois sociétés : Hellenic Cables S.A., Hellenic Cables Industry (« Hellenic Cables ») basée en Grèce et sa filiale Fulgor S.A. (« Fulgor »), et Icme Ecab S.A. en Roumanie (« Icme Ecab »). Ci-après collectivement désignées par l'expression « sociétés de Hellenic Cables ».

Les sociétés de Hellenic Cables sont des fournisseurs accrédités auprès de certains des plus grands opérateurs de réseaux d'électricité à l'international. Elles disposent de l'un des sites de production de câbles sous-marins parmi les plus grands et les plus avancés au monde. Elles proposent différents produits, notamment des câbles d'alimentation sous-marins et terrestres (faible, haute et très haute tension), des câbles de télécommunication, des fils émaillés, des fils en cuivre et des composés.

Au cours de la décennie écoulée, les sociétés de Hellenic Cables se sont collectivement positionnées comme le plus grand producteur de câbles en Grèce et dans le sud-est de l'Europe. Leur activité, largement orientée à l'international, est exportée vers plus d'une cinquantaine de pays dans le monde.

Leurs principales catégories de produits sont les suivantes :

- Câbles d'alimentation : câbles d'alimentation sous-marins et terrestres de faible, moyenne, haute et très haute tension, câbles ombilicaux, conduites sous-marines flexibles, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et installations externes, câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène, câbles marins, conducteurs en cuivre et en aluminium, conducteurs ACSR et ACSS/TW ;
- Câbles de télécommunication : câbles téléphoniques traditionnels, câbles de centraux téléphoniques et de transmission de données (réseaux locaux), en fibre optique (monomodale et multimodale), câbles sous-marins et câbles de signalisation ;

- Composés en plastique et en caoutchouc : composés plastiques PVC, composés plastiques à base de polyoléfine, sans halogène et à faible dégagement de fumées et composés en caoutchouc.

Les sociétés de Hellenic Cables ont mis en place un Bureau de gestion de projet (Project Management Office ou « PMO ») et peuvent s'appuyer sur leurs propres actifs spécialisés, leur personnel spécialisé et leurs sous-traitants expérimentés pour proposer des projets « clés en main » complets en Grèce et sur la scène internationale. Les compétences des sociétés de ce segment couvrent les domaines suivants :

- conception et ingénierie des systèmes ;
- étude du parcours des câbles ;
- conception et fabrication des types de câbles souterrains et sous-marins adéquats ;
- chargement et transport des câbles jusqu'au site du projet ;
- pose de câbles (à l'aide de navires spécialisés pour la pose de câbles sous-marins) ;
- protection des câbles sur leur parcours ;
- fourniture et installation de joints de réparation, de joints de transition et de terminaisons de câbles ;
- fourniture et installation d'équipements terminaux ;
- tests et mise en service des systèmes ;
- gestion de projets ;
- formation du personnel des clients au fonctionnement du système ;
- fourniture de solutions de maintenance et de réparation.

De grandes entreprises de services publics en Europe ont récemment octroyé aux sociétés Hellenic Cables et à sa filiale Fulgor plusieurs projets à forte visibilité. Ce succès souligne les positions de chef de file que les sociétés de Hellenic Cables se sont forgées tant sur le marché de la fabrication de câbles sous-marins que dans le secteur mondial plus large des énergies offshore.



■ Sites de production

Les sociétés du segment Câbles exploitent cinq usines :

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Usine de production de câbles d'alimentation et en fibre optique Hellenic Cables (Thèbes, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles d'alimentation de basse tension (« LV ») • Câbles d'alimentation de moyenne tension (« MV ») • Câbles d'alimentation de haute tension (« HV ») • Câbles d'alimentation de très haute tension (« EHV ») jusqu'à 500 kV • Câbles en fibre optique 	60.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 22301:2019, ISO 27001:2013 Opérateur économique agréé (OEA), Échelon 4 de l'échelle de culture de sécurité (« Safety Culture Ladder »), VCA/SCC, Pétrochimie 2017/6.0
Port et usine de câbles sous-marins Fulgor (Corinthe, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles d'alimentation sous-marins moyenne tension • Câbles d'alimentation sous-marins haute tension • Câbles sous-marins en fibre optique • Câbles d'alimentation de basse, moyenne et haute tension • Fils machine en cuivre et aluminium 	<ul style="list-style-type: none"> • 50.000 tonnes de câbles • 120.000 tonnes de fils machine en cuivre de 8 mm de diamètre 	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 22301:2019, ISO 27001:2013 Opérateur économique agréé (OEA), Échelon 4 de l'échelle de culture de sécurité (« Safety Culture Ladder »), VCA/SCC, Pétrochimie 2017/6.0
Usine de câbles d'alimentation et de télécommunications Icme Ecab (Bucarest, Roumanie)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles pour installations intérieures, énergie, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et externes • Câbles d'alimentation de basse et moyenne tension • Câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène • Câbles miniers • Câbles marins et de spécialité • Câbles de télécommunications (signalisation, centraux téléphoniques et transmission de données) • Câbles conducteurs en cuivre et en aluminium • Composés en plastique et en caoutchouc 	50.000 tonnes	ISO 9001 :2015, ISO 14001 :2015, ISO 45001:2018
Usine de production de composés en plastique et en caoutchouc Hellenic Cables (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Composés en PVC et en caoutchouc 	24.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 27001:2013
Usine de produits d'emballage en bois Lesco Ltd (Blagoevgrad, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> • Enrouleurs et palettes en bois 	16.500 tonnes	Opérateur économique agréé (OEA)

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Chiffre d'affaires	757.170	568.615
Marge brute	94.442	81.605
Marge brute (%)	12,5 %	14,4 %
EBITDA	84.287	72.046
EBITDA (%)	11,1%	12,7%
EBITDA ajusté	89.623	81.495
EBITDA ajusté (%)	11,8 %	14,3 %
EBIT	67.629	56.929
EBIT (%)	8,9 %	10,0 %
EBIT ajusté	72.964	66.379
EBIT ajusté (%)	9,6 %	11,7 %
Bénéfice avant impôt	45.754	35.549

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC « attribution des avantages aux périodes de service ».

Performance financière 2021

Le **chiffre d'affaires** pour le segment a atteint 757 millions d'euros (2020 : 569 millions d'euros) et le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 46 millions d'euros (2020 : 36 millions d'euros).

Les performances du segment Câbles reflètent une forte croissance de l'activité projets, en raison d'une exécution efficace des commandes récentes, et de l'activité produits, en raison d'une augmentation significative des volumes de produits de câbles par rapport à 2020. En outre, toutes les usines ont maintenu un calendrier de production complet, ce qui a eu pour effet d'accroître la rentabilité.

Hellenic Cables a poursuivi ses efforts en matière d'appels d'offres et a remporté plusieurs nouveaux projets sur les marchés de l'éolien offshore et des interconnexions, ainsi que des contrats-cadres de grands gestionnaires de réseau de transport (GRT). Dans le même temps, un certain nombre de projets ont été livrés, en totalité ou en partie, tout au long de l'année 2021, notamment :

- l'interconnexion électrique sous-marine et souterraine de 178 km de long entre la Crète et le Péloponnèse en Grèce, l'un des projets les plus exigeants jamais réalisés dans le monde. Il s'agit en effet de l'interconnexion de courant alternatif haute tension (CAHT) la plus longue et la plus profonde (1.000 m) jamais réalisée. Celle-ci été installée et électrifiée avec succès en mai ;
- les tests électriques du câble sous-marin haute tension de 150 kV reliant l'île de Skiathos au réseau de transport national grec, se sont achevés en 2021 ;
- la production des câbles d'interconnexion de 66 kV pour le parc éolien offshore de Seagreen au Royaume-Uni est terminée et les livraisons devraient s'achever début 2022 ;



- la production de la phase B du projet Hollandse Kust Zuid aux Pays-Bas a également été achevée, avec la livraison des deux câbles sous-marins de 220 kV au deuxième trimestre de 2021 ;
- la production des câbles sous-marins pour l'interconnexion du parc éolien de Kafireas II en Grèce s'est achevée au quatrième trimestre 2021, conformément aux délais prévus.

Les volumes de ventes au sein de l'unité de l'activité produits ont progressé de 14 % en 2021 grâce au redressement de la demande et à la réussite de la stratégie commerciale. Ceci, associé au mix de produits amélioré, a favorisé la rentabilité du segment. Enfin, l'investissement dans l'usine de Hellenic Cables à Corinthe visant à étendre sa capacité de câbles d'interconnexion est presque terminé.

■ Perspectives

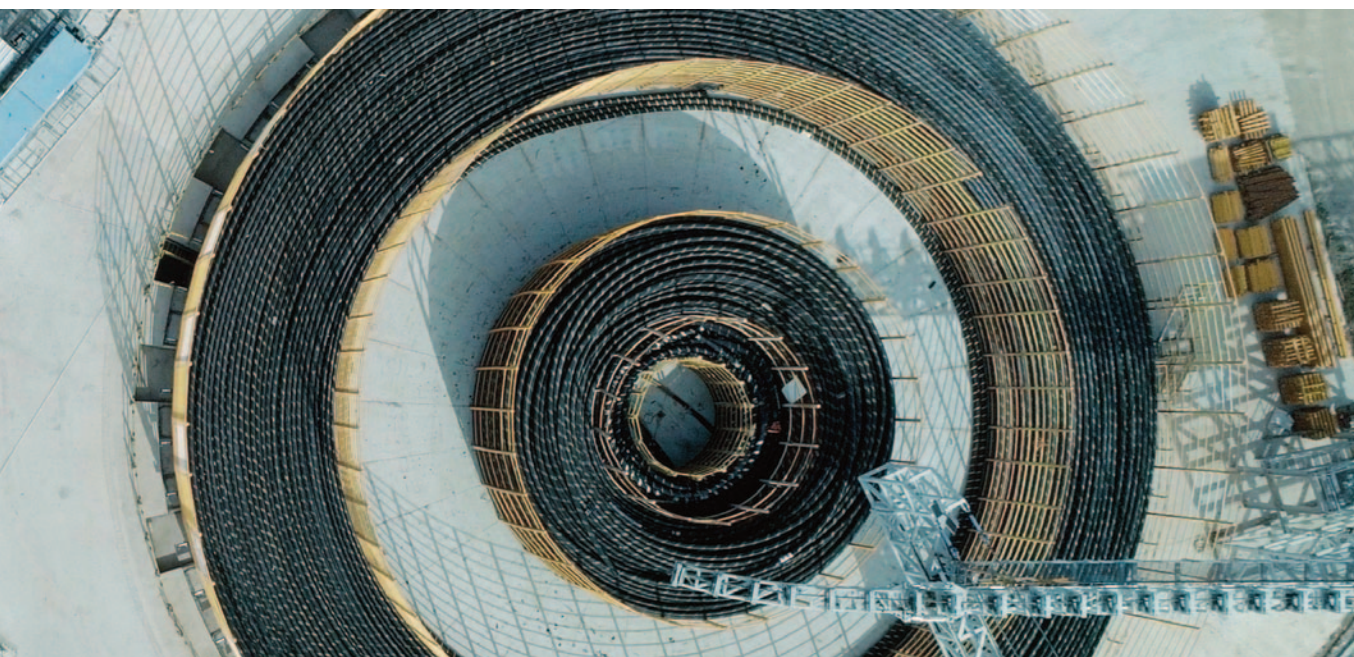
S'appuyant sur sa solide performance en 2021 et compte tenu de l'environnement macroéconomique actuel, le segment Câbles devrait continuer à bénéficier d'un ensemble robuste de projets garantis ainsi que de nouvelles commandes importantes qui ont déjà été remportées (par exemple, les projets de parcs éoliens offshore Sofia au Royaume-Uni et Vesterhav au Danemark, entre autres). Une dynamique de marché porteuse, indiquant un fort potentiel dans le secteur de l'éolien offshore, et la capacité éprouvée du segment à se développer sur de nouveaux marchés laissent présager une croissance solide à court terme. L'activité de projets sous-marins devrait conserver une utilisation à grande capacité tout au long de l'année 2022, et donc accroître la rentabilité sur l'ensemble du segment. En outre, l'annonce d'un éventuel partenariat avec Ørsted, leader mondial du développement de l'éolien offshore, pour la création d'une usine de câbles sous-marins dans l'État du Maryland, aux États-Unis, est un exemple

d'opportunités créées par le potentiel positif du marché. Dans les activités onshore, plusieurs projets remportés au Royaume-Uni reflètent la présence et l'investissement continu de Hellenic Cables sur ce marché, tandis que son positionnement solide sur d'autres marchés, tels que la Méditerranée orientale et l'Europe centrale, montre que l'on peut s'attendre à une forte croissance de cette activité. Dans l'unité des produits de câbles, la demande accrue sur les principaux marchés d'Europe occidentale, du Moyen-Orient et des Balkans devrait perdurer, étant donné que les secteurs de la construction et de l'industrie poursuivent leur rebond. En outre, les contrats-cadres qui viennent d'être signés assurent une augmentation des niveaux d'utilisation de la capacité pour les années à venir, tandis que les initiatives d'intensification de la diversification géographique continuent de renforcer les sources de revenus. Fin 2021, le carnet de commandes a dépassé les 650 millions d'euros.

Le segment Câbles reste concentrée sur la pénétration de nouveaux marchés géographiques et le développement de nouveaux produits innovants, par exemple des infrastructures pour le secteur éolien offshore, des tubes pour le transport de l'hydrogène, des technologies de captage et de stockage du carbone (CCS), etc. De telles initiatives, ainsi que des efforts intensifiés pour renforcer la compétitivité, amélioreront la position de la Société sur le marché.

La priorité opérationnelle de ce segment reste la bonne exécution des projets existants, tout en sécurisant l'attribution de nouveaux projets et en explorant de nouvelles opportunités commerciales dans le monde entier.

De plus amples informations sur Hellenic Cables sont disponibles sur le site internet : www.hellenic-cables.com





Tubes d'acier



Chiffre d'affaires (milliers d'euros)

2021 :

225.067

2020 : 304.824



EBITDA (milliers d'euros)

2021 :

555

2020 : 21.106



EBITDA ajusté (milliers d'euros)

2021 :

14.141

2020 : 22.020



Segment Tubes d'acier



Activités

Corinth Pipeworks Pipe Industry S.A. (« Corinth Pipeworks ») est un fournisseur d'envergure mondiale de tubes et de profilés creux en acier de haute qualité destinés aux secteurs de l'énergie et de la construction.

Cette filiale de Cenergy Holdings a été créée suite à la fusion transfrontalière de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Corinth Pipeworks jouit d'une vaste expérience et de solides antécédents dans la mise en œuvre de projets complexes pour le secteur de l'énergie dans le monde entier, à la fois onshore et offshore. Ces capacités lui confèrent une place de choix dans les rangs des fournisseurs du secteur de l'énergie ainsi que des principaux acteurs internationaux de la construction.

Les trois principales catégories de produits de Corinth Pipeworks sont les suivantes :

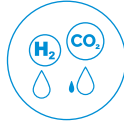
- **Tubes de conduite** – fabriqués soit dans l'unité de soudage par induction à haute fréquence (HFW) de l'usine, soit dans l'unité de soudage à l'arc à immersion hélicoïdale (HSAW) et l'unité de soudage à l'arc immergé longitudinale (LSAW/JCOE).
- **Tubes de cuvelage** – ces tubes soudés par induction à haute fréquence (HFW) sont utilisés dans les forages d'extraction de pétrole et de gaz; leur gamme de produits a été élargie par l'installation d'une usine LSAW en 2016.
- **Profilés** utilisés dans le secteur de la construction.

Services :

- Livraison finale sur site ;
- Stockage ;
- Laboratoire de service acide ;
- Essais de matériaux et de corrosion (par le biais du laboratoire accrédité de Corinth Pipeworks) ;
- Revêtement de tubes ;
- Tolérances strictes des tubes pour les applications spéciales ;
- Tubes à longueur fixe ;
- Double assemblage ;
- Services de découpe de tubes ;
- Conseils techniques et sélection de matériaux ;

L'usine Corinth Pipeworks se situe à juste 1,5 km des installations portuaires de Thisvi réservées à la société, permettant de réduire les frais de transport des matières premières et de proposer des prix plus compétitifs pour ses produits et de raccourcir les délais de livraison. Le port est équipé d'un ensemble de grues, chariots élévateurs et autres équipements respectant les dispositions du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

CPW America est basée à Houston, aux États-Unis, et a pour objectif de promouvoir les produits de Corinth Pipeworks et de fournir un service à la clientèle aux clients du Groupe, ainsi qu'aux clients des autres sociétés Viohalco situées en Amérique du Nord et du Sud.



■ Sites de production

Corinth Pipeworks exploite le site de production suivant:

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Corinth Pipeworks et port (Thisvi, Grèce)	<ul style="list-style-type: none">• Tubes soudés pour le transport des gaz et combustibles liquides, de l'hydrogène, et du CO₂ (CCS)• Profilés pour le secteur de la construction• Revêtement de lestage en béton (permettant une offre de services complète de gazoducs offshore mise à disposition sur un site unique)	925.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, API Q1, API-5CT-0509, API-5L-0396, CPW ISO 3834-2, DNV AD 2000- Merkblatt WO & HPO (WZ 2537 HH 1), DNV PED 2014-68-EC (DZ 134 HH 1), DNVGL EN 10219-1 REV.5, ISO 17025:2017, CERTIFICAT ZETOM

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Chiffre d'affaires	225.067	304.824
Marge brute	15.157	24.695
Marge brute (%)	6,7 %	8,1 %
EBITDA	555	21.106
EBITDA (%)	0,2 %	6,9 %
EBITDA ajusté	14.141	22.020
EBITDA ajusté (%)	6,3 %	7,2 %
EBIT	-8.305	12.251
EBIT (%)	-3,7 %	4,0 %
EBIT ajusté	5.280	13.165
EBIT ajusté (%)	2,3 %	4,3 %
Bénéfice avant impôt	-15.407	1.575

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC « attribution des avantages aux périodes de service ».

Performance financière 2021

Dans le segment Tubes en acier, le chiffre d'affaires a diminué à 225 millions d'euros contre 305 millions d'euros l'année précédente, tandis que la perte avant impôt sur le résultat s'est élevée à 15 millions d'euros (2020 : bénéfice de 2 millions d'euros).

L'année 2021 a été éprouvante pour le segment Tubes d'acier. Le marché de l'énergie s'est redressé lentement, mais sûrement après une baisse inédite de la consommation et des prix de l'énergie causée par la pandémie qui combinée au report ou à l'annulation de plusieurs projets de distribution de combustibles fossiles, a engendré une hausse des prix de l'énergie à des niveaux extrêmement élevés. Un certain nombre de projets de gazoducs ont repris au second semestre 2021, le gaz naturel restant le principal combustible intermédiaire dans la transition énergétique mondiale.

Au cours de cette période turbulente, Corinth Pipeworks a pris des mesures pour atténuer l'impact de ces perturbations. Plus précisément :

- des mesures pour préserver la santé et assurer la sécurité de ses employés, tout en garantissant une production ininterrompue pour tous les projets en cours ;
- une gestion stricte du fonds de roulement, garantissant la

liquidité tout en permettant que les activités opérationnelles financent les investissements réalisés en 2021 ;

- des efforts pour renforcer sa présence sur de nouveaux marchés, plus particulièrement en Europe, dans les Amériques, en Afrique du Nord et en Asie ;
- l'attribution de nouveaux projets. Il s'agit notamment du projet offshore de ligne de gaz nationale d'Israël (INGL), du projet de Gaz-System en Pologne, des gazoducs certifiés pour le transport de l'hydrogène pour la Snam en Italie, des projets offshore en mer du Nord et en mer de Norvège, etc. ;
- une stratégie continue de R&D et d'innovation, qui a placé l'entreprise à l'avant-garde de la transition énergétique et des solutions de transport de l'hydrogène.

Au cours de l'année, la société a également réalisé des progrès technologiques dans le développement de gazoducs certifiés pour le transfert d'hydrogène jusqu'à 100 %. Il s'agit de l'aboutissement d'un vaste programme de recherche et développement (R&D) et d'une stratégie d'innovation qui inclut également une feuille de route pour la numérisation des processus, les qualifications des entreprises énergétiques et la diversification géographique afin d'obtenir un avantage concurrentiel. Corinth Pipeworks reste concentrée sur les initiatives de R&D (par exemple le transport d'hydrogène vert, la technologie CCS, les opportunités potentielles dans le secteur de l'éolien offshore) ainsi que sur la pénétration de nouveaux marchés géographiques et de produits. Enfin, à la fin de l'année, le carnet de commandes a augmenté pour atteindre 350 millions d'euros.

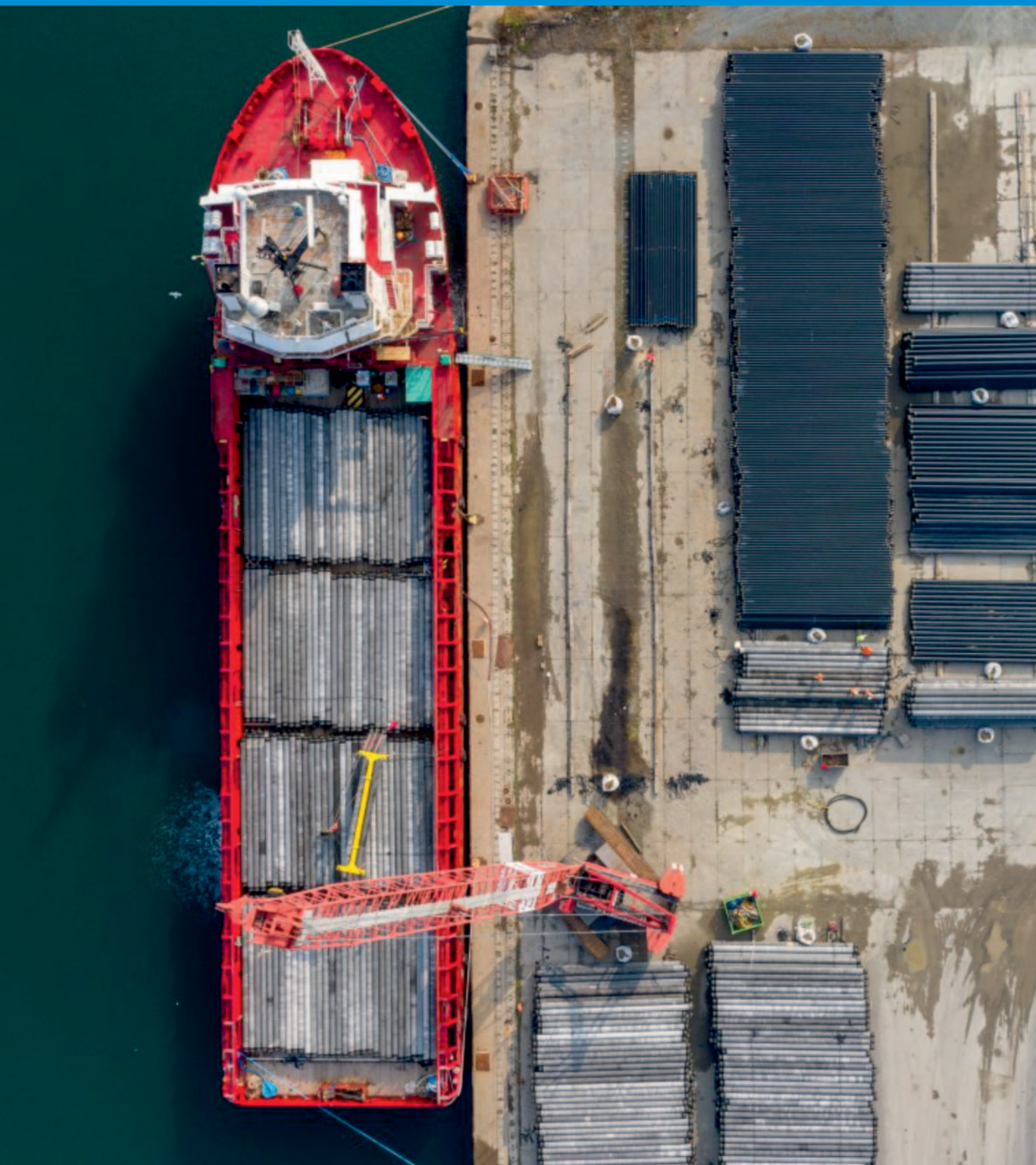
Enfin, le 8 février 2022, le département du Commerce des États-Unis (« DoC ») a publié le résultat final de sa procédure administrative sur les tubes soudés de grand diamètre (« large diameter welded pipe », LDWP) de Grèce, concluant à un taux de droits antidumping de 41,04 %. Corinth Pipeworks a l'intention de faire appel de cette décision tout en continuant à collaborer activement avec le DoC pour qu'il revienne sur ses conclusions définitives. Il est attendu que les impacts de cette décision seront limités, car la société applique une politique commerciale diversifiée au plan géographique, de sorte que le marché américain ne représente pas actuellement un marché de base.

Perspectives

Corinth Pipeworks reste concentré sur la pénétration de nouveaux marchés géographiques et le développement de nouveaux produits innovants, par exemple l'infrastructure pour le secteur de l'éolien offshore, les tubes pour le transport de l'hydrogène, les technologies de capture et de stockage du carbone (CCS), etc. Ces initiatives, ainsi que l'intensification des efforts visant à renforcer la compétitivité, amélioreront la position de l'entreprise sur le marché.

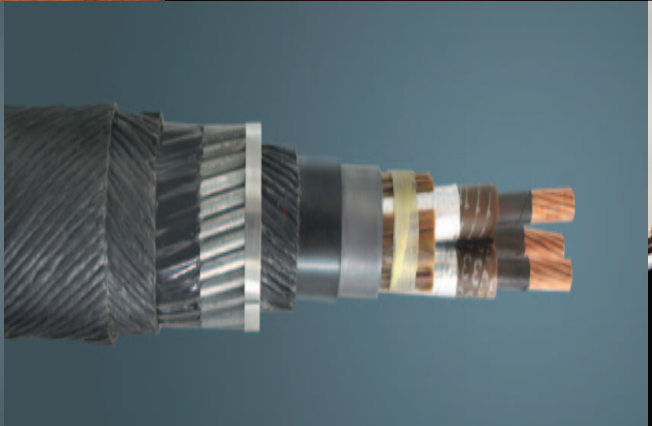
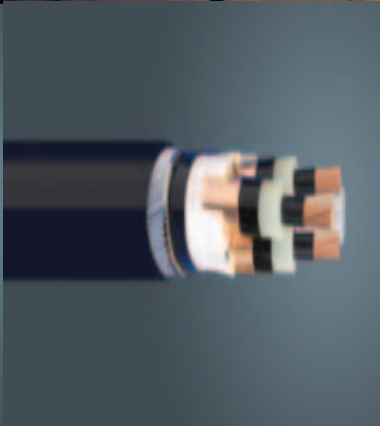
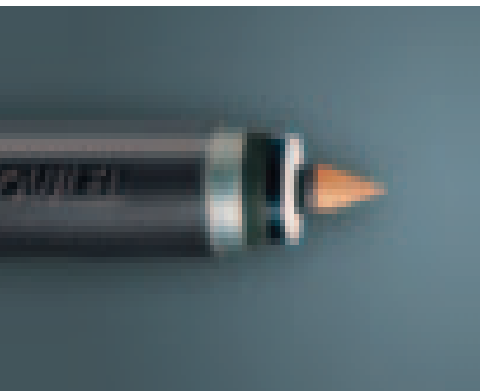
À l'avenir, Corinth Pipeworks s'attend à une nouvelle hausse des prix de l'énergie en raison de la persistance de l'incertitude géopolitique. Cette situation, associée à un carnet de commandes solide, offre des perspectives prometteuses pour le segment Tubes d'acier de Viohalco.

De plus amples informations sur Corinth Pipeworks sont disponibles sur son site internet : www.cpw.gr





Produits de câbles



Produits de tubes d'acier



Cenergy Holdings S.A.

Cenergy Holdings S.A. (« Cenergy Holdings ») est une société holding belge qui détient des participations dans des sociétés industrielles positionnées sur des secteurs à forte croissance, y compris le transport d'énergie, les énergies renouvelables et la transmission de données.

Le portefeuille de Cenergy Holdings s'articule en deux segments d'activité :

- Hellenic Cables, ses filiales et Icme Ecab constituent les

sociétés de Hellenic Cables. Collectivement, les sociétés de Hellenic Cables font partie des plus grands producteurs de câbles en Europe. Les Sociétés de Hellenic Cables fabriquent des câbles électriques, de télécommunications et sous-marins.

- Corinth Pipeworks l'un des principaux fabricants mondiaux de tubes et de profilés creux en acier pour les secteurs de l'énergie et de la construction.



Ces deux entités disposent de sites de production de pointe et offrent une gamme de produits variés sur divers marchés.

Les sociétés du portefeuille de Cenergy Holdings :

- disposent d'une longue expérience de la mise en œuvre de projets majeurs dans plus de 70 pays ;
- sont au service de clients majeurs à travers le monde depuis près de 70 ans ;
- exploitent six unités de production et quatre installations

de support dans trois pays ;

- proposent des produits à valeur ajoutée sur certains créneaux spécialisés.

Cenergy Holdings est cotée sur Euronext à Bruxelles et à la bourse d'Athènes (CENER).

De plus amples informations sur Cenergy Holdings sont disponibles sur son site internet : www.cenergyholdings.com





Chiffre d'affaires (milliers d'euros)

2021 :

1.067.782

2020 : 677.939



EBITDA (milliers d'euros)

2021 :

160.316

2020 : 29.917



EBITDA ajusté (milliers d'euros)

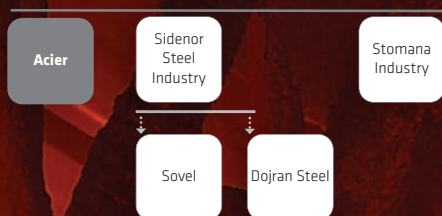
2021 :

123.654

2020 : 33.603



Segment Acier



Activités

Sidenor Steel Industry S.A. (« Sidenor Steel Industry »), Stomana Industry S.A. (« Stomana Industry ») et leurs filiales occupent une place de leader dans la production de produits sidérurgiques et sont les principaux recycleurs d'acier dans le sud-est de l'Europe. Fortes de plus de 60 ans d'expérience et d'expertise dans la production et la distribution de produits en acier, les sociétés du segment possèdent un vaste portefeuille de produits finis sidérurgiques longs et plats et en aval.

Sidenor a été la première entreprise sidérurgique en Grèce à présenter à ses clients la Déclaration environnementale de produit (« Environmental Product Declaration » ou EPD) pour ses produits en acier d'armature pour béton SD, reflétant l'engagement de Sidenor à exercer ses activités de façon responsable et à réduire son empreinte environnementale en Europe.

Les sociétés du segment Acier proposent un large éventail de produits et solutions à valeur ajoutée à destination du secteur du bâtiment et de la construction (bâtiments, travaux routiers, stations de métro, ponts, centres commerciaux et barrages hydroélectriques), de l'ingénierie mécanique, de la construction navale, du transport routier et ferroviaire, de l'industrie automobile ainsi que des applications pour les opérations d'extraction et d'excavation minières.

La gamme de produits est structurée comme suit :

- Système d'armature intégré SD : acier d'armature pour

béton SD, treillis renforcés en étrier SD, treillis spéciaux latéraux Sidefit, treillis effilés SD, cages préfabriquées en étriers Sidefor et Sidefor Plus, fibres d'acier Inomix et poutrelles en treillis ;

- Fils machines pour tréfilage à froid et applications pour treillis ;
- Aciers spéciaux de qualité (SBQ) ;
- Plaques d'acier ;
- Barres en acier marchand : barres carrées laminées à chaud, barres plates laminées à chaud, barres rondes laminées à chaud, barres laminées à angle égal et canaux UPN ;
- Billes de broyage ;
- Produits de soudure et électrodes ;
- Produits tréfilés ;
- Fils plats pour renfort des câbles électriques ;
- Produits tubulaires : tubes d'acier prégalvanisé, d'acier laminé à froid et d'acier laminé à chaud de section ronde, carrée ou rectangulaire.

Afin d'obtenir un équilibre optimal entre souplesse opérationnelle et commerciale et productivité, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle centrée sur les points suivants :

- mini-laminoirs ;
- opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ;
- ventes et distribution.



■ Sites de production

Les sociétés du segment Acier exploitent les six sites de production dédiés suivants :

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Sidenor Steel Industry (Thessalonique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Billetes Acier d'armature pour béton SD (barres et bobines) Barres en acier marchand Produits en fils machine 	Fonderie : 800.000 tonnes Laminoin produits longs : 800.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, SustSteel Produits certifiés en vertu des normes EN, DIN, ELOT, SR, SRPS, BDS
Usine de Sovel et infrastructures portuaires privées (Almyros, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Billetes Acier d'armature pour béton SD Bobines SD Treillis métalliques SD Treillis d'armature en étrier SD Treillis spéciaux Sidefit Cages préfabriquées Sidefor et Sidefor Plus 	Fonderie : 1.350.000 tonnes Laminoin produits longs : 1.200.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2011, SustSteel Produits certifiés en vertu des normes EN, BS, DIN, ELOT, SR, SRPS, BDS, HRN
Stomana Industry (Pernik, Bulgarie) et port de Svishtov West (Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> Acier d'armature pour béton SD Plaques quarto en acier Aciers spéciaux de qualité (SBQ) Billes d'acier Semi-produits de coulée continue (billetes, blooms et brames) 	Fonderie : 1.400.000 tonnes Laminoin produits longs : 1.200.000 tonnes Laminoin produits plats : 400.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, SustSteel Produits conformes aux normes EN, DIN, ASTM, JIS, BS, Lloyd's Register et Germanischer Lloyd
Erlikon (Thessalonique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Électrodes de soudure 	Électrodes : 4.000 tonnes	ISO 9001:2015
	<ul style="list-style-type: none"> Fils plaqués en cuivre (en D.S. également) 	Fils plaqués en cuivre : 3.000 tonnes	ISO 45001:2018
	<ul style="list-style-type: none"> Fils galvanisés 	Fils galvanisés : 32.000 tonnes	Produits conformes aux normes BS, EN, DIN, ASTM, AWS, DIN, LRS, GL, ABS
	<ul style="list-style-type: none"> Blindages d'acier galvanisé pour câbles électriques, y inclus des câbles sous-marins (de section ronde et plat) 		
	<ul style="list-style-type: none"> Treillis galvanisés en rouleaux et feuilles 		
	<ul style="list-style-type: none"> Treillis galvanisés de renfort pour le béton utilisés dans les oléoducs offshore 		
	<ul style="list-style-type: none"> Fils noirs et recuits 	Machines d'emboutissage : 40.000 tonnes	
Dojran Steel (Nikolic, Macédoine du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> Acier d'armature pour béton SD Barres en acier marchand Treillis métalliques Treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti) Treillis galvanisés en rouleaux et feuilles Treillis galvanisés de renfort pour le béton utilisés dans les oléoducs offshore 	Laminoin produits longs : 200.000 tonnes Production de treillis : 20.000 tonnes Ponts à treillis : 10.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001: 2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018 Produits certifiés en vertu des normes EN, DIN, SRPS, BDS
		<ul style="list-style-type: none"> Tous types de treillis de fils soudés ou barres de renfort en acier 	12.000 tonnes

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Chiffre d'affaires	1.067.782	677.939
Marge brute	181.255	46.096
Marge brute (%)	17,0 %	6,8 %
EBITDA	160.316	29.917
EBITDA (%)	15,0 %	4,4 %
EBITDA ajusté	123.654	33.603
EBITDA ajusté (%)	11,6 %	5,0 %
EBIT	134.716	826
EBIT (%)	12,6 %	0,1 %
EBIT ajusté	98.054	4.512
EBIT ajusté (%)	9,2 %	0,7 %
Résultat avant impôt	108.943	-24.776

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC « attribution des avantages aux périodes de service ».

Performance financière 2021

Le **chiffre d'affaires** pour le segment Acier s'est élevé à 1.068 millions d'euros en 2021, contre 678 millions d'euros en 2020. Le **bénéfice avant impôt** a atteint 109 millions d'euros (2020 : perte de 25 millions d'euros).

En 2021, le segment Acier a conservé sa position dominante sur le marché en Grèce, dans les Balkans et à Chypre. Cette situation, associée à la reprise de la demande après des niveaux particulièrement bas en 2020, a permis au segment de signer des performances remarquables. Ces performances, couplées à l'apparition des avantages provenant des mesures de réduction des coûts lancées en 2020, ont produit une amélioration significative de la rentabilité. Malgré les perturbations de la chaîne

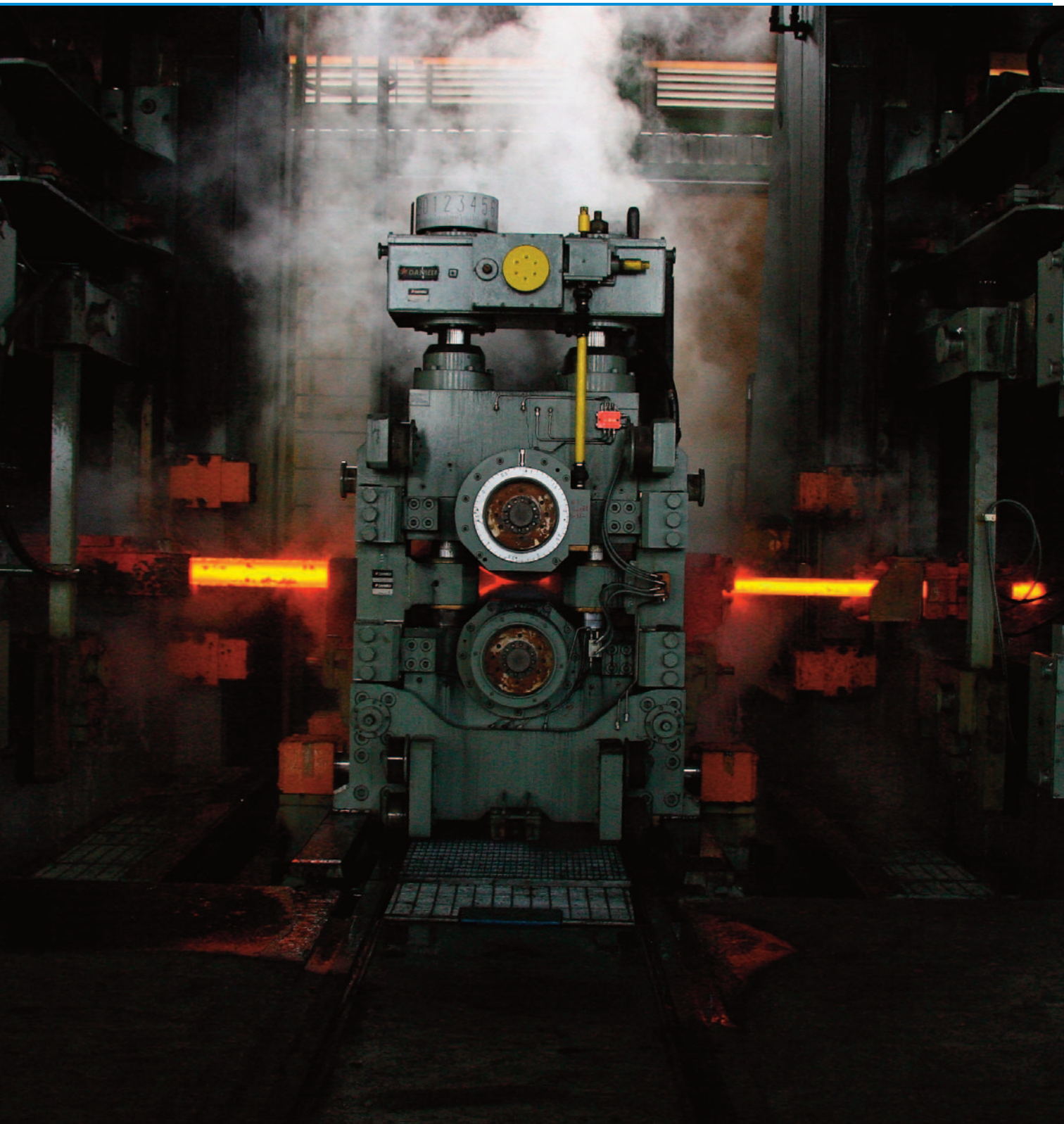
d'approvisionnement mondiale et la hausse des prix de l'énergie, le segment Acier a assuré l'approvisionnement en débris et autres matières premières alternatives, permettant une livraison ininterrompue des produits aux clients, des niveaux de service élevés en continu et une augmentation de la production et des volumes de vente dans toutes les catégories de produits. Dans le même temps, le segment a été marqué par une forte augmentation des prix, ce qui a entraîné une hausse des spreads dans toutes les catégories de produits. En Grèce, les projets de construction de moyenne et grande envergure annoncés précédemment ont continué à être retardés en raison de la pandémie, mais ils devraient débuter en 2022. L'augmentation des volumes de ventes est principalement le fait de projets de constructions résidentielles privées.

À l'usine de Sidenor, les projets d'amélioration continue de la qualité et le développement de l'offre de produits ont conduit à de nouvelles ventes importantes de fils machine sur de nouveaux marchés, notamment aux Pays-Bas, en Belgique, en Pologne et dans d'autres pays européens. La reprise de l'industrie automobile a entraîné une croissance des ventes d'aciers spéciaux de qualité, tandis que l'augmentation des ventes au Mexique, aux États-Unis et en Europe pour la construction et les chantiers navals a conduit à une croissance des ventes de plaques. En Grèce, Sidenor a été le premier producteur d'acier à proposer à ses clients une EPD pour les produits en acier d'armature pour béton SD (barres et bobines, treillis et cages préfabriquées) fabriqués dans l'usine de Sovel à Almyros. L'EPD démontre l'engagement de la société à surveiller, mesurer et rendre compte en toute transparence de son empreinte environnementale. À Stomana Industry en Bulgarie, le projet de modernisation du laminoir de produits longs pour aciers spéciaux de qualité s'est achevé, permettant d'améliorer la qualité des activités de production. À Dojran Steel, le remplacement du combustible du four de réchauffage par du gaz naturel a permis de réduire sensiblement les coûts et d'améliorer l'empreinte environnementale de la société.

Perspectives

En 2022, l'incertitude liée à la pandémie, aux enjeux géopolitiques, aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et aux prix élevés de l'énergie devrait perdurer. Toutefois, les sociétés du segment Acier poursuivront leurs efforts pour s'adapter aux changements incessants, en renforçant encore davantage la compétitivité et l'efficacité opérationnelle.

De plus amples informations sur le segment Acier sont disponibles sur le site internet de Sidenor Steel Industry : www.sidenor.gr







Chiffre d'affaires (milliers d'euros)

2021 :

18.667

2020 : 10.041



EBITDA (milliers d'euros)

2021 :

27.921

2020 : 20.409



EBITDA ajusté (milliers d'euros)

2021 :

6.618

2020 : 6.511



Segment Immobilier

Immobilier

Noval Property

Steelmet Property Services

Activités

Viohalco crée de la valeur au sein des actifs immobiliers de ses filiales en développant et en gérant de grandes propriétés commerciales et industrielles.

Le segment est composé de Noval Property, une société d'investissement immobilier (« REIC ») de premier plan qui intervient dans les secteurs de la promotion immobilière et de l'investissement immobilier, et de Steelmet Property Services S.A., qui fournit une large gamme de services immobiliers et de gestion centralisée d'installations.

Noval Property possède un portefeuille diversifié, de haute qualité et mature d'actifs immobiliers, comprenant des immeubles de bureaux, des établissements hôteliers, des centres commerciaux, des parcs commerciaux, des installations logistiques et des complexes résidentiels et industriels. Forte d'un portefeuille immobilier moderne hautement commercialisable bien réparti géographiquement, Noval Property est actuellement la deuxième société

d'investissement immobilier de Grèce par la valeur de son portefeuille (413 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Grâce à la solidité de sa structure de capital, Noval Property met actuellement en œuvre un plan d'investissement stratégique visant à assurer une croissance durable, en améliorant et en enrichissant son portefeuille immobilier équilibré grâce à des bâtiments bénéficiant d'une certification environnementale. Ces opportunités d'investissements sont principalement situées en Grèce et dans plusieurs pays du sud-est de l'Europe.

En décembre 2021, Noval Property a émis un prêt d'obligations vertes de 120 millions d'euros pour financer le plan d'investissement stratégique de la société. Ce prêt d'obligations vertes, qui est la troisième obligation verte émise sur le marché des capitaux grec, est coté à la Bourse d'Athènes et figure dans la section « ATHEX BONDS GREENet » récemment introduite sur la Bourse d'Athènes.

Biens immobiliers

Fin 2021, le portefeuille de Noval Property se composait de 44 biens. Les principaux actifs générateurs de revenus du portefeuille de Noval Property sont les suivants :

1	Vente au détail	IKEA megastore	96-98-100 Kifissou Avenue, Egaleo, Athènes, Grèce
2	Vente au détail	Centre commercial River West	96-98-100 Kifissou Avenue, Egaleo, Athènes, Grèce
3	Bureaux	Complexe de bureaux The Orbit	115 Kifissias Avenue, Athènes, Grèce
4	Vente au détail	Parc commercial Mare West	Corinthe, Grèce
5	Hôtellerie	Hôtel Wyndham Grand Athens	Karaiskaki Square, Athènes, Grèce
6	Bureaux	Immeuble de bureaux, 33 Amarousiou Chalandriou Street	Maroussi, Athènes, Grèce
7	Bureaux	Immeuble de bureaux, 16 Himaras Street	Maroussi, Athènes, Grèce
8	Bureaux	Immeuble de bureaux The Butterfly	26A Apostolopoulou Street, Chalandri, Athènes, Grèce
9	Bureaux	Immeuble de bureaux, 57 Ethnikis Antistaseos Street	Chalandri, Athènes, Grèce
10	Installations logistiques	Iroon Politechneiou Street	Magoula, Grèce



Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Chiffre d'affaires	18.667	10.041
Marge brute	3.555	2.481
Marge brute (%)	19,0 %	24,7 %
EBITDA	27.921	20.409
EBITDA (%)	149,6 %	203,3 %
EBITDA ajusté	6.618	6.511
EBITDA ajusté (%)	35,5 %	64,8 %
EBIT	19.144	14.463
EBIT (%)	102,6 %	144,0 %
EBIT ajusté	-2.159	565
EBIT ajusté (%)	-11,6 %	5,6 %
Résultat avant impôt	15.347	10.511

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC « attribution des avantages aux périodes de service ».

Performance financière 2021

Le **chiffre d'affaires** pour le segment Immobilier a atteint 19 millions d'euros en 2021 (2020 : 10 millions d'euros), tandis que le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 15 millions d'euros (2020 : 11 millions d'euros). Il convient de noter que Viohalco applique le principe du coût historique aux immeubles de placement, tandis que la filiale principale du segment Immobilier suit le modèle de la juste valeur.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille diversifié de Noval Property comprenait 44 biens (l'un d'entre eux, indirectement, par le biais d'une coentreprise avec un fonds immobilier), principalement situés en Grèce et, de manière sélective, en Bulgarie. Le portefeuille comprend des bureaux, des centres commerciaux, des centres logistiques et des actifs hôteliers, pour une superficie totale d'environ 453.000 m². Noval Property a enregistré une hausse de 13,35 % en glissement annuel de la juste valeur de son portefeuille d'investissement à 413,29 millions d'euros (au 31 décembre 2021) malgré des conditions de marché difficiles résultant de la pandémie de Covid-19. Cette croissance est le fruit de la réalisation de projets de développement spécifiques, de nouvelles acquisitions et d'une gestion active des actifs.

Les mesures d'aide liées à la Covid-19, initialement mises en place par le gouvernement grec en 2020, ont été prolongées au premier semestre 2021. Ces mesures gouvernementales combinées à la baisse de l'activité économique des entreprises de vente au détail pendant les confinements ont sensiblement affaibli les revenus des

sociétés immobilières, y compris ceux de Noval Property. Malgré ces conditions défavorables, Noval Property a poursuivi son programme de développement tout au long de la période.

Le chantier d'agrandissement du centre commercial de River West s'est achevé à la fin du premier semestre 2021 et les opérations commerciales ont commencé en juillet 2021. Trois nouveaux actifs ont été acquis au premier semestre 2021. Toujours au premier semestre 2021, Noval Property a également été déclarée soumissionnaire privilégiée (par le biais d'une coentreprise avec un fonds immobilier, comme déjà mentionné plus haut) pour l'acquisition d'un terrain de choix à Athènes, où le développement d'un complexe majeur de bureaux respectueux de l'environnement est prévu. L'acquisition de cet actif a été réalisée au quatrième trimestre 2021.

En décembre 2021, Noval Property a procédé à l'émission réussie d'un prêt d'obligations vertes de 120 millions d'euros, coté dans la catégorie des titres à revenu fixe sur le marché réglementé de la Bourse d'Athènes. L'obligation verte de Noval Property Bond était l'une des trois seules obligations vertes jamais émises sur le marché des capitaux grec et elle figure dans la section « ATHEX BONDS GREENet » récemment introduite sur la Bourse d'Athènes.

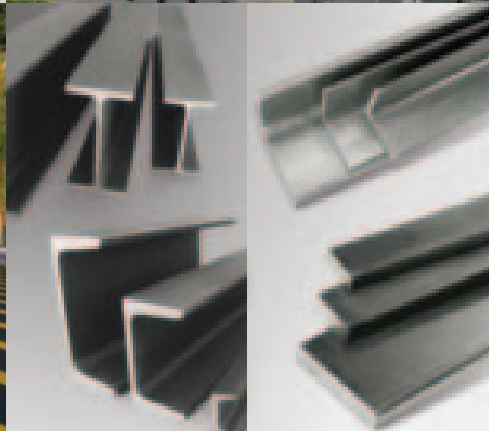
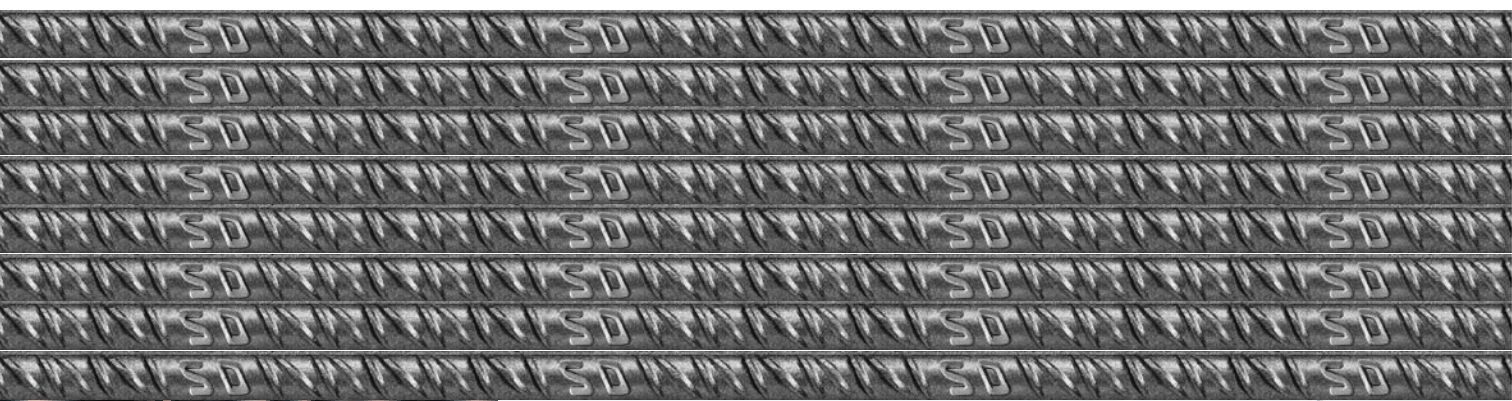
Perspectives

À l'avenir, Noval Property continuera à gérer activement son portefeuille d'actifs et à développer sa réserve captive de projets tout en explorant de nouvelles acquisitions. Elle se concentrera sur les immeubles de bureaux de qualité supérieure bénéficiant d'une certification environnementale, la logistique, les centres de données, les hôtels de tourisme, les résidences et les projets de régénération urbaine à usage mixte.

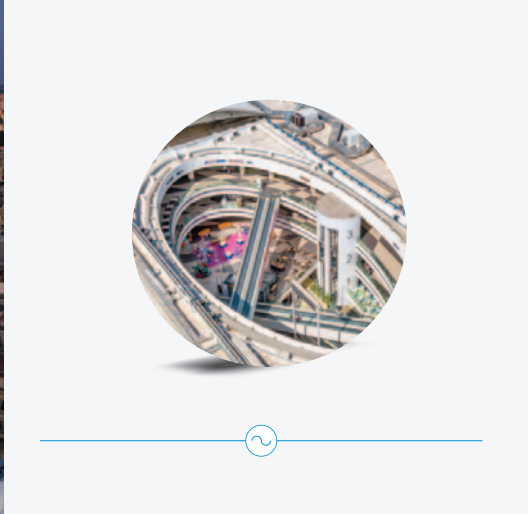
De plus amples informations sur Noval Property sont disponibles sur son site internet : www.noval-property.com

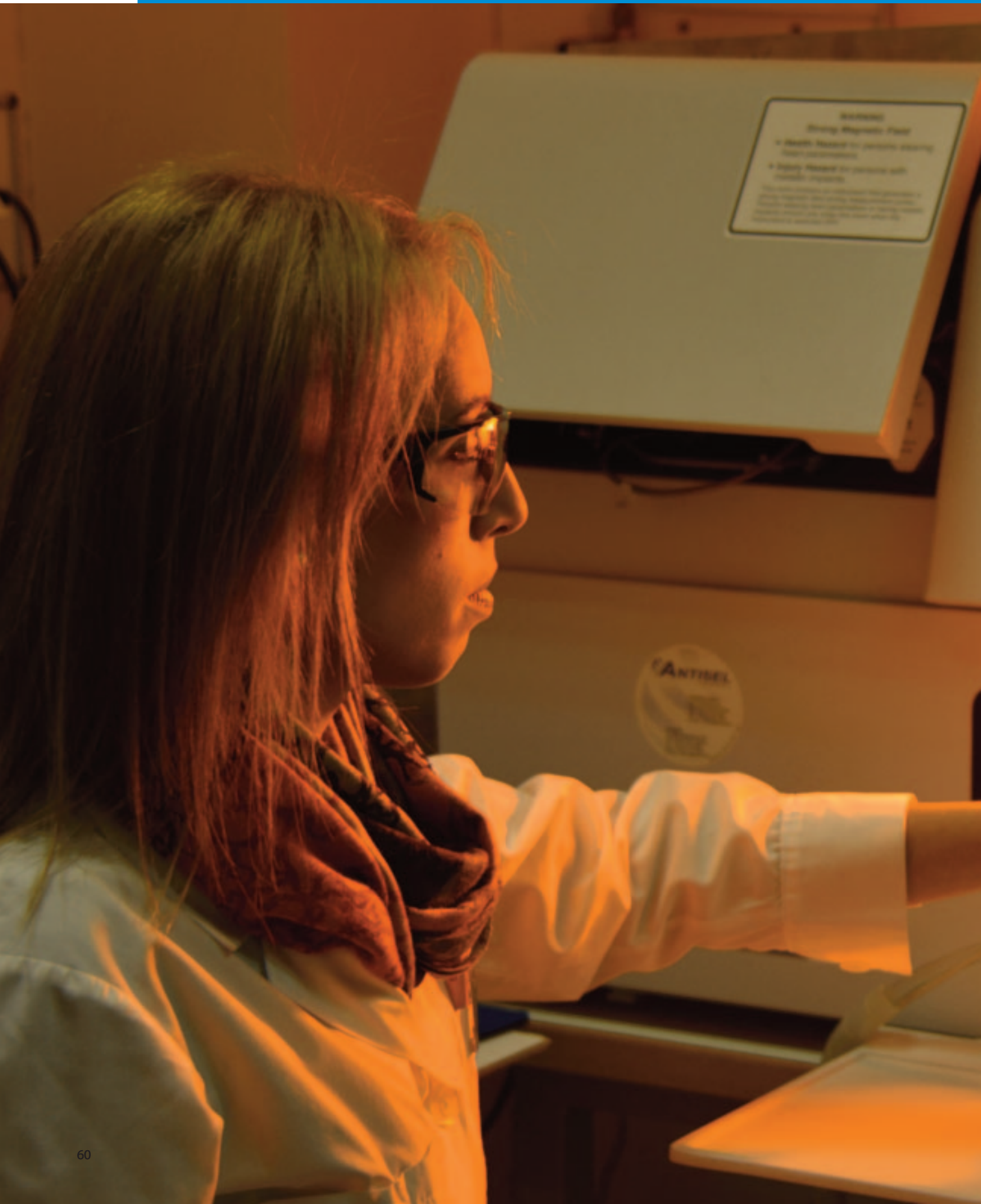


Produits en acier



Immobilier





R&D&I et Technologie





Segment R&D&I et Technologie

R&D&I et
Technologie

Elkeme

Teka
Systems

Praksys

Activités

Les sociétés de Viohalco consacrées à la recherche, au développement et à l'innovation (« R&D&I »), ainsi que les départements R&D des usines se concentrent sur :

- le développement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée ;
- l'offre de solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux ;
- l'amélioration de l'efficacité et de la performance environnementales des usines ; et
- le développement d'applications innovantes pour les secteurs de l'industrie, l'énergie et l'environnement (notamment des solutions pionnières dans les domaines ERP, CRM, BI, de la traçabilité, etc.).

Les activités du segment sont portées par trois sociétés :

- 1) Elkeme Hellenic Research Center for Metals S.A. (« Elkeme »). L'activité d'Elkeme comprend la recherche industrielle appliquée et le développement et l'analyse technologiques portant sur les quatre principaux secteurs de métaux (aluminium, cuivre, acier et zinc). Elkeme propose des services R&D&I et des solutions techniques en vue de nouveaux produits et assure l'optimisation des produits et des processus de production existants. Elkeme est certifié ISO 9001:2015 et opère également un laboratoire d'analyses chimiques accrédité ISO 17025:2017.
- 2) Teka Systems S.A. (« Teka Systems ») mène à bien des projets dans les domaines de l'ingénierie et la construction pour les secteurs des câbles en acier, aluminium, cuivre, d'énergie et de télécommunication. La société intervient dans la mise en service d'équipements industriels, ainsi que dans l'automatisation des processus par l'intégration de technologie dans les projets. Elle met également en œuvre des projets informatiques dans les domaines de l'ERP, CRM, BI, analytiques et autres.
- 3) Praksys S.A. (« Praksys ») développe, commercialise et supervise la mise en place de nouvelles technologies dans le domaine de l'acier structurel et des armatures de béton. Elle a développé Synthesis™, un système unique pour la préfabrication à l'échelle industrielle de l'acier d'armature. Praksys a également développé un progiciel complet pour accompagner la technologie, y compris des composantes, telles que la conception du produit, les commandes de la machine, la commande en ligne, la planification de la production et la logistique.

Les activités de R&D&I des départements technologiques des sociétés de Viohalco sont les suivantes :

- Le centre technologique Elval met au point des alliages de spécialité, des produits spéciaux hautement résistants, dotés de propriétés antidérapantes, des tôles extra-plates vernies de qualité supérieure, des produits en aluminium 100 % recyclés et des produits d'emboutissage profond et d'extrusion.
- Le département technologique de Symetal développe des technologies qui introduisent et garantissent des techniques de conception de surfaces innovantes et des caractéristiques mécaniques améliorées.
- Le département R&D d'Elval Colour, en collaboration avec des architectes et des fournisseurs de matériaux, développe des couleurs par l'identification et l'expérimentation afin de créer de nouveaux pigments, des surfaces et des modèles innovants. Le département numérise également la mesure des couleurs pour le contrôle de la qualité et développe des technologies de revêtement en coopération avec les fournisseurs d'équipements et de revêtements afin d'étudier des processus de revêtement plus respectueux de l'environnement et des consommateurs, qui consomment moins d'énergie et contiennent moins voire pas de COV. Il développe des composés polymères pour accélérer la productivité et améliorer la résistance au feu, et explore la recyclabilité et la fonctionnalité des matériaux. Il mène également des projets de R&D internes et conjoints, ainsi que de nouvelles méthodes d'identification et d'analyse des performances à long terme des matériaux. Elval Colour participe à de nombreux projets en cours avec des universités portant sur les méthodes d'évaluation des performances des matériaux, les études de marché et l'impact à long terme des matériaux de revêtement sur l'environnement. Elle participe également aux Comités techniques de normalisation européens pour les publications et mises à jour des normes.
- Etem Centre développe, simule et homologue des alliages d'aluminium traitables à chaud et les profils extrudés sur mesure qui y sont liés ainsi que les processus de traitement à chaud, des lignes d'emboutissage et de façonnage qui s'appliquent aux composants automobiles finaux. En collaboration avec Global Automotive OEM et Tier1, il développe et homologue des solutions de produits sur mesure pour des exigences de performances

spécifiques (à savoir comportement en cas d'accident, réduction de poids, formabilité, résistance à la corrosion, post-assemblage). Le Centre conçoit, développe, simule et homologue également des processus spécifiques aux produits, des machines personnalisées, des outils et des contrôles qualité dans l'ensemble des processus et en laboratoire pour répondre à des exigences de qualité, de sécurité, de volumes et de coûts spécifiques. Après des efforts en matière de R&D et des collaborations, Etem est devenu un fournisseur de premier et de deuxième rangs de l'industrie automobile, accrédité pour fabriquer des profilés et des pièces en aluminium destinés à des systèmes résistants en cas d'accident.

- Le Laboratoire de Transfert Thermique des Tubes d'Halcor (situé dans l'usine d'Oinofyta d'Halcor) est le lieu où les tubes à rainures internes (IGT) TALOS® et les tubes ACR TALOS® sont fabriqués conformément aux normes internationales et aux spécifications des clients. Les tubes en cuivre sans soudure IGT sont dotés de rainures internes qui améliorent considérablement le transfert de chaleur. Les applications typiques des tubes en cuivre IGT incluent les condensateurs à ailettes et tubes et les serpentins évaporateurs pour les applications de climatisation, de réfrigération, de refroidisseur et de pompe à chaleur. La technologie de production d'Halcor pour les tubes en cuivre TALOS® IGT permet de fabriquer des conceptions avancées à rainures internes dans une gamme de dimensions complète, qui va de 16 mm de diamètre externe à une nouvelle génération de tubes microgroove™ dont le diamètre externe est de 5 mm, voire inférieur. Le laboratoire est l'un des rares fabricants au monde à disposer de cette capacité. Le Laboratoire de Transfert Thermique des Tubes offre aux clients d'Halcor l'occasion d'établir une relation mutuellement bénéfique dans un cadre intégré de développement de produits et de soutien.
- Le département de développement des produits et des processus (PPD) de Sofia Med (département technologique) a pour principales responsabilités le développement de nouveaux produits, la mise en place de méthodes pour produire des matériaux de la plus haute qualité au coût le plus bas possible, le maintien d'un niveau de qualité optimal, l'excellence du service client et l'homologation de nouveaux clients.
 - En 2021, PPD a considérablement contribué à la finalisation du processus d'homologation auprès des cinq clients mondiaux de connecteurs automobiles les plus importants : TE, APTIV, MOLEX, LEAR, Ampfenol, ainsi que d'autres sociétés similaires importantes, notamment MTA, Mista, Soehner et EATON. En outre, le PPD développe des processus pour le nouvel alliage CuZn9Sn3 et pour les matériaux étamés à chaud avec une couche très fine d'étain.
- Les sociétés de Hellenic Cables se composent d'une équipe d'ingénieurs R&D aux compétences avancées, utilisant des outils logiciels de pointe et des infrastructures modernes pour réaliser leurs essais. Cette équipe effectue des travaux de recherche fondamentale sur le développement de produits, l'innovation, la révision de la conception ou l'optimisation de gammes existantes et le support technique, à travers trois unités (deux en Grèce et une en Roumanie). Ces efforts s'inscrivent dans la stratégie plus large des entreprises visant à fabriquer des produits plus durables à moindre impact sur l'environnement.
- Le Centre de R&D de Corinth Pipeworks optimise un large éventail de processus de fabrication et de revêtement de tuyaux

par (a) des productions d'essais internes continus et (b) la modélisation de processus spécifiques, visant à développer des produits pour des applications extrêmes (par exemple, service acide, offshore, applications à haute contrainte comme le dévidage) ; améliore la plage de travail pour obtenir une meilleure uniformité du produit et élargir chaque gamme de production de l'usine ; développe des techniques avancées de contrôle destructif, anticorrosion et non destructif offrant des solutions de pointe.

Le Centre de Sidenor Steel Industry soutient l'innovation et la recherche grâce à des investissements considérables dans des machines de haute technologie et, par conséquent, a développé et mis en œuvre de nouvelles solutions de production significatives. Parmi ces solutions, il y a notamment les fours à induction de réchauffage qui ont remplacé les fours à gaz, permettant ainsi de réduire de manière importante les émissions de carbone pendant le processus de production, la préservation du gaz naturel et la réduction de la demande d'énergie. Les activités ci-dessus viennent s'ajouter au développement de Synthesis™, un système unique pour la préfabrication à l'échelle industrielle de l'acier d'armature.

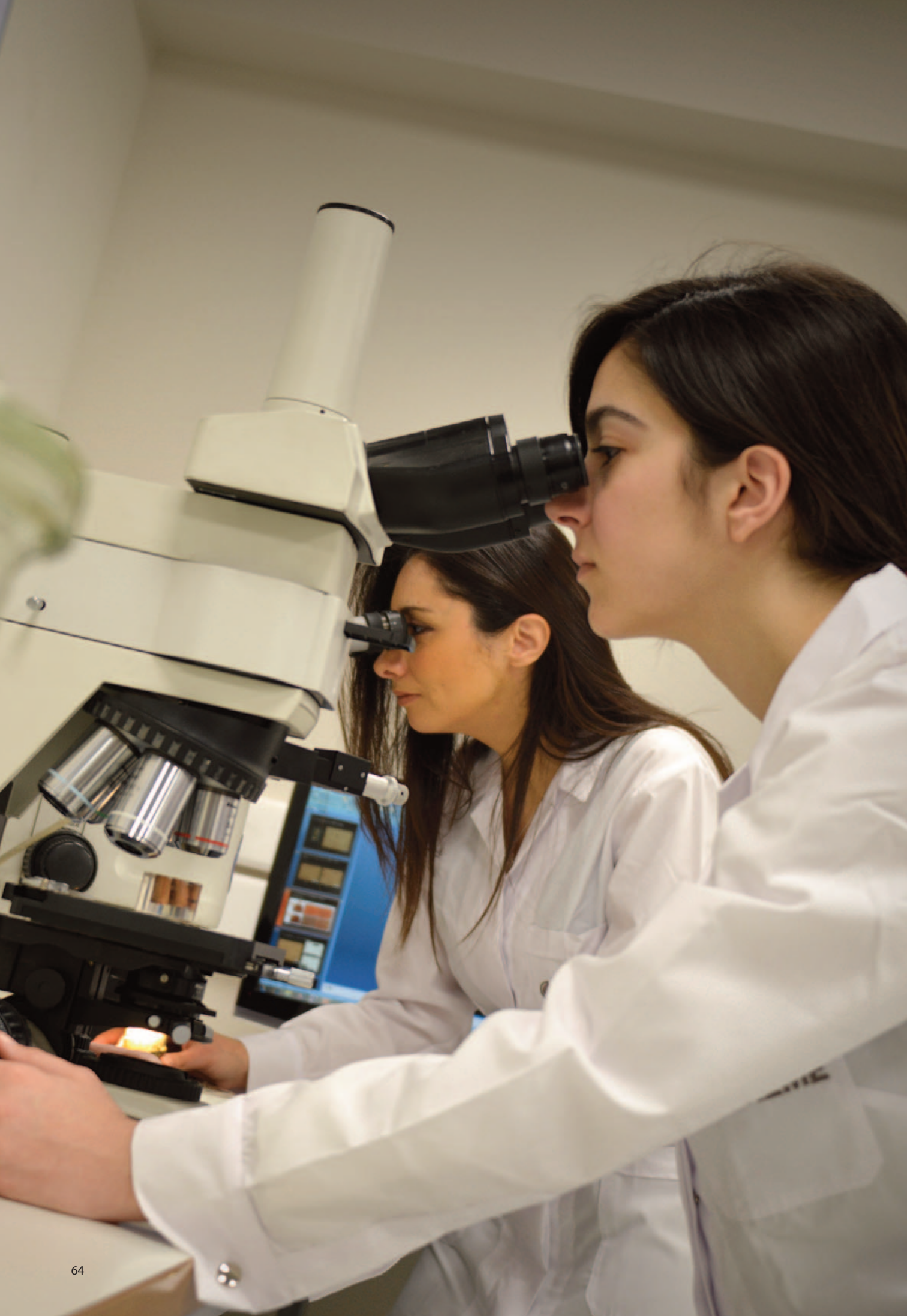
■ Performance financière 2021

Le montant total des **dépenses** de R&D&I (à la fois comptabilisées en charges et capitalisées) au titre de l'année 2021 s'est élevé à 13 millions d'euros. Le calcul de ce montant repose principalement sur les dispositions du manuel de Frascati (norme de l'OCDE pour les enquêtes et la collecte de données de R&D) et sur les normes internationales d'informations financières pertinentes (« IFRS »).

De plus amples informations sur les différentes sociétés sont disponibles sur leur site internet :

Elkeme : www.elkeme.gr

Teka Systems : www.tekasystems.gr





Autres activités

Les Autres activités représentent essentiellement les dépenses engagées par la société mère (holding), de même que les résultats des sociétés qui opèrent dans le segment Technologie et R&D&I, dans la fabrication de produits en céramique (Vitruvit) et dans le segment Récupération des ressources. Le **bénéfice avant impôt** a atteint 3 millions d'euros (2020 : perte de 1 million d'euros).

■ Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Chiffre d'affaires	64.134	54.909
Marge brute	23.310	19.757
Marge brute (%)	36,3 %	36,0 %
EBITDA	8.541	4.308
EBITDA (%)	13,3 %	7,8 %
EBITDA ajusté	9.008	3.781
EBITDA ajusté (%)	14,0 %	6,9 %
EBIT	4.307	540
EBIT (%)	6,7 %	1,0 %
EBIT ajusté	4.774	13
EBIT ajusté (%)	7,4 %	0,0 %
Profit / (perte) avant impôt	2.813	-1.114

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

* L'information comparative est reformulée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'ordre du jour de l'IFRIC « attribution des avantages aux périodes de service ».

F. Événements postérieurs à la clôture





1. Le 13 janvier 2022, ElvalHalcor, filiale de Viohalco, a participé à l'augmentation de capital de la coentreprise NedZink BV à hauteur de 1,5 million d'euros, maintenant ainsi sa participation à 50 %. En outre, le 28 février 2022, le solde de prêt de 1,25 million d'euros a été converti en capital social.
2. Le 8 février 2022, le DoC a publié le résultat final de la procédure administrative qu'il a mené sur la période d'examen (« period of review », POR) allant du 19 avril 2019 au 30 avril 2020 dans le cadre d'une ordonnance antidumping sur les LDWP produits en Grèce. A l'issue de cette procédure, le DoC a fixé pour la POR un taux de droits antidumping de 41,04 % sur la base du total des faits négatifs disponibles (« adverse facts available », AFA) pour le répondant obligatoire Corinth Pipeworks, le segment Tubes d'acier de Viohalco.
En dépit de la longueur de la procédure d'examen administratif impliquant la fourniture d'ensembles de données extrêmement détaillés sur les pratiques commerciales de Corinth Pipeworks pour la POR, ainsi que de toutes les estimations raisonnables effectuées tout au long de l'année 2021 sur l'importance, le cas échéant, d'un éventuel taux de droits antidumping, le DoC a décidé de ce taux de droits antidumping particulièrement élevé. Corinth Pipeworks a l'intention de faire appel devant le Tribunal de commerce international des États-Unis contre la décision du DoC tout en continuant à collaborer activement avec le DoC pour qu'il revienne sur ses conclusions définitives. Viohalco considère qu'il n'y aura pas d'impact significatif sur l'activité de sa filiale Corinth Pipeworks, car cette dernière applique une politique commerciale de diversification géographique très poussée, de sorte que le marché américain ne constitue pas actuellement son marché de base. Les frais ponctuels supplémentaires au titre des provisions inscrits dans les résultats économiques consolidés annuels de Viohalco sont issus d'une mise en œuvre rétrospective du taux de droits antidumping et s'élèvent à environ 12,8 millions d'euros (14 millions de dollars plus les intérêts).
3. Le conflit en Ukraine, qui a débuté en février 2022, risque d'accroître la volatilité du marché

et de provoquer des perturbations dans de nombreux aspects de l'économie mondiale en 2022. Bien que l'impact de la crise sur les filiales de Viohalco ne puisse pas être pleinement anticipé, leur exposition globale à l'Ukraine et à la Russie est limitée et les conséquences ne devraient pas avoir d'impact significatif sur le cours de l'activité. L'exposition aux ventes sur ces marchés représente une part insignifiante du chiffre d'affaires total et toute perte sera entièrement compensée par la demande sur d'autres marchés. Afin d'atténuer les perturbations potentielles de la chaîne d'approvisionnement, les sociétés de Viohalco ont déjà commencé à transférer l'approvisionnement en matières premières actuellement en provenance de Russie vers des marchés alternatifs. En termes de financement, les sociétés n'ont aucune exposition aux banques russes, mais elles pourraient constater un impact mineur sur l'assurance-crédit et le transport.

Enfin, bien que le conflit en Ukraine ait accéléré la crise énergétique mondiale déjà ressentie depuis le second semestre 2021, les sociétés de Viohalco avaient déjà pris des mesures d'atténuation pour en réduire l'impact sur les activités.

Viohalco et ses sociétés surveillent de près la situation et modifieront leur approche si nécessaire.

4. Le 17 mars 2022, le Conseil d'administration de Viohalco a décidé de proposer, à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 mai 2022, l'approbation d'un dividende brut de 0,10 euro par action. En tenant compte de l'acompte sur dividende brut de 0,01 euro par action versé en juin 2021, un solde brut de 0,09 euro par action sera payable après approbation par l'assemblée générale de la présente résolution proposée.
5. Le 17 mars 2022, le Conseil d'administration de Viohalco a approuvé l'acquisition de 25 % de participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Bridgnorth Aluminium en contrepartie de 11 millions de livres sterling. Par conséquent, la participation de Viohalco dans Bridgnorth Aluminium s'élève à 100 %.

Il n'existe aucun autre événement postérieur à la clôture affectant les informations financières consolidées.

G. Risques et incertitudes

Le Conseil d'administration de Viohalco est responsable de l'évaluation du profil de risques des filiales de Viohalco. Étant donné que Viohalco est une société holding qui ne possède ni infrastructures de production, ni clients, ni fournisseurs, ni personnels (en dehors des salariés employés à des fonctions administratives), les risques qui l'affectent sont imputables à ses filiales et à leurs opérations, fournisseurs, clients et personnels. Par conséquent, chaque société de Viohalco est responsable de l'identification, de la mesure, de l'analyse, de l'atténuation, du contrôle et du suivi de ses propres risques.

À cette fin, il existe un ensemble de directives communes qui fixent un cadre à la Gestion des Risques d'Entreprise « GRE » et s'appliquent à toutes les sociétés de Viohalco. Ces directives regroupent des principes relatifs à la gestion efficace des risques dans l'ensemble des filiales. Ce cadre fournit également des orientations sur les meilleures méthodes de gestion des risques et favorise les échanges sur les problématiques en question.

La Direction exécutive de Viohalco est, en concertation avec le Conseil d'administration et un service d'audit interne indépendant, chargée d'évaluer les risques éventuels et leurs mécanismes de contrôle à l'échelle des filiales. En vertu de cette évaluation, Viohalco doit considérer si les filiales sont parvenues, de manière proactive et efficace, à atténuer les risques identifiés pour les ramener à un niveau acceptable.

Le processus GRE de Viohalco suit les étapes suivantes :

- Identification des principaux risques et mesure/analyse de leur impact potentiel et de leur probabilité. Cette démarche est réalisée au niveau de la société puisque l'ensemble des risques financiers, opérationnels, de conformité et stratégiques sont liés à leurs propres opérations.
- Gestion des risques et réponse par la prise en compte des contrôles en place et la sélection, la hiérarchisation et la mise en œuvre d'actions appropriées. Cette étape est également conduite au niveau de chaque société sur la base des principes généraux fixés par le cadre GRE.
- Contrôle et suivi de l'environnement interne et externe pour repérer les éventuelles évolutions des risques, en veillant à ce que le contrôle des risques reste efficace. Chaque société contrôle ses risques et les réponses qu'elle apporte à la lumière des directives communes du cadre GRE, mais avec des procédures, systèmes et mécanismes mis en place par la Direction de chaque société en interne.

Une analyse consolidée de la performance financière de toutes les filiales, y compris des risques potentiels, est effectuée au niveau de la Direction exécutive de Viohalco par le département d'audit interne. Le bilan de cette analyse est présenté au Comité d'audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'audit surveille l'efficacité

des systèmes de contrôle interne des filiales et enquête régulièrement sur certains aspects spécifiques du contrôle interne et de la gestion des risques.

■ Principaux risques

Les risques sont classés en deux principales catégories : « risques financiers » et « risques liés à l'activité ».

Les risques financiers comprennent les risques de marché qui concernent l'activité de chaque filiale (tels que les risques liés aux cours de change, aux taux d'intérêt et aux produits de base), de même que le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

Les risques liés à l'activité, globalement définis comme regroupant l'ensemble des risques hors bilan, sont ventilés en sous-catégories pour mieux comprendre et réagir aux différents risques en présence :

- Les risques opérationnels et technologiques, à savoir le risque de perte découlant de l'inadaptation ou de la défaillance des processus, des équipes et des systèmes ou encore d'événements extérieurs.
- Les risques de conformité et de réputation, à savoir les impacts négatifs (économiques comme les amendes, les pénalités, etc., et autres comme l'exclusion de marchés, etc.) découlant du non-respect des règles et normes en vigueur. Par exemple, l'impact sur l'image de marque, l'atteinte à la réputation de la société et le risque comptable.

Les risques stratégiques, à savoir les risques liés à l'environnement commercial au sens large (contexte macroéconomique, sectoriel, etc.), au marché, à la concurrence, ainsi que le processus décisionnel sur un horizon à moyen-long terme, et qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la continuité et la rentabilité des activités.

■ Risques financiers

- Risque de taux d'intérêt

Des fluctuations importantes des taux d'intérêt peuvent clairement exposer les filiales de Viohalco à une hausse des coûts d'emprunt, une diminution du rendement des investissements et/ou une baisse de la valeur des actifs. Les sociétés ont pour règle de ne pas prendre de positions spéculatives sur les taux d'intérêt, mais d'essayer systématiquement de suivre des stratégies de protection naturelle, à savoir de faire correspondre les durations des actifs et du passif. Cependant, compte tenu de l'environnement actuel marqué par la

faiblesse des taux d'intérêt, chaque entité s'efforce, dans la mesure du possible, d'obtenir des lignes de financement à taux fixe (et bas) afin d'éviter les variations des flux de trésorerie et faciliter la budgétisation de leur capital.

En cas de nécessité, les filiales de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour couvrir tout risque de taux d'intérêt résiduel. Des règles et des limites strictes, propres à chaque entité, régissent alors le recours à ces instruments.

- Risque de change

Viohalco détient des participations dans un grand nombre de sociétés dont les programmes de production et les relations commerciales s'étendent à l'échelle mondiale. Les sociétés sont ainsi exposées à des pertes potentielles financières (transactions), comptables (conversion) et économiques du fait de la volatilité des cours de change.

Les sociétés gèrent ce risque avec prudence, en mettant en œuvre des couvertures naturelles chaque fois qu'elles le peuvent (notamment en faisant correspondre les devises des opérations de vente et d'achat anticipées, des créances et des dettes) et utilisent des produits de couverture standards, à l'instar des contrats à terme - forwards, si nécessaire.

- Risque lié aux produits de base

La plupart des sociétés de Viohalco sont des acteurs industriels dont les produits de base sont des matériaux bruts ferreux et non ferreux. Les fluctuations des cours des produits de base (notamment les métaux, et plus particulièrement le cuivre, le zinc et l'aluminium) peuvent ainsi les exposer à une baisse des marges sur les produits ou à des pertes sur les transactions.

Les contrats à terme - future négociés sur le London Metal Exchange « LME » proposent le choix de couverture évident pour les sociétés actives sur ce segment. Tout d'abord, tous les contrats de vente et d'achat qui fixent les prix des métaux sont compensés sur une base journalière et la variation de la position nette ouverte sur le produit de base est généralement couverte par des contrats à terme - future sur le LME, ce qui permet de ne pas exposer les sociétés de Viohalco à un risque de volatilité des cours des produits de base.

- Risque de liquidité

Pour les sociétés industrielles, comme celles qui constituent la

majeure partie du portefeuille de Viohalco, le risque de liquidité est le risque qu'une entreprise n'ait pas de fonds suffisants pour honorer ses engagements financiers en temps voulu. Les deux éléments clés sont le risque lié au flux de trésorerie à court terme et le risque de financement à long terme. Ce dernier implique le risque de ne pas obtenir des prêts au moment où l'activité en a besoin ou que des fonds ne soient pas disponibles pendant la durée nécessaire ou à un coût acceptable.

Ce risque peut provenir de fluctuations saisonnières, d'interruptions de l'activité, de dépenses d'investissements non prévues, d'une hausse des coûts opérationnels, d'un marché de financement trop étroit ou d'autres motifs ayant pour effet une disponibilité insuffisante de la trésorerie. Les sociétés de Viohalco surveillent en permanence leurs besoins en flux de trésorerie et présentent trimestriellement des prévisions glissantes (« rolling forecasts ») mensuelles afin de s'assurer de la disponibilité de liquidités suffisantes en vue de couvrir leurs besoins opérationnels. Par des rapports financiers mensuels, elles suivent étroitement les indicateurs de flux de trésorerie opérationnels, ainsi que les ratios de liquidité et d'endettement. Elles évaluent en continu les financements disponibles, tant sur les marchés locaux qu'à l'international.

Enfin, les sociétés de Viohalco atténuent le risque de liquidité par une gestion prudente des flux de trésorerie, dont l'optimisation du fonds de roulement, et par le maintien de lignes de financements engagées non utilisées auprès de divers établissements financiers. Ainsi, les sociétés parviennent à satisfaire leurs besoins futurs ou leurs passifs éventuels.

- Risque de crédit

La commercialisation de produits auprès de nombreux clients établis dans des régions géographiques et des secteurs très variés à travers le monde crée inévitablement un risque de crédit pour les sociétés de Viohalco dont les clients pourraient ne pas honorer leurs obligations. Ce risque de crédit peut être accentué lorsqu'une part significative de l'activité se concentre sur un segment ou un secteur en particulier ou encore sur un nombre restreint de clients.

Ce risque est fortement atténué en (a) évitant la concentration des créances de tout type, (b) procédant à de solides vérifications de la solvabilité des clients par le biais des agences de notation de crédit, (c) fixant des conditions de paiement et des limites de crédit, (d) exigeant des sûretés réelles ou autres (p. ex. : lettres de garanties) au titre des créances, dès que possible et, pour finir, (e) ayant largement recours à l'assurance-crédit.

■ Risques liés à l'activité

A. Risques opérationnels et technologiques

- Risque lié à l'efficacité des canaux de distribution

Des canaux de distribution mal positionnés ou peu performants peuvent menacer la capacité des filiales de Viohalco à accéder de manière efficace et effective à des clients et utilisateurs finaux existants et potentiels.

Les filiales de Viohalco gèrent le risque lié à l'efficacité des canaux de distribution en nommant des responsables commerciaux par projet/marché. La révision régulière des budgets est le principal outil utilisé pour l'évaluation et le suivi de l'efficacité des canaux de distribution.

- Risque lié aux achats/approvisionnement

Un approvisionnement limité en énergie, métaux et autres produits de base clés, matières premières et autres composants peut menacer la capacité des sociétés de Viohalco à fabriquer des produits de qualité et à des prix compétitifs en temps opportun. Ainsi, toutes les sociétés visent constamment à minimiser la probabilité qu'un tel risque se produise. Parmi les mesures adéquates employées pour limiter ce risque figurent le maintien d'une base de fournisseurs diversifiée (lorsque c'est possible, géographiquement diversifiée), l'existence de listes de matériaux alternatives, l'établissement de contrats de niveaux de service avec les principaux fournisseurs et la réduction de la dépendance au marché au comptant par le biais de contrats à long terme.

- Risque d'interruption des opérations

L'indisponibilité des matières premières, de main-d'œuvre qualifiée, des technologies de l'information ou d'autres ressources, de même que le risque de panne des installations, peuvent menacer la capacité des sociétés de Viohalco à poursuivre leurs opérations. La continuité de l'activité étant au cœur de la production industrielle, toutes les filiales de Viohalco assurent une maintenance approfondie de leurs installations en fonction de programmes de maintenance précis élaborés par leurs départements de maintenance spécialisés. L'équipement et les lignes de production des usines sont également systématiquement modernisés afin d'intégrer les nouvelles technologies et réduire le risque d'obsolescence. Toutes les pièces détachées et les consommables sont évalués selon leur état critique, et les niveaux des stocks de sécurité font l'objet d'une surveillance. Certaines usines, installations et lignes de production sont interchangeableables. Elles ont été configurées de manière à permettre un déplacement et une continuité de la production au besoin. Ce risque est réduit dans une large mesure en mettant en place des polices d'assurance contre le risque d'interruption de l'activité.

- Risque de défaillance produit

Des produits défectueux ou non performants peuvent exposer les sociétés de Viohalco à des réclamations de la part des clients, à des réclamations pendant la période de garantie, à des réparations sur le terrain, à des retours de produits, à des réclamations en

responsabilité du produit, à des contentieux ainsi qu'à une perte de revenus, de parts de marché et une atteinte à la réputation.

Afin d'atténuer de manière proactive le risque provenant de défauts réels de leurs produits ou faisant l'objet d'une réclamation, les sociétés de Viohalco ont mis au point des systèmes rigoureux de gestion de la qualité au sein de leurs usines. Elles appliquent des procédures de contrôle de la qualité précises et formalisées, tout en conservant une police d'assurance adéquate à l'encontre de ce type de réclamations. Les procédures de contrôle de la qualité comprennent des tests d'échantillons par lot de production ou au niveau de chaque produit lors de phases de production spécifiques, l'installation d'équipements de suivi à certains stades définis de la production et des lignes de production et des centres de travail pour identifier les défauts et la mise en place de systèmes de traçabilité de bout en bout, entre autres. Par ailleurs, les sociétés de Viohalco disposent de polices d'assurance en responsabilité produit.

- Risque lié aux technologies de l'information (IT)

Le risque lié aux technologies de l'information est généralement défini comme la probabilité de survenance d'une menace particulière (déclenchée accidentellement ou intentionnellement en se servant d'une vulnérabilité) et l'impact qui résulte de la survenance de cette menace sur les systèmes et processus informatiques.

La plupart des sociétés de Viohalco se caractérisent par une forte intensité de capital et dépendent fortement des systèmes informatiques pour guider et optimiser la production. Les systèmes informatiques supportent de nombreux risques qui surviennent naturellement dans l'environnement de production, et donc dans l'environnement commercial global, et qui peuvent entraîner des pertes ou une responsabilité légale. Ces risques peuvent découler d'une interruption due à une panne des équipements informatiques, à des sinistres, à des erreurs humaines, de même qu'à l'utilisation, la divulgation, la modification, ou la destruction d'informations non autorisées, entre autres.

L'identification adéquate des écarts qui peuvent faire naître des risques, l'évaluation de la maturité des contrôles en place et l'identification et la mise en œuvre d'actions de réduction des risques constituent un processus permanent qui doit prendre en considération l'évolution des menaces, des contrôles et du cadre réglementaire. L'identification et l'application continues de contrôles appropriés et proportionnels qui limitent l'exposition aux menaces susvisées sont indispensables pour l'intégrité des systèmes informatiques dans toutes les sociétés et constituent une obligation légale.

Viohalco conduit des évaluations des risques et des analyses d'écarts par rapport aux risques opérationnels informatiques et de sécurité de l'information afin d'évaluer et d'améliorer en permanence sa posture globale par rapport au risque informatique, ainsi que de se conformer au Règlement général sur la protection des données 2016/679/UE (« RGPD »).

Outre l'utilisation des normes sectorielles relatives à la protection des données et des systèmes, les sociétés de Viohalco font appel aux services de Teka Systems, une filiale de Viohalco dont l'activité est centrée sur la mise en œuvre, la personnalisation et le support des systèmes informatiques. Teka est le centre de compétence officiel de Viohalco et propose un support sur mesure à propos des applications et des logiciels aux sociétés industrielles de Viohalco selon les besoins.

- Risque lié à la confidentialité

Viohalco reconnaît la nécessité de protéger les données à caractère personnel, non seulement pour se conformer aux exigences légales

du Règlement général sur la protection des données 2016/679/UE et d'autres lois en vigueur, mais également en raison de la valeur ajoutée et de l'avantage concurrentiel qu'elle offre. La société s'engage à protéger les données à caractère personnel des employés, des clients, des fournisseurs, des partenaires et des investisseurs. L'objectif est de respecter les normes internationales et les meilleures pratiques et de minimiser ainsi les risques liés à la vie privée des personnes et la confidentialité de leurs données à caractère personnel. À cette fin, Viohalco a adopté et mis en œuvre une politique de protection des données à caractère personnel, défini des rôles, procédures et contrôles spécifiques pour la protection des données à caractère personnel dans l'ensemble des activités de ses filiales, et a mis en place des mécanismes de contrôle des actions d'atténuation des risques et leur amélioration continue.

B. Risques de conformité et de réputation

En réponse aux obligations liées aux inscriptions en bourse de Viohalco, la société a mis en place les structures et les procédures nécessaires afin de garantir leur respect continu et de protéger sa réputation. Cela comprend l'adoption de sa Charte de gouvernance d'entreprise, qui couvre des questions telles que la responsabilité des administrateurs et des dirigeants, les principes d'une bonne gouvernance, le délit d'initié et les conflits d'intérêts.

Des lois et règlements s'appliquent à de nombreux aspects des opérations des filiales de Viohalco, y compris sans s'y limiter, les lois relatives au travail, les réglementations relatives à la santé, la sécurité et l'environnement, les permis de construire et les licences d'exploitation, entre autres.

Viohalco exige, de toutes ses sociétés en portefeuille, qu'elles respectent l'ensemble des lois et règlements en vigueur, que ce soit au niveau local, européen ou international. Ceux-ci peuvent porter sur les questions de santé et de sécurité sur les sites de production, le droit du travail et les droits de l'homme, la protection de l'environnement, la lutte contre la corruption, les pots-de-vin et la fraude financière. Viohalco requiert de ses filiales qu'elles développent leurs propres politiques relatives à toutes ces questions et qu'elles soient seules responsables de leur respect.

Des précisions supplémentaires sont disponibles à la section Rapport d'informations non financières du présent rapport.

C. Risques stratégiques

- Risque lié au pays

Des mesures politiques défavorables peuvent menacer les ressources des filiales de Viohalco ainsi que leurs futurs flux de trésorerie dans un pays où elles ont investi, dont elles dépendent pour un volume d'affaires important ou encore dans lequel elles ont conclu un contrat important avec une contrepartie soumise aux lois de ce pays.

Les sociétés s'attellent à ce risque en différenciant leur périmètre de production de leur présence sur ce marché. Les sociétés de Viohalco gèrent actuellement des sites de production dans 8 pays, un réseau commercial dans 21 pays et la distribution de produits qui s'étend à plus de 100 pays dans le monde.

Elles suivent également de manière continue les évolutions de l'environnement international et national et adaptent en temps voulu leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

- Risque lié au secteur

Les évolutions concernant les opportunités et les menaces, les capacités de leurs concurrents et d'autres conditions touchant les segments d'activité des filiales de Viohalco peuvent menacer l'attrait ou la viabilité à long terme de ces secteurs. Le risque lié au secteur qui se rapporte au secteur d'activité précis dans lequel les filiales de Viohalco interviennent tient principalement au caractère cyclique de la demande et au taux de remplacement de certains produits.

Les sociétés gèrent ce risque en développant les exportations vers les marchés mondiaux afin de répartir leur exposition cyclique entre les régions géographiques. Le risque de remplacement est pris en charge par le biais d'une différenciation au niveau du mix de produits, par exemple en faisant évoluer une part de la production vers des produits présentant un taux de remplacement inférieur.

- Risque lié à la concurrence

Les actions des concurrents ou des nouveaux entrants sur le marché peuvent mettre à mal l'avantage concurrentiel d'une société de Viohalco, voire menacer sa capacité de survie. Par conséquent, les questions de stratégie liées à la concurrence sont évaluées dans le cadre du processus budgétaire annuel et du plan stratégique de toutes les sociétés de Viohalco.

L'exposition au risque lié à la concurrence est suivie par un examen quotidien des informations de marché. Parmi les mesures visant à limiter ce risque, figurent un fort engagement envers la qualité tout au long de la phase de production, une politique de tarifs compétitifs au niveau des produits de base et un objectif de produits à marge élevée.

- Risque lié aux innovations technologiques

La technologie évoluant rapidement, les sociétés du portefeuille de Viohalco doivent assurer une innovation et un investissement adéquats pour rester à jour. L'absence d'investissements dans les infrastructures technologiques nécessaires pour accompagner efficacement les besoins actuels et futurs des activités pourrait affecter les ventes, les coûts et les revenus.

En outre, les sociétés peuvent ne pas réussir à tirer parti des avancées technologiques pour obtenir ou conserver un avantage concurrentiel ou elles risquent d'être exposées à des actions de leurs concurrents ou de remplaçants qui savent exploiter la technologie pour que leurs produits, services et processus affichent une qualité supérieure et soient plus performants en termes de coûts et/ou de délais.

Les sociétés de Viohalco gèrent principalement ce risque stratégique par la conclusion de contrats d'assistance technique et de transfert de connaissances avec les chefs de file mondiaux des différents secteurs dans lesquels elles interviennent. Toutes les sociétés de Viohalco investissent fortement dans la R&D et coopèrent avec des organismes scientifiques et des centres de recherche internationaux de premier plan. Cette priorité accordée à la technologie et à l'innovation s'illustre également par la présence de départements de R&D dédiés au sein d'un certain nombre de sociétés de Viohalco.

1. Il s'agit de l'ensemble des perceptions relatives à la société qu'en ont les différentes parties prenantes avec lesquelles elle interagit, en interne comme en externe.
2. Ce risque est lié à l'image juste et fidèle de la situation économique et financière réelle de chaque société, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles associées (IFRS, etc.).



H. Rapport d'informations non financières





■ Introduction

Le présent document représente la Déclaration consolidée d'informations non financières (ci-après également les « Informations non financières », l'« INF », la « Déclaration » ou le « Rapport de durabilité ») préparée conformément au Code belge des sociétés et des associations (décret législatif no 83180/11.09.2017) par Viohalco S.A. (« Viohalco », la « Société ») pour l'exercice 2021.

L'objectif de cette INF est de fournir une compréhension du modèle d'entreprise, des activités, des principaux risques et indicateurs de performance de Viohalco en ce qui concerne les questions non financières suivantes, également appelées questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) :

- Gestion de l'environnement ;
- Questions sociales et relatives aux conditions de travail ;
- Droits de l'homme ;
- Corruption.

L'INF comprend des informations non financières pour Viohalco et ses filiales qui ont une contribution importante dans les questions non financières concernées. Les filiales contribuant de manière significative proviennent de tous les principaux segments opérationnels, à l'exception des segments Immobilier et R&D&I qui, en raison de leur taille relative, ne sont pas considérées comme contribuant de manière significative à l'impact global.

Cette INF a été élaborée conformément au cadre de reporting sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui adopte une approche très large et universelle de tous les enjeux de durabilité auxquels sont confrontées les sociétés actuelles. Les ODD sont une liste de 17 objectifs globaux reliés les uns aux autres qui « nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous ». Ces objectifs répondent aux enjeux actuels auxquels les sociétés sont confrontées dans le monde entier. Ces 17 objectifs sont déclinés en 169 objectifs sous-jacents plus spécifiques qui visent à impulser les actions requises dans le domaine concerné.

Bien que les sociétés de Viohalco aient un impact direct ou indirect sur les 17 ODD, l'INF se concentre sur les ODD directement concernées par les activités de la Société et de ses filiales. Le cadre de reporting des ODD sert de base à la structure de reporting des questions non financières de la Société, car il contient plusieurs indicateurs clés de performance (ICP) non financière pour le suivi des principaux risques liés aux questions non financières relevant du Code belge des sociétés et des associations. En raison du nombre important d'ICP sélectionnés pour surveiller la performance de Viohalco et de ses filiales, le rapport est également basé sur les normes GRI de la Global Reporting Initiative (GRI) pour des raisons d'exhaustivité.

■ Faits marquants de l'exercice

	2021
Dépenses pour la gestion environnementale (en euros)	30.567.315
Nombre d'heures de formation	100.886
Sites de production certifiés ISO 14001:2015	89%
Sites de production certifiés ISO 45001:2018	86%



« L'année 2021 a été une année décisive pour les sociétés de Viohalco, en raison du développement d'un plan et une feuille de route complets pour gérer les principaux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance grâce à un large éventail d'indicateurs permettant de mesurer nos progrès. En outre, les filiales de Viohalco ont mis l'accent sur l'augmentation de la part des métaux secondaires utilisés dans la production de matières premières, ainsi que sur la réduction de l'empreinte carbone opérationnelle afin d'aider leurs clients à atteindre leurs propres objectifs en matière de durabilité. »

Ioannis Ippokratis Stassinopoulos
CEO de Viohalco

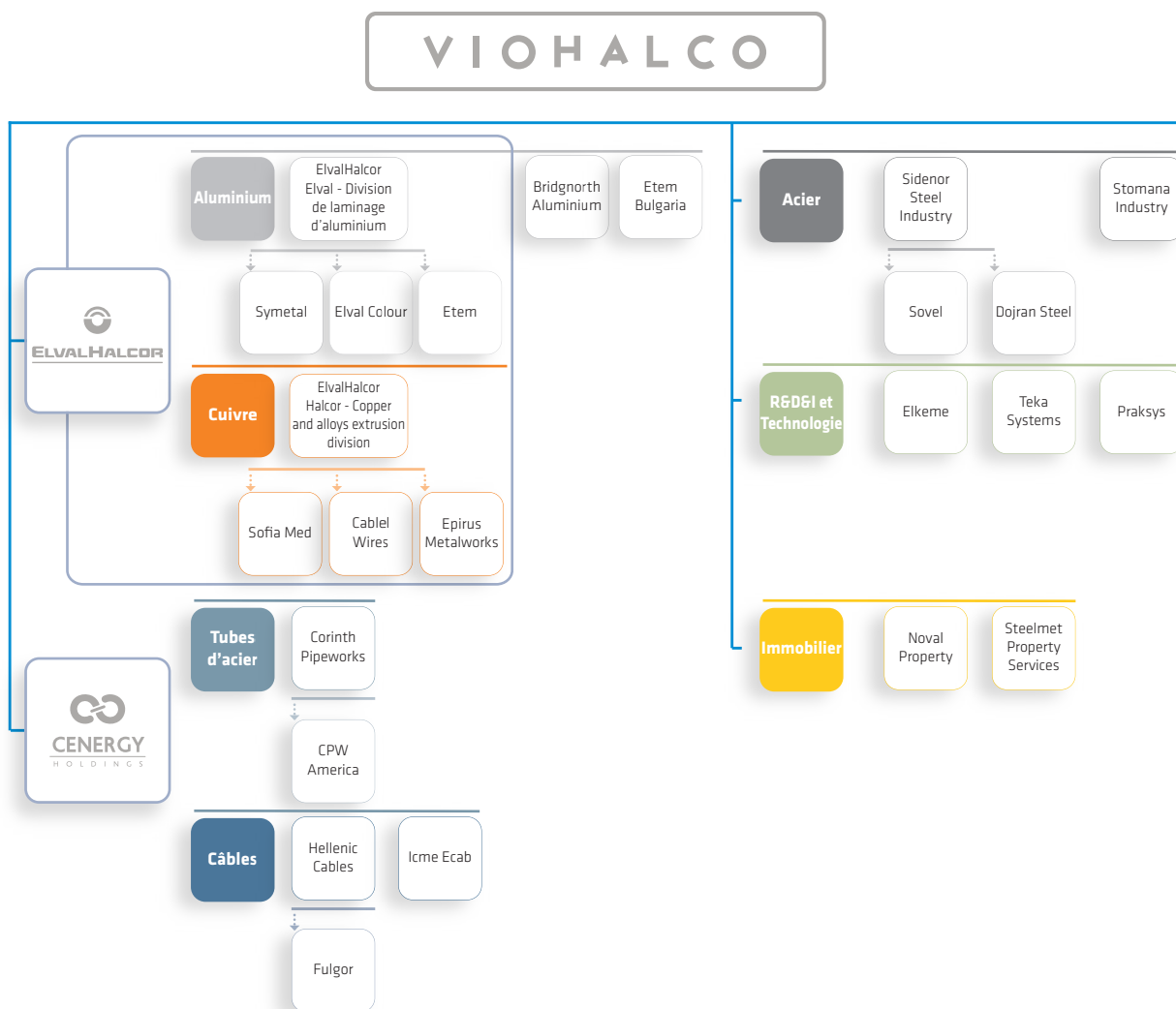
■ Modèle d'entreprise

Viohalco est une société holding belge détenant des participations dans des sociétés leaders en Europe dans le domaine du traitement des métaux. Elle est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (VIO) et à la bourse d'Athènes. Fortes d'une diversification unique dans le secteur des métaux et d'une présence internationale, les sociétés de Viohalco se sont engagées dans le sens du développement durable de produits et de solutions de haute qualité, innovants et à faible émission de carbone. Elles offrent un large portefeuille et une présence sur des marchés dynamiques, dont les secteurs du bâtiment et de la construction, des transports (automobile, construction navale et ferroviaire), des réseaux d'énergie (énergie offshore, services publics et réseaux électriques, énergies renouvelables, gaz et combustibles liquides), des CVC&R (chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération), d'approvisionnement en eau, des télécommunications, de l'impression, ainsi que diverses applications industrielles. Le portefeuille de Viohalco comprend également un segment dédié à la technologie, à l'innovation et à la R&D, composé de sociétés

axées sur l'innovation produit, la recherche industrielle, le développement technologique, les applications d'ingénierie et les services d'applications ERP. Viohalco est également active dans le secteur de l'immobilier, par le biais d'une société d'investissement immobilier (REIC) qui crée de la valeur par l'exploitation commerciale de son portefeuille diversifié et de haute qualité comprenant bureaux, centres commerciaux, hôtels et installations logistiques.

Le modèle de production des sociétés de Viohalco est basé sur la production et la transformation secondaires des métaux. Ce modèle opérationnel revêt une importance croissante dans la chaîne de valeur des métaux pour un avenir neutre sur le plan climatique, car il accroît la demande de recyclage des métaux tout en réduisant l'empreinte carbone. Il est donc très bien positionné pour relever les nouveaux enjeux auxquels les sociétés d'aujourd'hui sont confrontées, à savoir la transition vers une économie à faible émission de carbone adhérant aux principes de l'économie circulaire.

Une description complète de chaque segment d'activité figure aux pages 16-65.



Plusieurs filiales de Viohalco contribuent activement et significativement à la transition énergétique ainsi qu'à la transformation mondiale vers une neutralité climatique. Le segment Câbles est un catalyseur significatif de la transition énergétique et du Pacte vert européen, plus de 38 % de ses revenus provenant d'activités qui, selon le règlement européen sur la taxonomie, sont considérées comme durables sur le plan environnemental en raison de l'importance des câbles d'alimentation pour l'expansion des sources d'énergie renouvelable dans le mix énergétique et la décarbonation progressive de l'économie mondiale.

Le segment Tubes d'acier (Corinth Pipeworks) est également bien positionné pour contribuer de manière significative à la transition énergétique et à l'abandon progressif des combustibles fossiles solides, environ 95 % de son chiffre d'affaires provenant de projets

de gaz naturel. Parallèlement, Corinth Pipeworks a développé des solutions capables de s'adapter aux technologies émergentes telles que l'hydrogène vert et la capture et le stockage du carbone. Bien qu'elle ne soit pas incluse dans les secteurs éligibles selon le règlement sur la taxonomie, la société jouera un rôle important dans la pénétration de combustibles à faible émission de carbone pour remplacer le gaz naturel.

Plus spécifiquement, les segments Aluminium, Cuivre et Acier s'appuient fortement sur des matières premières secondaires dans leur apport total de matières premières, ce qui réduit considérablement l'empreinte carbone de leurs produits, ainsi que leur dépendance à l'égard des ressources naturelles. Par conséquent, en raison de leur intensité carbone relativement faible, les sociétés de Viohalco sont moins exposées à la tarification du carbone pour

l'avenir et présentent une exposition au risque de coût significativement plus faible que les producteurs de métaux primaires. À titre indicatif, les avantages de la production secondaire de métaux sont présentés ci-dessous :

Aluminium

- L'utilisation de rebuts d'aluminium permet de réduire les émissions de CO₂ de 92 % par rapport à l'aluminium primaire.
- Le recyclage de l'aluminium permet d'économiser 95 % de l'énergie nécessaire à la production primaire.
- Une tonne d'aluminium recyclé permet d'économiser jusqu'à huit tonnes de bauxite, 14.000 kWh d'énergie et 7,6 mètres cubes de terrain.

Cuivre

- En utilisant des rebuts de cuivre, on obtient une réduction de 65 % des émissions de CO₂
- Le recyclage du cuivre permet d'économiser 85 % de l'énergie nécessaire à la production primaire

Acier

- L'utilisation de rebuts d'acier dans le processus de production réduit les émissions de CO₂ de 58 %.
- Le recyclage de l'acier permet d'économiser 72 % de l'énergie nécessaire à la production primaire (c.-à-d. 4.697 kWh par tonne).
- Le recyclage d'une tonne d'acier permet d'économiser 1,4 tonne de minerai de fer, 0,8 tonne de charbon, 0,3 tonne de calcaire et d'additifs et 1,67 tonne de CO₂.
- L'utilisation d'acier recyclé pour la production d'acier neuf réduit la pollution de l'air de 86 %, la consommation d'eau de 40 % et la pollution de l'eau de 76 %.

Les ambitions du Pacte vert européen ne peuvent être atteintes qu'avec une contribution accrue de la production de métaux durables. On estime qu'une neutralité climatique exigera 3 à 4 fois plus de métaux et que la demande pour de nombreux produits des filiales de Viohalco augmentera. Les produits de construction en acier seront essentiels dans le secteur des « bâtiments écologiques », avec leur faible teneur en carbone et leur profil de circularité élevé, tandis que l'aluminium est essentiel pour la mobilité légère, l'emballage durable et les façades écoénergétiques dans les bâtiments durables.

À la fin de leur durée de vie utile, la majorité des produits de Viohalco dans tous les segments sont recyclables à 100 % et réintègrent indéfiniment la chaîne de valeur. Les produits fabriqués à partir d'acier, d'aluminium et de cuivre peuvent être entièrement recyclés aussi souvent que souhaité et réintégrés au cycle économique, pratiquement sans déchets ni perte de qualité. En outre, la production des sites de production de Viohalco répond aux normes européennes élevées en matière de protection de l'environnement et du climat, qui sont largement plus strictes que les normes moyennes mondiales.

Intégration des principes de durabilité dans le modèle d'entreprise

En raison de la nature des processus industriels des filiales ainsi que des marchés des produits, l'avenir des sociétés de Viohalco est fortement corrélé à leur capacité d'opérer de manière durable. Les filiales sont en train d'élaborer des objectifs supplémentaires visant à améliorer leur empreinte carbone, ainsi que des mesures d'efficacité énergétique, tout en s'engageant davantage auprès de leurs fournisseurs afin de garantir un approvisionnement responsable en matières premières et en services.

En outre, deux filiales de Viohalco, Hellenic Cables et Corinth Pipeworks, se sont déjà engagées dans l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour atteindre les objectifs « net zero » (zéro émission nette) à court terme (2030) et à long terme au plus tard d'ici 2050. Plus précisément, Hellenic Cables a déjà soumis ses objectifs en attendant la validation de la SBTi, afin de réduire de moitié ses émissions de scope 1 et 2 (50 % d'ici 2030, par rapport à 2020 comme année de référence)

et de réduire les émissions de la chaîne de valeur (de scope 3, y compris les émissions de matières premières et de déplacements domicile-travail) de 25 %, dans le même délai. Hellenic Cables s'engage également à augmenter l'approvisionnement annuel en électricité renouvelable à 80 % et 100 % d'ici 2025 et 2030, respectivement. Au-delà des progrès à court terme, Hellenic Cables prévoit d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur avant 2050, par rapport à 2020 comme année de référence. Corinth Pipeworks a soumis en février 2022 les objectifs auxquels elle s'engage et attend la validation de la SBTi.

Les sociétés de Viohalco sont bien positionnées non seulement pour opérer dans une économie à faible émission de carbone, mais également pour augmenter leur part de marché. En effet, le modèle opérationnel donne la flexibilité permettant de fonctionner avec des sources de métaux de diverses qualités, des métaux primaires ou secondaires de diverses qualités. La plupart des sociétés de Viohalco consomment beaucoup d'électricité et la décarbonation prévue du réseau énergétique améliorera spontanément et réduira encore l'empreinte carbone indirecte des produits, contribuant aux objectifs ambitieux de l'Europe d'une économie décarbonée.

Les sociétés de Viohalco sont orientées vers un mode de fonctionnement durable vis-à-vis de toutes leurs parties prenantes. L'action durable et les procédures d'entreprise à long terme ont joué un rôle significatif dans la réalisation et le renforcement de la résilience des sociétés de Viohalco dans des conditions de marché difficiles et face aux demandes changeantes des clients.

Les sociétés de Viohalco reconnaissent leurs obligations envers les générations actuelles et futures d'employés, de clients et d'autres parties prenantes. Les sociétés de Viohalco se conforment aux exigences de l'Accord de Paris en exploitant des usines industrielles modernes dotées de solides fondations environnementales tout en fabriquant des produits qui joueront un rôle significatif dans la réalisation d'une neutralité climatique.

La voie durable que les sociétés de Viohalco ont choisi de suivre exige de prendre des mesures concrètes. Sur la base de ce qui a été accompli jusqu'à présent, les sociétés de Viohalco sont toujours confrontées à de nombreux risques opérationnels et non financiers qui nécessitent une surveillance et une atténuation constantes, tandis que le cadre réglementaire en constante évolution et toujours plus exigeant, notamment en raison de la prochaine initiative « Fit-for-55 », crée souvent des conditions de concurrence déloyale avec les concurrents internationaux. En outre, l'environnement actuel, en ce qui concerne les prix de l'énergie et la sécurité énergétique, est très préoccupant et nécessite des mesures constantes pour assurer la continuité des activités. Les risques les plus importants émanent du cadre réglementaire environnemental et des questions de santé et de sécurité, où plusieurs domaines d'amélioration ont été identifiés et des objectifs ambitieux ont été fixés.

■ Feuille de route ESG

L'année 2021 a été une année très importante pour les sociétés de Viohalco sur le plan de la durabilité. La société a créé un cadre complet au sein duquel toutes les filiales sont tenues de fonctionner. L'entreprise a établi une feuille de route environnementale, sociale et de gouvernance (« feuille de route ESG ») en évaluant tous les risques et les opportunités qui y sont liés et en intégrant toutes ces questions à sa stratégie commerciale. L'intégration a pris en compte plusieurs nouveaux paramètres affectant son approche, tels que le Pacte vert européen et ses exigences, le cadre réglementaire strict dans lequel les filiales opèrent (en particulier en matière de conformité environnementale et de droit du travail), l'urgence créée par le changement climatique et ses effets, la disponibilité de l'eau, les préoccupations en matière de santé et de sécurité, le développement de capacités, ainsi que les récents enjeux du secteur de l'énergie qui touchent toutes nos sociétés.

La feuille de route ESG fait référence à l'adoption de sept (7) politiques principales de la société couvrant le cadre complet de l'ensemble des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Chaque politique fait l'objet d'un suivi approfondi par des indicateurs relatifs, des contrôles internes et externes pour une diligence raisonnable adéquate sur les questions importantes et la conformité réglementaire, ainsi que des mesures de gouvernance appropriées pour garantir la transparence et la responsabilité.

En outre, la feuille de route ESG comprend l'obligation des filiales

industrielles d'établir des objectifs sur des questions stratégiques, notamment :

- (1) le remplacement progressif de l'ensemble de l'alimentation électrique par des sources d'énergie renouvelable dès que cela est techniquement et économiquement possible ;
- (2) l'engagement à atteindre des objectifs spécifiques de réduction des émissions de carbone à court et à long terme pour toutes les activités à forte intensité carbone ;
- (3) l'évaluation des fournisseurs de premier plan sur les questions ESG ; et
- (4) la mise en place d'un plan d'action d'amélioration concret sur cinq ans pour la santé et la sécurité pour les entreprises industrielles.

Les deux premiers objectifs stratégiques font partie du modèle opérationnel des sociétés de Viohalco, car ces deux éléments sont essentiels à la production de produits à faible émission de carbone. En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, il est important de noter que les filiales de Viohalco opèrent au niveau international avec des chaînes d'approvisionnement de production mondiales. Compte tenu des différentes normes en matière d'environnement, de droits de l'homme et de travail dans le monde, les sociétés de Viohalco souhaitent adopter une norme commune de valeurs éthiques et d'exigences légales au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Les sociétés de Viohalco sont résolues à garantir que tous leurs employés rentrent chaque jour chez eux en pleine santé. C'est pourquoi il est stratégiquement important de fournir un environnement de travail sûr et d'investir dans des programmes d'amélioration continue. En 2021, les sociétés de Viohalco, avec l'aide d'un cabinet de conseil de premier plan dans le domaine de la santé et de la sécurité (DuPont Sustainable Systems), ont effectué un bilan de santé des systèmes de gestion existants et amélioré les programmes de sécurité par le biais d'ateliers, de formations à la sécurité, etc. afin d'améliorer les performances en matière de santé et de sécurité.

La feuille de route ESG comprend d'autres domaines d'intérêt tels que :

- les performances environnementales avec la gestion de l'eau, des déchets et des produits chimiques au premier plan ;
- l'égalité des genres ;
- les conditions de travail ;
- les droits de l'homme et du travail ;
- l'éthique professionnelle ;
- la mise en place d'un dispositif de lanceur d'alerte.

■ Gouvernance en matière de durabilité

La stratégie de durabilité de Viohalco ne peut pas être réalisée sans les structures de gouvernance adéquates liées aux enjeux ESG au niveau du Conseil d'administration et des différentes filiales. Il s'agit d'un élément essentiel pour traduire les ambitions et les objectifs en actions.

Le Conseil d'administration de Viohalco a validé la feuille de route ESG, y compris les principaux piliers suivants : établissement de politiques et d'ICP pertinents, définition d'objectifs pour des questions importantes, mise en place d'un mécanisme de diligence raisonnable adéquat, mise en œuvre des critères ESG dans la chaîne d'approvisionnement et surveillance de la stratégie ESG, des risques et des enjeux au niveau du Conseil d'administration. La feuille de route ESG a été adoptée par la plupart des filiales au niveau du Conseil d'administration.

Un groupe de travail ESG a été mis en place afin de soutenir et de conseiller le Conseil sur les enjeux ESG, et donc de garantir que ces enjeux sont correctement abordés.

Un groupe de travail de la direction exécutive au sein de Steelmet composé de responsables de tous les départements concernés se réunit régulièrement pour discuter de la progression de la mise en œuvre de la feuille de route ESG, ainsi que des nouvelles initiatives ESG. Comme indiqué dans la section « Supervision et rapport avec les filiales » du rapport financier à la page 98, Steelmet est une filiale de Viohalco chargée, par le biais d'un contrat de sous-traitance, d'assurer le soutien fonctionnel de toutes les sociétés de Viohalco.

Afin de garantir le respect de la feuille de route ESG par les filiales de Viohalco et leur responsabilité à l'égard de celle-ci, un plan de rémunération des directeurs généraux des filiales liée à la performance en matière d'enjeux ESG doit entrer en application en 2022. En outre, un coordinateur ESG au niveau de chaque filiale a été chargé de coordonner les différentes fonctions, de faciliter les actions ESG pertinentes au niveau de la filiale et de rendre compte des progrès tous les six mois.

La mise en œuvre d'un dispositif de lanceur d'alerte, qui couvre toutes les filiales de toutes les régions géographiques où les sociétés de Viohalco opèrent, joue un rôle essentiel dans notre structure de gouvernance d'entreprise. Le dispositif, qui sera mis en œuvre en 2022, établit les canaux de communication adéquats pour n'importe quelle personne au sein ou à l'extérieur de Viohalco et de ses filiales, afin de signaler des actes répréhensibles contraires à l'éthique ou illégaux, tout en assurant une protection complète et un soutien aux personnes les signalant.

Toutes les structures ci-dessus ont été créées pour garantir que notre croissance organique et notre réussite économique ne se font pas au détriment d'une concurrence loyale, de conditions de travail sûres ou de la protection de l'environnement.

Cadre stratégique

Viohalco, en tant que société holding d'un portefeuille majoritairement industriel, considère que ses sociétés doivent afficher le même degré de responsabilité et partager les mêmes valeurs et le même engagement par rapport aux enjeux du développement durable afin de préserver la valeur à long terme pour ses actionnaires.

Les sociétés de Viohalco se sont engagées à mener leurs opérations en toute sécurité de manière écologiquement et socialement responsable, et à collaborer avec leurs clients et parties prenantes pour construire un avenir plus durable pour toutes les parties concernées. Les sociétés de Viohalco souhaitent instaurer une relation de responsabilité et de confiance avec leurs contreparties et répondre aux attentes en respectant leurs engagements. Le fonctionnement responsable des sociétés est considéré comme un objectif essentiel et est fondamental pour garantir la durabilité de leurs opérations.

En 2021, Viohalco a adopté sept politiques couvrant l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces politiques couvrent les domaines suivants :

1. Environnement
2. Énergie et changement climatique
3. Santé et sécurité
4. Droits de l'homme et du travail
5. Code de conduite des fournisseurs
6. Éthique des affaires et lutte contre la corruption
7. Durabilité

Ces politiques sont disponibles à l'adresse <https://www.viohalco.com/845/en/Policies/>

Les principes de base de Viohalco sont repris dans ses politiques de durabilité pour ses sociétés, qui se doivent, au minimum, de les intégrer. Les sociétés ont elles-mêmes développé leurs propres politiques détaillées, respectant au minimum les principes fondamentaux de Viohalco.

Environnement

Les sociétés de Viohalco s'engagent à exercer leurs activités de façon responsable et respectueuse de l'environnement et des communautés impactées. Une gestion environnementale solide des sites de production et de stockage constitue l'un des principaux objectifs et maillons de la durabilité des activités des sociétés. Les sociétés de Viohalco doivent fonctionner dans le respect le plus strict de l'ensemble des lois environnementales nationales et européennes en vigueur ou conformément aux dispositions spécifiques applicables localement au niveau d'une usine. S'agissant des enjeux environnementaux, toutes les sociétés doivent instaurer une culture de la transparence et entretenir un dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes.

Énergie et changement climatique

Les sociétés de Viohalco sont résolues à contribuer de manière substantielle à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique. En tant que consommatrices d'énergie non renouvelable et renouvelable, les sociétés de Viohalco s'engagent à acheter et à

utiliser l'énergie de manière responsable, efficace et rentable dans le but de réduire l'empreinte carbone.

Santé et sécurité

Les sociétés de Viohalco s'engagent à agir continuellement en faveur de la santé et de la sécurité de leurs personnels, ainsi que de leurs partenaires, clients, fournisseurs, sous-traitants et visiteurs. Toutes les sociétés appliquent, dans le plus strict respect, l'ensemble des lois en vigueur en la matière, ainsi que les normes, instructions et procédures qui les concernent en matière de santé et de sécurité.

Droits de l'homme et du travail

Les sociétés de Viohalco appliquent une politique de tolérance zéro concernant les actes de discrimination fondés sur des questions de race, de genre, de religion, d'âge, de nationalité, d'origine sociale ou ethnique, de handicap, de croyance, d'orientation sexuelle ou d'engagement politique et syndical. Ces principes s'appliquent à leurs politiques de recrutement de nouveaux salariés, de gestion des ressources humaines et de promotion professionnelle basée sur le mérite des collaborateurs en poste. Les facteurs décisifs pour prendre toutes décisions relatives à l'emploi et à la carrière doivent exclusivement reposer sur la performance, l'expérience, l'efficacité, les compétences et les qualifications.

Viohalco et ses sociétés refusent toute forme de travail forcé. Le travail effectué dans les entreprises doit être sur base volontaire. L'emploi de personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum pour travailler est interdit.

Viohalco et ses sociétés reconnaissent le droit de l'ensemble de leurs salariés et parties prenantes à travailler dans la dignité et considèrent que chacun de leurs membres est tenu au respect des droits humains.

Viohalco et ses sociétés soutiennent et respectent, dans leurs sphères d'influence respectives, les principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que la protection des droits humains au plan international. Elles ne se prêteront à aucun abus ni aucune violation en la matière. Les politiques et les procédures des sociétés de Viohalco se conforment à l'ensemble des lois nationales en vigueur relatives à la liberté d'association, les conventions collectives, la non-discrimination, le travail forcé et l'emploi de travailleurs mineurs.

Code de conduite des fournisseurs

Le Code de conduite des fournisseurs a pour objectif de s'assurer que les partenaires commerciaux de Viohalco partagent et promeuvent les valeurs fondamentales des sociétés de Viohalco en matière de principes éthiques et de durabilité. Les sociétés de Viohalco exigent de leurs partenaires commerciaux qu'ils respectent l'ensemble des principes du Code de conduite des fournisseurs et qu'ils les promeuvent en conséquence au sein de leur propre chaîne d'approvisionnement.

Éthique des affaires et lutte contre la corruption

Viohalco et ses sociétés s'engagent à exercer leurs activités avec honnêteté et intégrité, dans le respect de l'ensemble des lois applicables. Viohalco et ses sociétés garantissent la transparence de leurs interactions et reconnaissent leur obligation morale et légale d'agir de manière responsable dans toutes les juridictions. Viohalco et ses sociétés ont mis en place des contrôles internes pour s'assurer de l'absence de toute activité illégale ou contraire à l'éthique. La performance et la compétitivité de leurs activités sont toujours assurées au travers du respect de la loi.

Viohalco et ses sociétés ont également en place des contrôles internes pour s'assurer qu'aucun acte de corruption ou versement de pot-de-vin n'est commis.

Durabilité

Viohalco, en tant que société holding, s'engage, par le biais des activités de ses filiales, à répondre aux besoins de la société en fournissant, par le biais de ses filiales, des produits de manière fiable, inclusive et durable, et ce faisant, en créant une valeur partagée pour toutes les parties prenantes. Les sociétés de Viohalco s'engagent à fonctionner de manière à créer des progrès pour atteindre les Objectifs de développement durable de l'ONU. Grâce à cet engagement, les sociétés de Viohalco cherchent à préserver les actifs environnementaux, sociaux et économiques fondamentaux pour la société et importants pour notre création de valeur à long terme. Les sociétés de Viohalco s'appuient sur la contribution de leurs employés et intègrent pleinement la durabilité dans leur stratégie, leurs plans d'affaires et leurs

opérations, dans le but d'avoir un effet positif maximal en s'engageant auprès de tous les partenaires commerciaux.

Diligence raisonnable opérationnelle

Le respect des politiques des filiales incorporant les principes des politiques de Viohalco est assuré par un vaste programme de diligence raisonnable mené par Steelmet, qui est responsable de la surveillance de la performance des sociétés de Viohalco, notamment sur les questions non financières. Steelmet fait appel à des auditeurs qualifiés dans leur domaine d'expertise respectif, qui examinent et évaluent les filiales régulièrement.

Lors de ces examens périodiques, les dirigeants des sociétés de Viohalco présentent à Steelmet les indicateurs de mesure de performance et exposent les risques et les enjeux, ainsi que les actions correctives jugées nécessaires.

Les progrès des mesures correctives, ainsi que des éventuelles questions de non-conformité sont analysés et les filiales sont tenues de s'engager dans un plan d'action vérifiable dans un délai donné. Steelmet rend régulièrement compte au Comité d'audit de Viohalco sur les risques réels ou potentiels identifiés sur ces questions.

En outre, un examen de diligence raisonnable est également conduit sur les questions d'environnement, de gestion de l'énergie et de santé et de sécurité par des auditeurs externes lors des certifications périodiques des systèmes de gestion. L'intégralité (100 %) des unités de production de Viohalco qui entrent dans le périmètre du présent rapport est certifiée par le système de gestion de l'environnement ISO 14001:2015 et le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001:2018. Si l'on tient compte de tous les sites de production, y compris ceux qui n'entrent pas dans le périmètre du présent rapport, 89 % sont certifiés par le système de gestion de l'environnement ISO 14001:2015 et 86 % par le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001:2018. Étant donné que les questions de santé et de sécurité sont d'une importance stratégique pour les filiales de Viohalco, d'autres évaluations et suivis des programmes de santé et de sécurité sont effectués périodiquement par un tiers (DuPont Sustainable Systems) afin de garantir une évaluation transparente et objective.

Les systèmes de gestion présentés ci-dessus mettent en place des domaines de responsabilité et des pratiques opérationnelles pour ces domaines de tâches dans les opérations de toutes les sociétés, tout en assurant un suivi régulier de la conformité aux audits internes et externes. Afin de s'assurer que toutes les filiales s'améliorent constamment, les professionnels de Steelmet collaborent étroitement avec la direction et le personnel compétent des filiales, afin d'élaborer des plans d'amélioration continue prévoyant des actions d'amélioration spécifiques, par ordre de priorité, ainsi que des objectifs qui doivent être atteints dans certains délais.

■ Analyse de matérialité et performances

Viohalco est une société holding qui détient des participations dans plusieurs sociétés industrielles de différentes tailles, tel que décrit à la page 3. Par conséquent, le périmètre du présent rapport se concentre sur les entités juridiques ayant l'impact et les risques potentiels les plus importants sur les questions non financières. Ces sociétés sont les plus grands sites de production du point de vue du chiffre d'affaires et du personnel employé et sont directement liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette sélection a été effectuée en comparant leur main-d'œuvre, leur demande pour des ressources naturelles telles que l'eau et les matières premières, leur intensité énergétique et leur empreinte carbone, l'étendue de leur impact opérationnel et donc de l'impact global le plus important et significatif sur les questions non financières relevant du périmètre du présent rapport. Les deux critères quantitatifs auxquels ces sociétés répondent sont :

- a) une contribution minimale de 3 % au chiffre d'affaires consolidé total de Viohalco ; et
- b) un minimum de 200 employés.

Sur cette base, la sélection a conduit à retenir les onze sociétés suivantes :

1. ElvalHalcor (segments Aluminium et Cuivre)
2. Bridgnorth (segment Aluminium)
3. Symetal (segment Aluminium)
4. Sofia Med (segment Cuivre)
5. Hellenic Cables (segment Câbles)
6. Fulgor (segment Câbles)
7. Icme Ecab (segment Câbles)
8. CPW (segment Tubes d'acier)
9. Sidenor (segment Acier)
10. Sovel (segment Acier)
11. Stomana Industry (segment Acier)

La liste ci-dessus comprend les sociétés de tous les segments industriels de Viohalco. Les informations non financières pour les sociétés susmentionnées sont consolidées et présentées en fonction du secteur, car les sociétés d'un même secteur font face à des problèmes et des risques non financiers similaires. À titre indicatif, les sociétés susvisées représentent 91 % du chiffre d'affaires avant consolidation et 72 % des effectifs totaux des sociétés de Viohalco.

Les segments Immobilier et de R&D&I ne répondent pas à ces deux critères en raison de la nature de leurs activités, qui ont un impact significativement plus faible sur les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance relevant du Code belge des sociétés et des associations. Ils sont plus orientés vers les services, contrairement aux sociétés industrielles dont l'empreinte est beaucoup plus forte dans les domaines environnementaux et sociaux.

Compte tenu de la diversité des localisations géographiques de chaque société et de la variabilité des enjeux environnementaux auxquels chacune d'elle peut être confrontée (par exemple, les risques liés au carbone et à l'eau varient d'une filiale à l'autre en fonction de la localisation géographique), il a été jugé nécessaire de conduire une analyse de matérialité distincte pour chacune. La sélection des points de matérialité décrits dans le présent rapport











se fonde sur une analyse de matérialité étendue conduite de manière distincte par chaque société. L'analyse de matérialité de chaque filiale a été réalisée conformément aux normes Global Reporting Initiative (GRI) pertinentes au cours des deux dernières années et une nouvelle analyse de matérialité sera effectuée en 2022 en raison de la mutation rapide de l'environnement commercial.

Les parties prenantes prises en compte dans l'analyse de matérialité étaient les employés, les clients, les partenaires commerciaux, les institutions académiques, les gouvernements, les communautés locales, les gouvernements locaux, les actionnaires, les institutions financières et les fournisseurs.

Plusieurs enjeux sont inclus et évalués dans l'analyse de matérialité, tels que les enjeux environnementaux, les enjeux liés au personnel, les conditions de travail, la rémunération, les produits, les enjeux sociaux, l'éthique des affaires, etc. Les sujets identifiés constituent la base du présent rapport. Sur la base de ces analyses de matérialité de chaque société, les enjeux majeurs et les risques non financiers y afférents les plus fréquemment trouvés ont été sélectionnés en raison de leur potentiel d'impact négatif sur les relations commerciales, les produits et l'exploitation durable à long terme des sociétés.

Les questions non financières identifiées lors de la phase d'analyse de matérialité des sociétés et les risques correspondants ont ensuite été corrélés aux mesures non financières du cadre de reporting des ODD, le cas échéant. En outre, les normes GRI ont été sélectionnées pour compléter les mesures des ODD afin de couvrir l'ensemble des mesures pour chaque enjeu important afin d'évaluer la performance et l'exposition au risque.

Comme mentionné ci-dessus, Viohalco a identifié les impacts matériels principaux et les plus courants qui ont été sélectionnés dans le cadre de l'analyse de matérialité de chaque société, ainsi que selon l'évaluation des parties prenantes. La liste des principaux enjeux et risques ESG est présentée dans le tableau ci-dessous.

Enjeu identifié dans l'analyse de matérialité	Catégorie de l'enjeu	ODD pertinent	Domaine de risque d'impact important des filiales de Viohalco
Disponibilité de l'eau et gestion des eaux usées	Environnement		Consommation d'eau, disponibilité de l'eau, respect des limites de rejet des eaux usées
Efficacité énergétique, sources d'énergie	Environnement		Consommation énergétique, mise à disposition d'énergies à faible émission de carbone et à un coût compétitif
Impact sur le changement climatique	Environnement		Émissions carbone de la production, intensité carbone des matières premières
Protection de l'environnement et production responsable (gestion des déchets, économie circulaire)	Environnement		Rejets accidentels dans l'environnement, gestion des déchets, circularité du processus de production, surveillance des produits chimiques dangereux
Santé et sécurité au travail	Social	 	Mise à disposition d'un environnement de travail sûr
Droits de l'homme et du travail	Social	 	Égalité des droits entre les travailleurs, conditions de travail, formation pour le développement des compétences des employés
Approvisionnement responsable	Social		Impact sur l'environnement et droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement
Transparence et lutte contre la corruption	Gouvernance		Éthique des affaires, confidentialité des données, conformité avec le système réglementaire

■ Responsabilité en matière d'environnement

Disponibilité de l'eau et gestion des eaux usées (ODD 6)

L'eau est un élément essentiel du processus de production des sociétés de Viohalco et son utilisation responsable est donc essentielle pour la continuité de l'activité des sociétés. L'utilisation responsable de l'eau englobe :

- la réduction de la consommation d'eau à l'aide de technologies de conservation de l'eau, dans la mesure du possible, la surveillance continue de la consommation afin de détecter les fuites à temps et la maintenance préventive des réseaux d'eau pour éviter les pertes d'eau ;
- l'évaluation minutieuse de la disponibilité de l'eau et l'adoption de mesures, si nécessaire, pour trouver des alternatives d'approvisionnement adéquates en période de pénurie d'eau ;

- une maintenance et un fonctionnement corrects des stations d'épuration des eaux usées afin de respecter pleinement les limites de rejet des eaux usées.

La disponibilité d'eau à usage industriel est essentielle, et la majorité des usines ont un programme de surveillance de la consommation d'eau afin d'améliorer leur intensité en eau. Elles poursuivent leurs efforts pour diminuer leur consommation d'eau dans le cadre de l'amélioration à long terme de leur empreinte environnementale.

En raison de volumes de production plus élevés, les segments Aluminium et Cuivre ont vu leur consommation totale d'eau augmenter. L'intensité en eau des sociétés prises individuellement, quant à elle, est restée stable, à l'exception du segment Aluminium d'ElvalHalcor, qui a affiché une amélioration de 8 %. Les segments Acier et Câbles ont également vu baisser leur consommation d'eau de manière significative en 2021, malgré la hausse des volumes de production. Ces résultats sont principalement dus à l'amélioration de l'intensité en eau de Sovel (18 %) et d'Icme Ecab (17 %), ce qui prouve que les efforts de réduction de la consommation d'eau ont un impact significatif sur l'intensité en eau de chaque société.

	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Consommation d'eau (10 ³ m ³)	977	884	861	765	699	682	2.509	2.530	3.205

	Segment Câbles			Segment Tubes d'acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Consommation d'eau (10 ³ m ³)	305	315	403	71	63	44

En 2021, aucune des filiales n'a été touchée par des pénuries d'eau et les réserves d'eau sur tous les sites géographiques ont été suffisantes. Il est important de noter qu'aucune des sociétés de Viohalco n'opère dans des zones où un stress hydrique est déclaré. Cependant, les sociétés surveillent la disponibilité de l'eau et le cycle hydrologique, car des changements pourraient se produire à l'avenir, en particulier compte tenu de l'effet attendu du changement climatique dans la région méditerranéenne. L'approvisionnement en eau varie d'une région à l'autre. Environ 32 % des sociétés s'approvisionnent en eau directement à partir de puits d'extraction, tandis que les 68 % restants reçoivent de l'eau des compagnies locales des eaux.

Les sociétés de Viohalco exploitent 21 sites dans toute l'Europe qui sont soumis à la directive sur les émissions industrielles (Directive 2010/75/UE) et sont donc tenues de respecter des limites d'émissions très strictes dans les normes d'émissions atmosphériques ainsi que dans les effluents d'eau.

Les usines mentionnées ci-dessus sont tenues de respecter les Niveaux d'émissions associés aux Meilleures techniques disponibles (NEA-MTD), qui font partie des plus stricts au monde et nécessitent des investissements importants dans les infrastructures environnementales, car les usines exigent, dans de nombreux cas, un niveau élevé de traitement de l'eau afin de respecter les limites locales de rejet.

Les points de rejet sont régulièrement surveillés soit par des systèmes automatisés 24 heures sur 24, soit périodiquement par du personnel spécialisé. Le rejet des eaux usées traitées est une question très importante, en particulier pour les entreprises qui rejettent les eaux usées traitées directement dans un plan d'eau et non dans un réseau d'eaux usées pour un traitement ultérieur. La mesure des incidents éventuels de dépassement des limites de rejet est essentielle pour déterminer le niveau de conformité ainsi qu'un éventuel besoin de mesures correctives.

Les rejets d'eaux usées de toutes les sociétés sont surveillés de près par les autorités compétentes de manière périodique. En 2021, une seule amende administrative a été prononcée, liée à un incident ponctuel dans les échantillons d'eaux usées de Stomana Industry.

Efficacité énergétique et sources d'énergies (ODD 7)

La plupart des sociétés de Viohalco consomment beaucoup d'électricité en raison de la nature du traitement des métaux, tant dans le domaine de la métallurgie que du traitement en aval. L'efficacité énergétique des opérations industrielles est un enjeu extrêmement important qui, outre ses implications économiques évidentes, a également un effet direct sur l'empreinte carbone indirecte (émissions de scope 2).

Viohalco et ses filiales considèrent le haut rendement énergétique comme une condition non négociable de la viabilité des opérations à long terme. L'objectif des efforts en matière d'efficacité énergétique est d'identifier les opportunités d'investissement dans les mesures d'efficacité énergétique par le biais d'audits énergétiques périodiques effectués par des consultants spécialisés. Il est important de noter que 67 % des usines concernées par la NFD sont déjà certifiées par le système de gestion de l'énergie ISO 50001:2018 et sont donc tenues de prouver l'amélioration continue des ICP liés à l'énergie.

Les sociétés de Viohalco achètent généralement de l'électricité auprès des principaux fournisseurs d'énergie des pays où elles opèrent, car aucune des sociétés ne possède sa propre source d'énergie. La consommation d'énergie de chaque segment est indiquée ci-dessous.

Tous les segments ont connu une augmentation de la consommation totale d'énergie (thermique et électrique) en 2021 en raison de volumes de production plus élevés. L'intensité énergétique des sociétés prises individuellement est restée à des niveaux similaires à ceux de 2020, avec de petites variations (< 2 %) d'une année sur l'autre, sauf dans le cas d'Elval, la division de laminage d'aluminium d'ElvalHalcor S.A., qui a amélioré son intensité énergétique de 8 %, principalement grâce au plein fonctionnement, pour la première fois, du nouveau laminoir en tandem, plus efficace.

	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Consommation d'énergie totale (10 ³ MWh)	1.099	978	993	375	353	348	1.710	1.572	1.710

	Segment Câbles			Segment Tubes d'acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Consommation d'énergie totale (10 ³ MWh)	169	153	151	34	48	56

Outre la consommation d'énergie, l'accès à une électricité à faible émission de carbone revêt une importance stratégique pour les filiales de Viohalco pour minimiser l'empreinte carbone et réduire l'exposition à la tarification du carbone liée au travers des émissions indirectes. Les chiffres indiqués dans les tableaux suivants reflètent le mix énergétique du réseau et la part des énergies renouvelables pour le réseau respectif. L'objectif stratégique des sociétés est de couvrir la totalité de leurs besoins en électricité avec des énergies renouvelables. Compte tenu de leur empreinte géographique et des cadres réglementaires existants sur le marché de l'électricité dans

ces pays, il existe actuellement peu de voies viables pour atteindre cet objectif.

Entre-temps, les sociétés explorent continuellement des alternatives pour l'approvisionnement direct en électricité renouvelable, telles que des accords d'achat d'électricité verte bilatéraux ou basés sur le marché. Comme mentionné précédemment, l'ensemble du segment Câbles ainsi que Corinth Pipeworks sont en phase finale de signature de ce type de PPA (Power Purchase Agreement), qui devrait fournir 800 % de puissance issue des énergies renouvelables d'ici 2025 au plus tard.

	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2021**	2020	2019	2021**	2020	2019	2021**	2020	2019
Part des énergies renouvelables dans l'électricité (%)*	28,6	28,6	25,3	22,5	22,4	19,9	23,8	23,6	20,7

	Segment Câbles			Segment Tubes d'acier		
	2021**	2020	2019	2021**	2020	2019
Part des énergies renouvelables dans l'électricité (%)*	32,7	32,8	29,6	25,9	25,9	22,9

* Toutes les données sont basées sur les rapports AIB 2019-2020 sur les mix résiduels (Grèce, Bulgarie, Roumanie). Les données britanniques sont basées sur le rapport UK National Statistics on Energy 2021.

** Les chiffres sont une estimation car les chiffres définitifs pour le réseau énergétique grec et bulgare ne sont pas finalisés à la date de publication.

Impact sur le changement climatique (ODD 9)

La protection du climat est l'une des questions prioritaires de l'ordre du jour de l'Union européenne. Le changement climatique représente une menace pour la viabilité de la planète et l'Union européenne a l'ambition de devenir le premier continent neutre sur le plan climatique au monde d'ici 2050. Les sociétés de Viohalco soutiennent la « Feuille de route 2050 » de l'Union européenne et s'engagent à contribuer activement et de manière préventive en réduisant les émissions de carbone dans leurs opérations, ainsi que par le biais de produits à faible émission de carbone, qui sont essentiels à la transition énergétique et permettent aux clients d'atteindre leurs propres objectifs en matière de durabilité.

Les plus grands défis auxquels les sociétés sont généralement confrontées sont la réduction des émissions de carbone, à la fois directes (scope 1) et indirectes (scope 2), mais surtout, les émissions de scope 3 (chaîne d'approvisionnement), car ces dernières contribuent généralement à la grande majorité des émissions totales intégrées dans les produits livrés.

En raison de leur consommation électrique relativement élevée, certaines sociétés de Viohalco présentent généralement des émissions de scope 2 beaucoup plus hautes que celles du scope 1. Comme indiqué précédemment, les sociétés ont pour objectif stratégique de couvrir la totalité de leurs besoins en électricité par des PPA provenant d'énergie renouvelable. Compte tenu de leur empreinte géographique et des cadres réglementaires existants sur le marché de l'électricité dans ces pays, il existe actuellement peu de voies viables pour atteindre cet objectif. Les chiffres de l'empreinte totale ci-dessous (scope 1 et 2) sont rapportés selon le Protocole sur les gaz à effet de serre (GES) pour le scope 2 (https://ghgprotocol.org/scope_2_guidance), qui est la norme la plus couramment utilisée à l'échelle internationale.

Il est toutefois important de noter que, pour que les sociétés métallurgiques atteignent la neutralité carbone d'ici 2050, une transformation mondiale de la production industrielle sera nécessaire, car il reste plusieurs années (plusieurs décennies dans certains cas) sur le plan technologique et économique avant que les investissements nécessaires atteignent une échelle industrielle. Ces éléments sont entre autres l'hydrogène vert pour remplacer le gaz naturel pour l'énergie thermique et un approvisionnement continu en électricité à faible émission de carbone, car actuellement le stockage de l'énergie n'est pas assez compétitif pour garantir une livraison d'énergie verte 24 heures sur 24. Le potentiel de réduction supplémentaire de l'intensité carbone, par conséquent, présente des limites externes et les opportunités de réduction plus élevées doivent d'abord être développées et testées à l'échelle industrielle avant d'être intégrées aux activités des sociétés.

En particulier, deux filiales de Viohalco, Hellenic Cables et Corinth Pipeworks, se sont déjà engagées dans l'initiative Science Based Targets (SBTi - Objectifs fondés sur la science) pour atteindre les objectifs de neutralité à court terme (2030) et à long terme, au plus tard d'ici 2050. Plus précisément, Hellenic Cables a déjà soumis ses objectifs en attendant la validation de la SBTi, afin de réduire de moitié ses émissions de scope 1 et 2 (50 % d'ici 2030, par rapport à 2020 comme année de référence) et de réduire les émissions de la chaîne de valeur (de scope 3, y compris les émissions de matières premières et de déplacements domicile-travail) de 25 %, dans le même délai. Hellenic Cables s'engage également à augmenter l'approvisionnement annuel en électricité renouvelable à 80 % et 100 % d'ici 2025 et 2030, respectivement. Au-delà des progrès à court terme, Hellenic Cables prévoit d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur avant 2050, par rapport à 2020 comme année de référence. Corinth Pipeworks a soumis en février 2022 les objectifs auxquels elle s'engage et attend la validation de la SBTi.

Actuellement, cinq sociétés de Viohalco font partie du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'Union européenne et une société fait partie du système d'échange du Royaume-Uni correspondant. Toutes les sociétés de Viohalco reçoivent, au sein de chacun de leurs systèmes d'échange, moins de quotas gratuits que leurs émissions réelles et, par conséquent, elles sont tenues d'acheter des quotas carbone sur une base annuelle. La rareté de ces quotas a un effet de plus en plus négatif sur leur compétitivité, comme c'est le cas pour plus de 95 % des sociétés industrielles européennes qui participent au SEQE. L'allocation gratuite est basée sur des indices de référence, qui sont malheureusement

loin d'être adéquats pour les usines industrielles de Viohalco, même les plus efficaces.

Les émissions totales de carbone sont indiquées ci-dessous afin de montrer l'importance relative des émissions de carbone et l'exposition correspondante segment par segment. Les émissions totales plus élevées dans tous les segments reflètent les volumes de production plus élevés en 2021 par rapport à 2020. L'intensité carbone des sociétés prises individuellement est restée à des niveaux similaires à ceux de l'année dernière, sauf Elval, qui affiche une amélioration significative (7,6 %) en raison de la réduction des émissions indirectes.

	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Émissions directes (Scope 1)	148.086	131.118	132.710	40.497	37.562	36.747	187.987	160.612	184.675
Émissions indirectes (Scope 2)	163.664	148.330	169.085	65.479	59.675	70.271	529.710	492.511	615.181
Total des émissions de carbone*	311.750	279.448	301.795	105.976	97.237	107.018	717.698	653.123	799.856

	Segment Câbles			Segment Tubes d'acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Émissions directes (Scope 1)	14.724	15.743	13.989	1.797	3.212	2.434
Émissions indirectes (Scope 2)	40.510	36.594	42.024	13.096	19.887	26.740
Total des émissions de carbone*	55.235	52.337	56.013	14.893	23.099	29.174

* Total des émissions de carbone en tonnes de CO₂. Le chiffre inclut les émissions des scopes 1 et 2.

Protection de l'environnement et production responsable (ODD 12)

Les sociétés de Viohalco s'efforcent en permanence de réduire au minimum l'impact de leurs activités sur l'environnement. La mise en œuvre de mesures de prévention pour le stockage et l'utilisation de produits chimiques ainsi que la surveillance continue en cas d'incidents accidentels (déversements ou fuites) dans l'environnement sont des éléments essentiels à cet effort. Tous les incidents environnementaux susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur l'environnement sont étroitement surveillés et des procédures ont été mises au point pour leur détection immédiate, leur investigation et leur résolution immédiate, le cas échéant. Toutes les mesures de sécurité nécessaires (enceintes de confinement secondaire, définition de propriétaires de zones, etc.) ont été mises en œuvre par les sociétés, de sorte que la probabilité d'un incident de pollution est très faible.

En 2021, aucun incident à impact sur l'environnement ne s'est produit. Tous les déversements de produits chimiques ou de carburants survenus en 2021 ont été contenus dans la structure de confinement secondaire en place et ont été immédiatement résolus sans conséquence. Il est important de noter que toutes les installations concernées par la NFD sont certifiées par la norme internationale ISO 14001:2015.

Dans le cadre de la feuille de route ESG, Viohalco et ses filiales ont mis en œuvre en 2021 une nouvelle initiative visant à identifier, enregistrer et signaler les risques de danger associés à tous les

produits chimiques achetés, stockés et utilisés dans les usines industrielles. Ce projet, en raison de son ampleur, devrait être réalisé en 2022.

Les sociétés de Viohalco s'engagent en faveur d'une gestion des déchets respectueuse de l'environnement et visent principalement à réduire la quantité de déchets générés et à améliorer leur traitement à travers la réutilisation ou le recyclage, ainsi que l'identification de sous-traitants dont la méthode de traitement est plus respectueuse de l'environnement. L'objectif des sociétés est de maximiser les cycles en boucle fermée conformément aux principes de l'économie circulaire et aux initiatives du Pacte vert européen.

Les volumes de déchets ont d'une manière générale augmenté en 2021, en raison de la hausse des volumes de production dans la plupart des segments. Bien que l'intensité de la production de déchets varie considérablement en fonction du processus de production, le niveau d'intensité de déchets par entreprise a peu varié.

Il est toutefois évident que le segment Acier, qui est le segment de Viohalco qui génère le plus de déchets, continue d'améliorer son empreinte déchets, avec des améliorations d'une année sur l'autre. Avec le reclassement progressif de ses « déchets » en « sous-produits » selon la directive-cadre relative aux déchets, ce segment a amélioré son intensité des déchets de 19 % d'une année sur l'autre sur une base consolidée.

La part des déchets générés qui est envoyée pour être réutilisée, reconditionnée ou recyclée reste élevée dans la majorité des segments, soutenant ainsi la transition vers une économie circulaire.

	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Production de déchets (tonnes)	61.183	52.738	51.269	30.663	31.795	36.217	184.325	204.856	358.818
Déchets réutilisés, transformés et recyclés (%)*	98	98	98	95	96	95	86	88	94

* Déchets réutilisés, transformés, récupérés et recyclés par rapport au total des déchets générés.

	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Production de déchets (tonnes)	15.372	15.211	14.162	16.130	25.077	27.598
Déchets réutilisés, transformés et recyclés (%)*	92	91	89	99	99	99

*Déchets réutilisés, transformés, récupérés et recyclés par rapport au total des déchets générés.

UE Taxonomie

L'article 8 du règlement de l'Union européenne sur l'établissement d'un cadre pour faciliter l'investissement durable (le Règlement sur la taxonomie UE 2020/852) dispose que toute entreprise soumise à une obligation de publier des informations non financières publiées dans leurs INF la part de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissement et de leurs dépenses d'exploitation liée aux « activités économiques éligibles et non éligibles selon la taxonomie »¹.

Viohalco a comparé ses activités aux critères d'éligibilité selon la taxonomie de l'Union européenne concernant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce dernier, et a subdivisé les activités éligibles en quatre types (cf. Acte délégué relatif aux informations à publier UE 2021/2178) :

Activité économique éligible	Description	Code NACE	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique
3.8 Fabrication d'aluminium	Fabrication secondaire d'aluminium	C24.42	✓	✓
3.9 Fabrication de fer et d'acier	Fabrication de fer et d'acier, production au four électrique avec plus de 90 % de rebuts d'acier par rapport à la production du produit	C24.10	✓	✓
3.1 Fabrication de technologies d'énergie renouvelable	Fabrication de câbles isolés utilisés pour le secteur des énergies renouvelables	C27.32	✓	✓
4.9 Transmission et distribution d'électricité	Services de construction et d'installation de réseaux de distribution d'électricité	C35.12 C35.13	✓	✓

Le segment Câbles fabrique des câbles utilisés dans diverses applications, notamment la fabrication de technologies renouvelables (3.1), ainsi que des projets d'installation pour la transmission et la distribution d'électricité (4.9). L'activité du segment Acier produit de l'acier brut dans les fonderies dotées de fours à arc électrique (3.9), en utilisant comme matières premières des rebuts d'acier dans un pourcentage supérieur à 90 % par rapport à la

production de produits en acier. Le segment Aluminium est engagé dans la production d'aluminium secondaire (3.8), par le biais des différentes sociétés d'aluminium.

Le tableau ci-dessous présente les ICP nécessaires pour les entreprises éligibles de Viohalco, sur la base des exigences de reporting de l'article 8.

Taxonomie de l'Union européenne – Viohalco

Montants en millions d'euros	Chiffre d'affaires	% du chiffre d'affaires	Dépenses d'investissements	% des dépenses d'investissements	Charges d'exploitation	% des charges d'exploitation
Activités économiques						
A. Activités éligibles						
Fabrication d'aluminium secondaire	843,5	15,7 %	18,2	6,8 %	12,2	14,9 %
Fabrication d'acier secondaire	967,1	18,0 %	4,0	1,5 %	5,4	6,6 %
Fabrication de câbles et fourniture de services	290,2	5,4 %	17,1	6,4 %	4,2	5,1 %
Activités durables sur le plan environnemental (A.1)	2.100,8	39,1 %	39,3	14,8 %	21,8	26,6 %
B. Activités non éligibles						
Activités non éligibles (B)	3.273,7	60,9 %	226,8	85,2 %	60,1	73,4 %
Total (A+B)	5.374,5	100,0 %	266,0	100,0 %	81,9	100,0 %

De plus amples informations sur l'affectation du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation aux objectifs environnementaux de la taxonomie de l'UE peuvent être trouvées aux pages 106-108.

1. Activités considérées comme durables sur le plan environnemental au titre des articles 3 et 9 du même règlement.

■ Responsabilité envers la société

Santé et sécurité au travail (ODD 3 et 8)

La nature du portefeuille diversifié des sociétés de Viohalco entraîne un profil de risque différent pour chaque entreprise en matière de santé et de sécurité au travail. Ces différences peuvent être attribuées à de nombreux facteurs tels que le type de production (métallurgie thermique, laminage, extrusion, revêtement chimique, etc.), la technologie de l'infrastructure, l'état et les caractéristiques de sécurité de l'équipement, les processus de fabrication et les matériaux utilisés. Indépendamment des différences de nature d'activité des entreprises, la santé et la sécurité du personnel de l'entreprise sont d'une importance capitale, et les entreprises investissent des ressources importantes afin d'améliorer les conditions de travail et de créer un environnement de travail plus sûr.

Les sociétés de Viohalco s'engagent à offrir à leurs employés un environnement de travail sûr, en investissant dans l'amélioration de l'infrastructure de sécurité existante (protection des machines, LOTO), en augmentant la sensibilisation aux risques et la sécurité basée sur le comportement par le biais de programmes de formation et en mettant en place des procédures et des systèmes de gestion solides.

Afin d'améliorer la sensibilisation des employés aux risques, les filiales de Viohalco identifient systématiquement les dangers et évaluent en détail les risques associés, facilitant ainsi la mise en œuvre de mesures de contrôle raisonnables. Elles s'attachent également à analyser précisément les incidents, afin de s'assurer qu'un cadre solide est en place pour une approche systématique

de la déclaration, de la gestion et de l'investigation des incidents, permettant ainsi de définir des actions correctives et préventives efficaces.

En 2021, dans le cadre des objectifs stratégiques de la feuille de route ESG, toutes les filiales ont été tenues d'établir un plan d'amélioration sur cinq ans. L'année 2022 sera la première année de mise en œuvre du plan d'action et le personnel de Steelmet veillera à son application rapide. Il est important de noter que toutes les installations concernées par la NFD sont certifiées ISO 45001:2018, de sorte que les installations sont également soumises à des audits externes par les organismes de certification.

Étant donné que les questions de santé et de sécurité revêtent une importance stratégique pour les filiales de Viohalco, d'autres évaluations et contrôles de santé des programmes de santé et de sécurité sont effectués périodiquement par un tiers (DuPont Sustainable Systems) afin de garantir une évaluation transparente et objective. Ces évaluations sont des outils supplémentaires permettant d'identifier les zones d'amélioration.

Trois segments sur cinq ont montré une détérioration du taux d'incident avec arrêt de travail (Lost Time Incident Rate ou LTIR). Les sociétés ont identifié les zones d'amélioration sur lesquelles elles se concentreront en 2022 ainsi que les années suivantes afin de créer un environnement de travail plus sûr. Le taux de gravité, un autre indicateur clé utilisé pour montrer l'importance de chaque incident, affiche une tendance à la baisse, trois des cinq segments ayant enregistré une amélioration en 2021.

Outre les deux indicateurs historiques déjà mentionnés, les sociétés disposent d'une liste complète d'indicateurs internes avancés pour les guider tout au long du processus d'amélioration. La formation sur les questions de santé et de sécurité est d'une importance capitale et l'accent a été mis sur la réalisation d'une matrice de formation personnalisée en fonction de chaque description de poste et de la réalisation de toutes les sessions nécessaires pour chaque employé.

	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
LTIR*	5,4	4,1	7,1	6,8	7,1	8,5	5,0	3,6	5,0
SR**	182	70	86	122	226	376	115	80	243
Heures de formation santé et sécurité par employé	4,7	2,7	4,7	4,9	3,8	3,1	3,2	1,7	3,8
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0	0	1	1

	Segment Câbles			Segment Tubes d'acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
LTIR*	8,8	6,4	5,4	1,7	1,7	1,0
SR**	105	111	149	27	119	106
Heures de formation Santé et sécurité par employé	6,4	6,4	10,2	6,2	5,3	3,7
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0

*LTIR : Lost Time Incident Rate ou taux d'incident avec arrêt de travail (nombre d'incidents LTI par million d'heures de travail)

**SR : Severity Rate ou taux de gravité (nombre de jours de travail perdus par million d'heures de travail)

Questions portant sur les droits de l'homme et du travail (ODD 5 et 8)

Les sociétés de Viohalco reconnaissent la contribution de leur personnel dans la réussite de leurs performances commerciales et de leur croissance future. En ligne avec cette approche, elles se sont engagées à mettre en œuvre des pratiques de travail responsables.

Toutes les sociétés de Viohalco cherchent à offrir à leurs collaborateurs un lieu de travail où règne l'égalité des chances ; pour cela, elles investissent de façon conséquente et systématique dans la formation et le développement. Fortement orientées vers les valeurs humaines, elles s'efforcent de mettre en

place des pratiques de management responsables en matière de ressources humaines.

Comme le montre le tableau ci-dessous, des circonstances particulières liées à la pandémie ont concerné certains segments et entraîné des dynamiques très différentes concernant le taux de rotation du personnel. Bien que relativement stable au cours des années précédentes, la rotation des employés a augmenté dans quatre des cinq segments.

Enfin, les effets de la crise sanitaire s'étant moins fait sentir en 2021, les 5 segments ont tous considérablement augmenté les heures de formation par employé. Ces effets continuant de s'atténuer progressivement, les sociétés ont un plan ambitieux pour augmenter encore leurs heures de formation en 2022.

	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Rotation du personnel (%)*	12,2	10,1	6,1	20,8	10,2	13,0	10,1	22,5	12,4
% de femmes	10,3	10,4	8,7	13,9	14,1	12,4	18,4	16,8	18,7
Heures de formation par employé**	11,0	8,02	18,2	9,9	8,9	9,7	7,4	6,7	6,7

	Segment Câbles			Segment Tubes d'acier		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Rotation du personnel (%)*	12,7	10,4	19,3	30,0	15,0	7,5
% de femmes	12,3	15,8	13,3	8,5	9,8	9,5
Heures de formation par employé**	16,4	12,6	22,2	11,3	8,3	12,3

*Rotation du personnel = (employés qui quittent l'organisation volontairement ou en raison d'un licenciement, d'un départ à la retraite ou d'un décès en service)/nombre total d'employés*100.

Effectif total : Nombre total d'employés à la fin de l'exercice (données au 31 décembre).

**Heures de formation : Nombre moyen d'heures de formation par salarié par an.

Viohalco et ses filiales ont pris une série de mesures pour soutenir et augmenter la part du personnel féminin, comme le soutien aux familles avec de jeunes enfants grâce à des subventions pour la garde d'enfants en plus de leur salaire de base.

Les sociétés de Viohalco ont mis en place un Code de conduite pour les employés basé sur les principes des politiques en matière de droits du travail et des droits de l'homme, d'éthique des affaires et de lutte contre la corruption adoptées par les filiales.

En 2021, et comme lors des précédents exercices, aucun incident de discrimination n'a été enregistré ou signalé dans le cadre des mécanismes de réclamation existants et il n'y a eu aucun cas de travail forcé ou volontaire d'enfants.

Dans le cadre de la feuille de route ESG établie en 2021, Viohalco et ses filiales ont déployé deux nouvelles initiatives ambitieuses et importantes pour soutenir la transparence et la conformité de toutes les sociétés avec les politiques adoptées.

La première initiative est une formation complète des employés sur les enjeux des droits du travail et de droits de l'homme, d'égalité et d'intégration de la diversité, ainsi que du harcèlement et de la prévention sur le lieu de travail. Le programme de formation, en raison de sa taille, sera réalisé en 2022 et les ICP correspondants seront présentés dans le cadre du rapport INF de l'année prochaine.

La deuxième initiative est la mise en place d'un dispositif de lanceur d'alerte pour toutes les sociétés de Viohalco, qui sera mis en œuvre en 2022. Ce dispositif établit des canaux de communication appropriés pour toutes les personnes au sein ou à l'extérieur de Viohalco et de ses filiales désirant signaler un comportement illégal relatif aux pratiques en matière de droits humains ou du travail, de conformité environnementale et aux problèmes d'éthique professionnelle, tout en leur assurant une protection et un soutien complets.

Approvisionnement responsable (ODD 12)

Les sociétés de Viohalco s'engagent à faire preuve de responsabilité dans l'ensemble de leurs activités professionnelles, tout en attendant le même sens des responsabilités de la part de leurs partenaires commerciaux. En raison de la position relative des filiales de Viohalco dans la chaîne de valeur, les filiales dépendent fortement des producteurs de métaux primaires souvent situés en dehors de l'Union européenne. Il est donc de la plus haute importance que les partenaires commerciaux et les fournisseurs de matières premières mettent en pratique une bonne gestion dans tous les enjeux ESG.

Après tout, les fournisseurs sont une ressource importante et les filiales de Viohalco ont l'intention de travailler en étroite collaboration avec des fournisseurs stratégiques afin d'établir des relations fondées sur les mêmes normes éthiques, sociales et environnementales.

Dans le cadre de la feuille de route ESG établie en 2021, deux nouvelles initiatives ont été créées pour surveiller les performances des partenaires commerciaux en matière de durabilité. Tout d'abord, Viohalco et ses filiales ont adopté le Code de conduite des fournisseurs qui exige que les partenaires commerciaux des filiales montrent la même préoccupation en matière de santé et de sécurité des employés, de respect et de protection de l'environnement, ainsi que de respect des droits du travail et des droits de l'homme. En 2022, toutes les filiales demanderont aux fournisseurs de matières premières de premier et de deuxième rang (en fonction de l'argent dépensé) d'adopter le Code de conduite des fournisseurs. Les résultats de l'initiative seront présentés dans un ICP relatif dans le cadre du rapport INF de l'année prochaine.

La deuxième initiative exige que l'évaluation de tous les fournisseurs de matières premières de premier rang soit effectuée sur des questions de durabilité par une société de renommée mondiale dans ce domaine, Ecovadis. Les résultats de l'initiative seront également présentés dans un ICP relatif dans le cadre du rapport INF de l'année prochaine. L'objectif de cette initiative est d'accroître la transparence de la chaîne d'approvisionnement et d'identifier les risques qui pourraient apparaître à l'avenir. En outre, un approvisionnement responsable est essentiel pour la livraison de produits dont l'impact environnemental et social est minimal. Viohalco et ses filiales sont convaincus que seul un approvisionnement responsable des produits finaux livrés aux clients peut les aider à atteindre leurs propres objectifs en matière de durabilité.

L'initiative d'approvisionnement responsable de la feuille de route ESG de Viohalco englobe une surveillance étroite du respect par les fournisseurs du règlement relatif aux minerais provenant de zones de conflit afin de s'assurer qu'aucun matériau n'est acheté dans des pays en situation de conflit.

Informations concernant l'impact de la Covid-19

La pandémie de Covid-19 a eu un impact encore plus important sur la société en 2021. Bien que les différents pays dans lesquels les sociétés de Viohalco opèrent aient assoupli certaines des mesures préventives mises en place en 2021, les sociétés de Viohalco ont conservé ces mesures préventives afin de permettre la continuité de leurs activités (commandes de matériaux essentiels passées à l'avance, identification de fournisseurs alternatifs, stock de sécurité accru pour certains matériaux) et une protection maximale des employés et de leur famille.

Par conséquent, aucune interruption des activités ordinaires n'a été observée tout au long de l'année 2021, y compris dans les projets de construction/mise en service. Dans l'ensemble, en raison des mesures d'atténuation prises par les filiales, la Covid-19 n'a pas perturbé les sociétés qui ont atteint leurs objectifs et mené leurs actions en matière de durabilité, y compris la formation des employés qui a considérablement diminué en 2020. Les sociétés ont en grande partie pu revenir aux niveaux de formation antérieurs ou à des niveaux supérieurs, avec plus de sessions et moins de personnes présentes, afin d'éviter les événements favorisant une grande propagation. Un programme de formation encore plus ambitieux est prévu pour la majorité des sociétés de Viohalco en 2022 afin de compenser la perte de formation en présentiel du personnel prévue en 2020.

En 2021, les plans d'urgence sont restés en place avec de petites variations en fonction des diverses vagues d'infection tout au long des changements saisonniers de l'année. Viohalco et ses sociétés ont mis en œuvre plusieurs mesures préventives et d'atténuation dans tous les aspects de la vie professionnelle, notamment des tests PCR préventifs fréquents, le transport vers et depuis le lieu de travail, l'utilisation obligatoire de masques dans tous les sites en intérieur de la société, des mesures d'hygiène strictes, des conseils médicaux et un soutien à tout le personnel, en particulier aux groupes vulnérables. Le télétravail a varié en fonction de l'exposition au risque et de la densité des places de bureau parmi les employés, toujours dans le respect des directives ou des exigences impératives des autorités nationales compétentes. La direction des sociétés a apporté son soutien à tous les employés tout au long de la pandémie en leur laissant suffisamment de temps de quarantaine lorsque les employés ont été exposés à des cas confirmés.

En outre, une ligne d'assistance téléphonique dédiée 24 heures sur 24 mise en place par un service spécialisé a été proposée à tous les employés des sociétés de Viohalco pendant cette période difficile de quarantaine et de détresse personnelle. Les mesures préventives et d'atténuation renforcées en matière de santé et de sécurité restent en place partout dans les sociétés de Viohalco, et le même protocole sera suivi selon une approche fondée sur les risques.

Gouvernance

Transparence et lutte contre la corruption (ODD 16)

Viohalco et ses sociétés sont conscientes de l'importance de l'éthique des affaires et de la lutte contre la corruption. Pour garantir la mise en œuvre de leurs politiques respectives en la matière, elles appliquent les contrôles et les procédures internes adéquats pour démontrer la responsabilité, l'équité et la transparence de leur approche dans leurs relations avec l'ensemble des parties prenantes. Dans le cadre de la feuille de route ESG établie en 2021, les sociétés de Viohalco ont mis en place une nouvelle initiative de formation des employés sur les questions d'éthique commerciale et de code de conduite, ainsi que sur la lutte contre la corruption. Le programme de formation, en raison de sa taille, sera réalisé en 2022 et les ICP correspondants seront présentés dans le cadre de la NFD de l'année prochaine.

Le programme de formation s'adresse aux membres de la direction et aux employés présentant un profil de risque particulier en raison de la nature du poste qu'ils occupent. La formation comprendra des sessions spéciales destinées aux équipes de direction afin de veiller à ce que toutes les questions relatives à l'éthique des affaires (blanchiment d'argent, lois antitrust et lois sur la concurrence, lutte contre la corruption, confidentialité des données, etc.) sont bien comprises.

En outre, une deuxième initiative a été mise en place dans la feuille de route ESG de 2021 avec le mécanisme de lanceur d'alerte destiné à détecter et à prévenir les comportements illégaux à un stade précoce. Le mécanisme de lanceur d'alerte sera mis en œuvre en 2022. Ce mécanisme établit les canaux de communication appropriés pour toute personne au sein ou à l'extérieur de Viohalco et de ses filiales afin de signaler tout comportement illégal concernant les pratiques de travail ou de droits de l'homme, la conformité avec les lois environnementales et l'éthique commerciale, tout en assurant une protection et un soutien complets pour les personnes à l'origine d'un signalement. Le mécanisme sera conforme à la Directive européenne relative aux lanceurs d'alerte.

En 2021, aucun incident de corruption de quelque nature que ce soit n'a été enregistré ou signalé dans le cadre des mécanismes de plainte existants, et les responsables coordinateurs RGPD des différentes sociétés de Viohalco n'ont signalé aucune violation de la confidentialité des données. Aucune amende n'a par ailleurs été payée à la suite de règlements au titre de pratiques liées à un défaut d'éthique ou à la corruption.

Gestion intégrée des risques non financiers

Viohalco et ses sociétés font face à divers risques non financiers, comme mentionné précédemment, et disposent d'un processus d'identification des risques afin d'identifier ces risques et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation partout où cela est possible. Tous les risques liés à l'activité industrielle, tels que ceux liés à l'environnement, la santé et la sécurité sont associés aux filiales ayant une activité industrielle.

La gestion de ces risques est considérée comme prioritaire par les dirigeants des sociétés, car ces risques sont susceptibles d'avoir un impact direct et indirect sur la poursuite des activités des sociétés et engager des responsabilités futures.

Afin d'améliorer la gestion des risques relatifs aux questions non financières dans les filiales, les professionnels de Steelmet ont établi des politiques et des procédures de gestion des risques que les directions des sociétés doivent respecter. En outre, la feuille de route ESG a établi le suivi périodique de plusieurs indicateurs clés avancés et retardés afin de surveiller les progrès réalisés sur tous les risques liés aux critères ESG, ainsi que les risques que les sociétés anticipent ou qui sont susceptibles de provoquer des perturbations

à l'avenir. Ces risques sont liés à l'entrée en vigueur à venir d'une nouvelle législation, telle que le paquet de propositions législatives « Fit for 55 ».

Les sociétés disposent de leurs propres personnels et consultants en charge de ces questions. Elles mettent en œuvre les systèmes certifiés ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018, ainsi que le système de management de l'énergie ISO 50001:2018 qui constitue un outil de gestion supplémentaire pour les risques associés. Ces systèmes de management sont les piliers sur lesquels reposent la planification et la mise en œuvre des mesures, la prise de décisions relatives à la prévention, le suivi de l'efficacité des mesures et l'établissement de la culture d'amélioration continue nécessaire pour garantir l'amélioration des performances et de la gestion des risques.

Les risques sont analysés d'un point de vue financier, environnemental et social, afin d'obtenir une compréhension complète de l'ensemble des impacts des questions non financières. Vous trouverez ci-dessous une description des principaux risques non financiers identifiés qui peuvent affecter les activités commerciales, la réputation et, au final, les résultats financiers de Viohalco.

Environnement

Les principaux risques liés aux enjeux environnementaux sont la conformité réglementaire, le changement climatique et la gestion de l'eau.

Conformité réglementaire

L'environnement réglementaire dans lequel les sociétés de Viohalco opèrent est très exigeant, car les activités industrielles en Europe, en particulier dans le domaine du traitement des métaux, sont soumises à de nombreuses lois et réglementations mises à jour régulièrement. Ce cadre réglementaire impose des normes rigoureuses qui exigent un effort continu en ressources humaines et en capital pour s'y conformer. La gestion des déchets dangereux, les limites de rejet, la réduction de la pollution atmosphérique sont quelques exemples d'enjeux environnementaux qui peuvent engager la responsabilité des sociétés de Viohalco. Les risques associés vont des risques financiers (amendes réglementaires, responsabilités en matière de pollution, exigences d'assainissement), aux risques environnementaux (dommages environnementaux aux nappes phréatiques, sols de surface, écosystèmes) et sociaux (impact sur la qualité de l'air et de l'approvisionnement en eau des communautés locales).

Il est important de noter que 21 installations industrielles des sociétés de Viohalco entrent dans le périmètre de la Directive de l'Union européenne sur les émissions industrielles, qui impose aux installations industrielles de mettre en œuvre les meilleures techniques disponibles pour respecter des limites d'émissions strictes.

L'atténuation de tous ces risques est gérée par les programmes de gestion environnementale et par les professionnels des sociétés de Viohalco. Au cours des dernières années, les dépenses annuelles totales en matière d'environnement des sociétés de Viohalco ont été supérieures à 25 millions d'euros, la tendance à la hausse s'expliquant par les efforts d'amélioration continus mis en œuvre par les filiales.

Changement climatique

Bien qu'ambitieux et absolument nécessaire pour affronter le plus grand des défis actuels que constitue la protection de l'environnement, le programme « Fit for 55 » proposé par l'Union européenne présente des risques pour les activités à forte intensité carbone des sociétés de Viohalco, du fait qu'il empêche ces dernières d'affronter sur un pied d'égalité les sociétés qui œuvrent hors de l'Union européenne. Les mesures actuelles de la proposition de Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ou MACF, bien qu'elles soient destinées à protéger les entreprises à forte intensité de carbone contre les fuites de carbone, ne suffisent pas à fournir le cadre permettant d'éviter le contournement par un remaniement des ressources des entreprises extraeuropéennes. Dans le même temps, le plan en cours réduit progressivement l'allocation libre et ne prévoit pas les mesures nécessaires pour permettre une récupération des coûts de carbone compatible avec les règles de l'OMC pour les exportations européennes.

À ce titre, les conditions-cadres liées au carbone pour 2030 sont

analysées dans divers scénarios de coûts du carbone découlant des politiques climatiques proposées et une étude est également menée sur la manière dont ces dernières peuvent affecter la compétitivité des sociétés de Viohalco en raison des coûts directs et indirects liés aux émissions de carbone, ainsi que sur l'impact anticipé sur le coût des matières premières importées.

Les sociétés de Viohalco considèrent que le changement climatique est un domaine à impact significatif non seulement en termes de matérialité financière (impact négatif sur la société), mais également dans une perspective environnementale et sociale (impact négatif sur le climat, donc sur l'environnement et la société).

La matérialité financière découle des risques de transition et des risques physiques auxquels les sociétés sont exposées.

Les risques de transition correspondent aux risques provenant de la transition vers une économie à faible émission de carbone, notamment les politiques proposées qui :

- requièrent des mesures exigeantes en matière d'efficacité énergétique ;
- imposent des mécanismes visant à augmenter le prix du carbone, ce qui affecte le coût des émissions directes et indirectes ;
- imposent le MACF aux industries de l'aluminium et de l'acier qui sont incluses dans la première phase du mécanisme et, par conséquent, qui réduisent progressivement les allocations à titre gratuit que ces sociétés reçoivent.

Les segments Acier, Aluminium et Cuivre de Viohalco, caractérisés par leurs processus de production à forte intensité énergétique, font partie des secteurs les plus exposés dans la production industrielle aux fuites de carbone, car ils sont tarifés partout dans le monde comme des matières premières et consomment beaucoup d'énergie. Les technologies existantes visant à atténuer les émissions de carbone issues de la consommation d'énergie thermique et électrique ne sont pas largement disponibles d'un point de vue technologique et économique. Par conséquent, les sociétés de Viohalco ne peuvent pas appliquer de mesures de décarbonisation agressives dans leurs processus de production dans un avenir proche, en particulier dans le cadre de la substitution de l'énergie thermique générée à partir de gaz naturel.

Le nouvel objectif ambitieux de l'Union européenne, à savoir une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, augmentera encore davantage le risque de fuites de carbone et, bien que des efforts soient entrepris pour atténuer ce risque, son importance financière reste importante.

Les risques physiques désignent des effets chroniques à long terme tels que la fréquence de la survenance de conditions météorologiques extrêmes, la montée du niveau de mers et la raréfaction de l'eau douce. Les risques physiques pour les sociétés de Viohalco restent faibles étant donné les régions où sont situées la plupart des usines, mais Viohalco et ses sociétés surveillent en permanence l'évolution des conditions susceptibles de créer des risques physiques à l'avenir.

Les mesures d'atténuation des risques prises par les sociétés sont notamment les suivantes :

- identification anticipée des tendances politiques et coopération avec les fédérations européennes afin d'informer les décideurs politiques des risques pour l'industrie métallurgique européenne ;
- implication et participation à des études sectorielles visant à identifier tous les risques associés aux fuites de carbone et les implications plus larges pour les économies nationales, ainsi que les perturbations des chaînes d'approvisionnement dans les pays dans lesquelles les sociétés de Viohalco opèrent ;
- développement de plans d'action en vue d'investissements dans des équipements écoénergétiques et dans des mesures de réduction des émissions de carbone ;
- augmentation des capacités en vue de l'utilisation de matières premières secondaires, plutôt que primaires ; et
- pratiques de gestion adéquates des budgets avec intégration de projections des coûts du carbone.

Dans une perspective environnementale et sociale, les sociétés de Viohalco émettent des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à la fois directement dans le cadre de leurs activités de production et indirectement par leur consommation électrique. Actuellement, cinq sociétés (ElvalHalcor, Sidenor, Sovel, Stomana Industry et Sofia Med) font partie du Système d'échange de quotas d'émission de

L'Union européenne et Bridgorth Aluminium fait partie du Système carbone britannique. Ces sociétés ont procédé à une série d'investissements au cours des quinze dernières années afin de réduire leurs émissions de carbone.

En outre, elles figurent toutes sur la liste des secteurs exposés aux fuites de carbone figurant dans les systèmes susmentionnés et font donc l'objet de mesures de protection au moins jusqu'à la fin de l'année 2025. L'étendue des émissions de carbone directes et indirectes des segments de Viohalco est présentée au chapitre précédent puisqu'il s'agit des ICP les plus étroitement surveillés au niveau de chacune.

Les activités en amont englobent l'extraction des matières premières, telles que l'aluminium, le cuivre et l'acier et entraînent des niveaux d'émission élevés. La sélection des fournisseurs de matières premières joue un rôle critique dans l'identification des zones d'amélioration. Elle est considérée comme la première source de contribution au niveau d'émissions global des produits des filiales. Comme mentionné plus haut, l'empreinte carbone attribuée aux activités en amont s'élève à plus de 80 % et atteint 95 % dans certains cas. Les filiales procèdent à l'identification et l'évaluation des différents fournisseurs et de leur exposition potentielle à des coûts du carbone supérieurs, car la hausse du coût du carbone affectera leur compétitivité à terme.

Gestion de l'eau

Comme indiqué précédemment, l'eau est un élément essentiel du processus de production des sociétés de Viohalco, et sa disponibilité est très importante pour la continuité de leurs activités.

Les deux risques liés à l'eau concernent

- la disponibilité de l'eau suivant les critères de quantité et de qualité appropriés
- le traitement adapté des eaux usées avant leur rejet.

Le manque de disponibilité en eau, en particulier dans les zones en situation de stress hydrique, peut entraîner de graves perturbations dans les activités de l'entreprise. En outre, le manque d'eau présentant les caractéristiques de qualité appropriées peut impliquer des investissements importants pour assurer le traitement de l'eau, ce qui peut également accroître la demande d'énergie (techniques de traitement consommatrices d'énergie, comme l'osmose inverse) et augmenter la production de déchets (déchets issus du traitement de l'eau).

Les risques liés à l'approvisionnement en eau sont importants d'un point de vue financier et environnemental. Certaines sociétés de Viohalco sont des consommatrices importantes d'eau, comme indiqué dans le chapitre précédent. Ces sociétés traitent le risque lié à l'approvisionnement en eau comme un enjeu pour la continuité de leur activité, susceptible d'avoir un impact financier négatif à terme. Outre leurs implications financières, les pénuries d'eau peuvent induire des conséquences environnementales lorsqu'elles limitent la quantité d'eau disponible pour d'autres utilisations comme l'irrigation, la distribution municipale d'eau potable, etc.

Pour atténuer ce risque, nous poursuivons sans relâche nos efforts d'amélioration de l'empreinte hydrique des sociétés, par la définition d'objectifs internes de réduction de l'utilisation de l'eau, la réévaluation des utilisations existantes, la sensibilisation des employés à l'importance de l'utilisation de l'eau et la diversification des sources d'approvisionnement en eau.

En ce qui concerne la qualité des eaux usées rejetées, toute violation des limites locales en matière de rejets engendre un risque d'effet négatif sur l'approvisionnement en eau locale, d'atteinte à la réputation et de poursuites administratives et pénales. Ce risque est atténué en se dotant des infrastructures appropriées (capacités appropriées de traitement des eaux usées), en formant correctement le personnel, en assurant la maintenance préventive des équipements, ainsi qu'un suivi très étroit des performances afin d'identifier tout problème éventuel dans le traitement des eaux usées.

Questions sociales et relatives aux conditions de travail

Les principaux risques relatifs au domaine social et aux conditions de travail concernent la santé et la sécurité de la main-d'œuvre au travail et les questions salariales. Ces risques sont importants d'un point de vue financier et social.

Les sociétés de Viohalco sont exposées aux risques liés à la santé et à la sécurité au travail sur les sites industriels. En raison de la nature des activités industrielles des sociétés de Viohalco (métallurgie thermique avec transformations à haute température, équipement lourd, traitement chimique, travail en hauteur, etc.), il existe un risque inhérent d'accidents chez les employés ou les sous-traitants ayant un impact sur la vie humaine, les communautés locales et la réputation.

Au sujet des risques liés à la santé et la sécurité au travail, les sociétés de Viohalco disposent de systèmes de gestion qui adoptent une approche d'amélioration globale comprenant une mise à niveau des équipements, la mise en œuvre de principes de gestion (audits de sécurité, procédures opérationnelles standard, consignes de travail, etc.), la mise en place d'un programme de formation à la sécurité ciblé et l'implication directe de la direction. La direction des entreprises comprend clairement l'importance de fournir un environnement de travail sûr à la main-d'œuvre et à quel point il est essentiel de s'efforcer continuellement de l'améliorer, ce qui est fondamental pour de bonnes relations de travail et la performance des entreprises.

Les risques salariaux concernent des violations potentielles de l'égalité de traitement et des horaires de travail statutaires de la part du personnel, ces violations étant susceptibles de provoquer une interruption des opérations. Ces risques sont atténués par les sociétés grâce à la mise en place du Code de conduite des employés, au suivi du degré de conformité avec celui-ci, ainsi que par le biais de l'évaluation et de la formation du personnel et par des audits internes réguliers.

Les risques sociaux sont particulièrement importants dans la chaîne d'approvisionnement des sociétés de Viohalco, car les matières premières utilisées par les sociétés de Viohalco sont situées dans des régions diverses aux normes environnementales et de droit du travail plus ou moins strictes. Généralement, la grande majorité de l'empreinte environnementale et sociale des produits des sociétés de Viohalco provient de la chaîne d'approvisionnement. L'initiative Approvisionnement responsable décrite dans le chapitre précédent vise l'évaluation et l'engagement de tous les principaux fournisseurs afin d'identifier les partenaires commerciaux présentant de mauvaises pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. À la suite de cette évaluation, les sociétés de Viohalco les approcheront pour suivre les progrès réalisés dans le cadre d'un plan d'action ; alternativement, elles pourront se mettre à la recherche d'autres fournisseurs en adéquation avec leurs normes éthiques et environnementales.

Le respect des droits de l'homme

Les principaux risques liés aux droits de l'homme concernent la chaîne d'approvisionnement des sociétés, sachant que bon nombre de fournisseurs ne sont basés ni en Europe ni en Amérique du Nord. Comme mentionné précédemment, l'initiative Approvisionnement responsable déjà développée évaluera, entre autres, les pratiques des partenaires commerciaux en matière de droits de l'homme. À la suite de cette évaluation, les sociétés de Viohalco les approcheront pour suivre les progrès réalisés dans le cadre d'un plan d'action ; alternativement, elles pourront se mettre à la recherche d'autres fournisseurs en adéquation avec leurs normes éthiques et environnementales.

Lutte contre la corruption et les malversations

Les risques liés à la lutte contre la corruption résident dans le non-respect de l'éthique et des lois et règlements des juridictions dans lesquelles Viohalco et ses sociétés opèrent. Pour prévenir et atténuer ces risques, le dispositif de lanceur d'alerte a été créé dans l'initiative de la feuille de route ESG afin de veiller à ce que tout comportement illégal puisse être signalé sans représailles à l'encontre de la personne à l'origine du signalement. De plus, la fonction d'audit interne est chargée de surveiller et de signaler en temps utile et de manière appropriée tout écart ou faute connexe. Dans le même temps, les filiales organisent séparément des formations et des actions de communication afin d'accroître la sensibilisation et de souligner l'importance de la conformité au Code de conduite des employés des entreprises.

Des informations détaillées sur les actions menées par les sociétés de Viohalco à cet égard sont disponibles dans le rapport sur le développement durable publié chaque année par chaque société.

I. Déclaration de gouvernance d'entreprise

■ Introduction

En sa qualité de société de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles, Viohalco applique des normes qui sont conformes aux dispositions prévues dans le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (le **Code 2020**), qui fait office de référence et est disponible sur le site internet de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernancecommittee.be).

Le Code 2020 est construit autour de principes, de dispositions et de lignes directrices et fondé sur la règle « comply or explain ». Cela signifie que les sociétés belges cotées doivent respecter le Code 2020 mais elles sont autorisées à déroger à certaines de ses dispositions, pour autant qu'elles fournissent une explication motivée de leurs écarts. Au cours de l'exercice 2021, la Société s'est conformée aux principes du Code 2020, à l'exception des points suivants :

- **Principe 7.6** : « *Un membre non exécutif du Conseil d'administration doit percevoir une partie de sa rémunération sous la forme d'actions de la société.* »
- **Principe 7.8** : « *Afin de faire correspondre les intérêts des managers exécutifs avec les objectifs de création durable de valeur de la société, la part variable de la rémunération des managers exécutifs est structurée de façon à être liée à leurs performances individuelles et à celles, globales, de la société.* »
- **Principe 7.9** : « *Le Conseil d'administration doit définir un seuil minimum d'actions à détenir par les cadres.* »

Explication : La politique de rémunération de la Société est exposée dans le Rapport de rémunération. Une telle politique ne prévoit ni une rémunération variable ni une rémunération basée sur des actions. Le Conseil d'administration examine les propositions faites par le Comité de nomination et de rémunération afin de déterminer si, et dans quelle mesure, une modification de cette politique est justifiée au regard des objectifs et de la stratégie de la société. Le Comité de nomination et de rémunération est en train de développer un plan de rémunération variable pour les membres de la direction exécutive.

Le Conseil d'administration de Viohalco a également adopté une Charte de gouvernance d'entreprise afin de renforcer ses normes pour la Société conformément aux recommandations du Code de gouvernance d'entreprise définies par le Code 2020. Cette charte vise à garantir une diffusion complète et transparente de la gouvernance de la Société. Elle fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour à intervalles réguliers. La Charte de gouvernance d'entreprise (la **Charte**) est disponible sur le site internet de la Société (www.viohalco.com).

Afin d'avoir une vision complète des règles de gouvernance d'entreprise de Viohalco, il convient de lire la Déclaration de

Gouvernance d'entreprise parallèlement aux statuts de la Société, à la Charte ainsi qu'aux dispositions relatives à la gouvernance d'entreprise énoncées dans le Code belge des sociétés et des associations (le CSA).

Du fait de sa cotation sur le marché secondaire à la Bourse d'Athènes (Athex), Viohalco se conforme également aux dispositions de la législation et des règlements grecs applicables en matière de marché des capitaux.

■ Conseil d'administration

1. Rôle

Viohalco a choisi la structure de gouvernance à un niveau. Le conseil d'administration (le Conseil) détient le pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à l'objet de la Société, à l'exception des actes spécifiquement réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée des actionnaires ou à d'autres entités de gestion.

Plus particulièrement, le Conseil a la responsabilité de :

- définir les orientations générales de la Société ;
- prendre des décisions concernant tout aspect relatif aux affaires stratégiques, financières et opérationnelles majeures de la Société et procéder à leur examen régulier ;
- décider de la structure de la Direction exécutive et de déterminer les pouvoirs et les obligations qui lui sont confiés ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la qualité, l'intégrité et la publication en temps et en heure des états financiers de la Société ainsi que des autres informations financières ou non financières importantes à propos de la Société, conformément au droit applicable ;
- suivre et réexaminer le fonctionnement efficace du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération ;
- approuver un cadre de contrôle interne et de gestion des risques établi par la Direction exécutive et de réexaminer sa mise en place ;
- surveiller la qualité des services fournis par le(s) commissaire(s) aux comptes et l'audit interne, en tenant compte de l'évaluation du Comité d'audit ;
- approuver le rapport sur la rémunération soumis par le Comité de nomination et de rémunération ; et
- tout autre sujet dévolu au Conseil d'administration par le Code belge des sociétés et des associations.

Le Conseil a délégué aux membres de la Direction exécutive les devoirs de mettre en œuvre la stratégie d'entreprise déterminée par le Conseil et de mener à bien la gestion générale de la Société.

2. Composition du Conseil

Conformément à l'article 8 des statuts, le Conseil se compose de 15 membres comme suit :

Nom	Poste	Début du mandat	Fin du mandat
Nikolaos Stassinopoulos	Président, Administrateur non exécutif	Mai 2021	Mai 2022
Evangelos Moustakas	Vice-président - Administrateur exécutif	Mai 2021	Mai 2022
Michail Stassinopoulos	Administrateur exécutif	Mai 2021	Mai 2022
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos	CEO, Administrateur exécutif	Mai 2021	Mai 2022
Jean Charles Faulx	Administrateur exécutif	Mai 2021	Mai 2022
Thanasis Molokotos	Administrateur exécutif	Mai 2021	Mai 2022
Xavier Bedoret	Administrateur non exécutif	Mai 2021	Mai 2022
Patrick Kron	Administrateur non exécutif	Mai 2021	Mai 2022
Marion Steiner Stassinopoulos	Administratrice non exécutive	Mai 2021	Mai 2022
Margaret Zakos	Administratrice non exécutive	Mai 2021	Mai 2022
Efthimios Christodoulou	Administrateur non exécutif indépendant	Mai 2021	Mai 2022
Francis Mer	Administrateur non exécutif indépendant	Mai 2021	Mai 2022
Kay Breeden	Administratrice non exécutive indépendante	Mai 2021	Mai 2022
Bernadette Blampain	Administratrice non exécutive indépendante	Mai 2021	Mai 2022
Astrid de Launoit	Administratrice non exécutive indépendante	Mai 2021	Mai 2022

Les mandats de tous les membres du Conseil d'administration expirent à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2022.

3. Informations sur les membres du Conseil

Au cours des cinq dernières années, les membres du Conseil ont occupé les postes suivants (en dehors de leur mandat d'administrateur dans la Société) et ils ont entretenu des relations avec les organes suivants, ce qui, en théorie, pourrait devenir source de conflits d'intérêts :

Nikolaos Stassinopoulos, Président – Administrateur non exécutif. M. Stassinopoulos est titulaire d'un master de la faculté de sciences économiques de l'université d'Athènes. Il a été Président et Vice-Président de Viohalco Hellenic.

Evangelos Moustakas, Vice-Président – Administrateur exécutif. M. Moustakas a rejoint Viohalco en 1957 où il a occupé divers postes techniques et de direction, en particulier le poste de Président du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, comme Hellenic Cables S.A. et Etem S.A. Il est Président du Conseil d'administration de l'Hellenic Copper Development Institute et membre du Conseil d'administration de l'International Wrought Copper Council (IWCC). Il a été aussi membre du conseil d'administration de l'European Copper Institute (ECI) pendant plusieurs années. De plus, il représente la Société au sein de l'association internationale « Intercable », l'International Cablemakers Federation (ICF, depuis 1990), et d'Europacable (depuis 1991). Il est également actif dans le développement et la promotion des produits en cuivre et des câbles à travers le monde.

Michail Stassinopoulos, Administrateur exécutif. M. Stassinopoulos est diplômé de l'université d'Athènes (1985) et titulaire d'une licence en sciences de gestion de la London School of Economics (1989). Il possède également un master en Transport maritime, Commerce et Finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. M. Stassinopoulos est Président du Conseil d'administration d'ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium industry S.A. Il est également Président du Conseil d'administration de la « Hellenic Production - Industry Roundtable for Growth ». Il participe au Conseil d'administration de la Fondation Michail N. Stassinopoulos-Viohalco et au Conseil du « Council on Competitiveness of Greece ». Il a été membre de la Hellenic Federation of Enterprises entre 1996 et 2019.

Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, CEO – Administrateur exécutif. M. Stassinopoulos a obtenu une licence en Sciences de Gestion de la City University et un master en Transport maritime, Commerce et Finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. Il est membre du Conseil général de SEV (Fédération grecque des entreprises), de The Young Presidents Organisation et du Conseil d'administration d'Endeavor Grèce. M. Stassinopoulos occupe un poste de direction dans Viohalco Hellenic depuis 1995.

Jean Charles Faulx, Administrateur exécutif. M. Faulx détient un master en Sciences économiques de l'Université catholique de Louvain (UCL). Il est membre du Conseil d'administration d'International Trade S.A., de Genecos S.A. (Paris), de Terra Middle East (Düsseldorf), de Base Metals (Istanbul) et de Metal Agencies (Londres). Il a également été membre du Conseil d'administration de Cofidin et de Cofidin Treasury Center S.A. avant leur absorption par Cofidin en août 2013. M. Faulx est également DG de TeproMKCI GmbH, une filiale de Viohalco, International Trade SA, filiale de Viohalco, Strega sprl. Auparavant, M. Faulx était directeur général de Tepro Metall AG, Airicom France SAS, Studio58 S.A. et de Promark SPRL et a occupé divers postes chez Techno Trade S.A., JCT Invest et Elval Automotive S.A.

Thanasis Molokotos, Administrateur exécutif. M. Molokotos est diplômé en ingénierie mécanique, en ingénierie marine et en architecture navale du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, États-Unis) et a obtenu un diplôme en ingénierie mécanique à la Tuft University (Medford, États-Unis). Il a été président et directeur général d'Assa Abloy Americas jusqu'en mai 2018. Dans le passé, il a été directeur général de Molokotos Textile Corporation et expert en conception chez Rangine Corporation.

Xavier Bedoret, Administrateur non exécutif. M. Bedoret est titulaire d'un master en droit et en psychologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il est diplômé commissaire aux comptes par l'Institut belge des réviseurs d'entreprises (IRE). Il est également titulaire d'un certificat en gouvernance d'entreprise (INSEAD). Après dix ans d'audit financier chez KPMG à Bruxelles (Belgique) et à Stamford (États-Unis), il a rejoint la Direction financière et ensuite la Direction d'audit et des risques d'ENGIE (France). Depuis 2017, il conseille les conseils d'administration et les Comités d'audit sur les questions de gouvernance. Aujourd'hui, il est également président du conseil d'administration et président du Comité d'audit de Cenergy Holdings. Il est également président d'International Trade, une filiale de Viohalco.

Patrick Kron, Administrateur non exécutif. M. Kron est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris. Patrick Kron a débuté sa carrière en 1976 au ministère français de l'Industrie. Il a ensuite rejoint le groupe Pechiney où il est devenu membre de son Comité exécutif et a occupé des postes de direction. En 1998, il est nommé Président-directeur général d'Imerys. En 2003, il est devenu Président-directeur général d'Alstom et a quitté la société en janvier 2016 après la cession de ses actifs énergétiques à General Electric et le rachat d'actions associées. Il a créé une société de conseil PKC&I et, en novembre 2016, il a rejoint Truffle Capital, une société de capital spécialisée en BioMedTech et dans le numérique, en tant que Président de cette société. Patrick Kron est Président du Conseil d'Imerys depuis juillet 2019. Il est également membre du Conseil de Sanofi (France) et de Holcim (Suisse) et siège au Conseil de surveillance de Segula Technologies. Patrick Kron a reçu la Légion d'honneur (Chevalier) et l'Ordre national du Mérite (Officier).

Marion Steiner Stassinopoulos, Administratrice non exécutive. Mme Marion Steiner Stassinopoulos est titulaire d'une maîtrise et d'un

doctorat de psychologie de l'université de Zurich. Elle a également effectué une année d'études en postdoctorat à l'université Northwestern de Chicago (États-Unis). Elle a précédemment travaillé en tant que psychologue au centre de gérontopsychiatrie de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich. Elle siège au Comité consultatif de Franz Haniel & Cie. GMBH, Duisburg-Ruhrroht en Allemagne.

Margaret Zakos, Administratrice non exécutive. Mme Zakos est titulaire d'une licence de l'université Queen's au Canada. Elle a été consultante auprès d'un cabinet de conseil en gestion basé aux États-Unis et a occupé un poste opérationnel de cadre supérieur au Mount Sinai Medical Centre, à New York. Elle a possédé et géré des entreprises privées en courtage d'assurance et en développement immobilier. Elle a été membre de différents conseils de fondation et du conseil d'administration du Kingston Health Sciences Centre, notamment en tant que membre du comité des finances et de l'audit pendant de nombreuses années. Actuellement, elle est active dans des sociétés holding immobilières. Elle est également membre du conseil d'administration de Cenergy Holdings S.A..

Efthimios Christodoulou, Administrateur non exécutif indépendant. M. Christodoulou a obtenu un bachelier en économie au Hamilton College et un master en économie de l'université de Columbia. Il a fait partie de l'équipe du National Bureau of Economic Research (New York) et il a été professeur invité à l'université de New York. M. Christodoulou a été gouverneur de la Banque Nationale de Grèce, président de l'Union of Hellenic Banks et directeur général de la National Investment Bank for Industrial Development (ETEBA), ainsi que gouverneur de la Banque de Grèce (la banque centrale grecque). Il a également été président du Conseil d'administration et directeur général d'Olympic Airways, président exécutif de Hellenic Petroleum S.A., et député européen. Il a été ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Économie nationale en Grèce. Jusqu'en juin 2013, M. Christodoulou a aussi été Président d'EFG Eurobank. Il est également président ou membre de diverses institutions philanthropiques.

Francis Mer, Administrateur non exécutif indépendant. M. Mer détient un master de l'École Polytechnique et un master en ingénierie de l'École des Mines. Il est président honoraire du groupe Safran. Dans le passé, M. Mer a occupé divers postes dans le groupe Usinor Sacilor, dont celui de président du Conseil et de PDG. Il a été président de Cockerill Sambre, d'Eurofer (Fédération européenne des entreprises sidérurgiques) et de l'International Iron and Steel Institute. Il a été président de la Fédération française de l'acier, de la National Technical Research Association, de l'EpE (Entreprises pour l'Environnement) et du Cercle de l'Industrie, ainsi que coprésident du Conseil d'administration d'Arcelor. M. Mer a été ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en France de 2002 à 2004.

Kay Breeden, Administratrice non exécutive indépendante. Mme Breeden est titulaire d'une licence de biologie et d'une maîtrise en ingénierie biomédicale de l'université de l'Illinois. Elle a participé au Management Executive Education Programme de l'université de Stanford. Mme Breeden a acquis des compétences uniques grâce aux différentes fonctions de direction qu'elle a assumées au sein d'administrations publiques, d'entreprises et de cabinets de conseil en gestion. Elle compte notamment onze années à la tête de deux cabinets de conseil en gestion de premier plan, Booz Allen et A.T. Kearney ; plus de quinze ans passés au sein de multinationales telles que CBRE, Seagate et Digital Equipment Corporations à des postes de direction dans les domaines de l'environnement, la santé, la sécurité et la responsabilité sociale d'entreprise, l'excellence commerciale, des installations et de l'immobilier d'entreprise ; et cinq années auprès de l'Agence américaine de protection de l'environnement. Mme Breeden possède une vaste expérience dans différents secteurs d'activité, notamment les technologies de pointe, la biotechnologie, les produits de grande consommation, l'énergie, les services aux collectivités, la chimie, le bâtiment et l'ingénierie, les services environnementaux, l'aéronautique et l'espace, l'immobilier, les métaux et les mines. Elle possède en outre une solide expérience à l'international acquise en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud.

Bernadette Blampain, Administratrice non exécutive indépendante. Mme Blampain est titulaire d'un master en sciences économiques

de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Elle est également spécialisée dans la sécurité de l'information et la protection des données. Elle a occupé diverses fonctions techniques et de direction chez ING Belgium S.A./NV (anciennement Banque Bruxelles Lambert) pendant 35 ans, plus particulièrement dans la division informatique en tant que chef de projet, gestionnaire des risques ou responsable du développement et de la maintenance de systèmes informatiques pour différents secteurs bancaires. Depuis début 2019, elle occupe la fonction de responsable de la protection des données dans le secteur médical.

Astrid de Launoit, Administratrice non exécutive indépendante. Mme de Launoit est titulaire d'une licence en économie et finance de l'Université catholique de Lille et d'une maîtrise en gestion, avec une spécialisation dans l'industrie du luxe. Elle est également diplômée du Gemological Institute of America. Elle a occupé différents postes dans les secteurs du luxe et de l'enseignement. Au cours des cinq dernières années, Mme de Launoit a travaillé sur un concert de charité pour collecter des fonds pour l'ONG SOS Villages d'Enfants. Elle enseigne actuellement à l'ISTEC Bruxelles.

4. Nomination des membres du Conseil

Les membres du Conseil d'administration sont nommés, sur proposition du Conseil d'administration, par les actionnaires réunis lors de l'assemblée générale dans les conditions de quorum et de majorité applicables à une modification des statuts de la Société. Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat d'un an renouvelable.

En cas de vacance d'un siège de membre du Conseil d'administration, il peut être pourvu temporairement à cette vacance par un vote à l'unanimité des administrateurs restants, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires au cours de laquelle il est procédé à la nomination définitive d'un administrateur.

Toute proposition relative à la nomination d'un membre du Conseil émanant des rangs des actionnaires doit être accompagnée d'une recommandation du Conseil fondée sur la recommandation du Comité de nomination et de rémunération. Le Comité de nomination et de rémunération examine toutes les candidatures et veille à conserver un équilibre satisfaisant en termes d'expertise, de connaissances et d'expérience entre les membres du Conseil d'administration.

Le Conseil détermine les candidats qui répondent aux critères d'indépendance fixés par la loi. Pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil doit satisfaire aux critères définis par le principe 3.5 du Code 2020. Tout membre indépendant du Conseil qui ne répond plus à ces critères d'indépendance est tenu d'en informer immédiatement le Conseil d'administration.

Le Conseil de Viohalco, après examen des critères d'indépendance en vertu du CSA et du Code 2020, a considéré que M. Efthimios Christodoulou, M. Francis Mer, Mme Kay Breeden, Mme Bernadette Blampain et Mme Astrid de Launoit remplissent ces critères et sont des administrateurs indépendants.

En sa qualité de société holding du secteur industriel, Viohalco n'a pas de politique de la diversité applicable à son Conseil d'administration et à ses membres dirigeants. L'expertise requise limite la possibilité de diversification des sexes. Il est en effet très courant, dans le monde entier, que dans un environnement de production industrielle lié au traitement des métaux, la grande majorité du personnel se compose d'hommes. Néanmoins, Viohalco emploie des personnes sur base de leurs compétences et de leurs expériences sans pratiquer la moindre discrimination et s'efforce de garantir la diversité de ses équipes en termes de nationalité, d'âge, de religion et d'origine ethnique.

Le Conseil d'administration de la Société, cependant, a pris connaissance des obligations légales de l'article 7:86 du CSA, et, assisté du Comité de nomination et de rémunération, a pris les mesures nécessaires pour assurer la conformité aux obligations légales en la matière. Le Conseil d'administration de Viohalco se compose actuellement de 10 hommes et 5 femmes. Le Comité de nomination et de rémunération prend cette exigence au sérieux lorsqu'il envisage les futurs membres du Conseil.

Une description détaillée de la politique de la Société en matière de « Travail et droits de la personne » est fournie dans la section Informations non financières.

5. Fonctionnement

Le Conseil a élu parmi ses membres M. Nikolaos Stassinopoulos en tant que Président du Conseil (le **Président**).

Le Président dirige les travaux du Conseil. Il fixe l'ordre du jour des réunions après consultation des membres de la Direction exécutive. Le Président s'assure que tous les membres du Conseil reçoivent des informations précises et claires, en temps utile.

Le Conseil a désigné un secrétaire, M. Xavier Bedoret, pour le conseiller sur tous les thèmes se rapportant à la gouvernance d'entreprise (le **Secrétaire chargé de la gouvernance d'entreprise**).

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de la Société et, dans tous les cas, au moins quatre fois par an. Au cours d'une année donnée, la majorité des réunions du Conseil ont lieu au siège de la Société, en Belgique.

Les réunions du Conseil peuvent également se tenir par téléconférence, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant aux participants de s'entendre sans interruption et de participer activement aux réunions. La participation à une réunion par le biais des moyens susmentionnés sera considérée comme une présence en personne à cette réunion. Le Conseil peut adopter des résolutions écrites à l'unanimité, qu'il approuve en vertu d'un document écrit.

Le tableau suivant donne la liste des réunions du Conseil d'administration qui ont eu lieu en 2021 :

Date et lieu	Présence
18 mars 2021 (vidéoconférence)	Présents : 14 Représentés : 0 Absents : 1
26 avril 2021 (vidéoconférence)	Présents : 14 Représentés : 0 Absents : 1
25 mai 2021 (vidéoconférence)	Présents : 13 Représentés : 1 Absents : 1
23 septembre 2021 (Athènes)	Présents : 14 Représentés : 0 Absents : 1
9 décembre 2021 (vidéoconférence)	Présents : 14 Représentés : 0 Absents : 1

■ Comités du Conseil d'administration

Le Conseil a constitué deux comités pour l'aider et le conseiller dans des domaines précis. Il s'agit du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération. Les compétences de ces comités sont pour l'essentiel exposées dans la Charte de gouvernance d'entreprise.

1. Comité d'audit

Le Comité d'audit comprend M. Efthimios Christodoulou, agissant en qualité de Président du Comité, M. Xavier Bedoret et Mme Margaret Zakos. Tous sont administrateurs non exécutifs et un d'entre eux est indépendant.

La majorité des membres du Comité d'audit disposent d'une expérience et d'une expertise suffisantes, notamment en comptabilité, audit et finance, acquises au cours de leurs missions professionnelles précédentes ou actuelles.

Conformément à la Charte de gouvernance d'entreprise, le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et au moins deux fois par an avec le commissaire aux comptes de la Société.

Le Comité d'audit conseille le Conseil en matière de comptabilité, d'audit et de contrôle interne. En particulier, le Comité d'audit :

- supervise le processus de reporting financier, y compris les risques ;
- analyse l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques de la Société ainsi que la fonction d'audit interne ;
- surveille le déroulement de l'audit statutaire (contrôle légal/wettelijke controle) des comptes annuels et des comptes consolidés, y compris le suivi sur les questions et recommandations du commissaire ;
- présente ses recommandations au Conseil concernant la nomination du commissaire ; et
- examine et surveille l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne l'offre de services complémentaires à l'audit statutaire de la Société.

En 2021, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises : le 17 mars, le 21 mai et le 8 décembre, par visioconférence, avec tous les membres présents ; et le 21 septembre, à Athènes, avec tous les membres présents.

2. Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération se compose de M. Efthimios Christodoulou, agissant en qualité de Président du Comité, de M. Francis Mer et de M. Patrick Kron. Tous sont administrateurs non exécutifs et deux d'entre eux sont indépendants.

En vertu de la Charte, le Comité se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que nécessaire pour exécuter ses fonctions.

Le Comité de nomination et de rémunération formule des recommandations au Conseil d'administration principalement sur les questions relatives à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et de la Direction exécutive. En particulier, le Comité de nomination et de rémunération :

- formule des recommandations au Conseil sur la nomination et le renouvellement du mandat des membres du Conseil et de la Direction exécutive ;
- identifie et nomme des candidats pour pourvoir aux postes vacants et les soumet à l'approbation du Conseil ;
- donne des conseils concernant des propositions de nomination émanant des actionnaires ;
- évalue régulièrement la composition et la taille du Conseil et formule des recommandations au Conseil concernant d'éventuels changements ;
- soumet des propositions au Conseil concernant la politique de rémunération ; et

- rédige et soumet le rapport annuel sur la rémunération contenant notamment des propositions relatives à la politique de rémunération ainsi que des recommandations fondées sur ses conclusions.

En 2021, le Comité de nomination et de rémunération s'est réuni deux fois : le 18 mars et le 9 décembre, par visioconférence, avec deux membres présents.

■ Évaluation du Conseil d'administration et des comités

Le Conseil évalue régulièrement sa taille, sa composition, sa performance et celles de ses comités, ainsi que son interaction avec la Direction exécutive. Le 10 décembre 2020, le Conseil a revu le processus d'évaluation du conseil afin de s'assurer que le fonctionnement de la Société est efficace, en encourageant de manière régulière l'amélioration continue de la gouvernance de la Société.

Les membres non exécutifs du Conseil évaluent régulièrement leur interaction avec la Direction exécutive.

La performance de la Direction exécutive est également évaluée de manière informelle par le biais de la présentation de la performance de la Société par rapport aux États financiers intermédiaires et annuels.

■ Direction exécutive

La Direction exécutive est assurée par quatre personnes : le CEO, M. Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, le Vice-Président exécutif, M. Evangelos Moustakas, le CFO, M. Efstratios Thomadakis et le responsable financier de la succursale grecque, M. Panteleimon Mavrakis.

Au cours des cinq dernières années, les membres de la Direction exécutive ont occupé les postes d'administrateurs suivants et ont été membres des organes administratifs, de gestion ou de supervision et/ou des partenariats suivants :

Evangelos Moustakas, Vice-Président – Administrateur exécutif. Cfr la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil.

Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, CEO – Administrateur exécutif. Cfr la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil.

Efstratios Thomadakis, CFO. M. Thomadakis a étudié la gestion d'entreprise et est titulaire d'un MBA de l'université du Pirée. Il a rejoint Viohalco Hellenic en 2000. Il a depuis occupé plusieurs postes de direction dans le département des finances, avant de devenir directeur financier du Groupe Sidenor, le segment Acier de Viohalco, en 2010. Il est également membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, dont Sidenor Industry S.A.

Panteleimon Mavrakis, Responsable financier de la succursale grecque. M. Mavrakis a fait des études d'économie à l'université du Pirée. Il est entré chez Viohalco en 1979 et a depuis occupé différents postes d'encadrement au sein du département financier de plusieurs sociétés de Viohalco. Entre 2000 et 2013, il était directeur financier de Viohalco Hellenic et de certaines de ses filiales ; depuis 2013, il est responsable des affaires comptables et fiscales de la succursale grecque de Viohalco.

La Direction exécutive est chargée de la gestion courante de la Société. Elle est également responsable de la mise en œuvre des décisions du Conseil.

Plus spécifiquement, la Direction exécutive a reçu du Conseil les missions suivantes :

- préparer les propositions stratégiques pour le Conseil ;
- mettre en place des contrôles internes ;

- assurer le suivi et la gestion des résultats de la Société et de sa performance au regard des plans stratégiques et financiers ;
- émettre des directives, des recommandations et des conseils relatifs aux activités de la Société ;
- préparer et présenter au Conseil de manière actualisée, précise et fiable un avant-projet des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables en vigueur, et d'autres informations financières et non-financières significatives ainsi que les communiqués de presse correspondants ;
- fournir au Conseil une évaluation équilibrée et complète de la situation financière de la Société ;
- formuler des recommandations au Conseil sur les questions relevant de sa compétence ; et
- rendre compte au Conseil de la performance de la Société.

■ Politique de rémunération

La présente politique de rémunération énonce les principes applicables à la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction exécutive de Viohalco.

Procédure

Cette politique de rémunération a été préparée par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération. Approuvée par l'assemblée des actionnaires du 25 mai 2021, cette politique de rémunération sera soumise au vote de l'assemblée des actionnaires chaque fois qu'il y a un changement important, et au moins tous les quatre ans.

Cette politique peut être revue par le Conseil sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération. Actuellement, le Comité de nomination et de rémunération procède à l'élaboration d'un plan de rémunération variable pour la Direction exécutive.

Dans des circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut, sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération, déroger temporairement à la politique de rémunération si cette dérogation est nécessaire pour servir les intérêts à long terme et la durabilité de la Société ou pour en assurer la viabilité.

Pour l'élaboration de cette politique de rémunération, le Conseil, avec l'aide du Comité de nomination et de rémunération, prend en considération l'existence éventuelle de conflits d'intérêts. Afin de prévenir de tels conflits d'intérêts, chaque membre du Conseil et chaque membre de la Direction exécutive est tenu d'agir en évitant tout conflit d'intérêts et en faisant prévaloir l'intérêt de Viohalco avant ses intérêts personnels. Ils sont également tenus d'informer le Conseil des conflits d'intérêts dès leur apparition. En cas de conflit d'intérêts, le Conseil est tenu de mettre en œuvre les procédures spécifiques de résolution des conflits énoncées aux articles 7:96 du Code belge des sociétés et des associations (CSA).

La politique de rémunération est basée sur les conditions de marché prédominantes pour des sociétés comparables, rémunérant au niveau concurrentiel du marché, obtenu par le biais d'une analyse comparative. Elle tient compte des responsabilités, de l'expérience, des compétences requises et de la participation/contribution des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction exécutive.

Le Conseil de Viohalco, société holding d'un portefeuille principalement industriel, vise à préserver la valeur à long terme pour ses actionnaires. La détermination et l'évolution de la politique de rémunération de la Société sont étroitement liées à la croissance, aux résultats et au succès de la Société dans son ensemble. La politique de rémunération de la Société repose sur l'équité interne et la compétitivité sur le marché externe. L'objectif de la Société est d'équilibrer l'offre de salaires compétitifs tout en maintenant l'accent sur les performances et les résultats.

Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration consiste en une rémunération annuelle fixe de 25.000 euros. En plus, les membres du Conseil qui sont membres d'un comité du Conseil reçoivent une rémunération fixe de 25.000 euros par comité.

Des rémunérations supplémentaires ou d'autres avantages, tels que voiture de fonction, formation, ou autres avantages en nature peuvent être attribués soit par la Société, soit par ses filiales en fonction des responsabilités et du nombre de fonctions que chaque membre du Conseil d'administration exerce au sein de la Société ou dans une ou plusieurs de ses filiales.

Les rémunérations sont attribuées prorata temporis pour la période courant d'une Assemblée générale ordinaire d'actionnaires à celle de l'année suivante, et payables en fin de période.

Les membres du Conseil d'administration ne reçoivent pas de rémunération variable ou de rémunération en actions.

Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des régimes de retraite ni à des indemnités de départ.

Direction exécutive

La rémunération des membres de la Direction exécutive de Viohalco consiste en une rémunération annuelle fixe, qui est attribuée soit par la Société, soit par ses filiales.

Les membres de la Direction exécutive n'ont pas droit à des régimes de retraite ou à des indemnités de départ autres que ce qui est prévu par la loi applicable dans chaque cas.

Afin de garantir la concentration sur les objectifs à court et à long terme de la société ainsi que la création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes clés, le conseil d'administration, avec l'aide du comité de nomination et de rémunération, a commencé à élaborer un plan annuel de rémunération variable lié aux niveaux de réalisation par les bénéficiaires d'objectifs prédéfinis qui seront ajoutés à la rémunération fixe.

Ce plan comprendrait des mesures financières (dans ce cas, l'EBITDA ajusté) ainsi qu'un ensemble d'objectifs individuels dans les catégories suivantes : finances spécifiques, clients, ESG, processus et efficacité organisationnelle, personnel et leadership. La performance serait évaluée sur une base annuelle à l'aide d'un ensemble d'objectifs de performance prédéterminés dans chaque catégorie, définis au début de l'année. En fonction de la performance de chaque participant, il peut recevoir une rémunération variable entre 0 et 100% de la rémunération variable définie « à l'objectif ».

La rémunération variable peut être applicable à partir de l'exercice 2022. La politique actualisée sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2022.

■ Rapport de rémunération

Le présent rapport de rémunération donne un aperçu des rémunérations attribuées au cours de l'exercice 2021 aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction exécutive, conformément à la politique de rémunération. Il sera soumis au vote de l'assemblée d'actionnaires du 31 mai 2022.

En ce qui concerne la contribution de la rémunération à la performance à long terme de la Société, la Société utilise ses indicateurs clés de la performance (à savoir, Rentabilité, Chiffre d'affaires) comme mesure de sa performance financière. L'évolution de l'évaluation au cours des cinq dernières années telle que publiée dans les états financiers de la Société est présentée dans la section relative à l'évolution de la rémunération.

Conseil d'administration

Le tableau suivant (A) présente un aperçu de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2021 :

Tableau A (montants en euros) **Rémunération fixe**

Nom des membres	Payé par	Salaire de base ^(a)	Rémunération ^(b)	Autres avantages ^(c)	Rémunération totale	Proportions des rémunérations fixe et variable
Nikolaos Stassinopoulos	Viohalco	-	50.000	-	50.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	50.000	-	50.000	100%
Evangelos Moustakas	Viohalco	-	100.000	-	100.000	100%
	Filiales	1.183.429	-	-	1.183.429	100%
	Total	1.183.429	100.000	-	1.283.429	100%
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	863.839	-	-	863.839	100%
	Total	863.839	25.000	-	888.839	100%
Michail Stassinopoulos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	863.839	-	-	863.839	100%
	Total	863.839	25.000	-	888.839	100%
Jean Charles Faulx	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	210.773	19.642	-	230.415	100%
	Total	210.773	44.642	-	255.415	100%
Thanasis Molokotos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	802.543	90.304	-	892.848	100%
	Total	802.543	115.304	-	917.848	100%
Xavier Bedoret	Viohalco	-	320.000	4.012	324.012	100%
	Filiales	-	50.000	-	50.000	100%
	Total	-	370.000	4.012	374.012	100%
Patrick Kron	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Marion Steiner Stassinopoulos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Margaret Zakos	Viohalco	-	50.000	-	50.000	100%
	Filiales	-	50.000	-	50.000	100%
	Total	-	100.000	-	100.000	100%
Efthimos Christodoulou (*)	Viohalco	-	-	-	-	-
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
Francis Mer	Viohalco	-	50.000	-	50.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	50.000	-	50.000	100%
Kay Marie Breeden	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Astrid de Launoit	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Bernadette Blampain	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Rémunération totale	Viohalco	-	795.000	4.012	799.012	100%
	Filiales	3.924.422	209.947	-	4.134.369	100%
	Total	3.924.422	1.004.947	4.012	4.933.381	100%

(*) Ce membre du Conseil a renoncé à toute rémunération.

Direction exécutive

Le tableau suivant (B) présente un aperçu de la rémunération versée aux membres de la Direction exécutive au cours de l'exercice 2021 :

Tableau B (montants en euros) **Rémunération fixe**

Nom des membres	Payé par	Salaire de base ^(a)	Rémunération ^(b)	Autres avantages ^(c)	Rémunération totale	Proportions des rémunérations fixe et variable
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos (CEO)	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	863.839	-	-	863.839	100%
	Total	863.839	25.000	-	888.839	100%
Direction exécutive	Viohalco	493.454	125.000	3.167	621.622	100%
	Filiales	2.047.268	-	-	2.047.268	100%
	Total	2.540.722	125.000	3.167	2.668.889	100%
Rémunération totale de la Direction exécutive	Viohalco	493.454	125.000	3.167	621.622	100%
	Filiales	2.047.268	-	-	2.047.268	100%
	Total	2.540.722	125.000	3.167	2.668.889	100%

Notes aux tableaux A et B :

(a) Salaire de base : cette colonne inclut le salaire de base fixe en échange de services professionnels relatifs à leur mandat ou de tout autre service ou fonction exécutifs ou non exécutifs fournis au cours de l'exercice financier déclaré en vertu d'un contrat spécifique.

(b) Rémunération : cette colonne comprend toutes les rémunérations des membres du Conseil pour la participation aux organes d'administration, de direction ou de surveillance des réunions de la Société au cours de l'exercice considéré.

(c) Autres avantages : cette colonne inclut la valeur de tous les avantages et avantages annexes, tels que les voyages non professionnels ou non liés à l'affectation, les frais médicaux, la voiture, la résidence ou le logement, les cartes de crédit, et autres avantages en nature.

Évolution de la rémunération

Le tableau suivant (C) présente un aperçu de l'évolution de la

rémunération globale des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction exécutive au cours des cinq derniers exercices, ainsi que de la performance de la Société par le biais de la communication de certains de ses ICP.

Tableau C* (montants en euros)

	2021**	2020	2019	2018	2017
Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction exécutive	5.430.003	5.651.680	4.869.806	4.535.405	3.678.809
Performance de la Société					
EBITDA	514.285.403	285.339.931	273.374.327	331.857.157	302.545.754
EBITDA ajusté	426.017.098	294.462.579	302.473.034	317.024.722	284.207.150
Chiffre d'affaires	5.374.512.326	3.850.077.328	4.198.193.708	4.406.185.353	3.721.310.855

* Les informations sont fournies sur la base des informations disponibles des précédents rapports de rémunération et des comptes annuels.

** La rémunération moyenne des employés de la Société (autres que les membres du Conseil d'administration et de la Direction exécutive), sur la base d'un équivalent temps plein, s'élève à 99.129 euros.

Le ratio de rémunération, tel que défini par la section 3:6 du CSA, était de 26,8 x pour 2021. Pour ce calcul, la Société a utilisé la rémunération du CEO comme membre de la direction le mieux rémunéré et la rémunération de l'employé à temps plein de la société holding - qui a travaillé pendant une année complète - comme employé le moins bien rémunéré.

La publication de ce ratio est une pratique requise par la loi et la présentation adoptée vise à se conformer aux exigences de transparence. La publication de ce ratio sera évaluée à l'avenir en fonction de l'évolution du ratio et des directives/clarifications futures qui pourraient être publiées sur cette exigence.

Audit externe

L'audit des états financiers consolidés de la Société est confié à un commissaire aux comptes choisi par l'assemblée des actionnaires parmi les membres de l'institut belge des réviseurs d'entreprises.

La mission et les pouvoirs du commissaire sont ceux définis par la loi. L'assemblée des actionnaires fixe le nombre de commissaires et détermine leurs émoluments conformément à la loi. Le commissaire est nommé pour un mandat renouvelable de trois ans.

Le 29 mai 2019, la Société a nommé PwC Réviseurs d'Entreprises SRL/ Bedrijfsrevisoren BV) (en abrégé PwC Réviseurs d'Entreprises), représenté par Marc Daelman, en qualité de commissaire pour une durée de trois ans.

■ Gestion des risques de la Société et fonction d'audit interne

Le cadre législatif et réglementaire belge relatif à la gestion des risques et aux contrôles internes est exposé dans la loi du 17 décembre 2008 relative à la constitution d'un Comité d'audit et dans la loi du 6 avril 2010 relative à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise, ainsi que dans le Code belge de gouvernance d'entreprise de 2020.

Comme indiqué dans le chapitre du présent rapport annuel intitulé « Risques et Incertitudes », la Direction exécutive est responsable de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Sous la supervision de la Direction exécutive, l'équipe dirigeante de chaque filiale de la Société à la responsabilité de concevoir une organisation adéquate et un système de contrôle interne approprié afin de gérer les activités et les risques inhérents à chaque filiale.

Le Comité d'audit est responsable du suivi de l'efficacité de la gestion des risques de la Société, de son système de contrôle interne et de sa fonction d'audit interne.

- Gestion des risques

La gestion des risques est une responsabilité de l'équipe dirigeante des filiales. L'équipe dirigeante des filiales rend régulièrement compte des risques et des enjeux commerciaux à la Direction exécutive : elle remet au Conseil d'administration et au Comité d'audit une étude détaillée des risques et des enjeux industriels. L'Audit interne sous la supervision du Comité d'audit assure le suivi et l'efficacité de leurs systèmes de gestion des risques.

- Fonction d'audit interne

Le Comité d'audit supervise la fonction d'audit interne. La fonction d'audit interne est une activité indépendante, d'assurance objective et de consultation conçue pour ajouter de la valeur et améliorer les systèmes opérationnels de l'organisation. Elle aide l'organisation à atteindre ses objectifs en adoptant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. La vérification interne est effectuée conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (IPPF).

L'audit interne est responsable des missions d'audit conformément à son plan annuel d'audit interne, qui est préparé et examiné afin d'aider l'organisation à atténuer efficacement les risques dans toutes ses activités. Les missions d'audit suivent la méthodologie d'audit décrite dans la charte d'audit interne et le manuel d'audit interne et visent à s'assurer que les filiales se conforment à des processus de services communs en ce qui concerne leurs activités, leur production industrielle et leurs règles de consolidation. À la fin de chaque mission d'audit, la fonction d'audit interne publie un rapport d'audit contenant ses constatations et recommandations. L'équipe dirigeante des filiales est responsable de la conception et de la mise en œuvre des actions correctives pour chacune des constatations et recommandations de l'audit interne en temps utile.

La fonction d'audit interne rapporte au Comité d'audit. Le Comité d'audit s'assure que le travail d'audit interne est axé sur les activités et les secteurs à risque qu'il juge essentiels. Elle veille à ce que la fonction d'audit interne réduise la probabilité de fraude et d'erreur et atténue efficacement les risques.

■ Supervision et rapport avec les filiales

Viohalco, en tant que société holding, fonctionne d'une manière décentralisée. Chacune des filiales de Viohalco est responsable de sa performance et de ses résultats. L'équipe dirigeante de chaque filiale dispose de solides équipes centrales et régionales, avec attribution de responsabilités aux membres du conseil d'administration et des équipes de Direction exécutive respective.

Afin de garantir la cohérence de l'approche lorsque des entreprises distinctes traitent de questions similaires, et d'optimiser la coordination dans l'ensemble du réseau des filiales de la société, la direction locale des entreprises bénéficie d'une orientation solide et d'un cadre pratique pour une mise en œuvre et un suivi locaux optimaux. Steelmet, une filiale de Viohalco, se voit confier par un contrat de sous-traitance le soutien fonctionnel de toutes les sociétés de Viohalco. Elle déploie une équipe d'experts en la matière qui supervisent la mise en œuvre des politiques, contrôlent les performances et encouragent les meilleures pratiques tout en assurant la décentralisation et l'indépendance entrepreneuriale des unités commerciales. Le soutien qu'ils apportent concerne, entre autres, des fonctions telles que la finance, les relations avec les investisseurs, l'ESG, l'audit interne, les opérations, etc. Un centre de services partagés est également responsable de l'exécution des services communs de l'entreprise tels que les achats, le transport, les technologies de l'information et la comptabilité.

Toutes les sociétés de Viohalco sont responsables de leur propre organisation, de leur gestion des risques et de leur système de contrôle interne, ceux-ci étant conçus et mis en œuvre en fonction du segment d'activité, de la localisation géographique et du type de production concerné.

■ Suivi et reporting financier

Viohalco a établi des procédures pour l'enregistrement et la communication adéquats des informations financières et non financières. L'objectif consiste à s'assurer que l'information financière et non financière générée par chaque entité est homogène, cohérente et comparable, que les informations financières consolidées sont justes, fiables et mises à disposition en temps opportun.

Chaque filiale fait remonter son information financière tous les mois. Cette information comprend le bilan, le compte de résultat, l'état des flux de trésorerie et une analyse du fonds de roulement.

Un examen de chaque segment d'activité est présenté au Conseil d'administration. Cet examen comprend notamment une comparaison entre les chiffres réels et le budget, des informations financières et non financières, les faits marquants de la période de reporting ainsi que les perspectives commerciales des segments d'activité. Les rapports financier et non financier sont une composante essentielle du processus décisionnel de Viohalco.

■ Conflits d'intérêts

En vertu de l'article 9 de la Charte, lorsqu'il peut y avoir un conflit d'intérêts pour un membre du Conseil d'administration, un actionnaire ou une filiale autre de Viohalco, le Conseil est tenu de mettre en œuvre les procédures spécifiques de résolution des conflits énoncées aux articles 7:96 et 7:97 du Code belge des sociétés et des associations.

Chaque membre du Conseil et de la Direction exécutive est tenu d'agir en évitant tout conflit d'intérêts et en faisant prévaloir l'intérêt de Viohalco avant ses intérêts personnels. Chaque membre du Conseil et de la Direction exécutive doit systématiquement

organiser ses activités personnelles de manière à éviter tout conflit d'intérêts direct ou indirect avec Viohalco.

Les membres du Conseil doivent informer ce dernier des conflits d'intérêts dès leur apparition. Si le conflit d'intérêts concerne des intérêts patrimoniaux, ils doivent s'abstenir de participer aux discussions et délibérations portant sur le sujet concerné conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations. Si le conflit d'intérêts n'est pas régi par les dispositions du Code belge des sociétés et des associations et implique une transaction ou une relation contractuelle entre Viohalco ou une de ses entités associées d'une part et un membre du Conseil ou de la Direction exécutive (ou une société ou entité avec laquelle ce membre du Conseil ou de la direction exécutive a un lien étroit) d'autre part, ce membre doit informer le Conseil du conflit. Le Conseil doit veiller à ce que l'approbation de la transaction soit faite à des conditions de marché et motivée par le seul intérêt de Viohalco.

Dans tous les cas impliquant un conflit d'intérêts non régi par l'article 7:96 du CSA, il appartient au membre du Conseil concerné par le conflit d'intérêts de juger s'il doit s'abstenir de participer aux délibérations et au vote.

Depuis que la Société est cotée, aucune transaction ou autre relation contractuelle entre Viohalco et les membres du Conseil donnant lieu à un conflit d'intérêts au sens des articles 7:96 et 7:97 du CSA n'a été signalée au Conseil.

■ Actionnariat

1. Structure du capital

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société s'élevait à 141.893.811,46 euros représentés par 259.189.761 actions sans désignation de valeur nominale. Il n'y a pas de capital social autorisé.

Toutes les actions de la Société appartiennent à la même catégorie de titres et sont nominatives ou dématérialisées. Les détenteurs d'actions peuvent à tout moment opter pour la dématérialisation de leurs actions nominatives et inversement.

Les transferts d'actions ne sont pas restreints dans les statuts de la Société. Les actions de la Société sont toutes librement transférables.

Chaque action confère à son détenteur un droit de vote.

2. Restriction des droits de vote

Les statuts ne comportent aucune restriction particulière quant à l'exercice des droits de vote par les actionnaires. À condition que les actionnaires soient admis à l'assemblée générale et que leurs droits ne soient pas suspendus, ils bénéficient d'une liberté sans restriction pour exercer leurs droits de vote. Les dispositions pertinentes régissant l'admission d'actionnaires à l'assemblée générale sont définies à l'article 19 des statuts de Viohalco.

L'article 7.3 des statuts stipule que les actions de la Société sont indivisibles et ne reconnaît qu'un seul détenteur par action. Le Conseil a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits liés à des actions détenues conjointement jusqu'à ce qu'un seul représentant des détenteurs conjoints ait été désigné.

3. Transparence

En vertu de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (la Loi Transparence), la Société

exige que toute personne physique ou morale, qui acquiert, directement ou indirectement, des titres de la Société conférant le droit de vote, notifie à la Société et à l'autorité des services et des marchés financiers (FSMA) le nombre et le pourcentage de droits de vote existants qu'elle détient à la suite de cette acquisition, lorsque les droits de vote attachés aux titres conférant le droit de vote atteignent ou dépassent 5 % du total des droits de vote existants. Une notification similaire est également obligatoire dans les cas suivants :

- acquisition ou cession, directe ou indirecte, de titres conférant le droit de vote ou modification de la répartition des droits de vote, lorsque le pourcentage des droits de vote attachés aux titres détenus atteint ou dépasse 10 %, 15 %, 20 % et ainsi de suite par tranche de 5 % du total des droits de vote existants ;
- admission pour la première fois des actions de la Société à la négociation sur un marché réglementé, lorsque les droits de vote liés à ces titres conférant le droit de vote représentent 5 % ou plus du total des droits de vote existants ;
- conclusion, modification ou résiliation par des personnes physiques ou morales d'un accord d'action de concert lorsque le pourcentage des droits de vote concernés par l'accord ou le pourcentage des droits de vote détenus par l'une des parties à l'accord atteint, dépasse ou tombe en dessous des seuils fixés au § 1, ou si la nature de l'accord d'action de concert est modifiée ;
- franchissement de seuils de notification obligatoire plus stricts prévus par les statuts de la Société.

La notification doit avoir lieu dès que possible et au plus tard dans les quatre jours de cotation suivant l'acquisition ou la cession des droits de vote à l'origine de l'arrivée au seuil. La Société doit publier l'information ainsi obligatoire dans les trois jours de cotation qui suivent la réception de l'avis de notification.

Lors des assemblées générales, aucun actionnaire ne peut revendiquer un nombre de votes supérieur à celui lié aux titres ou droits qu'ils ont notifiés à la Société conformément à la Loi Transparence, avant la date de l'assemblée générale, sous réserve de certaines exceptions.

Vous trouverez la forme sous laquelle ces notifications doivent être effectuées et des explications supplémentaires sur le site internet de la FSMA (www.fsma.be).

Les droits de vote détenus par les principaux actionnaires de la Société sont disponibles sur le site internet de Viohalco (www.viohalco.com).

Viohalco n'a pas connaissance de l'existence de quelque accord que ce soit entre ses actionnaires susceptible d'entraîner des restrictions sur le transfert ou l'exercice des droits de vote liés aux actions de la Société.

■ Assemblée des actionnaires

1. Assemblées

L'assemblée annuelle ordinaire des actionnaires de la Société se tient chaque dernier mardi de mai, à 12 h 00 ou, si ce jour est un jour férié légal en Belgique, le jour ouvrable précédent, à la même heure. Elle a lieu à Bruxelles au siège de la Société ou à l'endroit indiqué dans la convocation.

Les autres assemblées des actionnaires doivent se tenir le jour, à l'heure et à l'endroit indiqués dans l'avis de convocation. Elles peuvent avoir lieu dans des endroits autres que le siège social de la Société.

Les assemblées annuelles, spéciales et extraordinaires des actionnaires de la Société peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou le commissaire de la Société, ou à la demande d'actionnaires représentant au moins dix (10) % du capital social de la Société.

2. Quorum et majorités requis pour la modification des statuts

La modification des statuts de Viohalco requiert que deux tiers (2/3) du capital soient présents ou représentés. Elle est adoptée à une majorité qualifiée de 75 % des votes exprimés. Si le quorum des deux tiers du capital n'est pas atteint lors d'une première assemblée générale, une deuxième assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour, laquelle délibérera valablement si 60 % du capital est présent ou représenté.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de cette deuxième assemblée générale, une troisième assemblée générale pourra être convoquée, laquelle délibérera valablement si 58 % du capital est présent ou représenté.

■ Informations sur les actions et évolution des actions

Le capital social de Viohalco est fixé à 141.893.811,46 euros et divisé en 259.189.761 actions sans valeur nominale.

Les actions ont été émises sous forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement libérées. La Société n'a pas émis d'autre catégorie d'actions (actions sans droit de vote ou privilégiées).

Toutes les actions représentant le capital social sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la Société, chaque action confère une voix à son détenteur.

Les actions de Viohalco sont cotées sous le symbole « VIO » avec le code ISIN BE0974271034 sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles et sur le marché principal de la Bourse d'Athènes (Athex) avec le même code ISIN et sous le symbole « VIO » (en caractères latins) et « BIO » (en caractères grecs).

■ Données de marché

Le tableau ci-dessous présente, pour les périodes indiquées, les cours de clôture maximum et minimum en fin d'exercice et les cours de clôture en fin d'exercice de Viohalco S.A. sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.

Cours de l'action sur EURONEXT BRUXELLES en euros	2021	2020
À la fin de l'année	4,59	3,71
Maximum	5,30	3,98
Minimum	3,23	1,54

Cours de l'action sur ATHENS EXCHANGE en euros	2021	2020
À la fin de l'année	4,59	3,74
Maximum	5,19	3,99
Minimum	3,32	1,52

■ Coordonnées de la personne responsable des relations avec les investisseurs

Sofia Zairi
Directrice des relations avec les investisseurs
E-mail : ir@viohalco.com

Viohalco S.A. Avenue Marnix 30 1000 Bruxelles Belgique	Viohalco S.A. – succursale grecque Rue Himaras 16, 151 25 Maroussi, Athènes Grèce
---	--

Tél. Belgique : (+32) 2 224 09 11	Tél. Grèce : (+30) 210 6861 111, (+30) 210 6787 773
--------------------------------------	--

Marché Symbole Code ISIN	NYSE Euronext Bruxelles VIO BE0974271034
--------------------------------	--

Marché Symbole Code ISIN	Bourse d'Athènes VIO (alphabet latin) et BIO (alphabet grec) BE0974271034
--------------------------------	---

Viohalco s'engage à fournir des informations financières transparentes et de grande qualité. Les états financiers consolidés de Viohalco ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne (les « IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne »).

■ Structure de l'actionariat

Conformément aux dernières notifications de transparence, la structure de l'actionariat de Viohalco est la suivante :

Nom (actionnaires)	% de droits de vote
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos (7,05 % en son nom propre et 23,25 % au nom de la fondation KIKPE en sa qualité de Président du Conseil de la Fondation KIKPE)	30,31 %
Nikolaos Stassinopoulos	27,43 %
Evangelos Stassinopoulos	19,20 %
Michail Stassinopoulos	7,01 %

■ Politique de distribution et de dividende

En tant que holding détenant des participations majoritaires dans des sociétés industrielles et commerciales, la politique de dividendes de Viohalco dépend de la capacité de ces sociétés à générer une rentabilité et des flux de trésorerie suffisants pour garantir le capital investi, soutenir la croissance et la durabilité à long terme et verser des dividendes.

Dans le cadre de sa politique d'entreprise, et sur la base d'une évaluation minutieuse des résultats financiers de chaque année et du contexte économique et commercial plus large, la société évalue s'il est plus judicieux de réinvestir la totalité ou une partie des bénéfices annuels et des dividendes reçus dans les activités des sociétés d'exploitation ou de verser des dividendes à ses actionnaires.

La société ne peut donner aucune garantie qu'elle effectuera un quelconque paiement de dividendes, pour une année donnée, dans un avenir proche ou lointain. Un tel paiement sera toujours conditionné par l'interaction complexe d'un grand nombre de facteurs, qui comprennent la stratégie globale et les perspectives commerciales de Viohalco, l'évolution des bénéfices, les besoins et l'excédent de capital, les conditions financières générales, les restrictions contractuelles existantes, ainsi que d'autres facteurs que le conseil d'administration peut juger pertinents.

■ Calendrier financier

Date	Événement
Vendredi 18 mars 2022	Téléconférence sur les résultats financiers 2021 avec les investisseurs et les analystes
Mercredi 20 avril 2022	Publication du rapport annuel 2021
Mardi 31 mai 2022	Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2022
Vendredi 3 juin 2022	Date ex-dividende de l'exercice 2021
Lundi 6 juin 2022	Date d'enregistrement pour les bénéficiaires de dividendes de l'exercice 2021 <i>(Les actions seront échangées ex-dividende avant le 17 juin 2022, qui est le jour d'expiration des contrats à terme - future (séries de juin) à la Bourse d'Athènes et avant le 15 juillet 2022, qui est la date d'expiration des contrats à terme - future sur l'indice FTSE/ATHEX Large Cap)</i>
Mardi 7 juin 2022	Paiement du dividende de l'exercice 2021
Jeudi 22 septembre 2022	Résultats semestriels 2022

J. Annexe – Autres Mesures de la Performance (AMP)

Introduction

La Direction de Viohalco a adopté, suit et publie, en interne et en externe, d'Autres Mesures de la Performance (AMP) relatives au compte de résultat, à savoir l'EBITDA, l'EBIT, l'EBITDA ajusté et l'EBIT ajusté en vertu du principe qu'il s'agit de mesures appropriées reflétant la performance sous-jacente de l'entreprise. Ces AMP sont également des mesures de performance clés à partir desquelles Viohalco prépare, suit et évalue ses budgets annuels et ses plans à long terme (5 ans). Néanmoins, il convient de noter que les éléments ajustés ne doivent pas être considérés comme des éléments non opérationnels ou non récurrents.

S'agissant des éléments du bilan, la Direction de Viohalco suit et publie la mesure de la dette nette.

Définitions Générales

EBIT

L'**EBIT** est défini comme le bénéfice de la période avant :

- l'impôt sur le résultat ;
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, net d'impôt ;
- les charges financières nettes.

EBIT ajusté

L'**EBIT ajusté** est défini comme l'EBIT, excluant :

- le décalage des prix des métaux ;
- la dépréciation/les reprises de dépréciation des actifs immobilisés et des immobilisations incorporelles ;
- la dépréciation/les reprises de dépréciation sur les investissements ;
- les bénéfices/pertes des ventes d'actifs immobilisés, d'immobilisations incorporelles et d'investissements ;
- les frais de contentieux et amendes exceptionnelles ;
- les autres éléments exceptionnels ou inhabituels.

EBITDA

L'**EBITDA** est défini comme le bénéfice de la période avant :

- l'impôt sur le résultat ;
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, net d'impôt ;
- les charges financières nettes ;
- les amortissements.

EBITDA ajusté

L'**EBITDA ajusté** est défini comme l'EBITDA excluant les mêmes éléments que l'EBIT ajusté.

Dette nette

La **dette nette** se définit comme le total :

- des emprunts à long terme ;
- des crédits à court terme ;

Moins :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Décalage des prix des métaux

Le **décalage des prix des métaux** est l'effet, sur le compte de résultat, des variations des prix du marché des métaux (ferreux et non ferreux) que les sociétés de Viohalco utilisent en tant que matières premières dans leurs processus de fabrication du produit final.

Le **décalage des prix des métaux** existe en raison des facteurs suivants :

1. le délai s'écoulant entre la facturation des achats de métal, la détention et le traitement de celui-ci, et la tarification de la vente des stocks de produits finis aux clients ;
2. l'effet du solde d'ouverture des stocks (qui, à son tour, est affecté par les prix des métaux des périodes précédentes) sur le montant déclaré comme coût des ventes, en raison de la méthode de calcul des coûts utilisée (par exemple, moyenne pondérée), et
3. à certains contrats clients assortis de prix à terme fixes, ce qui entraîne une exposition aux fluctuations des prix des métaux pendant le laps de temps compris entre la fixation de nos prix de vente et le moment où la vente a réellement lieu.

La plupart des filiales de Viohalco appliquent l'appariement des achats et ventes, ou des instruments dérivés afin de réduire au minimum les effets du décalage des prix des métaux sur leurs résultats. Cependant, il y aura toujours un certain impact (positif ou négatif) dans le P&L, puisque le stock des segments non ferreux (c'est-à-dire l'aluminium, le cuivre et les câbles) est considéré comme étant conservé de façon permanente (stock d'exploitation minimum), et non couvert, dans les segments ferreux (c.-à-d. l'acier et les tuyaux en acier), il n'y a pas de couverture de marchandises.

Tableaux de rapprochement

EBIT et EBITDA

2021 (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobiliier	Autres activités	Total
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	59.556	58.979	45.754	-15.407	108.943	15.347	2.813	275.984
Ajustements pour :								
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	-1.180	4.069	0	-386	-318	344	0	2.530
Charges financières nettes	20.858	14.624	21.874	7.488	26.091	3.452	1.494	95.882
EBIT	79.234	77.672	67.629	-8.305	134.716	19.144	4.307	374.396
Rajout :								
Amortissement	59.093	16.665	16.659	8.861	25.600	8.777	4.234	139.889
EBITDA	138.327	94.338	84.287	555	160.316	27.921	8.541	514.285

2020* (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobiliier	Autres activités	Total
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	21.529	16.000	35.549	1.575	-24.776	10.511	-1.114	59.273
Ajustements pour :								
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	-511	2.271	0	67	-86	0	0	1.740
Charges financières nettes	14.881	14.143	21.380	10.609	25.687	3.952	1.655	92.307
EBIT	35.899	32.413	56.929	12.251	826	14.463	540	153.321
Rajout :								
Amortissements	53.976	15.268	15.117	8.855	29.091	5.946	3.767	132.019
EBITDA	89.875	47.680	72.046	21.106	29.917	20.409	4.308	285.340

* L'information comparative est retraitée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'IFRIC intitulée « attribution des avantages aux périodes de service ».

EBIT ajusté et EBITDA ajusté

2021 (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités	Total
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	59.556	58.979	45.754	-15.407	108.943	15.347	2.813	275.984
Ajustements pour :								
Charges financières nettes	20.858	14.624	21.874	7.488	26.091	3.452	1.494	95.882
Décalage des prix des métaux	-19.694	-35.193	4.915	0	-37.746	0	0	-87.718
Quote-part du bénéfice/perte (-) des entités mises en équivalence, net d'impôt	-1.180	4.069	0	-386	-318	344	0	2.530
Dépréciation/reprises de dépréciation (-) sur actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	2.067	0	0	0	0	-18.149	507	-15.575
Plus (-) /moins-values réalisées sur cession d'actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	524	-187	-24	0	-13	-491	-114	-306
Plus (-) /moins-values réalisées sur les ventes de participations	0	0	0	0	0	0	21	21
Frais de contentieux et amendes exceptionnelles / produits (-)	0	0	0	0	0	0	41	41
Provision pour les taxes antidumping				12.842				12.842
Coûts de réorganisation	0	0	0	978	0	0	0	978
Coûts marginaux liés au coronavirus (1)	1.285	1.508	445	-234	1.096	-2.663	12	1.449
EBIT ajusté	63.415	43.800	72.964	5.280	98.054	-2.159	4.774	286.128
Rajout :								
Amortissements	59.093	16.665	16.659	8.861	25.600	8.777	4.234	139.889
EBITDA ajusté	122.508	60.465	89.623	14.141	123.654	6.618	9.008	426.017

2020* (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités	Total
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	21.529	16.000	35.549	1.575	-24.776	10.511	-1.114	59.273
Ajustements pour :								
Charges financières nettes	14.881	14.143	21.380	10.609	25.687	3.952	1.655	92.307
Décalage des prix des métaux	3.908	4.311	8.086	0	1.277	0	0	17.581
Quote-part du bénéfice/perte (-) des entités mises en équivalence, net d'impôt	-511	2.271	0	67	-86	0	0	1.740
Plus (-) /moins-values réalisées sur cession d'actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	-164	561	0	0	0	-13.782	0	-13.386
Plus (-) /moins-values réalisées sur cession d'actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	349	-1.567	-6	0	-1.133	-8	-842	-3.208
Frais de contentieux et amendes exceptionnelles / produits (-)	0	0	0	0	195	0	0	195
Coûts de réorganisation	0	0	0	447	2.341	0	0	2.788
Coûts marginaux liés au coronavirus (1)	1.000	1.099	1.370	467	1.008	-108	0	4.837
Autres revenus (-) /dépenses exceptionnel(le)s	0	0	0	0	0	0	315	315
EBIT ajusté	40.992	36.817	66.379	13.165	4.512	565	13	162.443
Rajout :								
Amortissements	53.976	15.268	15.117	8.855	29.091	5.946	3.767	132.019
EBITDA ajusté	94.968	52.084	81.495	22.020	33.603	6.511	3.781	294.463

* L'information comparative est retraitée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'IFRIC intitulée « attribution des avantages aux périodes de service ».

(1) Les coûts marginaux liés au coronavirus concernent tous les coûts supplémentaires engendrés par l'épidémie de coronavirus. Ces coûts sont directement imputables à l'épidémie de coronavirus et sont incrémentaux aux coûts encourus avant l'épidémie et ne devraient pas se reproduire une fois que la crise sera passée et que les opérations reviendront à la normale, et ils sont clairement distincts des opérations normales.

Information par segment

2021 (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	1.677.918	1.563.775	757.170	225.067	1.067.782	18.667	64.134	5.374.512
Marge brute	147.873	125.054	94.442	15.157	181.255	3.555	23.310	590.645
Résultat opérationnel	79.234	77.672	67.629	-8.305	134.716	19.144	4.307	374.396
Charges financières nettes	-20.858	-14.624	-21.874	-7.488	-26.091	-3.452	-1.494	-95.882
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1.180	-4.069	0	386	318	-344	0	-2.530
Résultat avant impôt	59.556	58.979	45.754	-15.407	108.943	15.347	2.813	275.984
Impôt sur le résultat	-10.762	-9.052	-7.788	-451	-20.053	-399	-7.490	-55.996
Résultat net	48.793	49.927	37.966	-15.859	88.891	14.948	-4.678	219.989

2020* (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	1.167.735	1.066.014	568.615	304.824	677.939	10.041	54.909	3.850.077
Marge brute	100.469	73.940	81.605	24.695	46.096	2.481	19.757	349.043
Résultat opérationnel	35.899	32.413	56.929	12.251	826	14.463	540	153.321
Charges financières nettes	-14.881	-14.143	-21.380	-10.609	-25.687	-3.952	-1.655	-92.307
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	511	-2.271	0	-67	86	0	0	-1.740
Résultat avant impôt	21.529	16.000	35.549	1.575	-24.776	10.511	-1.114	59.273
Impôt sur le résultat	-8.292	-3.622	-8.911	-1.854	428	-1.952	-2.300	-26.502
Résultat net	13.237	12.378	26.638	-279	-24.348	8.559	-3.414	32.771

* L'information comparative est retraitée en raison de l'application rétroactive de la décision de l'IFRIC intitulée « attribution des avantages aux périodes de service ».

Dettes nettes

En date du

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Long terme		
Emprunts et dettes financières	1.294.093	1.001.986
Obligations locatives	34.639	41.276
Court terme		
Emprunts et dettes financières	848.145	746.010
Obligations locatives	10.696	10.935
Total de la dette	2.187.573	1.800.207
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-503.267	-219.161
Dettes nettes	1.684.306	1.581.046

K. Taxonomie de l'UE

Affectation du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation à un objectif environnemental

Viohalco est particulièrement concerné par l'objectif d'atténuation du changement climatique. Il a été déterminé que les activités 3.1, 3.8, 3.9 & 4.9 devraient être allouées à l'atténuation du changement climatique, car cet objectif est plus pertinent pour les activités de Viohalco et la Taxonomie ne permet pas le double comptage en utilisant d'autres objectifs.

Jugement pertinent sur l'éligibilité à la taxonomie de nos activités

Activité 3.1 - Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables

La description de l'activité 3.1 de l'annexe I de l'acte délégué sur le climat ne contient pas de définition claire du terme "technologies d'énergie renouvelable" et est donc ouverte à l'interprétation. En l'absence d'une définition des "technologies d'énergie renouvelable" et dans l'esprit de la taxonomie de l'UE, nous avons défini ce terme en nous référant aux critères de sélection technique pour une contribution substantielle à l'atténuation du changement climatique. Nous avons donc inclus les revenus générés par la production et l'installation de systèmes de câbles utilisés dans des projets de sources d'énergie renouvelables (principalement éolienne et solaire), qui permettent la diffusion d'énergie renouvelable dans le réseau électrique.

Activité 3.8 - Production d'aluminium secondaire

La description de l'activité 3.8 dans l'annexe I du règlement délégué sur le climat ne contient pas de définition claire du terme "aluminium secondaire" et est donc ouverte à l'interprétation. En l'absence d'une définition de l'"aluminium secondaire" et dans l'esprit de la taxonomie de l'UE, nous avons défini ce terme en nous référant aux critères de sélection technique pour la contribution substantielle à l'atténuation du changement climatique. Nous avons donc inclus les revenus générés par les matériaux produits à la suite du processus de refonte de l'aluminium, étant donné qu'aucune des activités des filiales de Viohalco ne comprend la production d'aluminium primaire.

Activité 3.9 - Fabrication du fonte et d'acier

Selon la description de l'activité 3.9 de l'annexe I du règlement délégué sur le climat, une activité économique doit se conformer à au moins un des critères d'examen technique suivants :

- a. fonte et acier dont les émissions de GES, réduites de la quantité

- d'émissions attribuées à la production de gaz résiduels conformément au point 10.1.5(a) de l'annexe VII du règlement (UE) 2019/331, ne dépassent pas les valeurs suivantes appliquées aux différentes étapes du processus de fabrication :
- i. métal chaud = 1,331 tCO₂e/t produit ;
 - ii. minerai fritté = 0,163 tCO₂e/t produit ;
 - iii. coke (hors coke de lignite) = 0,144 tCO₂e/t de produit ;
 - iv. fonte = 0,299 tCO₂e/t produit ;
 - v. acier hautement allié au four électrique à arc (FEA) = 0,266 tCO₂e/t de produit ;
 - vi. acier au carbone au four électrique à arc (FEA) = 0,209 tCO₂e/t de produit.
- b. acier au four électrique à arc (FEA) pour la production d'acier au carbone FEA ou d'acier hautement allié FAE au sens du règlement délégué (UE) 2019/331 de la Commission, lorsque l'apport de ferraille d'acier par rapport à la production du produit représente :
 - i. au moins 70 % pour la production d'acier hautement allié ;
 - ii. au moins 90 % pour la production d'acier au carbone.

Selon notre évaluation, les revenus du segment Acier sont conformes aux critères techniques susmentionnés du paragraphe b, étant donné que le processus de fabrication de l'acier des filiales de Viohalco est basé sur la production secondaire d'acier utilisant des déchets d'acier à plus de 90%.

Activité 4.9 - Services de construction et d'installation de réseaux de distribution d'électricité

Selon la description de l'activité 4.9 de l'annexe I de l'acte délégué relatif au climat, une activité économique doit satisfaire au moins l'un des critères d'examen technique suivants :

- a) le réseau constitue le réseau européen interconnecté, à savoir le réseau couvrant les zones de réglage interconnectées des Etats membres, de la Norvège, de la Suisse et du Royaume-Uni, et ses réseaux subordonnés ;
- b) plus de 67 % des nouvelles capacités de production connectées au réseau sont inférieures à la valeur seuil de production de 100 g équivalent CO₂/kWh mesurée sur l'ensemble du cycle de vie conformément aux critères de production d'électricité, au cours d'une période glissante de cinq ans ;
- c) le facteur d'émission moyen du réseau, qui est calculé comme le total annuel des émissions dues à la production d'électricité connectée au réseau, divisé par la production annuelle totale nette d'électricité dans ce réseau, est inférieur à la valeur seuil de 100 g équivalent CO₂/kWh mesurée sur l'ensemble du cycle de vie conformément aux critères de production d'électricité, au cours d'une période glissante de cinq ans.

Selon notre évaluation, le chiffre d'affaires du segment Câbles généré par des projets relatifs à l'interconnexion des îles est conforme au critère technique (a) susmentionné.

Activités économiques non éligibles à la taxonomie

Les activités qui n'ont pas été identifiées comme éligibles à la taxonomie et qui constituent donc le pourcentage non éligible à la taxonomie ne sont actuellement pas incluses dans les secteurs et activités énoncés dans le règlement européen sur la taxonomie. Cependant, elles pourraient être incluses dans les activités envisagées par les quatre objectifs environnementaux supplémentaires identifiés dans le règlement qui sont en cours de normalisation.

Dépenses d'investissement et d'exploitation éligibles à la taxonomie et dépenses d'investissement et d'exploitation éligibles individuellement à la taxonomie

En ce qui concerne les dépenses d'investissement et d'exploitation liées à nos activités économiques éligibles à la taxonomie et les dépenses d'investissement/d'exploitation liées aux achats et aux mesures que nous considérons comme éligibles individuellement à la taxonomie, nous nous référons aux explications des sections « Indicateur clé de performance des dépenses d'investissement » et « Indicateur clé de performance des dépenses d'exploitation » dans la description de nos méthodes comptables.

Indicateurs clé de performance et méthodes comptables

Les exigences en matière de reporting incluent le pourcentage d'éligibilité du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation des entreprises déjà incluses dans la loi relative à la finance durable de l'Union européenne. L'article 10(1) de l'acte délégué exige explicitement que, au cours de la première année de mise en œuvre, les entreprises non financières publient « la part d'activités économiques éligibles à la taxonomie et d'activités économiques non éligibles à la taxonomie dans leur chiffre d'affaires total, leurs dépenses d'investissement totales et leurs dépenses opérationnelles totales ».

Indicateurs clé de performance du chiffre d'affaires

Définition

La part d'activités économiques éligibles à la taxonomie a été calculée comme part du chiffre d'affaires provenant des activités économiques présentées ci-dessous (numérateur):

- 3.1 Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables
- 4.9 Transport et distribution d'électricité
- 3.8 Production d'aluminium secondaire
- 3.9 Fabrication de fonte et d'acier

divisé par le chiffre d'affaires total de Viohalco (dénominateur) pour l'exercice 2021.

Pour plus de détails sur notre politique de comptabilisation du chiffre d'affaires, veuillez-vous reporter à la page 121 de notre rapport annuel 2021.

Rapprochement

Le chiffre d'affaires de Viohalco peut être rapproché de nos états financiers consolidés, dans la section "Segments opérationnels", à la page 136 de notre rapport annuel 2021.

Indicateurs clé de performance relatifs aux dépenses d'investissement

Définition

L'indicateur clé de performance des dépenses d'investissement est défini comme les dépenses d'investissement éligibles à la taxonomie (numérateur) divisées par les dépenses d'investissement totales de Viohalco (dénominateur).

Le numérateur se compose des dépenses d'investissement éligibles à la taxonomie liées à des actifs ou à des processus associés à des activités économiques présentées ci-dessous (numérateur):

- 3.1 Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables
- 4.9 Transmission et distribution d'électricité
- 3.8 Production d'aluminium secondaire
- 3.9 Fabrication de fer et d'acier

Nous considérons que les actifs et les processus sont associés à des activités économiques éligibles à la taxonomie lorsqu'ils sont des composants essentiels nécessaires à l'exécution d'une activité économique. Par conséquent, tous les investissements en machines pour les activités mentionnées ci-dessus ont été inclus dans le numérateur du ICP Capex.

En particulier, les investissements en aluminium secondaire comprennent les investissements liés à la production d'aluminium à partir de matières premières secondaires (y compris la ferraille et les matériaux métallifères) et aux processus de refonte et d'alliage. Le dénominateur est constitué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles des sociétés Viohalco au cours de l'exercice 2021, avant dépréciation, amortissement et toute réévaluation, y compris celles résultant de réévaluations et de dépréciations. Elle comprend les acquisitions d'immobilisations corporelles (IAS 16), d'immobilisations incorporelles (IAS 38) et d'immeubles de placement (IAS 40). Les ajouts résultant de

regroupements d'entreprises sont également inclus. Le goodwill n'est pas inclus dans le Capex, car il n'est pas défini comme une immobilisation incorporelle selon l'IAS 38. Pour plus de détails sur nos méthodes comptables concernant les Capex, veuillez-vous reporter à la page 124 de notre rapport annuel 2021.

Réconciliation

Les dépenses d'investissement de Viohalco peuvent être rapprochées de nos états financiers consolidés, dans la section "Segments opérationnels", à la page 136 de notre rapport annuel 2021.

Indicateur clé de performance relatifs aux dépenses d'exploitation

Définition

L'indicateur clé de performance relatifs aux dépenses d'exploitation est défini comme les dépenses d'exploitation éligibles à la taxonomie (numérateur) divisés par les dépenses d'exploitation totales de Viohalco (dénominateur).

Le numérateur est constitué des dépenses d'exploitation admissibles à la taxonomie liées aux actifs ou aux processus qui sont associés aux activités économiques présentées ci-dessous (numérateur) :

- 3.1 Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables
- 4.9 Transport et distribution d'électricité
- 3.8 Production d'aluminium secondaire
- 3.9 Fabrication de fonte et d'acier

Le total des dépenses d'exploitation (dénominateur) se compose de coûts directs non capitalisés liés à la recherche et au développement, aux mesures de rénovation des bâtiments, aux locations à court terme, à l'entretien et à la réparation, ainsi qu'à toute autre dépense directe liée à l'entretien quotidien des immobilisations corporelles. Cela inclut :

- Les dépenses en recherche et développement comptabilisées en dépenses au cours de la période concernée. Cela comprend

toutes les dépenses non capitalisées directement imputables aux activités de recherche ou de développement.

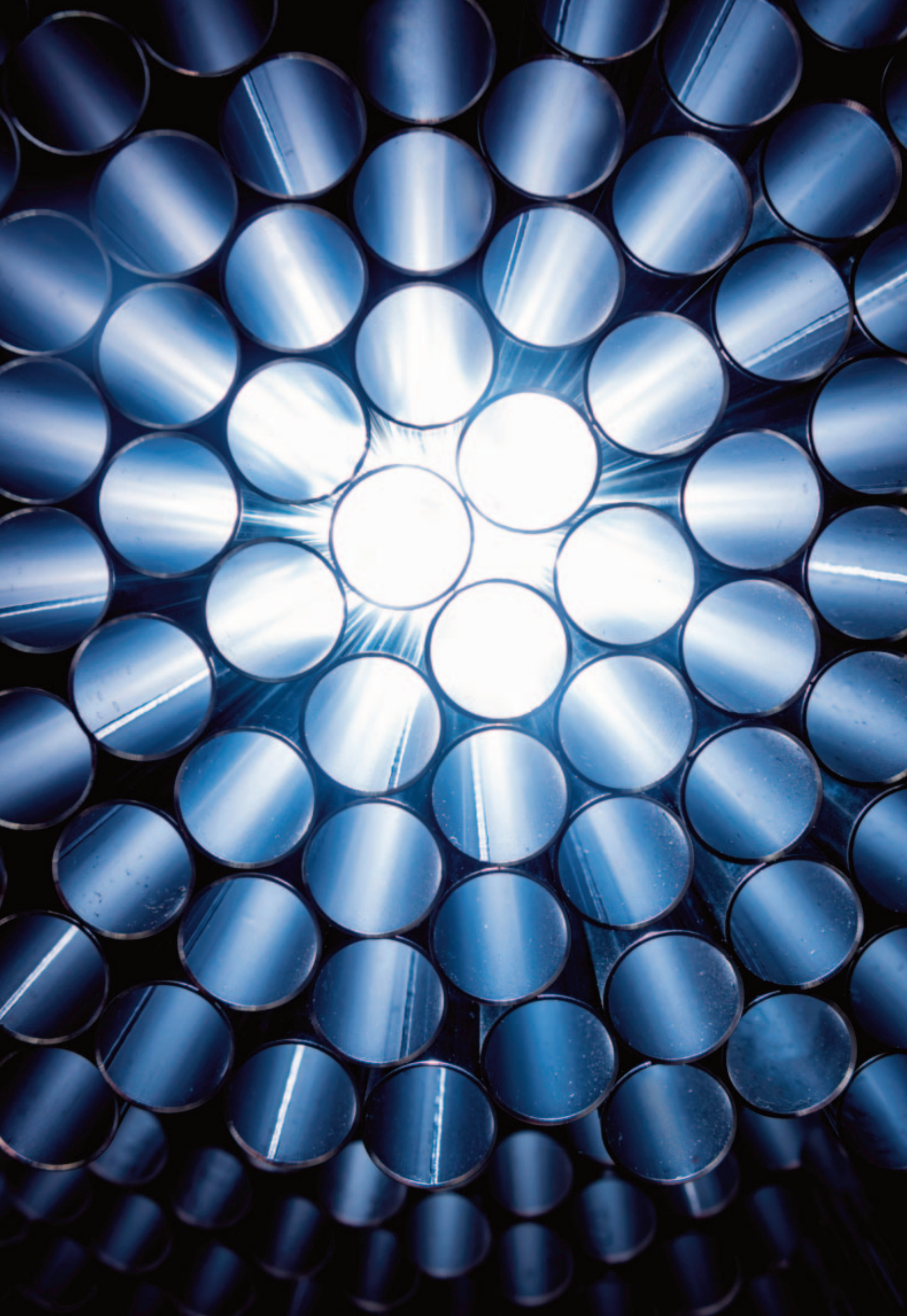
- Le volume des contrats de location non capitalisés a été déterminé conformément à la norme IFRS 16 et comprend les frais liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location à faible valeur.
- Les frais d'entretien et de réparation et autres dépenses directes liées à l'entretien quotidien des immobilisations corporelles ont été déterminés en fonction des coûts d'entretien et de réparation alloués à nos centres de coûts internes. Les postes de dépenses associés constituent une part du poste « Coût des ventes » de notre compte de résultat.

Cela inclut également les mesures de rénovation des bâtiments. En règle générale, cela inclut les dépenses liées au personnel, aux services et au matériel pour l'entretien quotidien, ainsi que les mesures d'entretien et de réparation régulières et non planifiées. Ces coûts sont directement affectés à nos immobilisations corporelles, y compris une répartition appropriée des frais généraux.

Cela n'inclut pas les dépenses liées aux opérations quotidiennes des immobilisations corporelles, telles que les matières premières, le coût des employés utilisant la machine, l'électricité ou les liquides nécessaires à l'exploitation des immobilisations corporelles.

Les coûts directs liés à la formation et aux autres besoins d'adaptation des ressources humaines sont exclus du dénominateur et du numérateur. En effet, l'annexe I de l'article 8 de l'acte délégué répertorie ces coûts uniquement pour le numérateur, ce qui ne permet pas de calculer correctement l'indicateur clé de performance des dépenses d'exploitation.

Cette section est incluse pour la première fois dans la section « Informations non financières », conformément au règlement (UE) 2020/852. Les informations contenues respectent les exigences du règlement. Viohalco suivra l'évolution de la déclaration et adaptera l'approche en conséquence.







L. États financiers consolidés **2021**

VIOHALCO

Sommaire

État consolidé de la situation financière	114
Compte de résultat consolidé	115
État consolidé du résultat global	116
État consolidé des variations des capitaux propres	117
État consolidé des flux de trésorerie	118
Notes concernant les états financiers consolidés	119
1. Entité présentant les états financiers	119
2. Règles comptables	119
3. Monnaie fonctionnelle et de présentation	119
4. Recours à des estimations et jugements	119
5. Principales méthodes comptables	120
6. Segments opérationnels	136
7. Chiffre d'affaires	140
8. Autres produits et charges	142
9. Charges financières nettes	144
10. Résultat par action	145
11. Avantages du personnel	145
12. Charges du personnel	148
13. Impôt sur le résultat	149
14. Stocks	152
15. Créances clients et autres débiteurs	152
16. Trésorerie et équivalents de trésorerie	153
17. Immobilisations corporelles	154
18. Goodwill et immobilisations incorporelles	156
19. Immeubles de placements	159
20. Entreprises mises en équivalence	160
21. Autres investissements	162
22. Actifs disponibles à la vente	162
23. Instruments dérivés	163
24. Capital et réserves	164
25. Gestion du capital	165
26. Emprunts et dettes financières	166
27. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	168
28. Subventions	169
29. Provisions	169
30. Instruments financiers	170
31. Impact de la pandémie de Covid-19	179
32. Filiales	180
33. Entreprises communes	182
34. Participations ne donnant pas le contrôle	182
35. Contrats de location	184
36. Engagements	185
37. Passifs éventuels	185
38. Parties liées	186
39. Honoraires des commissaires	187
40. Événements postérieurs à la clôture	188

État consolidé de la situation financière

En date du

Montants en milliers d'euros	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020*
ACTIFS			
Immobilisations corporelles	17	2.089.107	1.954.096
Actifs au titre du droit d'utilisation	35	34.288	38.498
Immobilisations incorporelles et goodwill	18	42.083	39.545
Immeubles de placements	19	280.876	270.413
Entreprises mises en équivalence	20	44.372	38.089
Autres actifs financiers	21	8.457	8.324
Actifs d'impôt différé	13	13.141	17.206
Instruments dérivés	23	944	936
Créances clients et autres débiteurs	15	7.314	10.349
Coûts du contrat	7	222	222
Actifs non courants		2.520.805	2.377.678
Stocks	14	1.469.840	1.074.589
Créances clients et autres débiteurs	15	623.536	447.459
Actifs sur contrats	7	101.371	68.517
Coûts du contrat	7	167	491
Instruments dérivés	23	16.277	7.225
Actifs détenus en vue de la vente	22	372	730
Créances d'impôt		2.785	1.663
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	503.267	219.161
Actifs courants		2.717.616	1.819.835
Total des actifs		5.238.420	4.197.513
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	24	141.894	141.894
Primes d'émission	24	457.571	457.571
Réserves de conversion		-24.450	-30.341
Autres réserves	24	440.437	436.104
Bénéfices non distribués		399.175	214.097
Capitaux attribuables aux propriétaires de la Société		1.414.626	1.219.324
Participations ne donnant pas le contrôle	34	240.969	175.929
Total des capitaux propres		1.655.594	1.395.253
PASSIFS			
Emprunts et dettes financières	26	1.294.093	1.001.986
Obligations locatives	35	34.639	41.276
Instruments dérivés	23	3.587	1.295
Passifs d'impôt différé	13	97.263	91.258
Avantages du personnel	11	24.183	21.913
Subventions	28	33.985	35.817
Provisions	29	1.825	1.839
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	27	17.615	12.299
Passifs sur contrat	7	9.889	9.889
Passifs non courants		1.517.080	1.217.572
Emprunts et dettes financières	26	848.145	746.010
Obligations locatives	35	10.696	10.935
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	27	1.093.804	762.998
Passifs sur contrat	7	51.482	44.132
Impôt exigible		40.035	14.708
Instruments dérivés	23	7.563	5.252
Provisions	29	14.020	652
Passifs courants		2.065.746	1.584.687
Total des passifs		3.582.826	2.802.260
Total des capitaux propres et passifs		5.238.420	4.197.513

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Les notes des pages 119 à 188 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Compte de résultat consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020*
Chiffre d'affaires	7	5.374.512	3.850.077
Coût des ventes	8	-4.783.867	-3.501.034
Marge brute		590.645	349.043
Autres produits	8	43.422	44.240
Frais de commercialisation et de distribution	8	-80.351	-76.001
Charges administratives	8	-142.620	-132.928
Perte de valeur des créances commerciales et autres, inclus les actifs sur contrats	30	-2.698	-1.497
Autres charges	8	-34.003	-29.536
Résultat opérationnel (EBIT)		374.396	153.321
Produits financiers	9	2.371	1.648
Charges financières	9	-98.253	-93.955
Résultat financier net		-95.882	-92.307
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	20	-2.530	-1.740
Résultat avant impôt		275.984	59.273
Impôt sur le résultat	13	-55.996	-26.502
Résultat net		219.989	32.771
Bénéfice/perte (-) attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		194.994	21.377
Participations ne donnant pas le contrôle		24.995	11.394
		219.989	32.771
Résultat par action (en euro par action)			
De base et dilué	10	0,752	0,082

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Les notes des pages 119 à 188 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020*
Résultat net		219.989	32.771
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Titre de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	21	702	-518
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	11	-1.063	-1.057
Impôt lié	13	222	175
Total		-139	-1.400
<i>Éléments qui sont ou pourront être reclassés ultérieurement en résultat</i>			
Ecart de conversion		7.731	-11.155
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - partie efficace	30	4.839	2.174
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - reclassées en résultat	30	-1.713	1.857
Impôt lié	13	-447	-623
Total		10.409	-7.747
Autres éléments du résultat global après impôt		10.270	-9.147
Résultat global total après impôt		230.259	23.624
Résultat global total attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		203.578	14.510
Participations ne donnant pas le contrôle		26.681	9.114
Total résultat global après impôt		230.259	23.624

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)
Les notes des pages 119 à 188 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

2021

Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Bénéfices non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2021		141.894	457.571	436.104	-30.341	214.097	1.219.325	175.929	1.395.253
Résultat global total									
Bénéfice/perte (-)		0	0	0	0	194.994	194.994	24.995	219.989
Autres éléments du résultat global		0	0	2.985	5.880	-281	8.584	1.686	10.270
Résultat global total		0	0	2.985	5.880	194.713	203.578	26.681	230.259
Transactions avec les propriétaires de la Société									
Capitalisation des réserves	24	0	0	1.150	0	-1.338	-188	188	0
Perte de contrôle/cession d'une filiale		0	0	0	49	-29	21	0	21
Dividendes		0	0	0	0	-7.776	-7.776	-3.421	-11.196
Total		0	0	1.150	49	-9.142	-7.943	-3.233	-11.176
Changements dans les participations :									
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0	0	331	-100	-5.112	-4.881	-2.619	-7.500
Autres changements dans les participations		0	0	-133	60	4.620	4.547	44.211	48.758
Solde au 31 décembre 2021		141.894	457.571	440.437	-24.450	399.175	1.414.626	240.969	1.655.594

2020*

Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Bénéfices non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2020		141.894	457.571	426.607	-21.711	184.854	1.189.214	145.859	1.335.073
Impact de la modification de la méthode comptable		0	0	0	0	11.567	11.567	1.338	12.905
Solde ajusté au 1 janvier 2020		141.894	457.571	426.607	-21.711	196.420	1.200.781	147.197	1.347.978
Résultat global total									
Bénéfice/perte (-)		0	0	0	0	21.377	21.377	11.394	32.771
Autres éléments du résultat global		0	0	2.690	-8.629	-928	-6.867	-2.280	-9.147
Résultat global total		0	0	2.690	-8.629	20.449	14.510	9.114	23.624
Transactions avec les propriétaires de la Société									
Capitalisation des réserves	24	0	0	3.607	0	-3.607	0	0	0
Augmentation du capital social d'une filiale	32-34	0	0	0	0	0	0	21.963	21.963
Fusions et absorptions		0	0	3.271	0	4.197	7.467	1.083	8.550
Perte de contrôle/cession d'une filiale		0	0	-33	0	33	0	0	0
Dividendes		0	0	0	0	-2.592	-2.592	-2.013	-4.605
Total		0	0	6.845	0	-1.969	4.876	21.033	25.909
Changements dans les participations :									
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0	0	-1.144	-1.144	-1.113	-2.257
Autres changements dans les participations		0	0	-39	0	341	302	-302	0
Solde au 31 décembre 2020		141.894	457.571	436.104	-30.341	214.097	1.219.325	175.929	1.395.253

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Les notes des pages 119 à 188 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020*
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Bénéfice / perte (-) pour la période		219.989	32.771
<i>Ajustements pour :</i>			
Charge/crédit d'impôt sur le résultat (-)	13	55.996	26.502
Amortissement des immobilisations corporelles	17	120.686	116.194
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	35	8.518	8.450
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	6.673	6.376
Amortissement des immeubles de placements	19	6.898	4.157
(Reprise de) / Perte de valeur sur immobilisations corporelles	8	-6.725	-6.052
(Reprise de) / Perte de valeur sur des immeubles de placements	8	-6.922	-4.700
Profit (-) / perte sur la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	170	-1.727
Bénéfice (-) / perte sur la vente d'immeubles de placements	8	-476	143
Amortissement des subventions	28	-2.886	-3.158
Charges financières	9	98.253	93.955
Produits financiers	9	-2.371	-1.648
Perte de valeur des créances commerciales et autres, inclus les actifs sur contrats	30	2.698	1.497
(Profit) / perte de l'évaluation des dérivés	9	-644	853
Gains provenant de regroupements d'entreprises	8	21	-1.623
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	20	2.530	1.740
		502.407	273.731
Diminution / augmentation (-) des stocks		-395.251	-14.580
Diminution / augmentation (-) des créances		-227.609	-59.617
Diminution / augmentation (-) des actifs contractuels		-32.854	52.669
Diminution / augmentation (-) des coûts du contrat		324	-117
Diminution (-) / augmentation du passif		367.284	187.782
Diminution (-) / augmentation des engagements pour les bénéficiaires employés		1.208	503
Diminution (-) / augmentation des provisions		13.355	-922
Diminution (-) / augmentation des passifs sur contrat		7.350	-14.505
		-266.193	151.214
Intérêts versés		-91.512	-88.541
Impôt payé		-14.106	-11.293
		130.596	325.111
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		-234.689	-231.201
Acquisition d'immeubles de placements	19	-13.065	-22.514
Produits de la vente des immobilisations corporelles et incorporelles		2.927	6.573
Produits de la vente des immeubles de placements		1.229	100
Acquisition / augmentation de capital des entreprises associées et des coentreprises		-9.525	-12.543
Acquisition d'autres investissements	21	-77	-598
Produit de la vente d'autres investissements	21	637	0
Intérêts reçus	9	557	842
Dividendes reçus	9-20	1.060	707
Trésorerie provenant du regroupements d'entités		0	278
		-250.947	-258.356
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit des nouveaux emprunts		896.672	240.868
Remboursement des emprunts	26	-514.171	-286.282
Paiements de loyers	26	-11.562	-10.688
Produit de la vente d'autres investissements	26	50.000	0
Produits de la collecte de subventions	32	1.529	495
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	28	-7.500	-2.257
Dividendes versés aux actionnaires		-7.776	-2.592
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-3.421	-2.008
		403.773	-62.464
Trésorerie nette liée aux activités de financement (-)			
Diminution nette (-) / augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		219.161	214.499
Effet du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		684	371
		503.267	219.161
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de la période			

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Les notes des pages 119 à 188 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes concernant les états financiers consolidés

1. Entité présentant les états financiers

Viohalco S.A. (désignée ci-après la « Société » ou « Viohalco S.A. ») est une société anonyme de droit belge. Son siège social est établi au 30 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique. Les états financiers consolidés de la Société incluent ceux de la Société et de ses filiales (désignées collectivement ci-après « Viohalco »).

Viohalco S.A. est une société holding qui détient des participations dans une centaine de filiales environ, dont deux sont cotées, une sur Euronext Bruxelles et une autre à la Bourse d'Athènes. Disposant de sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Macédoine du Nord et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, en cuivre et en aluminium. Viohalco est en outre propriétaire d'importants biens immobiliers en Grèce. Ses actions sont cotées sur Euronext Bruxelles (symbole « VIO ») et elle dispose, depuis février 2014, d'une cotation secondaire à la Bourse d'Athènes (symbole « BIO »).

L'adresse électronique de la société est www.viohalco.com, où les états financiers consolidés ont été publiés.

2. Règles comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne et approuvées par le Conseil d'administration de la Société le 17 mars 2022.

Des précisions concernant les principales méthodes comptables de Viohalco sont incluses dans la note 5.

Base de préparation

Les états financiers consolidés ont été préparés en vertu du principe du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et de passif suivants, lesquels sont présentés selon une autre méthode à chaque date de clôture :

1. Instruments financiers dérivés (juste valeur) ;
2. Actifs financiers disponibles à la vente (juste valeur) ;
3. Passifs nets au titre de prestations définies (valeur actuelle de l'obligation) ;
4. Provisions (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus).

3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère est l'euro. Tous les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire. En raison des règles d'arrondis, les chiffres indiqués en tant que totaux dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre à l'addition arithmétique des chiffres qui les précèdent.

4. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS exige que la Direction exerce des jugements, réalise des estimations et établisse des hypothèses qui ont des incidences sur la mise en œuvre des méthodes comptables de Viohalco et sur les montants comptabilisés des éléments d'actif et de passif, ainsi que des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent différer de ces estimations. Les estimations et jugements de la Direction sont réexaminés de façon continue. La révision des estimations est appliquée de façon prospective.

Les informations concernant les jugements, hypothèses et incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque significatif de générer un ajustement important pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021 sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 8 – Comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- Note 12 – Évaluation des obligations au titre des prestations définies : principales hypothèses actuarielles ;
- Note 14 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé : disponibilité de bénéfices imposables futurs pouvant être utilisés pour le report de pertes fiscales ;
- Note 19 – Test de dépréciation : hypothèses clés pour les montants recouvrables ;

- Note 31 – Évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients et actifs sur contrats : hypothèses principales permettant d'établir les taux de perte.

5. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été systématiquement appliquées pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés. Ces mêmes méthodes ont été uniformément respectées par Viohalco et ses sociétés (filiales et entités mises en équivalence).

5.1. Base de la consolidation

(a) Regroupements d'entreprises

L'acquisition des filiales est comptabilisée selon la méthode d'acquisition à la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est transféré à Viohalco. Pour évaluer le niveau du contrôle, Viohalco tient compte d'éventuels droits de vote importants susceptibles d'être exercés.

Viohalco et ses sociétés mesurent le goodwill à la date d'acquisition comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie payée ; plus
- la valeur de toutes participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale acquise ; moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris.

Tout goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Tout bénéfice réalisé sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Toutes les dépenses directement liées à une acquisition sont directement imputées dans le compte de résultat consolidé. Toute contrepartie éventuelle est comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition.

(b) Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par Viohalco. Viohalco contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou a des droits sur, des rendements variables résultant de son implication dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'affecter ces rendements par le biais de son pouvoir sur l'entité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du début du contrôle jusqu'à la date de la fin du contrôle.

(c) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur ou à leur quote-part des actifs nets identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Cette évaluation est effectuée séparément pour chacune des acquisitions.

Les modifications de la participation de Viohalco dans une filiale qui n'entraînent pas une perte du contrôle sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres.

(d) Perte de contrôle

Lorsque Viohalco et ses sociétés perdent le contrôle d'une filiale, les actifs et les passifs de celle-ci sont décomptabilisés, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle. Tout profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle.

(e) Participations dans des entités mises en équivalence

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles Viohalco exerce une influence notable en matière de gestion financière et opérationnelle sans exercer de contrôle ni de contrôle conjoint. C'est généralement le cas lorsque Viohalco détient entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence après avoir été initialement comptabilisées au coût d'acquisition.

Les participations dans des partenariats sont comptabilisées en tant qu'entreprises associées ou coentreprises. La classification dépend des droits et obligations contractuels de chaque investisseur et non de la structure juridique du partenariat.

Entreprises associées : Viohalco comptabilise ses droits directs sur les actifs, passifs, produits et charges des entreprises associées et sa part de l'ensemble des actifs, passifs, produits et charges détenus ou engagés par Viohalco. Ces éléments ont été repris dans les rubriques correspondantes des états financiers.

Coentreprises : une coentreprise est un accord selon lequel Viohalco exerce un contrôle conjoint, en vertu duquel Viohalco détient des droits sur l'actif net faisant l'objet de l'accord, plutôt que des droits sur l'actif et des obligations sur le passif.

Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence après avoir été initialement comptabilisées au coût d'acquisition dans le bilan consolidé.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition et ajustés par la suite pour comptabiliser en résultat la quote-part de Viohalco dans les profits ou les pertes post-acquisition de l'entité détenue. La méthode de la mise en équivalence considère également la part de Viohalco dans les variations des autres éléments du résultat global de l'entité détenue, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint cesse. Les dividendes reçus ou à recevoir d'entreprises associées et de coentreprises sont comptabilisés en déduction de la valeur comptable de l'investissement.

Lorsque la quote-part des pertes de Viohalco dans une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à sa participation dans l'entité, Viohalco ne comptabilise pas de pertes supplémentaires sauf si Viohalco a contracté des obligations ou procédé à des paiements pour le compte de l'entité en question.

(f) Transactions éliminées lors de la consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que tous produits et charges non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains non réalisés résultant d'opérations avec des entités mises en équivalence sont éliminés à concurrence de la participation détenue par Viohalco dans l'entité. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière que les gains non réalisés, mais uniquement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

5.2. Monnaie étrangère

(a) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des sociétés de Viohalco aux taux de change en vigueur aux dates des transactions en question.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur a été déterminée. Les plus-values et moins-values de change sont classées et comptabilisées en gain ou perte dans le compte de résultat consolidé en fonction de la nature de l'élément associé dans l'état consolidé de la situation financière.

Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères qui sont évalués en fonction du coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change résultant de la conversion des éléments suivants sont constatés dans les autres éléments du résultat global :

- couvertures des flux de trésorerie éligibles pour autant que les couvertures soient effectives ;
- investissements en titres de participation désignés en tant qu'autres éléments du résultat global à la juste valeur.

(b) Activités à l'étranger

Les actifs et passifs liés aux activités à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant d'acquisitions, sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et dépenses des activités à l'étranger sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le taux moyen pour la période est jugé comme étant un taux approprié.

Les écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés en réserve pour l'écart de conversion, sauf si l'écart de conversion est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle.

5.3. Chiffre d'affaires

Les principales sources de chiffre d'affaires comptabilisées par Viohalco sont les suivantes :

- Vente de produits sur mesure et chiffre d'affaires issu de projets ;
- Vente de produits standards ;
- Prestations de services.

Le chiffre d'affaires est évalué sur la base de la contrepartie spécifiée dans le contrat conclu avec le client et il exclut les montants recouverts pour le compte de tiers. Viohalco comptabilise le chiffre d'affaires à l'occasion du transfert du contrôle d'un produit ou d'un service au client.

La contrepartie peut varier en raison des remises commerciales, de rabais de volume, de retours ou autres éléments similaires. En fonction du type de contrepartie variable, il est appliqué la méthode la plus appropriée pour évaluer cette contrepartie variable.

Vente de produits sur mesure et revenus issus de projets

Concernant les contrats portant sur des projets et produits sur mesure réservés à l'usage exclusif de certains clients et sans utilisation alternative, il existe un droit opposable au paiement de la prestation exécutée jusque-là en cas de résiliation du contrat par le client ou par un tiers pour des motifs autres que le non-respect de leurs engagements par les filiales de Viohalco. On en conclut donc que le client contrôle l'ensemble des travaux en cours au fur et à mesure de la production des biens.

Par conséquent, le chiffre d'affaires de ces contrats est comptabilisé sur une base progressive en fonction de la méthode la plus adéquate, des entrées ou sorties, pour évaluer l'avancement par rapport à l'état d'achèvement.

Les méthodes les plus couramment utilisées sont les suivantes :

- Pour les obligations de performance liées à la production de produits sur mesure, en fonction du type de contrat concerné, les méthodes pour évaluer l'avancement estimé se fondent sur :
 - i. le temps de production écoulé, à savoir le rapport entre le temps effectif déjà consacré à la production et le volume total de temps de production prévu. Cette méthode est utilisée pour les câbles sous-marins produits sur d'importantes longueurs en continu, car la fabrication de ces produits dure normalement longtemps et que les obligations de performance associées sont donc satisfaites à l'échéance du temps de production.
 - ii. La quantité de produits fabriqués et testés par rapport à la quantité totale à produire en vertu du contrat. Cette méthode est utilisée pour les câbles terrestres, les tubes d'acier et les produits en aluminium fabriqués sur mesure, car la production est réalisée par lots et que les obligations de prestation sont donc satisfaites lorsqu'un certain nombre de lots de quantités convenues a été produit.
- Pour les phases d'installation de projets clés en main du segment Câbles, la méthode pour évaluer l'avancement se fonde sur l'évaluation des résultats obtenus ou le franchissement de jalons, sur la base de jalons techniques clairement définis, comme le transport ou les mètres de câbles installés. Lorsque la méthode d'évaluation de l'avancement repose sur des jalons, ceux-ci donnent une description fidèle de la prestation.

Vente de produits standards

Pour les produits qui ne sont pas considérés comme fabriqués sur mesure, les clients n'en obtiennent pas le contrôle avant l'achèvement de la production. Le chiffre d'affaires est donc comptabilisé au moment du transfert de propriété sur les marchandises vendues.

Le moment du transfert de propriété intervient généralement lorsque les produits ont été expédiés vers le site du client, sauf spécification contraire dans les termes du contrat. Les termes définis dans les contrats avec les clients sont conformes aux Incoterms.

Quand le chiffre d'affaires est reconnu à un moment donné, la comptabilisation de celui-ci donne lieu à une facturation simultanée ou dans un bref délai à compter de celle-ci. Le transfert du contrôle au client déclenche la comptabilisation d'une créance client puisqu'il représente le moment auquel le droit à la contrepartie devient inconditionnel.

Prestations de services

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode du degré d'achèvement. La contrepartie totale des contrats de service est allouée à l'intégralité des obligations de prestation du contrat sur la base de leurs prix spécifiques unitaires. Les prix de vente spécifiques sont déterminés selon les grilles tarifaires appliquées par Viohalco lors de la commercialisation de ses services dans le cadre de transactions distinctes.

Actifs et passifs sur contrats

Le moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires, de la facturation et du recouvrement se traduit en créances facturées, créances non facturées (actifs sur contrats) et avances client (passifs sur contrat). Ces actifs et passifs sur contrat sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière, respectivement aux postes « actifs sur contrat » et « passifs sur contrat ». S'agissant des produits et services pour lesquels le chiffre d'affaires est comptabilisé au fil du temps, les montants sont facturés à mesure de l'avancée des travaux conformément aux conditions contractuelles convenues, soit lors de la réalisation de jalons contractuels ou à la livraison finale et à l'acceptation des produits manufacturés.

En général, la facturation intervient après la comptabilisation du chiffre d'affaires des produits fabriqués sur mesure et des services exécutés dans le temps, ce qui donne lieu à des actifs sur contrats. Toutefois, en cas de perception d'avances clients avant la comptabilisation du chiffre d'affaires correspondant, un passif sur contrat est comptabilisé.

Coûts des contrats

Les filiales de Viohalco comptabilisent à l'actif les coûts incrémentaux liés à l'obtention de contrats avec les clients et les coûts de réalisation de ces contrats qui sont directement associés au contrat, si ces coûts sont considérés comme recouvrables. Elles les comptabilisent au poste des « coûts des contrats » de l'état consolidé de la situation financière. Les coûts incrémentaux liés à l'obtention de contrats sont des coûts encourus en vue d'obtenir un contrat qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été obtenu.

Les coûts d'exécution ne sont capitalisés que s'ils génèrent ou améliorent des ressources qui seront utilisées pour satisfaire à des obligations de performance dans le futur.

Les actifs générés par les coûts des contrats sont amortis soit selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période déterminée en fonction de la durée estimée du contrat, soit en fonction de la partie des revenus comptabilisés au cours de l'exécution du contrat correspondant.

Les coûts incrémentaux liés à l'obtention des contrats sont comptabilisés en charges si la période d'amortissement des actifs est d'un an ou moins.

5.4. Avantages du personnel

(a) Avantages du personnel sur le court terme

Les avantages du personnel sur le court terme sont comptabilisés en charges au fur et à mesure que la prestation de service afférente est accomplie. Un passif est comptabilisé pour les montants payables si Viohalco et ses sociétés sont soumises à une obligation légale existante ou implicite de payer ce montant suite à des services fournis par l'employé par le passé et que cette obligation peut être évaluée de façon fiable.

(b) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel Viohalco et ses sociétés versent des cotisations définies à une tierce personne morale sans aucune autre obligation. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge sur la période concernée.

(c) Régimes à prestations définies

L'obligation nette de Viohalco et de ses sociétés au titre des régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par les employés au cours de la période en cours et des périodes antérieures, après actualisation de ce montant et déduction de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est basé sur des obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, tandis que les avantages sont attribués au cours des 16 dernières années avant le départ à la retraite de chaque employé.

La réévaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, qui se composent des gains et pertes actuariels, est immédiatement comptabilisée en autres éléments du résultat global. Viohalco et ses sociétés déterminent les charges d'intérêts nettes sur le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle, en tenant compte de toutes les variations du passif net au titre des prestations définies au cours de la période en raison des cotisations et des paiements de prestations. Les dépenses d'intérêt nettes et les autres dépenses liées aux plans à prestations définies sont comptabilisées au compte de résultat.

Lorsque les prestations d'un régime sont modifiées ou qu'un régime est réduit, le changement qui en résulte relatif aux prestations pour des services antérieurs ou le gain ou la perte résultant de cette réduction est immédiatement comptabilisé au compte de résultat. Viohalco et ses sociétés comptabilisent des gains et des pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

(d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charge lors de la survenance du premier des deux événements suivants : Viohalco et ses sociétés ne peuvent plus retirer leur offre d'indemnités ou elles comptabilisent ces frais dans le cadre d'une restructuration. S'il n'est pas prévu que les indemnités soient intégralement réglées dans les 12 mois après la date de clôture, elles sont actualisées.

5.5. Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur lorsque les sociétés de Viohalco obtiennent l'assurance raisonnable que la subvention sera effectivement perçue et que ces mêmes sociétés respecteront toutes les modalités stipulées.

Les subventions publiques relatives à des dépenses sont reportées et reconnues par le biais du compte de résultat de la période afin qu'elles correspondent aux dépenses qu'elles serviront à couvrir.

Les subventions publiques relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en passifs non courants en tant que subventions publiques différées. Elles sont portées au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée de vie attendue des actifs concernés.

5.6. Produits financiers et charges financières

Les produits financiers et les charges financières de Viohalco et ses sociétés comprennent essentiellement :

- les produits d'intérêts ;
- les charges d'intérêts ;
- les dividendes ;
- les gains et pertes de change sur emprunts et dépôts.

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le « taux d'intérêt effectif » est le taux qui permet d'actualiser précisément les paiements en numéraire ou les recettes futures estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier par rapport à :

- la valeur comptable brute de l'actif financier ; ou
- le coût amorti du passif financier.

Dans le calcul des produits et charges d'intérêts, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif ou au coût amorti du passif financier.

Les dividendes sont comptabilisés au compte de résultat à la date à laquelle Viohalco a le droit d'en bénéficier.

5.7. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé au compte de résultat sauf s'il concerne un regroupement d'entreprises, des éléments comptabilisés directement comme capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

A. Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt à payer ou à recevoir sur le résultat imposable de l'exercice et tous les ajustements de l'impôt à payer ou à recevoir relatifs aux exercices précédents. Il est déterminé en application des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des états financiers. L'impôt exigible inclut également tout impôt sur les dividendes.

Les actifs et passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont remplis.

B. Impôt différé

L'impôt différé est reconnu pour les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs pour les besoins de l'information financière et les valeurs calculées à des fins fiscales.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé pour :

- des différences temporelles sur la comptabilisation initiale des actifs et des passifs pour une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et qui n'a pas d'effet sur le résultat comptable ou fiscal ;
- des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises dans la mesure où Viohalco et ses sociétés sont capables de contrôler le moment de la reprise des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences temporelles ne soient pas reprises dans un avenir prévisible ; et
- des différences temporelles imposables provenant de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour les utiliser. Les actifs d'impôts différés sont révisés à chaque date de clôture des états financiers et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal puisse se réaliser ; ces réductions sont contre-passées si la probabilité de bénéfices imposables futurs s'accroît.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont révisés à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour les utiliser.

Les montants d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt attendus dans la période où l'actif d'impôt sera recouvré en tenant compte des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'évaluation des impôts différés reflète les conséquences fiscales qui découleraient de la façon dont Viohalco et ses sociétés prévoient, à la date de clôture, de recouvrer ou de payer la valeur comptable de leurs actifs et passifs.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont compensés que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les impôts différés concernent la même autorité fiscale.

5.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé en appliquant la méthode du coût moyen pondéré et se compose du coût de production et de conversion, ainsi que de toutes les charges directes nécessaires pour mettre les stocks dans leur état actuel. La valeur nette de réalisation est estimée sur la base du prix de vente actuel des stocks dans le cours normal de l'activité, déduction faite des frais de vente, si un tel cas de figure se produit.

Les dépréciations de stocks reflétant la valeur nette de réalisation, ainsi que toutes reprises, sont comptabilisées en coût des ventes dans la période au cours de laquelle elles surviennent.

5.9. Immobilisations corporelles

A. Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des réductions de valeur et amortissements cumulés. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des dépenses directement associées à l'acquisition ou à la construction de l'actif. Les coûts de

construction des actifs immobilisés comprennent le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux et tout autre coût lié à leur mise en service ainsi que les coûts d'emprunt.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que s'il est probable que Viohalco et ses sociétés bénéficieront d'avantages économiques futurs. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés au compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont engagés.

En cas de cession d'une immobilisation corporelle, toute différence entre le prix reçu et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée au compte de résultat au poste « Autres produits/charges d'exploitation ».

Les coûts d'emprunt liés à la construction d'actifs immobilisés sont portés à l'actif jusqu'à l'achèvement de la construction.

B. Amortissement

L'amortissement est calculé de manière à radier le coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leurs valeurs résiduelles estimées en utilisant la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement est généralement comptabilisé au compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis. L'approche par composant est suivie si le coût d'un actif comprend différents composants majeurs de cet actif ayant des durées d'utilité différentes.

Bâtiments	10 à 33 ans
Usines	50 ans
Machines	2 à 35 ans
Mobilier et autres équipements	2 à 8 ans
Moyens de transport	4 à 15 ans

Les ordinateurs sont classés dans la catégorie « Mobilier et autres équipements ».

Les méthodes d'amortissements, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues lors de chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

C. Reclassement en immeuble de placements

Lorsque la destination d'un bien immobilier n'est plus l'occupation par son propriétaire mais l'investissement immobilier, le bien est reclassé en tant qu'immeuble de placements.

Le bien est reclassé à sa valeur comptable nette à la date de reclassification, qui deviendra son coût d'acquisition réputé pour son traitement comptable ultérieur.

D. Reclassement en actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants et groupes destinés à être cédés sont reclassés en tant qu'actifs disponibles à la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

5.10. Immobilisations incorporelles et goodwill

A. Comptabilisation et évaluation

Goodwill : Le goodwill découlant de l'acquisition de filiales est évalué au coût diminué du cumul des réductions de valeur.

Recherche et développement : Les dépenses relatives aux activités de recherche sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement ne sont inscrits à l'actif que si la dépense peut être évaluée de manière fiable, si le produit ou le processus est techniquement et commercialement viable, si les bénéfices économiques futurs sont probables et si les sociétés de Viohalco ont l'intention d'avoir et disposent des ressources suffisantes pour achever le développement, et utiliser ou vendre l'actif. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après leur comptabilisation initiale, les frais de développement sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des réductions de valeur et amortissements.

Logiciels : Les licences logicielles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie entre 3 et 5 ans. Les frais liés à leur entretien sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Autres immobilisations incorporelles : Les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clientèle, les brevets et les marques commerciales, qui sont acquis par Viohalco et ses sociétés et ont une durée de vie déterminée, sont évaluées à leur coût diminué du cumul des réductions de valeur et des amortissements. Les autres immobilisations incorporelles, qui ont une durée de vie indéterminée, sont évaluées à leur coût, déduction faite des réductions de valeur cumulées.

B. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris celles liées à un goodwill ou des marques générées en interne, sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont engagées.

C. Amortissement et durée de vie

L'amortissement est la prise en charge dans le compte de résultat du coût des immobilisations incorporelles diminuées de leurs valeurs résiduelles estimées. Il est calculé en utilisant la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des actifs et il est généralement comptabilisé dans le compte de résultat. Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles ayant des durées de vie indéterminées ne sont pas amortis.

Les durées de vie estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

• Marques commerciales et licences	10 à 15 ans
• Logiciels	3 à 5 ans

Certaines immobilisations incorporelles comprises dans les « Marques commerciales et licences » ont des durées de vie indéterminée et ne sont donc pas amorties. Mais elles font l'objet d'un test de réduction de valeur (cf. note 19 pour plus d'informations).

Les méthodes d'amortissement, durées de vie et valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

5.11. Immeubles de placements

Les immeubles de placements, qui se composent principalement de terrains et de bâtiments, appartiennent à Viohalco et ses filiales. Ils sont destinés à générer des loyers, et non à être utilisés pour les besoins de leurs propriétaires. Les immeubles de placements sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement. Lorsque la valeur comptable d'un immeuble de placements est supérieure à sa valeur recouvrable, la différence (réduction de valeur) est directement comptabilisée en tant que charge au compte de résultat. Les reprises de réduction de valeur sont également comptabilisées dans le compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis. Les immeubles sont amortis selon la méthode linéaire. La durée de vie attendue des immeubles de placements est comprise entre 18 et 33 ans.

La Direction exerce son jugement pour déterminer si un bien immobilier est considéré comme un immeuble de placements ou non. Les critères liés à ce jugement sont les suivants :

- Si un bien immobilier génère des flux de trésorerie provenant de la location et une appréciation du capital en grande partie indépendamment des autres actifs détenus par Viohalco ;
- Si un bien immobilier ne génère pas de flux de trésorerie provenant de la production ou de la fourniture de biens ou de services ou de l'utilisation de biens immobiliers à des fins administratives qui sont attribuables non seulement au bien immobilier, mais également à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'approvisionnement ;
- Si un bâtiment vacant est détenu en vue d'être loué ou pour valoriser le capital ;
- Si un bien immobilier est en cours de construction ou de développement en vue de son utilisation future en tant qu'immeuble de placements ;
- Si Viohalco possède des terrains pour une utilisation future actuellement indéterminée.

5.12. Actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs ou passifs destinés à être cédés sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente s'il est très probable qu'ils seront recouverts principalement par leur vente plutôt que par la poursuite de leur utilisation.

Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont généralement évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute réduction de valeur sur un groupe destiné à être cédé est d'abord imputée au goodwill puis au prorata aux actifs et passifs restants, à l'exception des stocks, actifs financiers ou avantages du personnel, qui continuent d'être évalués dans le respect des autres règles comptables de Viohalco et de ses sociétés. Les réductions de valeur sur le classement initial en tant qu'actifs disponibles à la vente ainsi que les gains ou pertes consécutifs découlant de la réévaluation sont comptabilisés au compte de résultat.

Une fois classées en tant qu'actifs disponibles à la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties ni dépréciées ; les entités mises en équivalence ne sont plus mises en équivalence.

5.13. Dépréciation

A. Actifs financiers non dérivés

Instruments financiers et actifs sur contrat

Viohalco comptabilise des provisions pour pertes de crédit attendues sur :

- les actifs financiers évalués au coût amorti ;
- les actifs sur contrats ;
- les créances locatives.

Les provisions pour pertes sur les comptes clients et les actifs sur contrats sont toujours évaluées à un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie, excepté pour la trésorerie (perte de crédit attendue sur 12 mois).

Viohalco considère qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est improbable que le débiteur honore ses obligations de crédit dans leur intégralité, sans recours par les sociétés de Viohalco à des actions telles que la réalisation de la garantie (le cas échéant).

Les pertes de crédit attendues à vie sont celles qui résultent de tous les événements de défaut possible pendant la durée de vie prévue d'un instrument financier.

Les pertes de crédit attendues à 12 mois sont la partie des pertes attendues résultant d'événements de défaut qui sont possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie prévue de l'instrument est inférieure à 12 mois).

La période maximale considérée pour estimer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle au cours de laquelle les sociétés de Viohalco sont exposées au risque de crédit.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont estimées sur la base d'un taux de perte moyen pondéré. Les pertes de crédit sont évaluées à la valeur actuelle du déficit de trésorerie (à savoir la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité conformément au contrat et les flux de trésorerie que Viohalco prévoit de recevoir).

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

Présentation de la provision pour pertes de crédit attendues dans l'état de la situation financière

Les provisions pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. Les pertes de dépréciations liées aux créances clients et autres débiteurs, y compris des actifs sur contrats, sont présentées séparément dans le compte de résultat.

Réduction de valeur

La valeur comptable brute d'un actif financier est réduite lorsque Viohalco prévoit raisonnablement de ne recevoir aucun actif financier en tout ou partie. Pour tous les clients, Viohalco évalue individuellement le montant de la réduction de valeur et le moment auquel elle interviendra selon qu'un recouvrement est raisonnablement attendu ou non. Viohalco ne prévoit pas de recouvrement significatif sur le montant de la réduction de valeur. Cependant, les actifs financiers dont la valeur est réduite pourraient faire l'objet de mesures exécutoires en vertu des procédures de recouvrement des créances échues de Viohalco.

B. Actifs non financiers

À chaque date de clôture, Viohalco et ses sociétés examinent les valeurs comptables de leurs actifs non financiers (autres que les stocks et les passifs d'impôts différés), afin de déterminer toute indication de réduction de valeur. Dans l'éventualité de l'existence d'une telle indication, le montant recouvrable de l'actif sera estimé. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à la durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Il conviendra, afin de procéder au test de dépréciation, que les actifs soient regroupés dans la plus petite catégorie d'actifs possible qui génère des rentrées de fonds provenant d'un usage permanent, lesquelles sont en grande partie indépendantes des rentrées de fonds d'autres actifs ou d'unités génératrices de trésorerie (ou « UGT »). Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises sera attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient tirer profit des synergies propres à ce regroupement.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est le montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, déduction faite du coût des ventes. La valeur d'utilité est basée sur les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Les réductions de valeur sont comptabilisées au poste « Autres dépenses » du compte de résultat. Elles sont d'abord appliquées en perte de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis en perte, au prorata, des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT.

Une réduction de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable augmentée en

raison de la reprise d'une réduction de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune réduction de valeur n'avait été comptabilisée.

5.14. Contrats de location

À compter du 1er janvier 2019, à la date de conclusion d'un contrat, Viohalco évalue si celui-ci est, ou contient, un contrat de location. Un contrat est, ou contient, un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, Viohalco utilise la définition du contrat de location de la norme IFRS 16.

Comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

Les sociétés de Viohalco louent divers bureaux, entrepôts, machines et véhicules. Les contrats de location sont généralement conclus pour des durées déterminées comprises entre 1 et 5 ans, avec quelques exceptions comme la location de machines spécialisées, les installations portuaires, les cylindres de gaz et les terrains dont les durées de location sont plus longues.

Viohalco comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, à la date du début de la location.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, incluant :

- le montant initial de l'obligation locative ;
- tout paiement de location effectué au moment ou avant la date du début de la location, moins les avantages incitatifs à la location reçus ;
- tout coût initial direct ; et
- les coûts à engager lors du démantèlement.

Par la suite, le droit d'utilisation de l'actif loué est évalué au coût déduction faite des amortissements cumulés et pertes de valeur, et ajustés en vue de la réévaluation de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux ;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle ;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location.

Les paiements de loyers sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la composante incluse à l'accord de location. En général, Viohalco utilise son taux d'emprunt marginal en tant que taux d'actualisation.

Il s'agit du taux que le preneur, c'est-à-dire, chacune des filiales de Viohalco, aurait à verser à la date de début de la location pour un emprunt de durée similaire et avec une garantie similaire, pour obtenir un actif de valeur similaire au droit d'utilisation de l'actif, dans un environnement économique similaire.

L'obligation locative est ultérieurement augmentée par les charges d'intérêts sur l'obligation locative et réduite en fonction des paiements de loyers effectués. Elle est réévaluée s'il survient un changement qui n'est pas comptabilisé comme contrat de location séparé, lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou de taux, un changement dans le montant estimé devant être payé au titre d'une garantie de valeur résiduelle, et de changements dans l'estimation de savoir si une option d'achat ou de prolongation est raisonnablement certaine d'être exercée ou si une option de résiliation est raisonnablement certaine de ne pas être exercée.

Les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément dans l'état de la situation financière. Les actifs au titre du droit d'utilisation qui satisfont la définition d'immeuble de placements sont présentés sous « Immeubles de placements ».

Viohalco a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives des composantes locatives.

Les paiements associés aux contrats de location de 12 mois ou moins et aux contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charges dans le compte de résultat. Les actifs de faible valeur comprennent le matériel informatique et le petit mobilier de bureau. Viohalco applique son jugement pour déterminer la durée de certains contrats de location dans lesquels elle est preneuse et qui comprennent des options de renouvellement. L'évaluation de savoir si Viohalco est raisonnablement certaine d'exercer ces options a une incidence sur la durée du contrat de location, ce qui affecte de manière significative le montant des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés.

Viohalco a choisi de présenter les intérêts versés au titre des obligations locatives dans l'état consolidé des flux de trésorerie, à la ligne « intérêts versés » des activités opérationnelles

Comptabilisation des contrats de location en tant que bailleur

Les contrats de location dans lesquels les sociétés de Viohalco ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété d'un actif sont classés comme des contrats de location simple. Les revenus locatifs sont comptabilisés en tant que revenus sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Les incitations à la location accordées sont comptabilisées comme partie intégrante du revenu locatif total, sur la durée du bail. Les coûts directs initiaux encourus pour obtenir un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif sous-jacent et comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location sur la même base que les revenus locatifs.

5.15. Instruments financiers

(a) Comptabilisation et évaluation initiale

Les créances clients et titres d'emprunt émis sont initialement comptabilisés à la date de leur émission. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque Viohalco devient partie aux stipulations contractuelles de l'instrument.

Un actif financier (sauf s'il s'agit d'une créance client sans composante financière significative) ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur, majorée, pour un élément à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission. Une créance client sans composante financière significative est initialement évaluée au prix de transaction.

(b) Classification et évaluation ultérieure

Actifs financiers

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé et évalué : au coût amorti ; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les instruments de dettes ; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les investissements en titres de participation ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La classification des actifs financiers n'est pas modifiée après leur comptabilisation initiale sauf si Viohalco change son modèle économique concernant la gestion des actifs financiers, auquel cas l'ensemble des actifs financiers concernés est retraité au premier jour de la première période comptable suivant le changement de modèle économique.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- il relève d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs pour en collecter les flux de trésorerie contractuels ; et
- ses conditions contractuelles prévoient, à des dates spécifiées, des flux de trésorerie uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le montant principal en circulation.

Un actif financier est évalué en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- il relève d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs pour en collecter les flux de trésorerie contractuels et de céder des actifs financiers ; et
- ses conditions contractuelles prévoient, à des dates spécifiées, des flux de trésorerie uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le montant principal en circulation.

Lors de la comptabilisation initiale d'un investissement en titres de participation non détenus à des fins de transaction, Viohalco peut irrévocablement choisir de présenter les variations ultérieures de la juste valeur de l'investissement dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est ordonné au cas par cas, pour chaque investissement.

Tous les actifs financiers (à l'exception des instruments dérivés auxquels une couverture de flux de trésorerie est appliquée) qui n'entrent pas dans la classification de l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, tel que décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Lors de la comptabilisation initiale, Viohalco peut irrévocablement désigner un actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat alors qu'il répond aux critères pour être évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global dès lors que ce traitement élimine ou réduit significativement un décalage comptable qui sinon surviendrait.

Actifs financiers – Évaluation du modèle économique :

Viohalco évalue l'objectif du modèle économique dont relève un actif financier au niveau d'un portefeuille, car c'est là le meilleur reflet de la gestion de l'entreprise et du mode de présentation des informations à la Direction.

Les transferts d'actifs financiers à des tiers dans le cadre de transactions non éligibles à la décomptabilisation ne sont pas considérés comme une vente à cette fin, conformément à la reconnaissance continue des actifs par les sociétés de Viohalco.

Actifs financiers - Déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts :

Aux fins de la présente évaluation, le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les « intérêts » sont définis comme une contrepartie de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit associé au principal restant dû pendant une période donnée, ainsi qu'à d'autres risques et coûts de prêt de base (tels que le risque de liquidité et les frais administratifs), tout en ajoutant une marge

bénéficiaire. Pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de capital et des versements d'intérêts, Viohalco prend en compte les conditions contractuelles de l'instrument. Cela inclut d'évaluer si l'actif financier contient une durée contractuelle susceptible de modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels de telle sorte qu'il ne remplisse pas cette condition. Lors de cette évaluation, Viohalco prend en compte :

- les événements contingents susceptibles de faire évoluer le montant ou le calendrier des flux de trésorerie ;
- les conditions susceptibles d'ajuster le taux du coupon contractuel, notamment les caractéristiques de taux variable ;
- les caractéristiques de paiement anticipé et d'extension ; et
- les conditions qui limitent le droit à se prévaloir des flux de trésorerie sur des actifs spécifiques (ex. : absence de recours possible).

Actifs financiers – Évaluation ultérieure et comptabilisation des gains et des pertes :

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et pertes nets, y compris les revenus d'intérêts ou de dividendes, sont comptabilisés en résultat.
Actifs financiers au coût amorti	Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est minoré des pertes de dépréciation. Les revenus d'intérêts, les gains et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Tout gain ou perte sur une décomptabilisation est comptabilisé en résultat.
Instruments de dettes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les revenus d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les gains et pertes par le biais des autres pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, les gains et pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont retraités en résultat.
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dividendes sont comptabilisés en produits au compte de résultat sauf si les dividendes représentent clairement une reprise d'une partie du coût de l'investissement. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais retraités en résultat.

Passifs financiers – Classification, évaluation ultérieure et comptabilisation des gains et des pertes :

Les passifs financiers sont classés selon leur évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Un passif financier est classé à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un instrument dérivé ou s'il est désigné en tant que tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes nets, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout gain ou toute perte sur une décomptabilisation est également comptabilisé(e) en résultat.

(c) Décomptabilisation

Actifs financiers

Viohalco décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier expirent ou lorsque Viohalco transfère le droit à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction donnant lieu au transfert en substance de l'ensemble des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier ou dans laquelle Viohalco ni ne transfère ni ne conserve en substance l'ensemble des risques et avantages de la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Viohalco conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs comptabilisés dans son état de situation financière, mais conserve tout ou une part substantielle de l'ensemble des risques et avantages sur les actifs transférés. Dans ce cas, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés.

Passifs financiers

Viohalco décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont acquittées, annulées ou expirent. Viohalco décomptabilise également un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont sensiblement différents, auquel cas un nouveau passif financier basé sur les conditions modifiées est comptabilisé à la juste valeur.

Lors de la décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable éteinte et la contrepartie payée (y compris les actifs non monétaires transférés ou les passifs repris) est comptabilisée en résultat net.

(d) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états financiers lorsque, et uniquement dans ce cas où, Viohalco détient un droit opposable valable à la compensation des montants et que Viohalco prévoit de les régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et régler le passif de manière simultanée.

(e) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Viohalco a choisi de ne pas adopter les dispositions de la norme IFRS 9 concernant la comptabilité de couverture et de continuer à appliquer la norme IAS 39.

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de la juste valeur ou de couverture des flux de trésorerie. Les instruments dérivés servent à couvrir les risques découlant des variations de prix des métaux, des cours de change, des taux d'intérêt des emprunts et du coût de l'énergie (gaz naturel).

Les instruments dérivés sont évalués initialement à la juste valeur ; les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après leur comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations inhérentes sont généralement comptabilisées en résultat, à moins que l'instrument ne soit répertorié comme couverture de flux de trésorerie. Les gains ou les pertes provenant d'instruments dérivés sont classés en charges d'exploitation ou de financement selon la classification de l'élément couvert.

Couverture de la juste valeur

Les instruments dérivés sont désignés comme instruments de couverture de la juste valeur lorsque l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier comptabilisé est couverte.

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé, tout comme les variations de la juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables aux risques couverts.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés désignés en tant que couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la rubrique « réserve de couverture ». Toute partie inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés dans le compte de résultat consolidé de la même période ou des périodes durant laquelle ou lesquelles la couverture prévisionnelle des flux de trésorerie impacte le résultat ou l'élément couvert impacte le résultat.

Lorsqu'un élément couvert est vendu ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, la comptabilité de couverture est interrompue à titre prospectif, les montants imputés à la réserve de couverture sont conservés sous forme d'une réserve et sont reclassés au compte de résultat consolidé lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte.

En cas de couverture d'une transaction future prévue qui ne devrait plus se produire, les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés en résultat consolidé.

Les sociétés de Viohalco examinent l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie au commencement (de manière prospective) en comparant les termes critiques de l'instrument de couverture avec les termes critiques de l'élément couvert et, par la suite, à chaque date de clôture (de manière rétrospective), l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie est examinée en appliquant la méthode de compensation en dollars sur une base cumulative.

5.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie disponible et les dépôts à vue détenus auprès d'établissements financiers, ainsi que les dépôts très liquides à court terme dont l'échéance est de trois mois au maximum, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie et sont soumis à un risque insignifiant de variations de leur valeur.

5.17. Capital social

Les capitaux propres se composent d'actions ordinaires.

Les coûts additionnels directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. L'impôt sur le résultat lié aux coûts de transaction d'une transaction sur les capitaux propres est comptabilisé en capitaux propres (cf. note 5.7).

5.18. Provisions

Les provisions sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les évaluations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation.

Des provisions sont enregistrées dans les cas suivants :

- (a) Il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs.
- (b) Il est probable qu'un paiement soit effectué pour régler l'obligation.
- (c) Le montant du paiement en question peut être estimé de manière fiable.

Plus précisément :

Des provisions pour les décisions de justice en instance sont comptabilisées lorsqu'il est plus que probable qu'il existe une obligation résultant de ce litige et qu'un paiement à cet égard est probable selon l'évaluation d'un tiers.

Des provisions de garantie d'assurance sont comptabilisées lorsque le produit est vendu et selon l'expérience antérieure (probabilité que les produits vendus aient besoin d'être remplacés). L'estimation initiale des coûts associés à la garantie est revue tous les ans.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées uniquement lorsque Viohalco est tenue par une obligation implicite, à savoir lorsqu'un plan officiel détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, le site et le nombre de collaborateurs concernés, une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approprié, et que les collaborateurs concernés ont été informés des principales modalités du plan en question ou que la société a déjà commencé à déployer le plan.

Une provision pour contrats onéreux est évaluée à la valeur actuelle des coûts les plus bas entre les coûts attendus de l'exécution du contrat et le coût découlant de l'inexécution du contrat. Avant de constituer la provision, Viohalco comptabilise toute perte de dépréciation sur les actifs liés au contrat.

5.19. Résultat par action

Viohalco présente un résultat par action simple et un résultat par action dilué. Le résultat par action simple est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à chaque période.

Le résultat par action dilué est défini en corrigeant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'impact d'une éventuelle conversion de toutes les obligations convertibles et stock-options distribuées au personnel.

5.20. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est le résultat généré par les activités principales génératrices de chiffre d'affaires de Viohalco ainsi que les autres revenus et charges liés aux activités opérationnelles. Le résultat opérationnel exclut les charges financières nettes, la quote-part du bénéfice des sociétés mises en équivalence et l'impôt sur le résultat.

5.21. Évaluation de la juste valeur

La « juste valeur » est le prix qui serait perçu en contrepartie de la vente d'un actif ou qui serait payé pour transférer une dette dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, sur le marché le plus avantageux auquel Viohalco a accès à la date en question. La juste valeur d'une dette reflète son risque de non-exécution.

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations financières de Viohalco requièrent l'évaluation de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers.

Lorsqu'elle est disponible, Viohalco évalue la juste valeur d'un instrument sur la base de sa cotation sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si les transactions sur l'actif ou le passif interviennent à une fréquence et dans un volume suffisant pour fournir une information continue concernant son prix.

Si il n'existe pas de cotation sur un marché actif, Viohalco utilise alors des techniques d'évaluation qui s'appuient sur un maximum d'éléments observables et un minimum d'éléments qui ne sont pas observables. La technique d'évaluation retenue intègre l'ensemble des facteurs que les participants du marché prennent en compte dans la fixation du prix d'une transaction.

Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, Viohalco évalue alors les actifs et les positions longues au cours acheteur et les passifs et positions courtes au cours vendeur.

Le prix de la transaction constitue normalement la meilleure preuve de la juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale, à savoir la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue. Si Viohalco établit que la juste valeur à la comptabilisation initiale diffère du prix de la transaction et que la juste valeur n'est pas attestée par la cotation d'un actif ou passif identique sur un marché actif, ni ne s'appuie sur une technique d'évaluation dont les éléments non observables sont estimés non significatifs par rapport à l'évaluation, l'instrument financier est alors évalué à la juste valeur ajustée de la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de la transaction. Cette différence est ultérieurement comptabilisée en résultat sur la durée de vie de l'instrument, tant que l'évaluation reste entièrement justifiée par des données observables sur le marché ou que la transaction n'est pas liquidée.

5.22. Nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations des IFRS

Un certain nombre de normes, nouvelles ou modifiées, sont devenues applicables pour l'exercice en cours et les exercices suivants. Viohalco a appliqué toutes les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes qui étaient obligatoires pour la première fois au cours de l'exercice débutant au 1er janvier 2021 et aucune des normes et interprétations nouvelles ou modifiées n'a eu d'impact significatif sur la comptabilisation et l'évaluation des états financiers consolidés, à l'exception de l'effet de l'adoption de la décision de l'IFRIC relative à l'ordre du jour consistant à « attribuer les avantages aux périodes de service », telle que présentée à la note 5.23.

Normes et interprétations applicables à l'exercice en cours :

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivantes sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1er janvier 2021 et ont été adoptés par l'Union européenne :

Normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 (amendements) « Réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt – Phase 2 »

Ces amendements complètent ceux publiés en 2019 et se concentrent sur les effets sur les états financiers lorsqu'une société remplace l'ancien indice de référence des taux d'intérêt par un autre taux de référence en raison de la réforme. Plus précisément, les modifications concernent la manière dont une société tient compte des changements dans les flux de trésorerie contractuels des instruments financiers, la manière dont elle tient compte des changements dans ses relations de couverture et les informations qu'elle doit divulguer.

Norme IFRS 16 (amendement) « Concessions de loyer liées à la Covid-19 »

Si certaines conditions sont remplies, cette modification permettrait aux locataires de s'exempter d'évaluer si des concessions de loyer liées à la covid-19 sont des modifications de contrat de location. Au lieu de cela, les locataires qui appliquent cette exemption comptabilisent ces concessions de loyer comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrat.

Décision du International Financial Reporting Interpretations Committee (Comité d'interprétation - IFRIC) relative à l'ordre du jour à propos de la norme IAS 19 « Avantages du personnel » - attribution des avantages aux périodes de service

Une décision d'ordre du jour a été publiée en mai 2021 par l'IFRIC en relation avec IAS 19 «avantages sociaux des employés » et plus spécifiquement sur la façon dont les principes et exigences applicables dans les normes IFRS s'appliquent à l'attribution des avantages aux périodes de service. Des détails supplémentaires et l'incidence sur les états financiers consolidés de Viohalco découlant de l'adoption de la présente décision sont présentés à la note 5.23.

Normes et amendements applicables à des exercices postérieurs:

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivants ont été publiés mais ne sont pas obligatoires pour la première fois pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2021. Ils ont cependant été adoptés par l'Union européenne. Les amendements suivants ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés de Viohalco pour les périodes de clôture actuelles ou futures.

IFRS 16 (Amendement) « Contrats de location » liés au Covid-19 (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2021).

Les amendements prolongent, d'un an, la modification de mai 2020 qui accorde aux preneurs une exemption de l'évaluation de la question de savoir si une concession de loyer liée à la COVID-19 est une modification de bail. En particulier, la modification permet à un preneur d'appliquer la mesure de simplification concernant les allègements de loyer accordés en lien avec la COVID-19 aux allègements de loyer dont la réduction concerne seulement des paiements dus initialement le 30 juin 2022 ou avant cette date (plutôt qu'uniquement aux paiements dus initialement le 30 juin 2021 ou avant cette date).

Amendements aux normes IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ; IAS 16 « Immobilisations corporelles » ; IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » ainsi que les améliorations annuelles (applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022).

Le groupe d'amendements comprend des modifications de portée limitée à trois normes ainsi que les améliorations annuelles aux IFRS, qui sont des changements qui clarifient le texte ou corrigent des conséquences mineures, des oublis ou des conflits entre les exigences des normes.

- **Les amendements à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »** mettent à jour une référence dans la norme IFRS 3 au cadre conceptuel du reporting financier sans modifier les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises.
- **Les modifications d'IAS 16 « Immobilisations corporelles »** interdisent à une entreprise de déduire du coût des immobilisations corporelles les montants reçus de la vente d'articles produits pendant qu'elle prépare l'actif en vue de son utilisation prévue. Au lieu de cela, une entreprise doit comptabiliser ce produit de vente et le coût connexe dans le résultat.
- **Les amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »** précisent quels coûts une entreprise doit inclure pour déterminer si un contrat sera déficitaire.
- **Des améliorations annuelles 2018-2020** apportent des modifications mineures aux normes IFRS 1 « Première adoption des IFRS », IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 41 « Agriculture » et les exemples illustratifs qui accompagnent la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Les amendements aux normes suivantes ont été publiés mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2021 et ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de Viohalco au cours des périodes de déclaration en cours ou à venir.

Amendements à la norme IAS 1, « Présentation des états financiers : classification des passifs comme courant ou non courant » (entrée en vigueur le 1er janvier 2023). Ces amendements n'affectent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation d'un actif, des produits ou des charges du passif ou les informations que les entités divulguent sur ces éléments. Ils :

- clarifient que la classification des passifs comme courants ou non courants doit être basée sur les droits qui existent à la fin de la période de reporting et aligner le libellé dans tous les paragraphes concernés pour faire référence au "droit" de différer le règlement d'ici à douze mois au moins et préciser que seuls les droits en vigueur "à la fin de la période de référence" devraient affecter le classement d'un passif ;
- précisent que le classement n'est pas affecté par les attentes quant à savoir si une entité exercera son droit de différer le règlement d'un passif; et précisent que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie d'espèces, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou services.

Amendements à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » (entrée en vigueur le 1er janvier 2023).

Les modifications visent à améliorer les informations à fournir sur les méthodes comptables et à aider les utilisateurs des états financiers à faire la distinction entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables. L'amendement IAS 1

exige que les entités présentent toutes leurs méthodes comptables importantes, plutôt que leurs principales méthodes comptables. De plus, l'amendement à IAS 1 précise que les informations non significatives sur les méthodes comptables ne doivent pas être fournies. Pour appuyer ces modifications, l'IASB a également formulé des directives et des exemples visant à expliquer et à illustrer l'application du processus en quatre étapes, décrit dans l'Énoncé de pratique sur les IFRS 2 Making Materiality Judgements, aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023. Une application anticipée est autorisée (sous réserve de tout processus d'approbation local).

Amendements à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » : définition des estimations comptables (entrée en vigueur le 1er janvier 2023).

L'amendement à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs comptables » précise comment les sociétés doivent distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Ces modifications entreront en vigueur pour les périodes annuelles de reporting débutant au 1er janvier 2023. Une application anticipée est autorisée (sous réserve de tout processus d'approbation local).

Amendements à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » : Impôt différé lié aux actifs et aux passifs résultant d'une même transaction (entrée en vigueur le 1er janvier 2023).

Les modifications clarifient la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification de ces amendements est une exemption relative à l'exemption de comptabilisation initiale de IAS 12.15(b) et IAS 12.24. Ainsi, l'exemption de comptabilisation initiale ne s'applique pas aux opérations dans lesquelles les différences temporaires déductibles et imposables sont des montants égaux lors de la comptabilisation initiale. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. Une application anticipée est permise.

Amendements à la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » : application initiale des normes IFRS 17 et IFRS 9 – informations comparatives (publiée le 9 décembre 2021, entrée en vigueur le 1er janvier 2023).

Cet amendement est une option de transition relative aux informations comparatives sur les actifs financiers présentées lors de l'application initiale de la norme IFRS 17. Cette modification vise à aider les entités à éviter les incohérences comptables temporaires entre l'actif financier et le passif des contrats d'assurance, et donc à améliorer l'utilité des informations comparatives pour les utilisateurs des états financiers.

5.23. Modification des méthodes comptables

En mai 2021, le Comité d'interprétation de l'IFRS (IFRIC) a finalisé une décision à l'ordre du jour qui comprend des explications importantes sur la manière dont les principes et exigences applicables des normes IFRS s'appliquent à l'attribution des avantages aux périodes de service sur un modèle spécifique de régime à prestations définies, dont les termes sont décrits ci-dessous :

- a. les employés ont droit à un versement forfaitaire d'indemnités lorsqu'ils atteignent un âge de départ à la retraite spécifié, à condition qu'ils soient employés par l'entité lorsqu'ils atteignent cet âge de départ à la retraite ; et
- b. le montant de l'indemnité de retraite à laquelle un employé a droit dépend de la durée de service de l'employé avant l'âge de la retraite et est plafonné à un nombre spécifié d'années consécutives de service.

La politique d'indemnisation appliquée par les filiales grecques prévoit un modèle qui s'aligne sur celui décrit dans la décision à l'ordre du jour de l'IFRIC. Par conséquent, pour tenir compte de l'Obligation au titre des prestations définies, les filiales grecques de Viohalco attribuent désormais des indemnités au cours des 16 dernières années avant le départ à la retraite de chaque employé.

Avant la publication de cette décision à l'ordre du jour, les filiales grecques ont appliqué la norme IAS 19 en attribuant les indemnités définies conformément à la législation grecque en vigueur (Loi 3198/1955, Loi 2112/1920 et Loi 4093/2012) pendant la période allant de l'embauche à la date de départ à la retraite prévue de chaque employé.

Sur la base de la norme IAS 8, cette modification sera traitée comme un changement de méthode comptable.

Les tableaux suivants présentent les effets de la mise en œuvre de la décision finale de l'ordre du jour concernant chaque élément spécifique affecté des états financiers consolidés pour les périodes comparatives.

i. État consolidé de la situation financière

Effet sur la situation financière d'ouverture des comptes de 2020 :

Au 31 décembre 2019

Montants en milliers d'euros	Comme présenté	Retraitement IAS 19	Chiffres retraités
Actifs d'impôt différé	17.618	-2.946	14.672
Autres actifs non courants	2.201.781	0	2.201.781
Actifs non courants	2.219.399	-2.946	2.216.453
Actifs courants	1.843.511	0	1.843.511
Total des actifs	4.062.910	-2.946	4.059.964
Résultat reporté	184.854	11.566	196.420
Autre composante des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	1.004.361	0	1.004.361
Capitaux attribuables aux propriétaires de la Société	1.189.215	11.566	1.200.781
Participations ne donnant pas le contrôle	145.859	1.338	147.197
Total des capitaux propres	1.335.074	12.904	1.347.978
Avantages du personnel	37.362	-16.961	20.401
Impôt exigible	82.317	1.111	83.428
Autres passifs non courants	1.036.145	0	1.036.145
Passifs non courants	1.155.824	-15.850	1.139.974
Passifs courants	1.572.012	0	1.572.012
Total des passifs	2.727.836	-15.850	2.711.986
Total des capitaux propres et passifs	4.062.910	-2.946	4.059.964

Effet sur la situation financière de clôture des comptes de 2020 :

Au 31 décembre 2020

Montants en milliers d'euros	Comme présenté	Retraitement IAS 19	Chiffres retraités
Actifs d'impôt différé	18.456	-1.250	17.206
Autres actifs non courants	2.360.472	0	2.360.472
Actifs non courants	2.378.928	-1.250	2.377.678
Actifs courants	1.819.835	0	1.819.835
Total des actifs	4.198.763	-1.250	4.197.513
Résultat reporté	201.467	12.630	214.097
Autre composante des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	1.005.228	0	1.005.228
Capitaux attribuables aux propriétaires de la Société	1.206.695	12.630	1.219.325
Participations ne donnant pas le contrôle	174.431	1.498	175.929
Total des capitaux propres	1.381.126	14.128	1.395.254
Avantages du personnel	40.471	-18.558	21.913
Impôt exigible	88.077	3.181	91.258
Autres passifs non courants	1.104.401	0	1.104.401
Passifs non courants	1.232.949	-15.377	1.217.572
Passifs courants	1.584.687	0	1.584.687
Total des passifs	2.817.637	-15.377	2.802.259
Total des capitaux propres et passifs	4.198.763	-1.250	4.197.513

ii. Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Montants en milliers d'euros	Comme indiqué	Retraitement IAS 19	Chiffres retraités
Chiffre d'affaires	3.850.077	0	3.850.077
Coût des ventes	-3.500.811	-223	-3.501.034
Marge brute	349.266	-223	349.043
Autres produits	44.240	0	44.240
Frais de commercialisation et de distribution	-75.976	-25	-76.001
Charges administratives	-132.822	-106	-132.928
Reprise des pertes de valeur sur créances et actifs sur contrat	-1.497	0	-1.497
Autres charges	-29.701	165	-29.536
Résultat opérationnel	153.511	-190	153.321
Résultat financier net	-92.307	0	-92.307
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	-1.740	0	-1.740
Bénéfice avant impôt	59.463	-190	59.273
Impôt sur le résultat	-26.553	51	-26.502
Bénéfice de l'exercice	32.910	-139	32.771
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	-2.844	1.787	-1.057
Autres éléments du résultat global après impôt	-8.265	0	-8.265
Impôt lié	600	-425	175
Revenu global total après impôt	22.402	1.223	23.624

iii. État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Montants en milliers d'euros	Comme indiqué	Retraitement IAS 19	Chiffres retraités
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Bénéfice de l'exercice	32.910	-139	32.771
<i>Ajustements pour :</i>			
- Impôt sur le résultat	26.553	-51	26.502
- Autres	214.457	0	214.457
<i>Changements dans :</i>			
- Avantages du personnel	265	238	503
Autres	50.897	-20	50.877
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	325.082	28	325.111
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement	-258.356	0	-258.356
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement	-62.464	0	-62.464
(Diminution) / augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4.262	29	4.290
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 janvier	214.499	0	214.499
Effets de la variation des cours de change sur les liquidités détenues	400	-29	371
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	219.161	0	219.161

6. Segments opérationnels

A. Base de la division en segments

À des fins de gestion, Viohalco est composée de sept segments opérationnels principaux, qui opèrent dans différentes industries et sont gérés séparément :

- Aluminium ;
- Cuivre ;
- Câbles ;
- Tubes d'acier ;
- Acier ;
- Immobilier ;
- Autres activités.

Ces segments offrent différents produits et services et sont gérés séparément, car ils exigent des stratégies marketing et technologiques différentes. Une telle organisation structurelle est déterminée en fonction de la nature des risques et des rendements liés à chaque segment opérationnel. Elle s'appuie sur la structure de gestion, ainsi que sur le système de reporting interne. Elle représente la base selon laquelle Viohalco communique ses informations par segment.

L'analyse des segments présentée dans les présents états financiers consolidés est le reflet des activités analysées par business. C'est ainsi que le principal décideur opérationnel de Viohalco examine régulièrement les résultats opérationnels afin d'allouer des ressources aux segments et d'évaluer leur performance.

Aux fins de présentation des informations par segment d'activité, toutes les sociétés de Viohalco, à l'exception des sociétés commerciales, ont été classées dans un segment opérationnel spécifique.

Les chiffres des comptes de résultat et des bilans des sociétés commerciales de Viohalco ont, quant à eux, été répartis entre les segments d'activité en fonction de la nature de leurs transactions.

Ci-après figure une brève description des segments :

Aluminium : ElvalHalcor par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (Elval), ses filiales Symetal S.A., Elval Colour S.A. et Vepal S.A. ainsi que ses filiales Bridgnorth Aluminium et Etem Extrusions fabriquent une large gamme de produits en aluminium, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spéciaux, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour les secteurs de la construction navale, de l'automobile et de la construction, ainsi que des bobines offset.

Cuivre : ElvalHalcor, par l'intermédiaire de sa division tubes en cuivre (Halcor) et sa filiale Sofia Med S.A., fabrique un large éventail de produits en cuivre et en alliages de cuivre, qui vont des tubes en laiton et en cuivre, feuillards, tôles et plaques de cuivre, aux profilés plats et aux fils.

Câbles : Les sociétés de Hellenic Cables représentent l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles électriques, de télécommunication et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.

Tubes d'acier : Corinth Pipeworks produit des tubes d'acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier destinés à des chantiers de construction.

Acier : Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.

Immobilier : Viohalco génère de la valeur des propriétés de ses filiales en développant et gérant des centres commerciaux et des sites industriels.

Autres activités : Les autres activités représentent essentiellement les dépenses engagées par la société mère (holding), de même que les résultats des sociétés qui opèrent dans le segment Technologie et R&D&I, dans la fabrication de produits en céramique (Vitruvit) et dans le segment Récupération des ressources. Aucune de ces activités n'atteint les seuils quantitatifs pour les segments à reporter en 2021 ou 2020.

B. Informations sur les segments opérationnels

Les renseignements fournis dans le tableau ci-dessous proviennent directement du système interne d'informations financières utilisé par la Direction exécutive (c'est-à-dire par les principaux décideurs opérationnels) en vue de surveiller et d'évaluer séparément les performances des segments opérationnels.

Les tableaux ci-dessous compilent les renseignements relatifs aux résultats des segments opérationnels pour les exercices 2021 et 2020, ainsi que des éléments d'actifs et de passifs aux 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020.

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment pour 2021 :

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires par segment	2.595.628	2.193.360	1.528.529	249.301	1.801.307	30.813	246.009	8.644.947
Chiffre d'affaires entre segments	-917.710	-629.585	-771.359	-24.234	-733.525	-12.147	-181.875	-3.270.435
Chiffre d'affaires externe	1.677.918	1.563.775	757.170	225.067	1.067.782	18.667	64.134	5.374.512
Marge brute	147.873	125.054	94.442	15.157	181.255	3.555	23.310	590.645
Résultat opérationnel (EBIT)	79.234	77.672	67.629	-8.305	134.716	19.144	4.307	374.396
Produits financiers	238	433	220	16	419	645	400	2.371
Charges financières	-21.096	-15.057	-22.094	-7.504	-26.510	-4.097	-1.894	-98.253
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	1.180	-4.069	0	386	318	-344	0	-2.530
Résultat avant impôt	59.556	58.979	45.754	-15.407	108.943	15.347	2.813	275.984
Impôt sur le résultat	-10.762	-9.052	-7.788	-451	-20.053	-399	-7.490	-55.996
Résultat net	48.793	49.927	37.966	-15.859	88.891	14.948	-4.678	219.989

Autres informations par segment pour 2021 :

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités	Total
Entités mises en équivalence	8.862	12.072	1.732	11.216	4.808	5.681	0	44.372
Autres actifs	1.585.081	775.230	775.950	363.552	975.740	547.450	171.046	5.194.049
Actif par segment	1.593.943	787.302	777.682	374.768	980.548	553.131	171.046	5.238.420
Passif par segment	987.696	558.339	658.508	256.574	782.036	257.324	82.348	3.582.826
Dépenses d'investissements	165.634	15.131	34.992	9.551	27.039	12.008	1.671	266.026
Amortissement	-60.607	-16.846	-17.310	-8.938	-25.994	-8.777	-4.303	-142.775

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment pour 2020* :

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires par segment	1.884.216	1.524.107	1.041.269	343.792	1.146.206	14.421	195.377	6.149.388
Chiffre d'affaires entre segments	-716.481	-458.093	-472.654	-38.968	-468.268	-4.379	-140.468	-2.299.311
Chiffre d'affaires externe	1.167.735	1.066.014	568.615	304.824	677.939	10.041	54.909	3.850.077
Marge brute	100.469	73.940	81.605	24.695	46.096	2.481	19.757	349.043
Résultat d'exploitation (EBIT)	35.899	32.413	56.929	12.251	826	14.463	540	153.321
Produits financiers	79	350	213	130	537	5	334	1.648
Charges financières	-14.960	-14.493	-21.593	-10.739	-26.225	-3.957	-1.988	-93.955
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	511	-2.271	0	-67	86	0	0	-1.740
Résultat avant impôt	21.529	16.000	35.549	1.575	-24.776	10.511	-1.114	59.273
Impôt sur le résultat	-8.292	-3.622	-8.911	-1.854	428	-1.952	-2.300	-26.502
Résultat net	13.237	12.378	26.638	-279	-24.348	8.559	-3.414	32.771

Autres informations par segment pour 2020* :

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités	Total
Entreprises mises en équivalence	8.151	13.258	2.162	9.965	4.554	0	0	38.089
Autres actifs	1.243.339	631.856	644.355	304.905	809.255	406.090	119.623	4.159.424
Actifs du segment	1.251.491	645.114	646.516	314.870	813.809	406.090	119.623	4.197.513
Passif par segment	687.628	482.334	562.558	188.088	692.170	115.816	73.666	2.802.260
Dépenses d'investissements	105.167	20.029	49.442	15.494	16.760	76.288	1.699	284.879
Amortissement	-55.639	-15.464	-16.006	-8.873	-29.414	-5.946	-3.836	-135.178

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

C. Informations géographiques

Les segments d'activité de Viohalco sont gérés au niveau mondial, mais opèrent depuis les sites de production et bureaux de vente principalement situés en Grèce, en Allemagne, au Royaume-Uni, en France, en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie, en Macédoine du Nord et aux États-Unis.

L'information géographique ci-dessous analyse les actifs non courants consolidés par pays de domicile de la Société et autres pays. Lors de la présentation de l'information géographique, les actifs des segments ont été basés sur l'emplacement géographique des actifs. En ce qui concerne l'Europe, les informations relatives aux actifs pour la Grèce et la Belgique font l'objet d'un compte rendu distinct.

Immobilisations corporelles

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Belgique	1.368	1.374
Grèce	1.611.432	1.481.299
Autres	476.306	471.423
Total	2.089.107	1.954.096

Immobilisations incorporelles et goodwill

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Belgique	11	29
Grèce	35.029	34.526
Autres	7.044	4.990
Total	42.083	39.545

Immeubles de placements

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Grèce	280.091	269.608
Autres	785	805
Total	280.876	270.413

Actifs au titre du droit d'utilisation

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Belgique	188	184
Grèce	29.968	32.270
Autres	4.133	6.044
Total	34.288	38.498

7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient des contrats avec les clients et des revenus locatifs sur les immeubles de placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Revenus locatifs des immeubles de placements	11.472	10.041
Revenus provenant des contrats avec les clients	5.363.040	3.840.036
Total	5.374.512	3.850.077

A. Ventilation du chiffre d'affaires

Dans le tableau suivant, le chiffre d'affaires des contrats avec les clients est ventilé par marché géographique principal et en fonction du moment auquel intervient la comptabilisation de ce chiffre d'affaires. Le tableau présente un rapprochement avec les segments opérationnels de Viohalco (cf. note 6).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immo-bilier	Autres activités	Total
Principaux marchés géographiques								
Grèce	136.303	67.146	258.470	18.098	271.705	7.194	21.461	780.377
Union européenne	1.069.081	985.368	290.276	132.662	591.180	0	20.014	3.088.581
Autres pays européens	170.422	294.133	112.412	16.685	197.076	0	2.813	793.541
Asie	76.669	91.197	84.657	40.030	3.016	0	18.737	314.305
Amérique	211.308	82.563	8.683	16.792	804	0	429	320.579
Afrique	13.892	38.485	2.673	800	4.001	0	39	59.890
Océanie	243	4.883	0	0	0	0	640	5.767
Total	1.677.918	1.563.775	757.170	225.067	1.067.782	7.194	64.134	5.363.040
Moment de la reconnaissance des revenus								
Chiffre d'affaires comptabilisé à un moment donné	1.677.184	1.560.158	483.591	82.834	1.057.423	1.768	44.980	4.907.938
Produits transférés progressivement	0	0	273.579	142.234	0	0	58	415.871
Services transférés progressivement	733	3.617	0	0	10.358	5.426	19.096	39.231
Total	1.677.918	1.563.775	757.170	225.067	1.067.782	7.194	64.134	5.363.040

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immo-bilier	Autres activités	Total
Principaux marchés géographiques								
Grèce	96.823	49.858	259.584	15.240	175.495	0	21.748	618.748
Union européenne	761.195	634.020	205.829	211.177	364.535	0	16.049	2.192.804
Autres pays européens	107.535	223.322	51.533	21.300	131.248	0	1.721	536.661
Asie	61.979	74.598	48.729	0	621	0	14.507	200.433
Amérique	127.597	50.759	861	49.040	142	0	204	228.603
Afrique	12.332	30.107	2.028	8.065	5.898	0	44	58.475
Océanie	274	3.350	51	0	0	0	636	4.311
Total	1.167.735	1.066.014	568.615	304.824	677.939	0	54.909	3.840.036
Moment de la reconnaissance des revenus								
Chiffre d'affaires comptabilisé à un moment donné	1.166.810	1.061.661	323.657	30.873	671.971	0	36.689	3.291.661
Produits transférés progressivement	0	0	242.198	273.736	0	0	737	516.670
Services transférés progressivement	925	4.353	2.760	215	5.968	0	17.483	31.704
Total	1.167.735	1.066.014	568.615	304.824	677.939	0	54.909	3.840.036

Le chiffre d'affaires consolidé de Viohalco pour l'exercice 2021 s'est élevé à 5.375 millions d'euros, en hausse de 40 % par rapport à l'année précédente (2020 : 3.850 millions d'euros), reflétant un redressement de la demande sur presque tous les segments ainsi que la hausse des prix des métaux.

Le chiffre d'affaires qu'il est prévu de comptabiliser à l'avenir par rapport aux obligations de prestation non remplies (ou partiellement remplies) à la date de clôture s'élève à 222 millions d'euros, dont 196 millions d'euros en 2022 et les 26 millions d'euros restant pour 2023 et après.

B. Soldes des contrats

Les actifs sur contrat concernent essentiellement les droits à contrepartie pour des travaux achevés mais non facturés à la date de clôture sur les produits fabriqués sur mesure ou les projets dans l'énergie. Les actifs sur contrat sont transférés aux créances lorsque les droits deviennent inconditionnels. Cela se produit généralement lorsque les sociétés de Viohalco émettent une facture au client (sauf si la facture est émise à l'avance).

Les passifs sur contrat se rapportent essentiellement à l'avance de contrepartie reçue de la part de clients pour la construction de produits sur mesure ou de projets dans l'énergie dont le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement.

Les actifs sur contrats concernent principalement les segments Câbles et Tubes d'acier pour lesquels les montants sont facturés au rythme de l'avancée des travaux conformément aux conditions contractuelles, soit lors de la réalisation de jalons contractuels ou à la livraison finale et à l'acceptation des produits.

Le tableau suivant présente des informations sur les actifs et passifs sur contrats.

En date du

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs sur contrats	101.371	68.517
Passifs sur contrats	-61.371	-54.021
Total	40.000	14.496

Les variations des soldes d'actifs sur contrats et de passifs sur contrats au cours de la période sont décrits dans la table suivante :

Montants en milliers d'euros	Actifs sur contrats	Passifs sur contrats
Solde au 1 janvier 2021	68.517	54.021
Augmentations dues à des créances non facturées et à des changements dans la mesure des progrès	91.311	0
Produits constatés au titre des acomptes et des produits constatés d'avance au début de la période	0	-32.480
Transferts des actifs sur contrat comptabilisés au début de la période vers les créances	-58.283	0
Nouveaux acomptes et revenu différé en cours à la fin de l'exercice	0	39.934
Perte de valeur	-175	0
Reprise de perte de valeur	0	0
Autres mouvements	0	-96
Ecarts de change	0	-9
Solde au 31 décembre 2021	101.371	61.371

Montants en milliers d'euros	Actifs sur contrats	Passifs sur contrats
Solde au 1 janvier 2020	121.186	68.526
Augmentations dues à des créances non facturées et à des changements dans la mesure des progrès	58.060	0
Produits constatés au titre des acomptes et des produits constatés d'avance au début de la période	0	-67.438
Transferts des actifs sur contrat comptabilisés au début de la période vers les créances	-110.667	0
Nouveaux acomptes et revenu différé en cours à la fin de l'exercice	0	53.009
Perte de valeur	-48	0
Reprise de perte de valeur	21	0
Perte de contrôle / cession de la filiale	0	-4
Ecarts de change	-35	-72
Solde au 31 décembre 2020	68.517	54.021

Les actifs sur contrats sont en hausse de 32,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020, principalement en raison de la croissance des activités liées aux projets du segment Câbles et du calendrier de facturation de projets spécifiques en cours pour lesquels la production a commencé au quatrième trimestre de l'année dans le segment Tubes d'acier.

Les passifs sur contrats sont principalement liés à la contrepartie anticipée reçue des clients. Les passifs sur contrats qui devraient être réglés dans un délai de plus d'un an sont classés en passifs non courants (9.889 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

C. Coûts des contrats

Les filiales de Viohalco qui ont constaté des coûts de contrats s'attendent à ce que les honoraires, commissions et autres coûts associés à l'obtention de contrats pour des projets énergétiques soient recouvrables.

Par conséquent, au 31 décembre 2021, Viohalco a comptabilisé un montant de 0,4 million d'euros comme coûts de contrats, dont un montant de 0,2 million d'euros classé en actifs non courants. Au cours de l'exercice, l'amortissement des coûts de contrats s'est élevé à 0,2 million d'euros.

D. Jugements significatifs dans la comptabilisation du chiffre d'affaires

En constatant les produits d'exploitation, les filiales de Viohalco portent un jugement quant au moment où elles s'acquittent de leurs obligations de rendement, à l'identification d'obligations de rendement distinctes, ainsi qu'au prix de transaction et aux montants attribués aux obligations de rendement.

Les plus importantes de ces estimations sont décrites ci-dessous :

- Les contrats comportant des obligations de performances multiples sont principalement identifiés dans le segment Câbles pour les projets clés en main et pour les produits personnalisés dans les segments Câbles, Tubes d'acier et Aluminium, comme décrit à la note 5.3. Dans ce cas, le prix de transaction total est affecté à ces obligations d'exécution sur la base des prix de vente autonomes relatifs aux biens et services promis. Si ces biens et services ne sont pas vendus séparément, la méthode du coût majoré est utilisée pour estimer le prix de vente indépendant.
- Certains contrats avec les clients impliquent un coût de transaction variable, car ils comprennent une remise sur le volume ou une remise commerciale basée sur le total des ventes au client au cours d'une période donnée. Dans un tel cas, les revenus sont constatés en fonction des ventes prévues au client tout au long de l'exercice, à mesure que ces ventes sont réalisées et que de nouvelles commandes sont reçues et dans la mesure où il est hautement probable qu'une reprise importante des revenus cumulés constatés ne sera pas nécessaire.
- Une part importante des contrats avec les clients comprend le service de transport. Le transport est considéré comme une obligation d'exécution distincte, si le client peut bénéficier du service de transport offert et si la promesse de transporter les marchandises au client est identifiable séparément de la production de ces produits personnalisés. Le chiffre d'affaires tiré des commandes de produits normalisés est constaté à un moment précis et le transport n'est pas considéré comme une obligation d'exécution distincte.

8. Autres produits et charges

A. Autres produits

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020
Subventions publiques		5.650	2.212
Amortissement des subventions reçues	28	2.886	3.158
Revenus de location		647	774
Gains de change		0	50
Produits des honoraires, commissions et frais refacturés		1.357	2.047
Compensation pour dommages		834	653
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles		451	1.733
Produits des services de consultance		476	0
Reprise de provisions		0	451
Reprise de perte de valeur sur immobilisations corporelles et immeubles de placements	29	142	1.192
Gains provenant du regroupement d'entreprises		27.280	26.410
Produits de la valorisation des options		0	1.623
Compensation pour dommages		0	936
Autres		3.699	3.000
Total des autres produits		43.422	44.240

B. Autres charges

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020*
Perte de valeur des immobilisations corporelles et des immeubles de placements		11.705	13.025
Réduction de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels		1.927	2.634
Perte sur la vente de PP&E		622	5
Perte sur la vente d'immeuble de placements		0	143
Pertes de change		0	309
Dommages encourus		355	317
Autres taxes		0	610
Avantages du personnel	12	358	1.205
Dispositions sur les droits antidumping		12.842	0
Pénalités		413	251
Amortissement		2.087	6.491
Pertes dues à des regroupements d'entreprises		21	0
Autres provisions		149	0
Autres		3.523	4.546
Total des autres charges		34.003	29.536
Autres produits / charges nets (-)		9.419	14.704

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Le résultat net des autres produits et charges de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevé à un gain de 9,4 millions d'euros contre un gain de 14,7 millions d'euros en 2020. Cette différence est principalement attribuable à :

- En 2022, le DoC a publié le résultat final de la procédure administrative qu'il a mené sur la période d'examen (« period of review », POR) allant du 19 avril 2019 au 30 avril 2020 dans le cadre d'une ordonnance antidumping sur les LDWP produits en Grèce. A l'issue de cette procédure, le DoC a fixé pour la POR un taux de droits antidumping de 41,04 % sur la base du total des faits négatifs disponibles (« adverse facts available », AFA) pour le répondant obligatoire Corinth Pipeworks S.A., la filiale de Viohalco qui opère dans le segment Tubes d'acier. Corinth Pipeworks a l'intention de faire appel devant le Tribunal de commerce international des États-Unis contre la décision du DoC tout en continuant à collaborer activement avec le DoC pour qu'il revienne sur ses conclusions définitives. Les frais ponctuels liés au dossier susmentionné s'élèvent à 12,8 millions d'euros (14 millions d'USD plus les intérêts) et sont comptabilisés en tant que « Provisions de taxes antidumping », car ils concernent les ventes réalisées au cours des années précédentes.
- Au cours de l'année 2021, une reprise de perte de valeur comptabilisée au cours des années précédentes des immeubles à usage propre et des immeubles de placements s'est élevée à 15,7 millions d'euros, sur une base nette, en raison de l'augmentation de la juste valeur du portefeuille immobilier. La perte de valeur et la reprise de perte de valeur sont décrites aux notes 17 et 19.
- En 2021, les filiales de Viohalco ont reçu des subventions de soutien liées au Covid, pour un montant de 4,4 millions d'euros.

C. Charges par nature

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020*
Coût des stocks comptabilisé en charges		3.812.652	2.620.977
Avantages du personnel	12	368.796	335.353
Énergie		178.289	108.799
Amortissement		140.688	128.686
Amortissement des coûts des contrats		156	342
Taxes - accises		19.097	14.975
Primes d'assurance		25.559	28.808
Loyers		5.303	5.449
Frais de transports (marchandises et matériels)		147.833	122.556
Frais de publicité		4.879	3.969
Honoraires et avantages payés à des tiers		186.804	229.565
Autres provisions		155	608
Gains (-)/pertes d'instruments dérivés		10.843	16.498
Entreposage et emballage		11.224	8.960
Commissions		13.820	11.281
Gains (-) / pertes de change		451	3.186
Frais d'entretien		50.394	46.911
Royalties		2.371	1.814
Consommation d'outils de production		12.824	8.610
Autres dépenses		14.701	12.615
Total		5.006.838	3.709.963

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Les principaux facteurs de variation des charges opérationnelles en 2021 sont les suivants :

- La hausse des volumes de vente et des prix des métaux en 2021 a impacté le coût des ventes et les charges d'exploitation qui ont augmenté de manière proportionnelle.
- L'augmentation des postes de dépenses « Énergie » et « Frais de transports » reflète l'augmentation mondiale des coûts de l'énergie qui a débuté en 2021.
- La baisse des « Honoraires et avantages payés à des tiers » est principalement attribuée aux honoraires versés aux sous-traitants pour les services de revêtement dans le cadre de projets de tubes d'acier et pour les services d'installation dans le cadre de contrats clés en main exécutés et achevés en 2020 par les filiales du segment Câbles.

Le montant total des dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges en 2021 s'élève à 13,3 millions d'euros (2020 : 12,6 millions d'euros).

9. Résultat financier net

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Produits		
Produits d'intérêts	557	842
Gains sur les écarts de change	950	661
Dividendes perçus	220	146
Produits financiers	644	0
Charges	2.371	1.648
Intérêts débiteurs et charges connexes		
Intérêts sur les contrats de location	94.574	89.143
Pertes sur les écarts de change	2.076	2.374
Pertes sur instruments dérivés	1.604	1.368
Autres charges financières	0	853
Charges financières	0	217
Résultat financier net	98.253	93.955
Produits d'intérêts	-95.882	-92.307

L'augmentation des charges financières due aux nouvelles facilités de crédit a été partiellement compensée par les réductions de l'écart de crédit qui ont été convenues progressivement pour toutes les facilités à court et à long terme des sociétés Viohalco au cours des dernières années. En conséquence, les charges d'intérêts et les frais connexes ont augmenté de 5,4 millions d'euros.

10. Résultat par action

Étant donné qu'il n'y a pas de stock-options ni d'obligations convertibles, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques et sont basés sur le bénéfice suivant attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

A. Bénéfice/(perte) attribuable aux actionnaires ordinaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Bénéfice/perte (-) attribuable aux propriétaires de la Société	194.994	21.377

B. Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

En milliers d'actions	2021	2020
Actions ordinaires émises au 1er janvier	259.190	259.190
Effet des actions émises dans le cadre des fusions	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires au 31 décembre	259.190	259.190

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Le nombre d'actions en 2021 reste équivalent à celui de 2020 en l'absence de toute augmentation de capital intervenue au cours de l'exercice écoulé.

C. Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action s'élèvent à :

Résultat par action (en euro par action)	2021	2020*
Résultat de base et résultat dilué	0,7523	0,0825

11. Avantages du personnel

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020*
Passif net au titre des prestations définies		24.183	21.913
Obligation relative aux cotisations de sécurité sociale	27	12.465	11.033
Total des avantages du personnel		36.648	32.946
Non courant		24.183	21.913
Courant		12.465	11.033

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Pour plus de détails concernant les charges au titre des avantages du personnel, voir la note 12.

A. Régimes postérieurs à l'emploi

Les régimes postérieurs à l'emploi en cours sont les suivants :

Régimes à cotisations définies

Tous les salariés des sociétés de Viohalco sont couverts pour leur retraite principale par les organismes d'assurance sociale respectifs, dans le respect

de la législation locale. Dès que les cotisations ont été versées, les sociétés de Viohalco n'assument plus aucune autre obligation de paiement. Les cotisations habituelles constituent des coûts périodiques nets pour l'exercice durant lequel elles sont dues et, en tant que telles, relèvent des dépenses inhérentes aux avantages du personnel.

Régimes à prestations définies

Les salariés des sociétés de Viohalco ont le droit, dans certains pays, principalement en Grèce et en Bulgarie, de percevoir une somme forfaitaire à leur départ en retraite. Cette somme forfaitaire est déterminée en tenant compte des années de service et du salaire à la date de départ en retraite. Ce système répond à la définition d'un régime à prestations définies et comptabilise les prestations cumulées au compte de résultat au cours de chaque période au moyen d'une augmentation correspondante d'un passif en matière de retraite. Les avantages versés aux retraités au cours de chaque période sont comptabilisés en contrepartie de ce passif. Le passif des sociétés de Viohalco relatif aux avantages du personnel au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 s'élève respectivement à 24.183 milliers d'euros et 21.913 milliers d'euros. Ces régimes ne sont pas provisionnés.

Effet du changement de méthode comptable

Le comité des interprétations de l'IFRS (IFRIC) a publié en mai 2021 la décision finale à l'ordre du jour intitulée « Attribution des avantages aux périodes de service conformément à la norme comptable internationale (IAS) 19 », qui comprend des recommandations sur la manière de distribuer les avantages aux périodes de service sur un programme spécifique à prestations définies.

Sur la base de la décision ci-dessus, la manière dont les principes de base de la norme IAS 19 ont été généralement appliqués en Grèce par le passé a été modifiée et, par conséquent, les entités préparant des états financiers conformément aux normes IFRS sont tenues de modifier leurs méthodes comptables en conséquence.

Pour plus de détails, voir la note 5.23. Les informations comparatives figurant dans les tableaux ci-dessous ont été retraitées pour refléter le changement de méthode comptable.

B. Variation du passif net au titre des prestations définies

Le tableau suivant montre le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture du passif net des prestations définies et de ses composantes.

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Solde au 1 janvier	21.913	37.362
Modification de la méthode comptable	0	-16.961
Solde retraité au 1 janvier	21.913	20.401
Inclus dans le résultat		
Coût des services rendus au cours de la période	2.118	2.025
Coût des services passés	230	-4
Perte sur liquidation	5.152	4.859
Charges/produits (-) d'intérêts	58	136
	7.558	7.015
Inclus dans les autres éléments du résultat global		
Perte/gain(-) de réévaluation		
Perte/gain(-) actuariel résultant des :		
- hypothèses démographiques	-46	228
- hypothèses financières	764	700
- ajustements liés à l'expérience	345	129
	1.063	1.057
Autres		
Contributions versées	-6.344	-6.498
Perte de contrôle/cession d'une filiale	0	-57
Ecart de change	-6	-5
	-6.350	-6.560
Solde au 31 décembre	24.183	21.913

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Au cours de l'exercice 2021, Viohalco et ses sociétés ont versé 6,3 millions d'euros (2020 : 6,5 millions d'euros) d'indemnités aux salariés ayant quitté leur emploi pendant l'année. Des frais supplémentaires, en hausse en raison de ces indemnités, ont été comptabilisés (perte de cessation de 5,2 millions d'euros contre 4,9 millions d'euros en 2020). Plus précisément, dans les cas de licenciement, de départ volontaire avec indemnités et de départ en retraite, les frais supplémentaires représentent la différence entre les indemnités versées et le montant comptabilisé dans le passif au titre des prestations définies pour les employés concernés.

C. Obligation au titre des prestations définies

(a) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles à la date de clôture étaient les suivantes (en moyenne pondérée) :

	2021	2020*
Taux d'actualisation	0,31 %	0,29 %
Inflation des prix	2,06 %	1,22 %
Taux de croissance de la rémunération	2,66 %	1,82 %
Durée du régime (en années)	6	8

Les hypothèses concernant la mortalité future sont basées sur la table de mortalité suisse « EVK 2000 ».

(b) Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité pour chaque hypothèse actuarielle importante, qui pouvait être raisonnablement émise à la fin de la période considérée et qui montre comment l'Obligation au titre des Prestations Définies (OPD) aurait été affectée par ces variations, se définit comme suit :

	2021	2020*
Sensibilité 1 (taux d'actualisation plus 0,5 %) - différence en % dans l'OPD	-2,95 %	-3,37 %
Sensibilité 2 (taux d'actualisation moins 0,5 %) - différence en % dans l'OPD	3,14 %	3,58 %
Sensibilité 3 (taux de croissance des salaires plus 0,5 %) - différence en % dans l'OPD	2,84 %	3,36 %
Sensibilité 4 (taux de croissance des salaires moins 0,5 %) - différence en % dans l'OPD	-2,70 %	-3,15 %

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

L'analyse de sensibilité ci-dessus est basée sur la variation d'une hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, il est peu probable que cela se produise et les variations de certaines des hypothèses peuvent être corrélées.

Lors du calcul de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies selon les hypothèses actuarielles, la même méthode (valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies calculée avec la méthode des unités de crédit projetées à la fin de la période de clôture) a été appliquée comme lors du calcul du passif au titre des retraites comptabilisé dans l'état de la situation financière. Les méthodes et la formule des hypothèses utilisées pour l'analyse définie n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

L'analyse de l'échéance attendue des prestations de retraite non actualisées est la suivante :

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Moins d'un an	5.654	4.210
Entre 1 et 2 ans	1.432	1.411
Entre 2 et 5 ans	5.574	4.139
Plus de 5 ans	13.195	15.410
Total	25.855	25.170

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

12. Charges du personnel

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020*
Salaires et traitements		283.576	257.577
Cotisations de sécurité sociale		53.920	53.854
Régimes à cotisations définies		1.152	1.214
Régimes à prestations définies	11	7.558	7.015
Autres avantages du personnel		25.286	19.127
Total		371.492	338.787
Les avantages du personnel ont été répartis comme suit :			
Coût des ventes	8	258.985	235.571
Frais de commercialisation et de distribution	8	47.935	43.741
Charges administratives	8	61.875	56.041
Autres charges	8	358	1.205
Avantages employés capitalisés dans les projets-en-construction		2.338	2.229
Total		371.492	338.787

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Le nombre d'employés des sociétés Viohalco, ainsi que leur profil et leur genre, est présenté dans les tableaux suivants :

2021

	18 - 30	30-50	51+	Total
Homme	986	4.715	2.518	8.219
Femme	227	965	371	1.563
Nombre d'employés	1.213	5.680	2.889	9.782

	Employés et professionnels	Ouvriers	Management	Total
Nombre d'employés	2.689	6.187	906	9.782

2020

	18 - 30	30-50	51+	Total
Homme	895	4.711	2.321	7.927
Femme	213	957	305	1.475
Total	1.108	5.668	2.626	9.402

	Employés et professionnels	Ouvriers	Management	Total
Nombre d'employés	2.782	5.696	924	9.402

13. Impôt sur le résultat

A. Montants comptabilisés en compte de résultat

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Impôt exigible	-46.550	-21.566
Impôt différé	-9.446	-4.936
Impôt sur le résultat (-)	-55.996	-26.502

* Restated figures due to the retrospective application of change in the method of attributing benefit to periods of service (IAS 19) (see Note 5.23)

B. Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

2021

Montants en milliers d'euros	Avant impôts	Impôt lié	Net d'impôt
<i>Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</i>			
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	-1.063	239	-823
Participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	702	-17	684
Ecart de conversion	7.731	0	7.731
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - partie efficace	4.839	-462	4.377
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - reclassé en résultat	-1.713	15	-1.699
Total	10.495	-225	10.270

2020*

Montants en milliers d'euros	Avant impôts	Impôt lié	Net d'impôt
<i>Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</i>			
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	-1.057	174	-882
Participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	-518	1	-517
Ecart de conversion	-11.155	0	-11.155
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - partie efficace	2.174	-181	1.993
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - reclassé en résultat	1.857	-442	1.415
Total	-8.699	-448	-9.147

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

C. Rapprochement du taux d'impôt effectif

Montants en milliers d'euros	2021	2020*
Bénéfice/perte (-) avant impôt	275.984	59.273
Impôt sur base du taux d'imposition en Grèce	-60.717	-14.226
Dépenses non admises	-9.936	-10.214
Revenus exonérés	4.770	5.398
Incidants fiscaux	769	0
Reconnaissance de pertes fiscales, crédit d'impôt ou différences temporelle d'une période antérieure, non comptabilisés	2.012	382
Incidence des taux d'imposition des filiales étrangères	8.738	-1.198
Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est comptabilisée	-1.681	-2.507
Comptabilisation des réserves exonérées	660	0
Retenue d'impôt sur les dividendes internationaux	-57	-61
Changement du taux d'impôt ou nouvelle taxe	5.035	-548
Décomptabilisation des actifs d'impôts différés précédemment comptabilisés	-4.874	-2.237
Ajustements d'impôts sur les bénéfices d'exercices antérieurs	-714	-1.294
Impôt dans le compte de résultat au taux d'impôt effectif	-55.996	-26.502

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Selon la loi grecque no 4646/2019, le taux d'imposition sur le résultat des sociétés pour les entités juridiques domiciliées en Grèce pour l'exercice 2021 et les suivants est fixé à 22 %. Le taux d'imposition effectif consolidé en 2021 a été de 20 % (2020 : 45 %). Le taux de taxation effectif a été influencé par le recalcul de l'impôt différé en raison du changement du taux de taxation en Grèce et du fait que certaines filiales déficitaires n'ont pas reconnu l'impôt différé sur les pertes fiscales de l'année en cours, tandis que l'évaluation actuelle concernant la possibilité de récupérer les pertes fiscales disponibles pour compenser les revenus imposables futurs dans le segment Tubes d'acier a conduit à la décomptabilisation de l'actif d'impôt différé sur les pertes fiscales précédemment reconnues.

D. Variation des soldes d'impôts différés

2021

Montants en milliers d'euros	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ecart de change	Perte de contrôle/cession d'une filiale	Changement du taux d'impôt comptabilisé en résultat	Solde net au 31 décembre			
							Autres	Net	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
Immobilisations corporelles	-109.294	-5.500	0	-404	6.832	0	0	-108.365	281	-108.646
Actifs au titre du droit d'utilisation	97	-27	0	0	-65	0	0	5	424	-419
Immobilisations incorporelles	1.159	-1.628	0	0	115	0	0	-354	1.820	-2.174
Immeubles de placements	-606	-2.189	0	0	196	0	0	-2.598	89	-2.688
Autres actifs financiers	875	607	-4	0	7	-13	0	1.471	1.550	-79
Instruments dérivés	-1.074	377	-390	-19	-70	-58	0	-1.233	462	-1.695
Stocks	-350	176	0	0	116	0	0	-58	192	-249
Emprunts et dettes financières	-1.564	308	0	0	139	0	0	-1.117	216	-1.333
Avantages du personnel	4.284	-181	45	-1	-327	195	0	4.014	4.126	-111
Provisions / Comptes de régularisation	4.016	2.724	0	-4	-268	0	0	6.468	6.468	0
Contrat avec clients	-12.625	-40	0	-10	918	0	0	-11.757	1.335	-13.092
Passifs sur contrats	-9	0	0	0	1	0	0	-9	0	-9
Autres	4.269	-992	0	-3	-183	0	7	3.099	4.274	-1.175
Capitalisation restreinte	30.499	-3.879	0	-2	-2.389	0	0	24.229	24.229	0
Pertes fiscales reportées	6.272	-4.236	0	36	12	0	0	2.083	2.085	-2
Actifs/passifs d'impôt(-) avant imputation	-74.051	-14.481	-349	-406	5.035	123	7	-84.122	47.552	-131.673
Taxe de compensation									-34.410	34.410
Actifs/passifs d'impôt nets (-)								-84.122	13.141	-97.263

2020*

Montants en milliers d'euros								Solde net au 31 décembre			
	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ecart de change	Perte de cession/ d'une filiale	Changement du taux d'impôt comptabilisé en résultat	Solde net au 1er janvier	Autres	Net	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
Immobilisations corporelles	-107.111	-1.861	0	257	-69	-516	0	7	-109.294	2.207	-111.501
Actifs au titre du droit d'utilisation	-699	802	0	0	-6	0	0	0	97	459	-362
Immobilisations incorporelles	1.514	-357	0	0	2	0	0	0	1.159	3.508	-2.349
Immeubles de placements	-615	11	-2	0	0	0	0	0	-606	1.859	-2.464
Autres actifs financiers	850	25	1	0	0	0	0	0	875	961	-86
Instruments dérivés	-64	-365	-623	11	0	-32	0	0	-1.074	534	-1.608
Stocks	547	-897	0	0	0	0	0	0	-350	866	-1.216
Emprunts et dettes financières	-1.894	330	0	0	0	0	0	0	-1.564	461	-2.026
Avantages du personnel	8.037	82	176	-11	0	0	-3.999	0	4.284	6.813	-2.529
Provisions / Comptes de régularisation	3.489	527	0	0	0	0	0	0	4.016	4.041	-25
Contrat avec clients	-7.617	-5.007	0	-1	0	0	0	0	-12.625	23	-12.648
Passifs sur contrats	-9	0	0	0	0	0	0	0	-9	0	-9
Autres	2.032	2.387	0	-114	-20	0	-58	41	4.269	5.356	-1.087
Capitalisation restreinte	26.799	3.704	0	-4	0	0	0	0	30.499	30.499	0
Perte fiscale reportée	10.044	-3.770	0	-3	0	0	0	0	6.272	6.273	-1
Actifs/passifs d'impôt(-) avant imputation	-64.699	-4.389	-448	135	-93	-548	-4.057	48	-74.051	63.860	-137.912
Taxe de compensation										-46.654	46.654
Actifs/passifs d'impôt nets (-)									-74.051	17.206	-91.258

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportées ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'ils peuvent être compensés par des bénéfices imposables futurs. À chaque date de clôture, Viohalco et ses filiales évaluent la probabilité de réalisation de bénéfices fiscaux futurs en fonction des plans d'affaires approuvés. Au 31 décembre 2021, les pertes fiscales cumulées différées disponibles pour une future utilisation étaient de 80 millions d'euros (31 décembre 2020 : 88 millions d'euros). Les sociétés de Viohalco ont comptabilisé un actif d'impôt différé sur les pertes fiscales de 2 millions d'euros (31 décembre 2020 : 6 millions d'euros), la Direction ayant considéré probable la réalisation future de bénéfices imposables qui permettront de compenser ces pertes. Un montant de 0,4 million d'euros se rapporte aux filiales de Viohalco basées en Grèce et le solde de 1,6 million d'euros aux filiales réparties dans les autres pays. L'actif d'impôt différé en question correspond à des pertes d'un montant de 9 millions d'euros (31 décembre 2020 : 27 millions d'euros).

Sur la base de ces estimations concernant les bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables pour un montant de 70 millions d'euros (2020 : 61 millions d'euros). De ce montant, des pertes fiscales de 6 millions d'euros expirent en 2022 et 2023, et le reste à une date d'expiration comprise entre 2024 et 2026.

En vertu des dispositions des articles 49 et 72 de la loi grecque n° 4172/2013 concernant la capitalisation restreinte, les charges d'intérêts nettes sont déductibles du bénéfice imposable de l'exercice si elles sont inférieures ou égales à 30 % de l'EBITDA et tout excédent peut être réglé sur les bénéfices imposables futurs sans limites de délai. Sur la base des plans d'affaires approuvés actuellement, le solde de l'actif fiscal correspondant s'élevait à 24,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 (31 décembre 2020 : 30,5 millions d'euros).

14. Stocks

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Marchandises	40.633	27.434
Produits finis	431.583	314.132
Produits semi-finis	282.538	198.326
Sous-produits et rebuts	83.955	64.183
Travail en cours	34.684	20.991
Matières premières et auxiliaires, consommables et matériaux d'emballage	596.448	449.523
Total	1.469.840	1.074.589

En 2021, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge au cours de l'exercice et inclus dans le poste « coût des ventes » s'est chiffré à 3,8 milliards d'euros (2020 : 2,6 milliards d'euros).

Des stocks d'une valeur comptable de 177 millions d'euros ont été donnés en garantie pour des emprunts accordés aux sociétés de Viohalco (cf. note 26).

15. Créances clients et autres débiteurs

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020
Actifs courants			
Créances clients		474.345	324.318
Moins : Pertes de valeur		-53.964	-57.551
Créances clients nettes		420.381	266.767
Paiements en avance		16.478	7.567
Chèques et effets à recevoir & chèques échus		40.967	32.216
Créances de parties liées	38	41.570	40.216
TVA et autres taxes à recevoir		62.298	59.663
Créances de dividendes des entités mises en équivalence	38	334	334
Autres débiteurs		54.856	54.838
Moins : Pertes de valeur		-13.348	-14.141
Autres créances nettes		203.155	180.692
Total des actifs courants		623.536	447.459
Actifs non courants			
Créances non courantes sur les parties liées	38	5.746	3.975
Autres créances non courantes		1.568	6.374
Total des actifs non courants		7.314	10.349
Total des créances		630.850	457.809

Viohalco et ses sociétés n'ont pas concentré leur risque de crédit par rapport aux créances des clients puisqu'elles disposent d'une large gamme et d'un grand nombre de clients.

A. Transfert de créances clients

La valeur comptable des créances clients comprend des montants qui font l'objet de contrats d'affacturage. Viohalco et ses filiales concluent des contrats d'affacturage (avec recours) afin de vendre des créances clients contre des espèces. Ces créances clients ne sont pas décomptabilisées de l'état de la situation financière dans la mesure où Viohalco conserve la quasi-totalité des risques et avantages – principalement le risque de crédit. Le montant reçu lors du transfert est comptabilisé comme un emprunt bancaire garanti.

Les informations suivantes montrent la valeur comptable des créances clients à la date de clôture de l'exercice qui ont été transférées mais qui n'ont pas été décomptabilisées et les passifs associés.

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Valeur comptable des créances clients transférées aux banques	44.219	81.453
Valeur comptable des passifs associés	27.257	41.463

La juste valeur des créances clients est approximativement leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, les sociétés de Viohalco n'avaient pas utilisé le montant total de la ligne de crédit fournie par les sociétés d'affacturage.

Les emprunts connexes figurent au poste « emprunts bancaires garantis » de la note 26 « Emprunts et dettes financières ».

B. Risques de crédit et de marché et réductions de valeur

En 2010, la filiale Corinth Pipeworks S.A. a engagé une action en justice en Grèce et à Dubaï à l'encontre d'un ancien client au Moyen-Orient concernant le recouvrement d'une créance en souffrance de 24,8 millions de dollars américains (22 millions d'euros au 31 décembre 2021), majorée des intérêts légaux.

Après une série de procédures devant les tribunaux en 2017, la Cour de cassation de Dubaï a finalement confirmé le montant dû en faveur de Corinth Pipeworks et rejeté toute demande reconventionnelle de l'ancien client.

Aux fins de recouvrer ce montant impayé de longue date, Corinth Pipeworks a engagé les procédures d'exécution à l'encontre des actifs de cet ancien client qui sont situés dans tous les pays dans lesquels la Cour de cassation a établi que son jugement était exécutoire (à savoir, les Émirats arabes unis et plusieurs autres pays du Moyen-Orient). Il n'y a pas eu d'autres développements importants en 2021.

Corinth Pipeworks avait enregistré par le passé une perte de valeur pour la totalité du montant restant dû, soit 24,8 millions de dollars américains. Toutefois, la société continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour récupérer le montant total de cette créance.

L'information concernant l'exposition au risque de crédit et au risque de marché des sociétés de Viohalco, ainsi qu'aux pertes de valeur sur créances clients et autres débiteurs est présentée dans la note 30.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Trésorerie	6.848	1.067
Dépôts bancaires à court terme	496.419	218.094
Total	503.267	219.161

Les dépôts à court terme ont une durée inférieure à 90 jours et sont disponibles.

En outre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 décembre 2021 comprennent les liquidités obtenues grâce à l'émission d'une « obligation verte » de 120 millions d'euros le 06 décembre 2021 dans le segment immobilier, qui sera utilisé pour le remboursement des lignes de crédit liées à des propriétés certifiées sur le plan environnemental et le financement de nouveaux « investissements verts ».

17. Immobilisations corporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Terrains, usines et autres bâtiments	Machines et matériel de transport	Mobilier et autres équipements	Construction en cours	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2021	1.007.315	2.793.597	76.081	154.824	4.031.817
Effet de la variation des cours de change	1.129	10.230	-25	330	11.663
Acquisitions	31.301	26.990	4.129	186.746	249.167
Cessions	-2.710	-3.732	-188	-475	-7.105
Transferts vers/de immeubles de placements	-210	0	0	0	-210
Reclassifications	29.420	94.977	1.237	-126.597	-962
Réduction de valeur	-267	-4.535	-1.836	-66	-6.705
Solde au 31 décembre 2021	1.065.978	2.917.527	79.398	214.763	4.277.666
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Solde au 1 janvier 2021	-378.847	-1.631.552	-62.340	-4.983	-2.077.721
Effet de la variation des cours de change	-374	-6.543	13	0	-6.905
Amortissement	-22.990	-92.682	-5.015	0	-120.686
Cessions	1.582	2.633	137	0	4.352
Réduction de valeur	267	2.706	1.804	0	4.777
Reprise de la perte de valeur comptabilisée antérieurement	11.226	258	0	0	11.484
Perte de valeur	-2.087	-664	-2	0	-2.753
Reclassifications	1	-1.085	-23	0	-1.107
Solde au 31 décembre 2021	-391.222	-1.726.929	-65.426	-4.983	-2.188.560
Valeur comptable au 31 décembre 2021	674.756	1.190.598	13.971	209.781	2.089.107

Montants en milliers d'euros	Terrains, usines et autres bâtiments	Machines et matériel de transport	Mobilier et autres équipements	Construction en cours	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2020	949.993	2.610.463	72.400	224.846	3.857.702
Effet du mouvement des taux de change	-1.610	-9.703	-80	-147	-11.540
Ajouts	4.867	20.927	3.979	173.707	203.478
Élimination	-236	-6.701	-214	-4.176	-11.328
Fusions et absorptions	2	0	29	0	30
Reclassifications	54.922	189.176	1.325	-238.065	7.357
Réduction de valeur	-227	-8.271	-940	-558	-9.996
Perte de contrôle / cession de filiale	-395	-2.292	-418	-781	-3.887
Solde au 31 décembre 2020	1.007.315	2.793.597	76.081	154.824	4.031.817
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Solde au 1 janvier 2020	-350.926	-1.564.060	-59.385	-5.110	-1.979.481
Effet de la variation des cours de change	709	5.889	56	0	6.654
Amortissement	-22.063	-89.652	-4.479	0	-116.194
Cessions	278	6.061	153	0	6.492
Fusions et absorptions	0	0	-29	0	-29
Réduction de valeur	179	6.188	938	127	7.431
Reprise de la perte de valeur comptabilisée antérieurement	9.821	164	0	0	9.985
Perte de valeur	-1.299	0	0	0	-1.299
Reclassifications	-15.662	2.206	33	0	-13.422
Perte de contrôle / cession d'une filiale	116	1.651	373	0	2.141
Solde au 31 décembre 2020	-378.847	-1.631.552	-62.340	-4.983	-2.077.721
Valeur comptable au 31 décembre 2020	628.468	1.162.046	13.741	149.842	1.954.096

Le montant net de 2,1 millions d'euros dans le mouvement de « Reclassifications » vise principalement les actifs en cours de construction qui sont reclassés en immobilisations incorporelles et des reclassifications des actifs au titre du droit d'utilisation.

B. Sûretés

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 1.006 millions d'euros ont été hypothéquées afin de garantir les emprunts des sociétés de Viohalco (cf. note 26).

C. Immobilisations corporelles en cours de construction

Les principaux ajouts constituant les immobilisations corporelles en cours de construction au 31 décembre 2021 sont les suivants :

- le laminoir à froid à six cylindres et l'installation de la nouvelle ligne de laquage dans le laminoir d'aluminium d'Oinofyta ;
- la nouvelle machine de laquage du laminoir d'aluminium d'ElvalHalcor à Oinofyta ;
- la construction de la nouvelle machine de fabrication de laque de Symetal ;
- la modernisation de machines dans l'usine d'aluminium de Bridgnorth ;
- la rénovation de la presse et l'installation d'un nouveau four de préchauffage à billettes dans l'usine de tubes de cuivre d'ElvalHalcor à Oinofyta ;
- la modernisation de la presse de la division extrusion d'alliages de cuivre ;
- l'installation de quatre nouveaux fours de recuit à cloche et d'une nouvelle ligne de refendage à l'usine de Sofia Med en Bulgarie ;
- les investissements en cours dans l'usine de câbles de Corinthe ;
- certains investissements visant à améliorer la productivité et les capacités dans l'usine de tubes d'acier de Thisvi ;
- les ajouts au segment Acier, tels que l'installation de filtres de fonderie, visant à réduire les émissions et à optimiser le fonctionnement du système de filtres, ainsi que les investissements opérationnels liés à la mise à la modernisation des machines dans les usines. Ils comprennent également la rénovation du nouveau laminoir afin de produire toute la gamme de produits spéciaux de qualité en Bulgarie.

Les coûts d'emprunt capitalisés relatifs aux immobilisations corporelles en cours de construction s'élevaient à 0,9 millions d'euros (2020 : 4 millions d'euros) et ont été calculés en utilisant un taux de capitalisation moyen de 3,7 % (2020 : 2,4 %).

Les ajouts d'actifs en cours de construction incluent également des avantages du personnel capitalisés d'un montant de 2.338 milliers d'euros en 2020 (2019 : 2.229 milliers d'euros).

D. Transfert vers et depuis le poste Immeubles de placements

En 2021, les immobilisations corporelles d'un montant de 0,2 millions d'euros ont été transférées aux immeubles de placements.

E. Perte de valeur d'immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2021, un test de dépréciation a été réalisé pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie (ci-après, UGT) pour laquelle des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2021 concernant les filiales du segment Acier. Les indications de perte de valeur étaient les pertes réalisées par certaines UGT au cours des derniers exercices. Pour déterminer la valeur recouvrable par l'UGT, des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées. Le résultat de ce test indique qu'au 31 décembre 2021, aucune perte de valeur n'existait concernant les immobilisations corporelles utilisées par ces UGT, car le montant recouvrable de chaque UGT dépassait les valeurs comptables respectives. En outre, des pertes de valeur de 2,7 millions d'euros ont principalement été comptabilisées dans le segment Aluminium pour des actifs immobilisés qui présentaient des signes de dépréciation. Le montant recouvrable des actifs immobiliers associés s'élève à 1,7 million d'euros.

En 2021, la valeur de certains équipements d'une valeur comptable nette de 1,9 million d'euros (2020 : 2,1 millions d'euros) a été réduite, car ils ne sont plus utilisés par les sociétés de Viohalco et ils ne devraient plus générer d'avantages économiques futurs compte tenu de leur obsolescence.

Des tests de dépréciation ont par ailleurs été réalisés pour les actifs immobiliers présentant des signes de dépréciation, qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles de placements sont présentés à la note 19.

F. Reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles

Un test a été réalisé pour chaque UGT pour lesquelles il existait des indications de reprise de dépréciation au 31 décembre 2021. Ces indications concernaient l'amélioration de la performance attendue de certaines UGT au cours des exercices suivants. Toutefois, ce test n'a fait apparaître aucune reprise de dépréciation en 2021.

Par ailleurs, une perte de valeur d'un montant de 11,5 millions d'euros a été contre-passée (montant recouvrable de 54,6 millions d'euros) et comptabilisée à la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé, en lien avec les immeubles de placements qui ont été transférés aux immobilisations corporelles lors des exercices précédents.

Aux fins de la classification par segment, les reprises de pertes de valeur ont été enregistrées dans le segment Immobilier.

G. Décomptabilisation due à la cession d'une filiale

Des actifs d'un montant de 1,7 million d'euros ont été décomptabilisés en 2020 en raison de l'absorption de la filiale Vianatt par Ecoreset S.A.

H. Changements d'estimation

En 2021, ElvalHalcor, filiale de Viohalco, a procédé à un examen de l'efficacité opérationnelle de ses usines, ce qui a entraîné des changements dans la durée de vie utile prévue de bâtiments et de machines spécifiques qui contribuent au processus de production de la division Aluminium de la société.

Les facteurs pris en compte pour cet examen opérationnel sont les suivants :

- le développement et la mise en œuvre du programme d'investissement de la société ;
- les opérations de maintenance et de développement continues ; et
- les avantages économiques futurs qui seront liés aux flux de trésorerie des équipements actuels.

Par conséquent :

- la durée de vie utile prévue des bâtiments a été prolongée de 5 ans en moyenne ; et
- la durée de vie utile des machines a été prolongée de 3 ans en moyenne.

Lors de l'application des modifications décrites ci-dessus, les fourchettes de durée de vie utile décrites dans la méthode comptable concernée restent inchangées.

L'effet de ces variations sur la charge de d'amortissement annuelle, incluse dans le poste « Coût des ventes », était de 1,1 million d'euros pour 2021.

18. Goodwill et immobilisations incorporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Goodwill	Coûts de développements	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1 janvier 2021	1.500	2.097	34.400	49.000	2.818	89.814
Effet de la variation des cours de change	0	-1	0	-95	-5	-101
Acquisitions	0	0	1.581	4.289	102	5.972
Cessions	0	0	-1	-10	0	-11
Réduction de valeur	0	0	-3	-183	0	-186
Reclassifications	0	-779	1.645	2.216	0	3.082
Solde au 31 décembre 2021	1.500	1.317	37.622	55.216	2.915	98.570
Amortissement cumulé et perte de valeur						
Solde au 1 janvier 2021	-1.500	-1.097	-9.612	-37.200	-860	-50.269
Effet de la variation des cours de change	0	1	0	68	2	70
Amortissement	0	-137	-2.215	-4.269	-53	-6.673
Cessions	0	0	1	10	0	11
Réduction de valeur	0	0	3	183	0	186
Perte de valeur	0	0	0	-79	0	-79
Reclassifications	0	608	0	-341	0	267
Solde au 31 décembre 2021	-1.500	-626	-11.823	-41.626	-912	-56.487
Valeur comptable au 31 décembre 2021	0	691	25.799	13.589	2.004	42.083

Montants en milliers d'euros	Goodwill	Coûts de développements	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1er janvier 2020	3.132	2.024	29.282	43.163	2.747	80.348
Effet de la variation des cours de change	0	-1	-1	-84	-8	-94
Acquisitions	0	23	1.316	4.840	111	6.290
Cessions	0	0	0	-13	0	-13
Réduction de valeur	0	0	0	-192	0	-192
Fusions et absorptions	0	0	0	6	0	6
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-1.632	0	0	-82	0	-1.714
Reclassification liée aux scissions	0	51	3.803	1.362	-32	5.183
Solde au 31 décembre 2020	1.500	2.097	34.400	49.000	2.818	89.814
Amortissement cumulé et perte de valeur						
Solde au 1er janvier 2020	-1.500	-812	-7.484	-33.489	-837	-44.122
Effet de la variation des cours de change	0	1	1	47	7	55
Amortissement	0	-285	-1.985	-4.045	-61	-6.376
Cessions	0	0	0	3	0	3
Réduction de valeur	0	0	0	123	0	123
Fusions et absorptions	0	0	0	-6	0	-6
Perte de contrôle/cession d'une filiale	0	0	0	50	0	50
Reclassification liée aux scissions	0	0	-144	116	32	3
Solde au 31 décembre 2020	-1.500	-1.097	-9.612	-37.200	-860	-50.269
Valeur comptable au 31 décembre 2020	0	1.000	24.788	11.800	1.958	39.545

B. Amortissements

L'amortissement des marques et licences à durée d'utilité déterminée, des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles est alloué au coût des stocks et inclus dans le poste « coût des ventes » lorsque le stock est vendu, car les marques et licences et les logiciels sont principalement utilisés directement pour la fabrication de produits et sont considérés comme des frais généraux de production. L'amortissement des actifs incorporels qui ne sont pas utilisés pour la production est affecté aux charges administratives.

C. Reclassifications

Les reclassifications se rapportent essentiellement aux immobilisations incorporelles initialement comptabilisées dans les projets en cours (au poste Immobilisations corporelles) ; au moment de l'achèvement du projet, elles sont transférées dans la colonne afférente à leur nature.

D. Goodwill

Le goodwill d'un montant de 1,6 million d'euros a été décomptabilisé en 2020 en raison de l'absorption de la filiale Vianatt par Ecoreset S.A. Aucun goodwill supplémentaire n'a été comptabilisé en 2021.

E. Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée (cf. note 5.10), à l'exception des actifs suivants, inclus dans la catégorie des marques commerciales et des licences :

- i. Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Fulgor »
 - a. Dénomination commerciale « Fulgor » (valeur comptable de 1,4 million d'euros au 31 décembre 2021).
Cette dénomination porte sur le secteur des câbles sous-marins de moyenne tension et des câbles terrestres de haute tension dans lequel Fulgor exerçait des activités avant son acquisition par Hellenic Cables en 2011, et qui est assorti d'avantages économiques substantiels. Sur la base de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, taux de notoriété, absence d'engagement de longue durée auprès d'une clientèle étoffée, développement futur du secteur), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.
 - b. Licence d'utilisation du port de Soussaki, Corinthe (valeur comptable de 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2021)
Fulgor détient une licence pour l'utilisation permanente et exclusive du port situé sur le site de l'usine, dans la localité de Soussaki, à Corinthe. Ce port est nécessaire pour les activités de production de câbles sous-marins de moyenne et haute tension. Depuis l'acquisition de la société, des investissements importants en vue de la modernisation et de l'agrandissement de la capacité de production de câbles sous-marins de haute tension ont été réalisés. Depuis 2014, la production a commencé comme prévu. La durée d'utilité de cet actif est considérée comme étant indéfinie, car l'utilisation de ces installations portuaires est prévue pour une durée indéterminée dans le contexte du développement significatif de ce secteur.
- ii. Immobilisations incorporelles comptabilisées pour l'UGT « Reynolds » (valeur comptable de 1,5 million d'euros au 31 décembre 2021).
Suite à l'acquisition de Reynolds Cuivre par Genecos, un actif incorporel lié au nom de marque « Reynolds » a été comptabilisé, car il est prévu que son utilisation génère des avantages économiques importants. En fonction de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, connaissance du marché, large éventail de clients, prévision de développements futurs), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

F. Test de dépréciation

(a) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Fulgor »

Ces immobilisations incorporelles ne générant pas de flux de trésorerie indépendants, il a été jugé pertinent d'effectuer le test de dépréciation en se basant sur l'UGT du site de production de câbles sous-marins de Fulgor qui intègre ces actifs. Pour calculer la valeur d'usage de ces immobilisations, des projections des flux de trésorerie fondées sur des estimations de la Direction pour une période de cinq ans (2022 à 2026) ont été utilisées. Ces projections tiennent compte des contrats déjà signés, ainsi que des contrats attendus en Grèce et à l'étranger.

L'UGT Câbles sous-marins exerce ses activités sur la base de projets. Par conséquent, les hypothèses relatives à la croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité se fondent sur les contrats déjà signés et sur ceux qui devraient être entrepris au cours de la période à suivre. Les principales hypothèses concernant les opérations de l'UGT et les projets à réaliser sur la période de cinq ans à suivre sont les suivantes :

- Utilisation progressive à grande capacité de l'usine de Corinthe détenue par Fulgor, comme en 2020 et 2021, sur la base des contrats déjà acquis et des prévisions de contrats qui vont être attribués compte tenu de l'activité d'appels d'offres. Compte tenu de la croissance continue, du carnet de commandes existant, de la croissance de l'activité des énergies renouvelables dans le monde entier, qui est un moteur important des perspectives attrayantes pour le marché de la production d'énergie en mer, le niveau d'activité toujours élevé devrait être maintenu tout au long de la période allant de 2022 à 2026.
- Dépenses d'investissement d'environ 102 millions d'euros au cours des cinq prochaines années pour couvrir les besoins estimés de production et de capacité. Les dépenses d'investissement reflètent les investissements à des fins d'entretien et les attentes en matière de croissance organique. Pour la période terminale, les investissements sont fixés à hauteur des amortissements.
- Taux de croissance annuelle moyen du chiffre d'affaires des activités offshore d'environ 3,8 % sur la période de cinq ans résultant de l'attribution de nouveaux projets, principalement en Grèce, en Europe du Nord et aux États-Unis.
- Taux de rentabilité EBITDA sur chiffre d'affaires d'environ 15 à 25 % par projet offshore. La rentabilité estimée par projet varie principalement en fonction des différents types de câbles, des spécifications techniques, des zones géographiques et de la durée du projet.
- Taux de croissance annuel moyen des charges d'exploitation fixes d'environ 2,1 % pour la période de cinq ans.

Les flux de trésorerie après ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé à long terme de 1,55 %, qui reflète en grande partie les estimations de la Direction quant à l'économie mondiale et aux perspectives de croissance à long terme des activités offshore du secteur Câbles. Le taux avant impôt utilisé pour escompter ces flux de trésorerie est de 7,71 %. Ce taux est basé sur :

- Le taux sans risque a été déterminé à zéro.
- Le risque lié au pays pour l'exploitation en Grèce a été fixé à 0,81 %.
- La prime de risque de marché a été déterminée à 4,87 %, soit à un niveau stable par rapport au test de dépréciation de l'année précédente.

Malgré l'intégration des prix des produits de base pour le cuivre et l'aluminium aux hypothèses lors de la réalisation du test de dépréciation, en raison des activités de couverture entreprises et de la nature sur mesure des produits vendus par Fulgor, la valeur de l'unité opérationnelle n'est pas affectée de manière importante par les fluctuations du prix des produits de base. Le test de dépréciation se base sur le résultat neutre des fluctuations de prix des métaux.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2021 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 219 millions d'euros, à concurrence de 524 millions d'euros.

Une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de la marge de sécurité. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT. Les hypothèses peuvent changer comme suit afin que le montant recouvrable soit égal à la valeur comptable :

	Hypothèses utilisées	Variation absolue de taux (en point de pourcentage) pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable
Taux d'actualisation	7,71%	+12,0 ppc
Croissance terminale	1,55%	-61,8 ppc

(b) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Reynolds »

La valeur recouvrable de l'UGT qui comprend cet actif incorporel (Reynolds Cuivre S.A.) a été estimée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'UGT (valeur d'utilité).

Les flux de trésorerie après les cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 0,5 %, qui reflète en grande partie les estimations de la Direction quant aux perspectives de croissance pour le marché. Le taux après impôts utilisé pour escompter ces flux de trésorerie est de 7,6 % pour la période de cinq ans et pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque a été plafonné à zéro.
- La prime de risque de marché (y compris le risque pays pour l'exploitation en France) a été déterminée à 5,36 %.

Le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires sur la période de cinq ans est de 3,2 % et le pourcentage de baisse des charges d'exploitation annuelles moyennes s'élève à 2,3 %. La moyenne des dépenses en immobilisations s'établit à 106 millions d'euros.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2021 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 8,9 millions d'euros, à concurrence de 4,2 millions d'euros.

Une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de la marge de sécurité. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation absolue de taux (en point de pourcentage) pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable
Taux de remise	7,6 %	+2,3ppc
Croissance terminale	0,5 %	-3,1ppc

19. Immeubles de placements

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Solde au 1 janvier	270.413	195.003
Acquisitions	10.887	75.110
Cessions	-753	-243
(Pertes de valeur) / reprise de perte de valeur	6.922	4.700
Modifications	95	0
Transferts aux immobilisations corporelles	-1	0
Transferts de biens, d'installations et d'équipements	210	0
Amortissement	-6.898	-4.157
Solde au 31 décembre	280.876	270.413
Valeur comptable brute	324.684	315.420
Amortissement et pertes de valeur cumulés	-43.807	-45.007
Valeur comptable nette au 31 décembre	280.876	270.413

Les immeubles de placements comprennent un certain nombre de propriétés commerciales et industrielles qui sont actuellement louées à des tiers ou qui le seront dans un avenir prévisible. Tous les loyers sont indexés sur la base de l'indice des prix à la consommation.

En 2021, Viohalco a investi un montant de 11 millions d'euros (75 millions d'euros en 2020) pour l'acquisition et l'amélioration des immeubles de placements.

B. Évaluation de la juste valeur – Perte de valeur et reprise ultérieure

Au 31 décembre 2021, un test de dépréciation a été réalisé pour l'ensemble des actifs immobiliers (actifs individuels), qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles occupés par leur propriétaire sont présentés à la note 17.

Une perte de valeur de 8,9 millions d'euros concernant les immeubles de placements a été enregistrée et comptabilisée à la rubrique « Autres dépenses » du compte de résultat consolidé. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et aux bâtiments et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession. La juste valeur de ces immeubles a été déterminée par un évaluateur indépendant possédant les qualifications professionnelles requises et reconnues et une expérience récente dans le secteur géographique et dans la catégorie des immeubles faisant l'objet de l'évaluation. Une description détaillée de ces techniques figure dans le paragraphe suivant. À des fins de classification par segment d'activité, la perte de valeur (montant recouvrable : 3,7 millions d'euros) a été comptabilisée dans le segment Immobilier.

Des évaluations d'actifs permettant de déterminer si des pertes de valeur précédemment comptabilisées pouvaient faire l'objet d'une reprise ont également été utilisées. Au vu des résultats obtenus, 15,8 millions d'euros ont été repris et comptabilisés dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé. Le montant recouvrable de ces actifs au 31 décembre 2021 était de 232 millions d'euros et concernait le segment Immobilier.

La perte de valeur cumulée reportée au 31 décembre 2021 équivalait à 30,2 millions d'euros (31 décembre 2020 : 37,1 millions d'euros).

La juste valeur de tous les biens immobiliers présentés dans la rubrique « Immeubles de placements » se chiffre à 355 millions d'euros au 31 décembre 2021 (31 décembre 2020 : 322 millions d'euros).

Techniques d'évaluation et données non observables significatives (niveaux 2 et 3)

L'évaluation de la juste valeur des immeubles de placements a été classée en niveau 2 et 3 de la hiérarchie de la juste valeur, en fonction des données introduites dans les techniques d'évaluation utilisées.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur de ces immeubles étaient fondées sur une utilisation optimale.

- Dans le cas des bâtiments actuellement loués, ou devant être loués dans un avenir prévisible, pour lesquels aucun prix observable n'était disponible, la méthode utilisée a été celle de l'approche axée sur les résultats (par actualisation des flux de trésorerie ou capitalisation directe). La méthode des flux de trésorerie actualisés prend en considération la valeur actualisée des flux de trésorerie nets devant être générés par chaque immeuble, en tenant compte du taux de croissance attendu des loyers, des périodes d'inoccupation, du taux d'occupation, des coûts de location incitatifs, tels que les périodes sans loyer et d'autres frais non payés par les locataires. Les flux de trésorerie nets sont actualisés en utilisant les taux d'actualisation ajustés au risque qui se situaient entre 7,90 % et 12,00 %. L'estimation du taux d'actualisation tient compte, entre autres, de la qualité de chaque bâtiment, de son emplacement, de la qualité de crédit du locataire, des conditions de location et du rendement attendu du marché. La juste valeur estimée diminuerait si la progression attendue du marché de la location était plus faible ou si les taux d'actualisation ajustés au risque étaient plus élevés. La capitalisation directe utilise un « All-Risk Yield » (ARY ou rendement tous risques) pour capitaliser la valeur actuelle d'une année de loyer. L'ARY se situe dans une fourchette entre 5,00 % et 12,50 % et se présente comme une évaluation globale de l'état général du marché immobilier.
- Dans le cas de bâtiments en construction et devant être utilisés comme immeubles de placements, la méthode principalement utilisée a été celle du montant résiduel. La juste valeur déterminée à l'aide de cette méthode correspond à la valeur de l'immeuble dans son état actuel.
- Pour tous les biens, la méthode de comparaison (approche du marché) a été utilisée. En se basant sur cette méthode, l'évaluateur estime la valeur de marché de l'actif en question en comparant les facteurs qui ont le plus d'incidence sur le bien. Ces facteurs peuvent être la localisation géographique, la taille, la qualité de la construction, etc. Cette méthode se fonde sur le prix de marché estimé et sur ce qui a été payé pour des biens similaires dans des conditions économiques similaires. Chaque bien est évalué à un prix auquel des biens similaires dans le périmètre ont été récemment vendus, majoré (ou minoré) d'un différentiel subjectif de nature à tenir compte des caractéristiques propres au bien lui-même et qui le distinguent des biens de référence ; ces caractéristiques peuvent tenir à la localisation du bien, à sa taille, à son accessibilité, etc. La technique d'évaluation spécifique a été classée au niveau 2 de la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur.

20. Entreprises mises en équivalence

A. Rapprochement des valeurs comptables des entreprises associées et coentreprises

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Solde au 1 janvier	38.089	37.742
Quote-part du résultat net d'impôt	-2.530	-1.740
Bénéfice (perte) de l'OCI pour la période	1	0
Dividendes reçus	-886	-1.139
Effet de la variation des cours de change	671	-3.319
Acquisitions	225	3.285
Augmentation du capital social	8.800	4.000
Reclassifications	0	-739
Solde au 31 décembre	44.372	38.089

B. Information financière pour chaque entreprise associée

Les tableaux suivants présentent l'information financière pour chaque entreprise associée. Les informations financières publiées reflètent les montants figurant dans les états financiers des entreprises associées concernées.

2021

Société	Lieu d'affaires principal	Segment	Associé/coentreprise	Valeur comptable	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Passifs courants	Chiffre d'affaires	Résultat des activités poursuivies	Participation directe	Participation totale
ETEM GESTAMP AUTOMOTIVE SA	Bulgarie	Aluminium	Coentreprise	8.095	9.465	16.390	230	14.177	41.028	1.335	49,00 %	49,00 %
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Associé	1.165	3.756	2.186	547	2.966	6.811	806	45,00 %	45,00 %
AO TMK-CPW	Russie	Tubes d'acier	Associé	11.216	64.836	5.004	23	46.926	70.009	1.910	49,00 %	39,09 %
TUBE BELLVILLE	États-Unis	Tubes d'acier	Associé	1.732	422	13.744	3.418	3.988	20.238	-2.837	19,40 %	15,48 %
AWM SPA	Italie	Acier	Associé	3.643	8.701	8.281	3.928	5.301	5.142	-698	34,00 %	34,00 %
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	231	338	146	46	92	572	54	50,00 %	42,39 %
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	Associé	767	9.317	26	0	7.834	53.775	1.074	49,00 %	41,54 %
NEDZINK B.V.	Pays-Bas	Cuivre	Coentreprise	11.841	31.325	49.598	43.186	28.940	86.636	-8.192	50,00 %	42,39 %
THE GRID SA	Grèce	Immobilier	Coentreprise	5.681	2.403	28.605	19.600	47	0	-688	50,00 %	43,64 %
				44.372								

2020

Société	Lieu d'affaires principal	Segment	Associé/coentreprise	Valeur comptable	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Passifs courants	Chiffre d'affaires	Résultat des activités poursuivies	Participation directe	Participation totale
ETEM GESTAMP AUTOMOTIVE SA	Bulgarie	Aluminium	Coentreprise	7.439	7.012	14.646	101	11.450	27.643	134	49,00 %	49,00 %
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Associé	866	2.897	2.043	560	2.615	4.264	457	45,00 %	45,00 %
AO TMK-CPW	Russie	Tubes d'acier	Associé	9.965	25.397	4.734	0	9.794	41.141	1.775	49,00 %	39,09 %
TUBE BELLVILLE	États-Unis	Tubes d'acier	Associé	2.162	1.975	14.200	3.428	3.773	14.548	-4.826	19,40 %	15,48 %
AWM SPA	Italie	Acier	Associé	3.688	8.863	7.400	5.500	3.712	12.352	-351	34,00 %	34,00 %
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	321	359	247	42	36	594	83	50,00 %	45,72 %
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	Associé	713	9.219	23	0	7.843	37.974	923	49,00 %	44,81 %
NEDZINK B.V.	Pays-Bas	Cuivre	Coentreprise	12.937	25.959	49.083	29.255	32.561	79.602	-4.623	50,00 %	45,72 %
				38.089								

Le 28 janvier 2021, la filiale de Viohalco, Noval Property REIC, a participé à 50 % à la création d'une coentreprise nommée « The Grid S.A. », qui opère dans le secteur de la promotion immobilière.

Les informations financières susmentionnées sont présentées sous réserve de ce qui suit :

- il n'existe aucune restriction sur la capacité des coentreprises ou des entreprises associées à transférer des fonds vers l'entité sous la forme de dividendes en espèces, ou à rembourser des emprunts ou des avances consentis par l'entité.
- les états financiers des coentreprises ou des entreprises associées sont utilisés lors de l'application de la méthode de mise en équivalence et sont publiés à la même date que ceux de Viohalco.
- il n'existe aucune part non comptabilisée des pertes d'une coentreprise ou d'une entreprise associée, tant pour la période de reporting que sur les périodes cumulées.

C. Description des entreprises associées et coentreprises

UEHEM (UACJ ELVAL HEAT EXCHANGER MATERIALS GmbH) est une coentreprise entre ElvalHalcor et UACJ Corp. Elle commercialise des produits en aluminium auprès de fabricants d'échangeurs de chaleur automobiles en Europe.

HC ISITMA est une coentreprise entre ElvalHalcor et Cantas AS. Elle est active dans la fabrication de tubes de cuivre préisolés en Turquie. Bellville Tube fabrique des produits tubulaires en acier pour le marché local des États-Unis.

AO TMK-CPW est une coentreprise entre Corinth Pipeworks et AO TMK, premier fabricant de tubes d'acier en Russie et parmi les trois leaders mondiaux. AO TMK-CPW a ses sites de production à Polevskoy, en Russie, où il fabrique des tuyaux et des profilés.

AWM développe, conçoit et fabrique des machines de haute technologie pour le traitement de l'acier de renfort, comme des machines de soudage de treillis standards ou spéciales, des machines de dressage et de découpe de fils à grande vitesse, des machines de ponts à treillis, des laminaires à froid, des machines de découpe et cintrage automatique de treillis et des machines spéciales pour la production de renforts de tunnel.

Domoplex est une société chypriote qui fabrique et commercialise le treillis en fils de fer soudés pour le renfort du béton.

NedZink B.V. est une société néerlandaise spécialisée dans les applications de haute qualité à base de zinc.

Gestamp Etem Automotive Bulgaria S.A. est une coentreprise entre Gestamp et Etem Bulgaria S.A. qui se concentre sur la commercialisation et le traitement de profilés en aluminium extrudé destinés au secteur automobile.

THE GRID S.A. est une coentreprise entre Noval Property REIC et Brook Lane Capital qui opère dans le secteur de la promotion immobilière.

21. Autres investissements

Viohalco désigne les investissements suivants comme des titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, car Viohalco prévoit de les conserver à long terme dans le cadre de ses objectifs stratégiques.

L'évolution des titres de capitaux propres et leur analyse sont présentées ci-après :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Solde au 1 janvier	8.324	5.829
Acquisitions	77	3.069
Cessions	-637	-24
Variation de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	702	-518
Reclassifications	0	-29
Autres changements	-8	-2
Solde au 31 décembre	8.457	8.324

Montants en milliers d'euros	2021	2020
<i>Titres cotés en bourse</i>		
- Instruments de capitaux propres grecs	125	125
- Instruments de capitaux propres internationaux	4.417	3.713
- Fonds de placement	0	639
<i>Titres non cotés</i>		
- Instruments de capitaux propres grecs	2.951	2.946
- Instruments de capitaux propres internationaux	849	849
- Fonds de placement	94	30
-Autres	20	20
Total	8.457	8.324

22. Actifs disponibles à la vente

Le montant de 0,4 million d'euros correspond à la valeur comptable des machines du secteur Aluminium comptabilisée en 2021 comme actif disponible à la vente selon la norme IFRS 5. La Direction a établi un plan pour la vente de cet équipement qui devrait avoir lieu en 2022.

23. Instruments dérivés

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments dérivés :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Actifs non courants		
Contrats à terme - future	0	64
Options	944	871
Total	944	936
Actifs courants		
Contrats à terme - forwards	760	1.889
Contrats à terme - future	7.670	5.336
Swaps sur matières premières	7.847	0
Total	16.277	7.225
Passifs non courants		
Contrats de swap de taux d'intérêt	382	1.026
Contrats à terme - future	0	270
Swaps sur matières premières	3.205	0
Total	3.587	1.295
Passifs courants		
Contrats à terme - forwards	2.501	659
Contrats à terme - future	5.062	4.593
Total	7.563	5.252

Comptabilité de couverture

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés aux fins de couverture des flux de trésorerie et de la juste valeur.

Les instruments financiers dérivés précités couvrent des risques découlant de ce qui suit :

- Fluctuations des cours des métaux
- Fluctuations des cours de change
- Variations des taux d'intérêt des emprunts
- Fluctuations des prix de l'énergie (gaz naturel)

L'échéance et la valeur nominale des instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco correspondent à l'échéance et à la valeur nominale des actifs et des passifs sous-jacents (les éléments couverts).

Les instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco concernent principalement :

- Les contrats à terme destinés à couvrir le risque de fluctuation des cours de métaux cotés sur le LME (London Metal Exchange) et utilisés comme matières premières par les sociétés de Viohalco (c'est-à-dire principalement le cuivre, l'aluminium et le zinc). Ces opérations de couverture sont répertoriées comme des couvertures de flux de trésorerie.
- Les contrats de change à terme et swaps sur devises destinés à couvrir le risque découlant des fluctuations des cours de change du dollar américain et de la livre sterling (c'est-à-dire les devises auxquelles les sociétés de Viohalco sont principalement exposées). Ces contrats sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, selon l'élément sous-jacent. Lorsqu'ils sont utilisés à des fins de couverture du risque de change sur les créances à recevoir et les dettes fournisseurs à payer libellées en devises étrangères, les contrats de change à terme et les swaps sur devises sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur. Lorsqu'ils sont utilisés pour la couverture du risque de change sur les ventes prévues de biens ou l'achat de matériaux libellés en monnaie étrangère, les contrats de change à terme sont répertoriés comme des instruments de couverture en vertu de la méthode des flux de trésorerie.
- Swaps sur matières premières référencés sur les prix de la facilité de transfert de titres (TTF) pour couvrir le risque de fluctuation des prix du gaz naturel en fonction des conditions du marché.

Les instruments dérivés sont comptabilisés lorsque les sociétés de Viohalco concluent la transaction destinée à couvrir la juste valeur des créances, dettes ou engagements (couverture de la juste valeur), ou des transactions hautement probables (couverture des flux de trésorerie).

La variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres comme couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2021 sera recyclée au compte de résultat consolidé au cours des exercices suivants, car certains événements couverts devraient avoir lieu (les opérations prévues auront lieu ou les éléments couverts auront une incidence sur le compte de résultat) en 2022 et d'autres devraient se produire plus tard.

Les résultats des opérations de couverture comptabilisés au compte de résultat pour les sociétés de Viohalco sont présentés aux postes « Chiffre d'affaires » et « Coût des ventes » pour les contrats à terme de métaux, pour les contrats de change et les contrats sur l'énergie, et au poste « Produits financiers/Charges financières » pour les swaps de taux d'intérêt.

Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Gain/perte (-) sur les contrats à terme	-5.105	-14.174
Gain/perte (-) sur les contrats de change à terme	-3.754	519
Gain/perte (-) sur les contrats de swaps sur matières premières	1.251	0
Gain/perte (-) sur les options	0	-67
	-7.608	-13.721

Le bénéfice ou la perte se rapportant aux instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des flux de trésorerie et comptabilisés au poste autres éléments du résultat global (Réserve de couverture) au 31 décembre 2021 sera comptabilisé(e) dans le compte de résultat au cours des exercices financiers suivants.

Options liées à l'entreprise associée Bellville Tube Company

Sur la base de la convention d'achat des actions de Bellville tube Company signé en 2020, les actionnaires de Bellville Tube Company ont accordé à CPW America une option d'achat pour le capital-actions en circulation restant de Bellville Tube Company. Le calcul du prix d'achat prescrit dans l'option d'achat est basé sur une formule prédéterminée. La période d'exercice de l'option d'achat commence en 2022 et expire en 2025. Au moment de l'exercice de l'option d'achat, CPW America détiendra 100 % du capital-actions en circulation de Bellville Tube Company.

En outre, la convention d'achat prévoit que si CPW America n'exerce pas l'option d'achat décrite ci-dessus, CPW America aura l'option (« option de vente »), mais pas l'obligation, au cours de la période allant de 2022 à 2025, d'exiger de Bellville Tube Company qu'elle rachète la totalité, mais pas moins que la totalité, des actions de Bellville Tube Company alors détenues par CPW America. Le prix d'achat total des actions rachetées si l'option de vente est exercée sera de 3,3 millions de dollars américains, soit le montant initialement déboursé.

Les options décrites ci-dessus ont été comptabilisées dans l'état de la situation financière. Sur la base des données utilisées pour déterminer la juste valeur des options de vente et d'achat, ces options sont classées en niveau 3. Les options sont évaluées en dollars américains et sur la base des taux de change en fin d'exercice, l'évaluation de ces options s'élevait à 944 milliers d'euros. L'évaluation des options d'achat et de vente s'est appuyée sur une méthodologie de modèle de prix largement acceptable compte tenu de la complexité du plan d'options.

Les données de base utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

- La juste valeur de l'action détenue par la société associée, qui à son tour dépend du chiffre d'affaires attendu, des marges EBITDA et des besoins en fonds de roulement futurs de la société associée.
- Le taux d'actualisation applicable.
- La probabilité de défaut de la contrepartie.

En ce qui concerne les justes valeurs des options d'achat et de vente, des changements raisonnablement possibles à la date de clôture pour l'une des données inobservables significatives mentionnées ci-dessous, en maintenant les autres données constantes, auraient l'effet suivant :

- Si le taux d'actualisation était supérieur de 1 %, la juste valeur des options serait inférieure de 6 milliers d'euros ou 0,6 %.
- Si la juste valeur des actions détenues était supérieure de 10 %, la juste valeur des options serait inférieure de 146 milliers d'euros ou 15,3 %.
- Si la probabilité de défaut de la contrepartie était supérieure de 10 %, la juste valeur des options serait inférieure de 255 milliers d'euros ou 26,6 %.

24. Capital et réserves

A. Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 141.894 milliers d'euros répartis en 259.189.761 actions sans valeur nominale. Les détenteurs d'actions ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la Société.

Les primes d'émission de la Société s'élèvent à 457.571 milliers d'euros.

B. Réserve pour l'écart de conversion

La réserve pour l'écart de conversion contient les différences de change résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger.

C. Nature et objet des autres réserves

(a) Réserve légale

En application de la législation fiscale belge, les sociétés sont obligées d'allouer 5 % de leurs bénéfices à la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10 % du capital social. La distribution de la réserve légale est interdite.

Conformément au droit grec des sociétés, celles-ci sont tenues d'allouer chaque année au moins 5 % de leurs bénéfices annuels nets à leur réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins un tiers du capital social de la société. La distribution de la réserve légale est interdite, mais elle peut être utilisée pour compenser les pertes.

(b) Réserve de couverture

La réserve de couverture comprend la quote-part effective de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments utilisés aux fins de couverture des flux de trésorerie en attente de comptabilisation ultérieure au compte de résultat, car les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat.

(c) Autre réserve à la juste valeur

Variation nette cumulée de la juste valeur des titres de participation jusqu'à la décomptabilisation des actifs (par conséquent transférés en bénéfices non distribués).

(d) Réserves spéciales

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois sur le développement qui accordent des avantages fiscaux aux sociétés qui ont investi leurs bénéfices plutôt que de les distribuer aux actionnaires. Plus précisément, les réserves décrites comprennent les bénéfices qui ont déjà été imposés ou qui ont été exemptés définitivement de l'impôt sur le revenu, après la fin d'une période déterminée à compter de la réalisation des investissements qu'elles concernent.

(e) Réserves immunisées

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois fiscales et qui sont exonérées de l'impôt sur le revenu, à condition qu'elles ne soient pas distribuées aux actionnaires. Dans le cas où ces réserves sont distribuées, elles seront imposées en utilisant le taux d'imposition applicable à cette date.

D. Rapprochement des autres réserves

Montants en milliers d'euros	Réserves légales	Réserves de couverture	Autre Fair réserve à la juste valeur	Réserves spéciales	Réserves immunisées	Autres réserves	Total
Solde au 1 janvier 2021	42.039	2.483	1.359	81.496	296.785	11.942	436.104
Autres éléments du résultat global	0	2.282	704	0	0	-1	2.985
Capitalisation des réserves	2.719	0	0	153	527	-2.248	1.150
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	196	3	-2	2	132	0	331
Changement dans les participations	64	-105	0	-111	-16	35	-133
Solde au 31 décembre 2021	45.018	4.662	2.061	81.540	297.428	9.728	440.437

Montants en milliers d'euros	Réserves légales	Réserves de couverture	Autre Fair réserve à la juste valeur	Réserves spéciales	Réserves immunisées	Autres réserves	Total
Solde au 1 janvier 2020	39.955	-728	1.875	80.139	296.653	8.713	426.607
Autres éléments du résultat global	0	3.210	-516	0	0	-4	2.690
Capitalisation des réserves	2.117	0	0	1.357	133	0	3.607
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-33	0	0	0	0	0	-33
Changement dans les participations	-1	0	0	0	0	-38	-39
Fusions et absorptions	0	0	0	0	0	3.271	3.271
Solde au 31 décembre 2020	42.039	2.483	1.359	81.496	296.785	11.942	436.104

Les fusions et absorptions sont décrites plus en détail à la note 32.

25. Gestion du capital

La politique des sociétés de Viohalco consiste à maintenir une structure du capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des bailleurs de fonds et du marché et soutenir le développement futur de leurs activités. Le Conseil d'administration surveille le rendement du capital, défini comme le rapport entre le résultat net et le total des capitaux propres, déduction faite des participations minoritaires. Le Conseil d'administration surveille également le niveau des dividendes distribués aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Conseil d'administration vise à maintenir un équilibre entre une rentabilité des capitaux propres plus élevée qui serait possible par un recours plus important à l'emprunt et les avantages et la sécurité que procure une structure de capital solide. Dans ce contexte, le Conseil d'administration surveille le taux de rendement des capitaux engagés (ROCE, Return on Capital Employed) ou encore le taux de rendement des capitaux investis (RCl, Return on Capital Invested), qui est défini comme le résultat opérationnel (EBIT) divisé par les capitaux engagés (à savoir, les capitaux propres et la dette). Le Conseil d'administration recherche des opportunités et examine la possibilité d'utiliser l'endettement des sociétés de Viohalco qui ont un ROCE relativement élevé (en tout cas, supérieur au coût de la dette) et de diminuer l'endettement des sociétés qui traversent une période relativement morose en termes de ROCE.

26. Emprunts et dettes financières

A. Aperçu

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Passifs non courants		
Emprunts bancaires garantis	119.994	161.357
Emprunts bancaires non garantis	69.524	82.530
Obligations garanties	455.719	558.078
Obligations non garanties	648.856	200.021
Emprunts et dettes financières à long terme	1.294.093	1.001.986
Obligations locatives à long terme	34.639	41.276
Total de la dette à long terme	1.328.732	1.043.262
Passifs courants		
Emprunts bancaires garantis	183.484	147.210
Emprunts bancaires non garantis	459.179	432.697
Emprunts bancaires garantis - part courante	63.553	51.153
Emprunts bancaires non garantis - part courante	15.473	14.657
Obligations émises garanties - part courante	82.388	69.676
Obligation émises non garanties - part courante	44.068	30.617
Emprunts et dettes financières à court terme	848.145	746.010
Obligations locatives à court terme	10.696	10.935
Total de la dette à court terme	858.841	756.945
Total des emprunts et dettes financières	2.187.573	1.800.207

Des informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt, de change et de liquidité des sociétés de Viohalco sont présentées à la note 30.

Les échéances des emprunts non courants sont les suivantes :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Entre 1 et 2 ans	251.691	367.571
Entre 2 et 5 ans	575.669	556.840
Plus de 5 ans	501.372	118.850
Total	1.328.732	1.043.262

Les taux d'intérêt moyens pondérés effectifs des principales catégories d'emprunts et dettes financières à la date de clôture sont les suivants :

2021	Valeur comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courants)-EUR	260.465	2,46 %
Emprunts bancaires (courants)-EUR	574.039	3,39 %
Emprunts bancaires (courants) - USD	10.110	4,50 %
Emprunts bancaires (courants) - GBP	36.372	3,17 %
Obligations - EUR	1.231.031	2,94 %

2020	Valeur comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courants)-EUR	229.293	2,90 %
Emprunts bancaires (non courants) - USD	235	1,00 %
Emprunts bancaires (courants)-EUR	543.727	3,66 %
Emprunts bancaires (courants) - USD	5.042	2,26 %
Emprunts bancaires (courants) - GBP	7.735	2,75 %
Obligations - EUR	858.391	3,45 %

La plupart des emprunts des sociétés de Viohalco sont libellés en euros.

En 2021, les filiales de Viohalco ont obtenu de nouveaux prêts bancaires qui se sont élevés à 897 millions d'euros et elles ont remboursé des prêts bancaires de 514 millions d'euros avec une date d'échéance dans l'année. Les nouveaux prêts ont pour l'essentiel consisté en prêts obligataires et en prélèvements opérés sur les facilités de crédits renouvelables existantes pour les besoins de financement de projets, ou de nouvelles facilités assorties de conditions générales similaires.

Plus précisément, en 2021, les principaux événements relatifs au financement des sociétés de Viohalco sont les suivants :

Segments Aluminium et Cuivre

- ElvalHalcor a émis un prêt obligataire commun à cinq ans d'un montant de 40 millions d'euros auprès d'une grande banque grecque afin de financer les besoins actuels et généraux des sociétés.
- Le prêt obligataire de ElvalHalcor de 250 millions d'euros a commencé à être négocié sur la Bourse d'Athènes. L'obligation possède un coupon de 2,45 % payable semestriellement et une échéance de 7 ans.
- ElvalHalcor a signé deux prêts obligataires d'une échéance de 7,5 ans. Le premier s'est élevé à 140 millions d'euros et le second à 130 millions d'euros, les deux étant des prêts syndiqués auprès des quatre grandes banques grecques.
- ElvalHalcor a reclassé un montant de 25 millions d'euros en emprunts et dettes financières en cours après avoir reçu une dérogation du prêteur pour violation des dispositions « prêts consentis à des parties liées », la renonciation ayant été accordée après la date de clôture du 31 décembre 2021.

Segments Câbles et Tubes d'acier

- Hellenic Cables a émis un prêt d'obligations « vertes » de 20 millions d'euros, conformément aux principes financiers ESG, avec une grande banque grecque et une échéance initiale est de 2 ans.
- Fulgor a également émis un prêt d'obligations « vertes » de 20 millions d'euros, conformément aux principes financiers ESG, avec une grande banque grecque et dont l'échéance initiale est de 2 ans à compter de la date de signature. Les deux prêts obligataires soutiendront les besoins en fonds de roulement pour la conception, la production, l'installation et l'exploitation de systèmes de câbles sous-marins et terrestres dans le cadre de projets liés à la transmission d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelable et à l'interconnexion électrique des îles.
- Fulgor a conclu un accord avec une banque grecque pour un prêt obligataire à long terme de 10 millions d'euros pendant 6 ans à compter de la date de signature.
- Corinth Pipeworks a conclu un accord avec une grande banque grecque pour un prêt obligataire à long terme de 10 millions d'euros pendant 2 ans à compter de la date de signature.
- Corinth Pipeworks a conclu un accord avec une banque grecque pour un prêt obligataire à long terme de 7 millions d'euros pendant 5 ans à compter de la date de signature.
- Corinth Pipeworks a conclu un accord avec une grande banque grecque pour un prêt obligataire à long terme de 4,6 millions d'euros pendant 5 ans à compter de la date de signature.
- Hellenic Cables et Corinth Pipeworks ont remboursé les prêts obligataires syndiqués émis en 2013 et réaménagés en 2018 d'un montant de 36,6 millions d'euros. Des remboursements prévus ont également été effectués en décembre 2021, pour 14 millions d'euros. En ce qui concerne les hypothèques sur les immobilisations corporelles et les gages sur les stocks que ces obligations portaient, en faveur des syndicats bancaires, le processus de levée des créances a été lancé, mais pas encore achevé.

Segment Acier

- Stomana, filiale de Viohalco, a finalisé le réaménagement du prêt syndiqué à long terme de 67 millions d'euros émis en prolongeant l'échéance de 2023 à 2026.

Segment Immobilier

- Noval Property a procédé à l'émission réussie d'un prêt d'obligations vertes de 120 millions d'euros, coté dans la catégorie des titres à revenu fixe sur le marché réglementé de la Bourse d'Athènes. L'obligation possède un coupon de 2,65 % payable semestriellement et une échéance de 7 ans.

Aucun autre événement significatif concernant les modalités de financement des filiales n'est survenu au cours de la période.

Les facilités à court terme se composent principalement de crédits renouvelables affectés au financement des besoins en fonds de roulement et de projets spécifiques en cours. Les filiales de Viohalco n'ont jamais rencontré dans le passé de problèmes pour financer leurs activités, renouveler leurs lignes de fonds de roulement ou refinancer les emprunts et dettes financières à long terme. La direction prévoit que tout remboursement obligatoire des facilités bancaires sera satisfait par les flux de trésorerie opérationnels ou par les lignes de crédit actuellement inutilisées et confirmées. Selon les termes des contrats de crédit, certaines filiales de Viohalco doivent se conformer à des conditions (y compris des clauses financières restrictives) et cette conformité est testée sur une base annuelle pour la majorité des crédits. La direction a examiné les mesures à prendre pour atténuer le risque lié à ces manquements potentiels et s'attend à ce que des dérogations soient accordées en cas de manquement à ces engagements. Cependant, l'amélioration de la performance dans tous les segments inversera cette éventualité.

Au 31 décembre 2021, le taux d'intérêt moyen de l'encours des emprunts bancaires était de 3 % (3,4 % au 31 décembre 2020). Des hypothèques et nantissements ont été contractés sur les immobilisations corporelles et les stocks de certaines filiales pour un montant total de 1.183 millions d'euros, à titre de garanties sur les prêts et emprunts syndiqués à long terme. En outre, s'agissant de certains emprunts des sociétés de Viohalco, des clauses de changement de contrôle permettent aux prêteurs de disposer de droits de remboursement anticipé.

B. Rapprochement des mouvements des dettes à la trésorerie nette liée aux activités de financement

Montants en milliers d'euros	Emprunts et dettes financières	Obligations locatives	Total
Solde au 1 janvier 2021	1.747.933	52.211	1.800.144
Changements provenant de flux de trésorerie de financement			
Produits des emprunts et dettes financières	896.672	0	896.672
Remboursement d'emprunts et d'obligations locatives	-514.171	-11.562	-525.733
Total des changements provenant de flux de trésorerie de financement	382.501	-11.562	370.940
Autres changements			
Nouveaux contrats de location	0	5.146	5.146
Charges d'intérêts	70.576	2.076	72.651
Intérêts versés	-62.521	-2.061	-64.582
Coûts d'emprunt capitalisés	862	0	862
Cessations/modifications	674	-483	191
Effet de la variation des cours de change	2.214	7	2.222
Total des autres changements	11.805	4.685	16.489
Solde au 31 décembre 2021	2.142.238	45.334	2.187.573

Montants en milliers d'euros	Emprunts et dettes financières	Obligations locatives	Total
Solde au 1 janvier 2020	1.773.978	53.420	1.827.398
Changements provenant de flux de trésorerie de financement			
Produits des emprunts et dettes financières	258.187	0	258.187
Remboursement d'emprunts et d'obligations locatives	-286.282	-10.688	-296.970
Total des changements provenant de flux de trésorerie de financement	-28.094	-10.688	-38.783
Autres changements			
Nouveaux contrats de location	0	12.657	12.657
Charges d'intérêts	68.201	2.374	70.575
Intérêts versés	-67.123	-2.252	-69.375
Coûts d'emprunt capitalisés	4.163	0	4.163
Cessations/modifications	0	-2.408	-2.408
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-1.482	-797	-2.279
Effet de la variation des cours de change	-1.710	-94	-1.804
Total des autres changements	2.049	9.479	11.529
Solde au 31 décembre 2020	1.747.933	52.211	1.800.144

* Les intérêts versés déclarés dans l'état des flux de trésorerie incluent les frais bancaires et d'autres charges financières.

27. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020
Fournisseurs		670.552	492.709
Effets à payer		271.177	148.389
Caisses de sécurité sociale	11	12.465	11.033
Dettes fournisseurs vis-à-vis de parties liées	38	4.806	6.485
Créditeurs divers		17.828	20.716
Charges à imputer		105.895	60.011
Taxes et accises		28.697	35.955
Total		1.111.420	775.297
Solde non courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs		17.615	12.299
Solde courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs		1.093.804	762.998
Solde au 31 décembre		1.111.420	775.297

L'augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs est principalement attribuée à l'augmentation des prix des métaux et à l'augmentation des « Effets à payer » relative à des accords de paiement structurés liés à l'achat de matières premières primaires, telles que le cuivre, l'acier, etc. dont les délais de paiement peuvent être plus longs que d'habitude pour de telles fournitures.

28. Subventions

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020
Solde au 1 janvier		35.817	35.409
Nouvelles subventions reçues au cours de l'année		1.529	495
Nouvelles subventions dont la réception est en cours		0	3.073
Transfert de subventions en résultat		-51	0
Transfert de subventions à des créances/dettes		-427	0
Amortissement des subventions	8	-2.886	-3.158
Différences de change		3	-1
Solde au 31 décembre		33.985	35.817

Des subventions publiques ont été obtenues dans le cadre d'un investissement en immobilisations corporelles.

En 2021, la filiale de Viohalco, ElvalHalcor, a enregistré un montant de 1.227 milliers d'euros lié à des subventions pour l'achat de certains éléments d'immobilisations corporelles.

Les conditions liées aux subventions publiques reçues avaient été entièrement respectées au 31 décembre 2021.

29. Provisions

Non courant

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2021		25	1.814	1.839
Provisions constituées durant l'exercice		0	151	151
Reclassifications		0	-24	-24
Reprise de provisions	8	0	-140	-140
Solde au 31 décembre 2021		25	1.800	1.825

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2020		25	2.752	2.777
Ecart de change		0	-46	-46
Provisions constituées durant l'exercice		0	187	187
Transfert vers provisions à court terme		0	-18	-18
Reprise de provisions	8	0	-1.062	-1.062
Solde au 31 décembre 2020		25	1.814	1.839

Courant

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2021		348	304	652
Ecart de change		573	0	573
Provisions constituées durant l'exercice		12.995	0	12.995
Reclassifications		0	-111	-111
Reprise de provisions	8	0	-1	-1
Provisions utilisées		-58	-30	-88
Solde au 31 décembre 2021		13.858	162	14.020

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2020		153	483	636
Ecart de change		0	-5	-5
Provisions constituées durant l'exercice		321	99	420
Transfert aux provisions à long terme		0	18	18
Reprise de provisions	8	0	-130	-130
Provisions utilisées		-126	-160	-286
Solde au 31 décembre 2020		348	304	652

En 2021, une provision supplémentaire pour des droits antidumping a été enregistrée (note 8). En 2020, la provision relative à la question environnementale de la pollution souterraine au Royaume-Uni a été reprise, car il n'existait plus d'obligation.

30. Instruments financiers

A. Classification comptable et juste valeur

Le tableau suivant reprend les valeurs comptables des éléments d'actifs et de passifs financiers, ainsi que leur juste valeur, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur.

31 décembre 2021

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	Premier niveau	Deuxième niveau	Troisième niveau	Total
Autres actifs financiers	8.457	4.543	0	3.915	8.457
Actifs financiers dérivés	17.221	14.343	1.934	944	17.221
	25.679	18.886	1.934	4.859	25.679
Passifs financiers dérivés	-11.149	-8.316	-2.833	0	-11.149
	14.529	10.570	-899	4.859	14.529

31 décembre 2020

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	Premier niveau	Deuxième niveau	Troisième niveau	Total
Autres actifs financiers	8.324	4.478	0	3.846	8.324
Actifs financiers dérivés	8.161	5.188	1.889	1.084	8.161
	16.485	9.666	1.889	4.930	16.485
Passifs financiers dérivés	-6.547	-4.824	-1.443	-280	-6.547
	9.937	4.841	446	4.650	9.937

Les différents niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation à l'aide de données qui sont observables pour les actifs ou passifs, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables concernant les actifs ou passifs.

La juste valeur des actifs et passifs financiers suivants, mesurés à leur coût amorti, est une approximation de leur valeur comptable :

- Créances clients et autres débiteurs ;

- Trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs ;
- Emprunts et dettes financières ;
- Obligations locatives.

De manière plus précise, la valeur comptable des emprunts et dettes financières est considérée comme une approximation valable de leur juste valeur, car 85 % des emprunts et dettes financières consolidés sont assortis d'un taux variable, ce qui est une très bonne approximation des taux du marché au moment présent.

Le tableau suivant montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs financiers de niveau 3 :

Montants en milliers d'euros	
Solde au 1 janvier 2021	3.846
Acquisitions	77
Cessions	-8
Solde au 31 décembre 2021	3.915
Solde au 1 janvier 2020	830
Acquisitions	3.069
Cessions	-24
Reclassifications (note 14)	-29
Solde au 31 décembre 2020	3.846

B. Évaluation de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données non observables significatives

Les justes valeurs des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (marchés boursiers, par exemple instruments dérivés, actions, obligations, fonds communs de placement) sont déterminées en fonction des cours valables qui sont publiés à la date de clôture. La juste valeur des actifs financiers est déterminée par leur cours vendeur tandis que la juste valeur des passifs financiers est déterminée par leur cours acheteur.

Les justes valeurs des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont déterminées en utilisant des techniques et des normes d'évaluation qui reposent sur les données du marché disponibles à la date de clôture.

Les justes valeurs des passifs financiers, dans le cadre de leur comptabilisation dans les états financiers, sont estimées au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs découlant de contrats spécifiques, en utilisant le taux d'intérêt du moment qui est disponible pour Viohalco et ses sociétés lorsqu'elles ont recours à des facilités de crédit financier similaires.

Les données qui ne respectent pas les critères respectifs et qui ne peuvent pas être classées au niveau 1, mais qui sont observables, directement ou indirectement, relèvent du niveau 2. Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré évalués sur la base de cours obtenus de courtiers relèvent de ce même niveau.

Les actifs financiers, comme les actions non cotées qui ne sont pas négociées sur un marché actif et dont l'évaluation repose sur les prévisions des sociétés de Viohalco relatives à la rentabilité future de l'émetteur sont classés en niveau 3.

Le tableau ci-dessous décrit les techniques d'évaluation employées pour l'évaluation de la juste valeur, ainsi que les données non observables significatives utilisées :

Type	Technique d'évaluation	Données non observables significatives	Relation entre les données clés non observables et l'évaluation de la juste valeur
Instruments dérivés	<i>Valeur de marché</i> : Cours tel que négocié sur un marché actif <i>Technique de comparaison des marchés</i> : Les justes valeurs sont basées sur les cotations des courtiers. Les contrats similaires sont négociés sur un marché actif et les cotations reflètent les transactions réelles sur des instruments similaires	Non applicable Cotations des courtiers	Non applicable Non applicable
Titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs	<i>Valeur de marché</i> : Cours tel que négocié sur un marché actif	Non applicable	Non applicable
Titres de capitaux propres non négociés sur des marchés actifs	<i>Flux de trésorerie actualisés</i> : la juste valeur d'une action non négociée sur un marché actif est basée sur les estimations de Viohalco et de ses sociétés relatives à la rentabilité future de l'émetteur tenant compte du taux de croissance attendu des opérations et d'un taux d'actualisation	- Taux sans risque : plancher à zéro en raison de rendements obligataires négatifs - Prime de risque de marché : 4,9 % - Taux d'impôt attendu : 22 % - WACC pour le principal investissement : 7 à 8 %	La juste valeur estimée augmenterait (diminuerait) si : - le taux sans risque estimé, la prime de risque de marché et le WACC étaient inférieurs (supérieurs) - les flux de trésorerie estimés étaient supérieurs (inférieurs) - le taux d'imposition prévu était inférieur (supérieur)

(b) Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

Il n'y a pas eu de transfert du niveau 2 vers le niveau 1 ni du niveau 1 vers le niveau 2 en 2021 ou en 2020.

C. Gestion du risque financier

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de crédit, de liquidité et de marché découlant de l'utilisation de leurs instruments financiers. La présente note donne des informations sur leur exposition à chacun des risques ci-dessus, leurs objectifs, les politiques et procédures appliquées en matière d'estimation et de gestion des risques, ainsi que de gestion du capital de Viohalco (note 25). Des données quantitatives supplémentaires se rapportant à ces informations figurent dans l'ensemble des états financiers consolidés.

Les politiques de gestion des risques sont appliquées afin d'identifier et d'analyser les risques qui pèsent sur Viohalco et ses sociétés, d'encadrer la prise de risque en fixant des limites et de mettre en œuvre des systèmes de contrôle pertinents. Les politiques et les systèmes pertinents en matière de gestion des risques sont examinés à l'occasion afin de prendre en considération toutes les variations du marché et des activités des sociétés.

La mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de gestion des risques est supervisée par le département d'audit interne qui réalise des audits ordinaires et extraordinaires relatifs à l'application des procédures. Les résultats de ces audits sont communiqués au Conseil d'administration.

C.1. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour Viohalco et ses sociétés si un client ou une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement associé aux créances clients, actifs sur contrats et dépôts bancaires.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Montants en milliers d'euros	Note	2021	2020
Créances clients et autres débiteurs	15	630.850	457.809
Actifs sur contrats	7	101.371	68.517
Moins :			
Autres acomptes versés	15	-16.478	-7.567
Actifs d'impôt	15	-62.298	-59.663
Autres actifs non financiers		-28.012	-26.630
		625.433	432.466
Autres actifs financiers	21	8.457	8.324
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	503.267	219.161
Instruments dérivés	23	17.221	8.161
		528.945	235.645
Total		1.154.378	668.111

(a) Créances clients et autres débiteurs

L'exposition des sociétés de Viohalco au risque de crédit est principalement affectée par les caractéristiques individuelles des clients. Toutefois, les dirigeants des sociétés considèrent également les facteurs susceptibles d'influencer le risque de crédit de leurs clients, notamment le risque de défaut du secteur et du pays dans lequel les clients exercent leur activité. Aucun client ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires consolidé et, par conséquent, le risque commercial est réparti sur un grand nombre de clients. Cependant, en raison du fait que l'activité de certaines filiales (à savoir CPW Pipe Industry, Hellenic Cable Industry et Fulgor) est axée sur les projets, dans certains cas, ce seuil est dépassé individuellement pendant une période assez courte.

Les sociétés de Viohalco ont défini une politique de crédit selon laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions générales de paiement et de livraison. Dans le cadre de leur vérification, les sociétés de Viohalco examinent les notations attribuées par des agences externes, s'il y a lieu et quelquefois les références bancaires disponibles. Des limites de crédit sont déterminées pour chaque client, lesquelles sont examinées au regard des circonstances actuelles et des conditions de vente ; si nécessaire, les conditions de vente et de crédit sont réajustées. En règle générale, les limites de crédit des clients sont basées sur les limites qui leur ont été attribuées par les sociétés d'assurance ; les créances sont ensuite assurées en fonction de ces limites.

Dans le cadre du suivi du risque des clients, ces derniers sont classés en fonction de leurs caractéristiques de crédit, d'échéance de leurs créances et des éventuels problèmes de recouvrement observés dans le passé. Les créances clients et autres débiteurs regroupent principalement les clients grossistes des sociétés de Viohalco. Tous les clients considérés comme à « haut risque » sont répertoriés dans une liste spéciale et le montant des ventes ultérieures à ces clients doit être perçu à l'avance. En fonction des antécédents du client et de son statut, les sociétés de Viohalco exigent des sûretés réelles ou autres (par exemple, des lettres de garantie) afin, si possible, de sécuriser leurs créances.

Les sociétés de Viohalco enregistrent une perte de valeur qui représente leur estimation des pertes de crédit sur les créances clients et autres débiteurs.

Au 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs, par région géographique, se présentait comme suit :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Grèce	184.545	179.175
Autres états membres de l'UE	261.941	156.445
Autres pays européens	77.343	40.368
Asie	57.020	22.579
Amérique	36.440	26.829
Afrique	7.665	6.868
Océanie	479	202
Total	625.433	432.466

Au 31 décembre, les échéances des créances clients et autres débiteurs qui n'ont pas été dépréciés se présentaient comme suit :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Ni échu, ni douteux	556.236	374.390
Échu		
- Jusqu'à 6 mois	59.022	40.780
- Plus de 6 mois	10.175	17.296
Total	625.433	432.466

Selon l'évaluation de la Direction, les montants en retard de paiement jusqu'à six mois et de plus de six mois sont toujours recouvrables dans leur intégralité, sur la base de l'historique des paiements et d'une analyse approfondie du risque de crédit des clients, y compris les notations de crédit des clients sous-jacents lorsqu'elles sont disponibles.

Les sociétés de Viohalco assurent une part importante de leurs créances afin d'être couvertes en cas de défaillance. Au 31 décembre 2021, 77 % des soldes dus par des tiers étaient assurés.

La variation de la dépréciation des créances clients et autres débiteurs, et actifs sur contrat se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	2021			2020		
	Créances clients et autres débiteurs	Actifs sur contrats	Total	Créances clients et autres débiteurs	Actifs sur contrats	Total
Solde au 1 janvier	71.693	143	71.836	73.215	115	73.330
Perte de valeur comptabilisée	2.999	175	3.173	2.027	48	2.075
Réductions de valeur	-8.454	0	-8.454	-1.078	0	-1.078
Reprise de perte de valeur	-476	0	-476	-558	-21	-578
Ecart de change	1.776	0	1.776	-1.914	0	-1.913
Reclassification	-225	0	-225	0	0	0
Solde au 31 décembre	67.313	318	67.630	71.693	143	71.836

La provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients et actifs sur contrat est calculée à titre individuel en présence d'une indication de perte de valeur. Pour les créances clients et actifs sur contrat sans indication de perte de valeur, les pertes de crédit attendues se fondent sur les données historiques combinées aux projections concernant les facteurs macroéconomiques qui influent sur le risque de crédit, notamment le risque pays et les risques liés aux secteurs d'activité des clients. Les pertes de crédit attendues sont actualisées à chaque date de clôture.

En 2021, la perte de valeur enregistrée concerne principalement des clients dans les segments Acier, Aluminium et Cuivre, tandis que les montants qui ont été dépréciés principalement dans les segments Cuivre et Acier ont été radiés. Au contraire, une reprise de perte de valeur a été enregistrée en raison de l'amélioration des taux de perte attendus de clients importants.

Les garanties suivantes existent afin de sécuriser les créances clients non assurées et les actifs sur contrat :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Garanties en espèces	1.076	3.448
Lettre de crédit	10.674	11.740
Sûretés réelles	2.037	2.037
Garanties personnelles	11.441	7.248
Autres	3.253	2.029
Total	28.480	26.502

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2021, Viohalco et ses filiales détenaient 503 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie (2020 : 219 millions d'euros). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès de banques et d'établissements financiers notés de A3 à Caa1 par l'agence Moody's.

La réduction de valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été mesurée sur la base d'une perte prévue sur 12 mois et reflète les échéances à court terme des expositions. Viohalco considère que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie présentent un faible risque de crédit selon l'évaluation de crédit effectuée.

C.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que Viohalco et ses sociétés éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations relatives aux passifs financiers devant être réglées par transfert de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche de Viohalco et ses sociétés pour gérer le risque de liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elles disposent de liquidités suffisantes pour honorer leurs passifs, lorsque ceux-ci arriveront à échéance, dans des conditions normales ou tendues, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à leur réputation.

Afin d'éviter les risques de liquidité, les sociétés de Viohalco visent à maintenir un niveau de trésorerie et d'équivalents de trésorerie supérieur aux sorties de caisse attendues sur les passifs financiers (en dehors des dettes fournisseurs) pour le trimestre suivant. Elles contrôlent également le niveau d'encaissements attendus sur les créances clients et autres débiteurs, ainsi que les sorties de caisse attendues sur les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Cette analyse exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes qui ne peuvent raisonnablement être anticipées.

Steelmet S.A., société de Viohalco, fournit des services de support aux autres filiales lors de la conclusion d'accords de financement avec des établissements de crédit en Grèce et dans d'autres pays.

Exposition au risque de liquidité

Les passifs financiers et les instruments dérivés basés sur des échéances contractuelles sont ventilés comme suit :

2021

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	< 1year	1-2 ans	2-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs						
Emprunts bancaires	911.208	731.748	50.791	123.419	21.725	927.683
Emprunts obligataires	1.231.031	150.965	226.495	490.837	522.835	1.391.132
Obligations locatives	45.335	11.728	10.245	9.083	15.589	46.644
Instruments dérivés	11.149	7.563	3.205	0	382	11.149
Passifs sur contrats	61.371	61.448	0	0	0	61.448
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1.111.420	1.092.676	6.497	3.184	9.063	1.111.420
	3.371.513	2.056.128	297.232	626.524	569.593	3.549.477

2020

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	< 1year	1-2 ans	2-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs						
Emprunts bancaires	889.604	632.215	63.598	156.812	51.732	904.356
Emprunts obligataires	858.391	126.178	306.657	428.278	81.781	942.895
Obligations locatives	52.211	11.832	12.160	28.750	2.090	54.833
Instruments dérivés	6.547	6.278	270	0	0	6.547
Passifs sur contrats	54.021	54.103	0	0	0	54.103
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	775.297	780.469	6.868	3.330	1.133	791.800
	2.636.072	1.611.075	389.552	617.171	136.736	2.754.533

Les sociétés de Viohalco ont conclu des emprunts syndiqués qui contiennent certaines clauses financières. Les ratios les plus couramment utilisés sont les suivants : « Total passif/total capitaux propres », « Dette nette/chiffre d'affaires total » et « Actifs courants/Passifs courants ». En cas de manquement futur à l'une de ces clauses, les sociétés doivent rembourser leurs emprunts de manière anticipée par rapport aux échéances indiquées dans le tableau ci-dessus. Selon la convention d'emprunt, les clauses restrictives sont évaluées et communiquées régulièrement aux dirigeants des sociétés afin de garantir le respect des conventions.

C.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des fluctuations de cours sur le marché (cours des matières premières, cours de change et taux d'intérêt) affectent les résultats de Viohalco et de ses sociétés ou la valeur de leurs instruments financiers. Les sociétés de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour gérer ce risque.

Toutes ces transactions sont effectuées par Steelmet S.A. En règle générale les sociétés cherchent à appliquer la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité du compte de résultat.

(a) Risque de change :

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de change découlant des ventes et des achats réalisés, ainsi que des emprunts libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de Viohalco et de ses sociétés, qui est essentiellement l'euro. Les principales monnaies dans lesquelles ces transactions sont effectuées sont principalement l'euro, le dollar américain et la livre sterling.

À terme, les sociétés de Viohalco couvrent la majeure partie de leur exposition estimée aux devises relative aux ventes et achats prévus, ainsi qu'aux créances et engagements en devises. Les sociétés de Viohalco concluent principalement des contrats à terme avec des contreparties externes afin de gérer le risque de fluctuation des cours de change. Ces contrats expirant en règle générale moins d'un an à compter de la date de clôture. Lorsque Viohalco et ses sociétés l'estiment nécessaire, ces contrats sont prorogés à leur expiration. Selon le cas, le risque de change pourrait également être couvert par la souscription d'emprunts dans les devises respectives.

Les intérêts d'emprunt sont libellés dans la même devise que celle des flux de trésorerie qui découlent des activités d'exploitation des sociétés de Viohalco.

Les investissements que Viohalco et ses sociétés réalisent dans leurs filiales ne sont pas couverts, car ces positions de change sont considérées comme étant prises à long terme et ont été prises principalement en euros.

Le résumé des données quantitatives concernant l'exposition de Viohalco et de ses sociétés au risque de change se présente comme suit :

2021

Montants en milliers d'euros	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total à risque	EUR	Total
Créances clients et autres débiteurs	70.522	24.868	33.598	5.661	32.395	10.245	177.288	453.562	630.850
Actifs sur contrats	0	0	0	0	0	0	0	101.371	101.371
Emprunts et dettes financières	-14.441	-36.467	-1.718	-31	-6.930	-7.315	-66.901	-2.120.672	-2.187.573
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-110.971	-23.080	-55.155	-556	-17.045	-947	-207.754	-903.666	-1.111.420
Passifs sur contrats	-719	0	-1.511	-49	-1.001	-4.848	-8.129	-53.243	-61.371
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28.422	5.488	5.131	462	3.243	308	43.054	460.213	503.267
	-27.188	-29.191	-19.655	5.486	10.662	-2.557	-62.442	-2.062.434	-2.124.876
Produits dérivés pour la couverture de risques (valeur nominale)	-61.934	-26.026	0	0	0	0	-87.960	0	-87.960
Exposition	-89.122	-55.217	-19.655	5.486	10.662	-2.557	-150.402	-2.062.434	-2.212.836

2020

Montants en milliers d'euros	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total à risque	EUR	Total
Créances clients et autres débiteurs	47.491	10.834	19.184	2.051	19.768	8.353	107.681	350.128	457.809
Actifs sur contrats	0	0	0	0	0	0	0	68.517	68.517
Emprunts et dettes financières	-5.033	-8.724	-5.477	0	-6.131	-9.671	-35.036	-1.765.171	-1.800.207
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-65.286	-19.526	-44.230	-639	-12.706	-1.401	-143.789	-631.508	-775.297
Passifs sur contrats	-3.759	0	-415	-943	-1.492	-37	-6.646	-47.374	-54.021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25.999	9.969	4.109	1.082	2.974	1.001	45.134	174.027	219.161
	-588	-7.446	-26.829	1.551	2.412	-1.756	-32.656	-1.851.382	-1.884.039
Produits dérivés pour la couverture de risques (valeur nominale)	-21.627	-21.439	0	0	0		-43.066	21.300	-21.766
Exposition	-22.216	-28.885	-26.829	1.551	2.412	-1.756	-75.722	-1.830.082	-1.905.804

Le poste « Dérivés pour couverture de risque » comprend également des instruments dérivés qui se rapportent à des transactions hautement probables, qui n'ont pas encore été comptabilisées en tant qu'éléments de l'actif ou du passif dans l'état consolidé de la situation financière. Les montants libellés en euros sont indiqués à des fins de rapprochement entre les totaux.

Les cours de change appliqués au cours de l'année ont été les suivants :

	Cours de change moyen		Cours de change de fin d'exercice	
	2021	2020	2021	2020
USD	1,18	1,14	1,13	1,23
GBP	0,86	0,89	0,84	0,90
BGN	1,96	1,96	1,96	1,96
RSD	117,57	117,58	117,58	117,58
RON	4,92	4,84	4,95	4,87

Viohalco est principalement exposée aux variations de l'euro face au dollar américain, à la livre sterling, au dinar serbe ou au leu roumain. Une possible appréciation (dépréciation) raisonnable de l'euro par rapport à ces autres devises au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise étrangère et affecté les capitaux propres et le compte de résultat selon les montants présentés dans le tableau ci-dessous. Cette analyse part de l'hypothèse que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restent constantes. Elle fait également abstraction de l'impact des ventes et achats prévus. Le lev, la devise bulgare, n'est pas analysé ci-dessous, car son cours de change est fixé à 1,96 BGN/EUR.

Montants en milliers d'euros	Compte de résultat		Capitaux propres, nets d'impôts	
	Renforcement de l'EUR	Affaiblissement de l'euro	Renforcement de l'EUR	Affaiblissement de l'euro
2021				
USD (variation de 10%)	8.920	-8.920	13.751	-13.751
GBP (variation de 10%)	6.337	-6.337	8.367	-8.367
RSD (variation de 10%)	-428	428	-428	428
RON (variation de 10%)	-832	832	-832	832
2020				
USD (variation de 10%)	1.070	-1.070	1.688	-1.688
GBP (variation de 10%)	2.195	-2.195	2.195	-2.195
RSD (variation de 10%)	-118	118	-118	118
RON (variation de 10%)	-183	183	-183	183

(b) Risque de taux d'intérêt :

Durant la période prolongée caractérisée par des taux d'intérêt bas, les filiales de Viohalco ont adopté une politique souple qui leur assure qu'entre 0 % et 20 % de leur exposition au risque de taux d'intérêt est à un taux fixe. Elles y parviennent principalement par l'utilisation d'instruments à taux variable, et, dans certaines circonstances, en empruntant à un taux fixe. Le profil de taux d'intérêt relatif aux instruments financiers portant intérêt détenus par les sociétés de Viohalco se présente comme suit :

Valeur nominale

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Instruments à taux fixe		
Actifs financiers	0	3.975
Passifs financiers	-326.704	-103.359
Instruments à taux variable		
Passifs financiers	-1.860.868	-1.614.903

Instruments à taux fixe

Viohalco ne comptabilise aucun actif ou passif financier à taux fixe à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Viohalco utilise actuellement des produits dérivés (swaps de taux d'intérêt) comme instruments de couverture dans le cadre d'un modèle de comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Analyse de sensibilité pour instruments à taux variable

Une variation possible raisonnable de 0,25 % des taux d'intérêt des instruments à taux variable à la date de reporting aurait augmenté ou diminué (-) les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants ci-dessous. Cette analyse part de l'hypothèse que toutes les autres variables, en particulier les cours de change, restent constantes.

Taux variable

Montants en milliers d'euros	Compte de résultat	
	augmentation de 0,25 %	diminution de 0,25 %
2021		
Passifs financiers	-449	452
Sensibilité au flux de trésorerie (net)	-449	452
2020		
Passifs financiers	-3.928	3.928
Sensibilité au flux de trésorerie (net)	-3.928	3.928

(c) Couvertures des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous indique les périodes pendant lesquelles les flux de trésorerie associés aux couvertures de flux de trésorerie sont susceptibles d'avoir lieu :

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable au 31 décembre 2021	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'1 an	31 décembre 2021
Swaps de taux d'intérêt					
Passifs	382	382	0	0	382
Contrats à terme - forwards					
Actifs	760	732	28	0	760
Passifs	2.071	2.035	36	0	2.071
Contrats à terme - future					
Actifs	7.670	7.564	107	0	7.670
Passifs	5.062	5.077	-14	0	5.062
Swaps sur matières premières					
Actifs	6.663	3.087	3.576	0	6.663
Passifs	3.205	0	0	3.205	3.205
	25.813	18.876	3.732	3.205	25.813

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable au 31 décembre 2020	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'1 an	31 décembre 2020
Swaps de taux d'intérêt					
Passifs	1.026	0	0	1.026	1.026
Contrats à terme - forwards					
Actifs	1.619	1.576	43	0	1.619
Passifs	516	466	51	0	516
Contrats à terme - future					
Actifs	5.188	3.984	1.139	64	5.188
Passifs	4.583	4.591	-8	0	4.583
	12.932	10.617	1.225	1.090	12.932

Le tableau ci-dessous présente des informations concernant les éléments désignés en tant qu'instruments de couverture des flux de trésorerie pendant l'exercice et au 31 décembre 2021 et le rapprochement de la réserve d'instrument de couverture. En fonction de leur nature, les instruments de couverture sont inclus dans les dérivés actifs et les dérivés passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

2021

Montants en milliers d'euros	Montant nominal	Valeur comptable		Solde 1 janvier 2021	Variations de valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les AERG	Montant reclassé de la réserve de couverture en résultat	Autres mouvements	Effet de la variation des cours de change	Solde 31 décembre 2021
		Actifs	Passifs						
		Contrats de change à terme	101.239						
Contrats à terme - future	86.383	7.670	-5.062	605	2.843	-634	-230	25	2.608
Contrats de swap de taux d'intérêt	21.300	0	-382	-1.026	0	0	644	0	-382
Swaps sur matières premières	28.886	6.663	-3.205	0	3.458	0	0	0	3.458
	237.807	15.093	-10.720	682	4.839	-1.713	414	152	4.373

2020

Montants en milliers d'euros	Montant nominal	Valeur comptable		Solde 1 janvier 2020	Variations de valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les AERG	Montant reclassé de la réserve de couverture en résultat	Autres mouvements	Effet de la variation des cours de change	Solde 31 décembre 2020
		Actifs	Passifs						
		Contrats de change à terme	50.197						
Contrats à terme - future	51.344	5.188	-4.583	-2.537	1.481	1.639	0	21	605
Contrats de swap de taux d'intérêt	21.300	0	-1.026	-172	0	0	-853	0	-1.026
	122.841	6.807	-6.125	-2.637	2.174	1.857	-853	141	682

(d) *Risque de volatilité des prix des produits de base*

Les marchés de produits de base connaissent des fluctuations de prix en permanence. Les sociétés de Viohalco minimisent leur exposition à la volatilité du prix de ces produits de base par le recours à des instruments de couverture quand c'est possible.

Les filiales de Viohalco sont exposées aux fluctuations des cours de l'aluminium, du cuivre, du zinc, du plomb et du nickel. Afin de minimiser l'effet des fluctuations du prix des métaux sur leurs résultats, les entreprises ont recours à un adossement des achats et des ventes ou à des instruments dérivés (contrats à terme).

Au 31 décembre 2021, le solde net des positions dérivées sur contrats à terme par marchandise de base tel que déclaré dans l'état de la situation financière se présentait comme suit :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Aluminium	975	2.828
Cuivre	1.658	-2.162
Plomb	-25	-58
Nickel	0	-4
Total	2.608	605

En outre, au cours de l'année 2021, les filiales de Viohalco ont commencé à utiliser des Swaps sur matières premières référencés sur les prix du Title Transfer Facility (TTF) pour couvrir le risque de fluctuations des prix du gaz naturel provenant des conditions du marché. Au 31 décembre 2021, le solde net dérivé de ces contrats tel qu'il figure dans l'état de la situation financière est de 4,6 millions d'euros.

Ces couvertures sont enregistrées dans une relation de comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

C.4. Gestion des risques commerciaux et opérationnels

Il n'y a pas eu de changements au niveau des objectifs et des politiques de gestion des risques commerciaux et opérationnels des filiales de Viohalco en 2021.

Les sociétés de Viohalco suivent de près et en continu les évolutions de la conjoncture internationale et nationale et elles adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

31. Impact de la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 a eu un impact limité sur la performance financière des sociétés de Viohalco en 2021. La santé et la sécurité des employés des sociétés de Viohalco sont la priorité de la Direction exécutive, qui continue de surveiller de près la situation, en respectant les directives des autorités nationales et locales et en assurant une chaîne d'approvisionnement continue. Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, la Direction de Viohalco a mis en place un plan d'action à plusieurs volets visant atténuer les effets négatifs et à se concentrer sur les piliers suivants :

- protection de la main-d'œuvre, pour éviter les interruptions de production ;
- stabilité opérationnelle et engagement des clients ;
- continuité de la chaîne d'approvisionnement ;
- liquidités suffisantes ;
- résilience commerciale (ventes et commandes).

Les mesures introduites ont été mises en œuvre avec succès sur tous les sites, et jusqu'à présent, toutes les usines de production fonctionnent sans interruption. La continuité de la production a été maintenue, tandis que les mesures de santé et de sécurité ont été appliquées. L'approvisionnement en matières premières a été protégé et les sociétés n'ont subi aucune pénurie dans toutes les données critiques.

Les coûts incrémentaux nets engagés en raison de l'épidémie de coronavirus, incluant des allègements prévus par la législation locale dus aux mesures prises en raison de la pandémie, se sont élevés à 1.449 milliers d'euros (2020 : 4.837 milliers d'euros). Ces coûts comprennent les paiements temporaires de primes pour rémunérer les employés pour l'exécution de leurs tâches normales à un risque personnel accru, les frais de nettoyage et de désinfection plus minutieux des installations et plus fréquemment, les frais d'équipement médical, de personnel de garderie et d'autres dépenses directement liés à la pandémie de Covid-19.

32. Filiales

Les filiales de Viohalco et les pourcentages des participations financières détenues par la société mère à la fin de la période de clôture se présentent comme suit :

Filiales	Pays	Participation financière 2021	Participation financière 2020
AEIFOROS S.A.	GRÈCE	98,11 %	98,94 %
AEIFOROS BULGARIA S.A.	BULGARIE	98,11 %	98,94 %
ALURAME SPA	ITALIE	91,59 %	93,45 %
ANOXAL S.A.	GRÈCE	84,78 %	91,44 %
ANAMET DOO	SERBIE	97,54 %	98,62 %
ANAMET S.A.	GRÈCE	97,54 %	98,62 %
ANTIMET S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
ATTIKI S.A.	GRÈCE	75,00 %	75,00 %
BASE METALS S.A.	TURQUIE	69,15 %	70,55 %
BRIDGNORTH LTD	ROYAUME-UNI	75,00 %	75,00 %
CABLEL WIRES S.A.	GRÈCE	84,78 %	91,44 %
CENERGY HOLDINGS S.A.	BELGIQUE	79,78 %	79,78 %
HELLENIC CABLES AMERICAS CO.	ÉTATS-UNIS	79,78 %	-
CLUJ INTERNATIONAL TRADE SRL	ROUMANIE	91,59 %	100,00 %
CORINTH PIPEWORKS S.A.	GRÈCE	79,78 %	79,78 %
CPW AMERICA Co	ÉTATS-UNIS	79,78 %	79,78 %
DE LAIRE LTD	CHYPRE	79,78 %	79,78 %
DIO PERNIK EOOD	BULGARIE	98,11 %	98,94 %
DIA.VI.PE.THI.V S.A.	GRÈCE	91,54 %	92,92 %
DOJLAN STEEL LLCOP	MACÉDOINE DU NORD	100,00 %	100,00 %
ELVAL COLOUR S.A.	GRÈCE	84,78 %	91,44 %
ELVAL COLOUR IBERICA S.A.	ESPAGNE	84,78 %	91,44 %
ELVALHALCOR S.A.	GRÈCE	84,78 %	91,44 %
ELVIOK S.A (anciennement ELVALHALCOR CONSULTING S.A.)	GRÈCE	84,78 %	91,44 %
ELKEME S.A.	GRÈCE	84,40 %	90,57 %
EPIRUS METALWORKS S.A.	GRÈCE	84,78 %	91,42 %
ERGOSTEEL S.A.	GRÈCE	89,12 %	91,08 %
ERLIKON S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
ETEM ALBANIA S.A.	ALBANIE	88,79 %	100,00 %
ETEM BULGARIA S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
ETEM BG S.A.	BULGARIE	88,79 %	100,00 %
ETEM GESTAMP EXTRUSIONS S.A.	BULGARIE	51,00 %	51,00 %
ETEM COMMERCIAL S.A.	GRÈCE	87,82 %	100,00 %
ETEM SCG	SERBIE	88,79 %	100,00 %
ETEM SYSTEMS LLC	UKRAINE	88,79 %	100,00 %
ETEM SYSTEMS SRL	ROUMANIE	88,79 %	100,00 %
ETIL S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
FITCO S.A.	GRÈCE	-	91,44 %
FLOCOS S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
FULGOR S.A.	GRÈCE	79,78 %	79,78 %
GENECOS S.A.	FRANCE	91,59 %	93,45 %
HELLENIC CABLES S.A.	GRÈCE	79,78 %	79,78 %
HELLENIC CABLES TRADING CO.	ÉTATS-UNIS	79,78 %	79,78 %

Filiales	Pays	Participation financière 2021	Participation financière 2020
HUMBEL LTD	CHYPRE	79,78 %	79,78 %
ICME ECAB S.A.	ROUMANIE	79,76 %	78,66 %
INOS BALCAN DOO	SERBIE	97,54 %	98,62 %
IWM S.A.	BULGARIE	-	98,94 %
INTERNATIONAL TRADE S.A.	BELGIQUE	91,59 %	93,45 %
JOSTDEX LIMITED	CHYPRE	100,00 %	100,00 %
LESCO ROMANIA S.A.	ROUMANIE	51,86 %	51,86 %
LESCO EOOD	BULGARIE	79,78 %	79,78 %
METAL AGENCIES LTD	ROYAUME-UNI	91,59 %	93,45 %
METALCO S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
METALIGN S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
METALLOURGIA ATTIKIS S.A.	GRÈCE	50,00 %	50,00 %
METALLOURGIA ATTIKIS PROPERTIES S.A.	GRÈCE	50,00 %	-
NOVAL PROPERTY REIC	GRÈCE	87,29 %	87,34 %
NOVOMETAL DOO	MACÉDOINE DU NORD	97,54 %	98,62 %
PORT SVISHTOV WEST S.A.	BULGARIE	73,09 %	73,09 %
PRAKSIS S.A.	GRÈCE	61,00 %	61,00 %
PRAKSIS BG S.A.	BULGARIE	61,00 %	61,00 %
REYNOLDS CUIVRE S.A.	FRANCE	91,59 %	93,45 %
ROULOC S.A.	GRÈCE	84,78 %	91,44 %
SIDEBALK STEEL DOO	SERBIE	100,00 %	100,00 %
SIDENOR INDUSTRIAL S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
SIDERAL SHRK	ALBANIE	99,92 %	99,95 %
SIDEROM STEEL SRL	ROUMANIE	100,00 %	100,00 %
SMARTREO PYT LTD	AUSTRALIE	-	99,00 %
SOFIA MED AD	BULGARIE	86,37 %	92,33 %
SOVEL S.A.	GRÈCE	92,95 %	92,95 %
STEELMET CYPRUS LTD	CHYPRE	89,12 %	91,08 %
STEELMET PROPERTIES S.A.	GRÈCE	89,12 %	91,08 %
STEELMET ROMANIA S.A.	ROUMANIE	91,59 %	93,45 %
STEELMET S.A.	GRÈCE	89,12 %	91,08 %
STOMANA INDUSTRY S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
STOMANA ENGINEERING SA (ex SIGMA IS SA)	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
SYMETAL S.A.	GRÈCE	84,78 %	91,44 %
TECHOR S.A.	GRÈCE	84,78 %	91,44 %
TECHOR ROMANIA S.A.	ROUMANIE	84,78 %	91,44 %
TEPROMKC AG	ALLEMAGNE	91,59 %	93,45 %
TERRA MIDDLE EAST AG	ALLEMAGNE	91,59 %	93,45 %
TEKA SYSTEMS S.A.	GRÈCE	85,72 %	50,01 %
VEPAL S.A.	GRÈCE	84,78 %	91,44 %
VIENER S.A.	GRÈCE	93,70 %	96,46 %
VIEXAL S.A.	GRÈCE	95,94 %	97,72 %
VIOMAL S.A.	GRÈCE	63,58 %	68,58 %
VITRUVIT S.A.	GRÈCE	99,75 %	99,86 %
WARSAW TUBULARS TRADING SP.ZO	POLOGNE	79,78 %	79,78 %

L'entité détentrice du contrôle ultime est Viohalco S.A. pour toutes les entités susvisées ; Viohalco exerce son contrôle, en détenant la majorité des droits de vote, directement et/ou indirectement, et ces entités sont déclarées comme des filiales.

Les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les pourcentages de participation détenus directement et indirectement par Viohalco. Ainsi, si Viohalco détient 70 % de la société A et que la société A détient 70 % de la société B, dans le tableau ci-dessus, il sera mentionné que Viohalco détient une participation de 49 % dans la société B.

Transactions ayant eu lieu en 2021

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

- En 2021, Viohalco a acquis 26,78 % supplémentaires du capital social de sa filiale Teka Systems, en contrepartie de 7,5 millions d'euros et après l'annulation des actions propres de Teka System, le pourcentage de participation est de 85,72 % (31 décembre 2021 : 50,01 %).

Augmentation des participations ne donnant pas le contrôle

- En avril 2021, Viohalco a finalisé le placement de 25 millions d'actions de sa filiale ElvalHalcor, représentant 6,66 % du capital social de la société, en contrepartie de 50 millions d'euros. Suite au placement susmentionné, la participation de Viohalco dans le capital social libéré d'ElvalHalcor diminue, passant de 91,44 % à 84,78 %.

Fusions et absorptions

- En juillet 2021, Fitco, filiale de Viohalco, a été absorbée par ElvalHalcor.

Constitution de nouvelles filiales

- En décembre 2021, une nouvelle filiale grecque, Metallourgia Attikis Properties, a été créée après la scission partielle de l'activité Immobilier de Metallourgia Attikis SA, opérant dans le segment Immobilier.
- En décembre 2021, la filiale Hellenic Cables America Co. a été renommée Hellenic Cables Trading Co.
- En 2021, Cenergy Holdings a créé aux États-Unis C-Energy Americas Co, une filiale détenue à 100 %. Le 6 janvier 2022, la filiale C-Energy Americas Co. a été renommée Hellenic Cables Americas Co.

Autres transactions significatives

- En janvier 2021, le Conseil d'administration d'ElvalHalcor a accordé une autorisation spéciale pour la conclusion d'une opération avec une partie liée, afin de couvrir intégralement l'augmentation de capital de « Etem Commercial S.A. » d'un montant total de 24.316.420 euros. Après la transaction, le pourcentage de participation directe de Viohalco dans Etem Commercial S.A. est de 20 %.
- En février 2021, l'augmentation du capital social de 18,8 millions d'euros de la filiale de Viohalco Etem BG S.A. a été réalisée ; cette augmentation a été entièrement couverte par la filiale de Viohalco Etem Commercial S.A., suite à la décision de l'assemblée générale d'Etem BG S.A. du 31 décembre 2020. Après la transaction, le pourcentage de participation directe d'Etem Commercial dans Etem BG S.A. est de 92 %.

33. Entreprises communes

Hellenic Cables, filiale de Viohalco, a constitué un partenariat avec Van Oord sous la forme d'une entité nommée VO Cable V.O.F. dans laquelle Hellenic Cables détient 62,48 %. Cette entité conjointe a pour objectif de fournir et d'installer les câbles marins et terrestres du projet Hollandse Kust (South) Alpha et du projet Hollandse Kust (South) Beta. Le pays principal des opérations du partenariat est aux Pays-Bas.

Hellenic Cables a constitué un partenariat avec Tideway sous la forme d'une entité nommée DEME Offshore NL - Hellenic Cables V.O.F. dans laquelle Hellenic Cables détient 50,77 %. Elle a pour objet la mise en œuvre d'un contrat clés en main portant sur la fourniture et l'installation de câbles sous-marins permettant le raccordement du parc éolien offshore de Seamade au réseau belge. Elle est basée en Belgique.

Fulgor, filiale de Viohalco, a constitué un partenariat avec Jan De Nul sous la forme d'une entité nommée Fulgor – JDN Consortium dans laquelle Hellenic Cables détient 10 %. Elle a pour objet la mise en œuvre d'un contrat clés en main portant sur l'installation de câbles sous-marins permettant l'interconnexion Crète-Péloponnèse en Grèce. Le pays principal des opérations du partenariat est la Grèce.

Les entreprises communes susmentionnées ont été formées au cours des années précédentes.

Fulgor a constitué un partenariat sous la forme d'une entité nommée Fulgor – Asso.subsea Ltd Consortium, dans laquelle elle détient 71,09 %. Elle a pour objet la mise en œuvre d'un contrat clé en main portant sur la conception, la fabrication, la fourniture et l'installation du système de câbles sous-marins de 150 kV reliant le parc éolien de 330 MW de Kafireas II en construction au réseau grec. Le pays principal des opérations du partenariat est la Grèce.

Les contrats concernant les entités VO Cable V.O.F., Fulgor – JDN Consortium et DEME Offshore NL – Hellenic Cables V.O.F. nécessitent l'autorisation unanime de l'ensemble des parties aux activités concernées. Les deux partenaires disposent de droits directs sur les actifs de l'entité conjointe et sont solidairement responsables de ses engagements. Ces entités sont donc classées comme coentreprises et le Groupe comptabilise ses droits directs sur les actifs, passifs, produits et charges conjoints, tel que décrit à la note 5.

34. Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant reprend, sous forme de synthèse, les informations relatives à chacune des filiales détenant des participations minoritaires (au niveau du sous-groupe dans les cas de Cenergy Holdings, ElvalHalcor et Sidenor) avant toute élimination intragroupe.

2021

Montants en milliers d'euros	Cenergy	ElvalHalcor	Sidenor	Bridgnorth	Autres	Éliminations intragroupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle (participations sans contrôle ou PSC)	20,22 %	15,22 %	0,00 %	25,00 %			
Actifs non courants	549.423	975.185	303.121	77.487			
Actifs courants	646.185	1.107.514	399.056	149.518			
Passifs non courants	244.017	748.752	251.366	6.427			
Passifs courants	684.392	647.843	400.441	111.108			
Actifs nets	267.199	686.104	50.371	109.470			
Attribuable aux PSC par les sociétés	35	16.724	37.467	0			
Net attribuable aux actionnaires et aux PSC de Viohalco	267.164	669.380	12.904	109.470			
Attribuable aux PSC par la société mère	54.021	101.880	0	27.368			
Valeur comptable de s PSC	54.056	118.604	37.467	27.368	43.535	-40.114	240.969
Chiffre d'affaires	1.054.203	2.889.696	726.333	322.697			
Bénéfice / perte (-)	20.915	152.622	56.896	-5.829			
Autres éléments du résultat global	514	2.508	-170	6.913			
Résultat global total	21.429	155.130	56.727	1.084			
Attribuables aux PSC par les sociétés	1	2.560	12.658	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	21.428	152.569	44.069	1.084			
Attribuable aux PSC par Viohalco	4.333	23.221	0	271			
Total autres éléments du résultat global des PSC	4.334	25.781	12.658	271	3.825	-20.243	26.681
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	112.514	24.577	33.603	-30.468			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-43.757	-169.242	-14.629	-8.261			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-20.494	202.003	1.389	41.392			
Augmentation/diminution nette (-) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	48.263	57.339	20.364	2.663			

2020*

Montants en milliers d'euros	Cenergy	ElvalHalcor	Sidenor	Bridgnorth	Autres	Éliminations intragroupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle (participations sans contrôle ou PSC)	20,22 %	8,56 %	0,00 %	25,00 %			
Actifs non courants	529.772	878.333	304.798	72.117			
Actifs courants	473.103	797.393	281.904	91.458			
Passifs non courants	239.816	529.809	293.227	5.468			
Passifs courants	517.289	523.993	299.831	49.721			
Actifs nets	245.770	621.924	-6.356	108.386			
Attribuable aux PSC par les sociétés	287	10.493	24.809	0			
Net attribuable aux actionnaires et aux PSC de Viohalco	245.483	611.430	-31.165	108.386			
Attribuable aux PSC par la société mère	49.637	52.338	0	27.097			
Valeur comptable de s PSC	49.923	62.832	24.809	27.097	46.190	-34.922	175.929
Chiffre d'affaires	908.417	2.028.569	469.627	192.064			
Bénéfice / perte (-)	24.376	29.614	-11.994	-196			
Autres éléments du résultat global	-5.084	2.863	-207	-5.278			
Résultat global total	19.292	32.477	-12.201	-5.474			
Attribuables aux PSC par les sociétés	-8	1.467	-709	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	19.300	31.009	-11.492	-5.474			
Attribuable aux PSC par Viohalco	3.903	2.654	0	-1.369			
Total autres éléments du résultat global des PSC	3.895	4.122	-709	-1.369	3.757	-581	9.114
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	158.575	83.353	18.378	9.634			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-72.182	-123.883	-9.974	-6.351			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-95.137	25.680	1.560	-3.422			
Augmentation/diminution nette (-) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-8.744	-14.850	9.964	-139			

* Chiffres retraités en raison de l'application rétrospective de la modification de la méthode d'attribution des avantages aux périodes de service (norme IAS 19) (cf. note 5.23)

Le 29 avril 2021, Viohalco a finalisé le placement de 25 millions d'actions de sa filiale ElvalHalcor, représentant 6,66 % du capital social de la société, en contrepartie de 50 millions d'euros. Suite au placement susmentionné, la participation de Viohalco dans le capital social libéré d'ElvalHalcor diminue, passant de 91,44 % à 84,78 %.

35. Contrats de location

A. Contrats de location simple en tant que preneur

(a) Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière

L'état consolidé de la situation financière fait apparaître les montants suivants en ce qui concerne les contrats de location :

Actifs liés au droit d'utilisation

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Terrain	345	367
Bâtiments	4.091	4.291
Machines	18.786	23.083
Moyen de transport	10.744	10.665
Autres équipements	323	92
Total actifs liés au droit d'utilisation	34.288	38.498

Obligations locatives

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Obligations locatives courantes	10.696	10.935
Obligations locatives non courantes	34.639	41.276
Total des obligations locatives	45.335	52.211

Les ajouts apportés aux actifs au titre du droit d'utilisation en 2021 se sont élevés à 6.276 milliers d'euros (2020 : 7.414 milliers d'euros).

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Le compte de résultat fait apparaître les montants suivants en relation avec les contrats de location :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation		
Terrains	37	38
Constructions	911	843
Machines	2.926	2.833
Moyens de transports	4.509	4.676
Autres équipements	135	60
Total	8.518	8.450
Frais d'intérêt (inclus dans le coût financier)	2.076	2.374
Loyers variables	730	1.131
Loyers de faible valeur	461	362
Loyers à court terme	4.111	3.956
Total	7.378	7.823

B. Contrats de location simple en tant que bailleur

Viohalco et ses sociétés actives dans le secteur de la promotion immobilière donnent en location leurs immeubles de placements (cf. Note 19).

(a) *Encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple*

Au 31 décembre, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Moins d'un an	16.658	15.001
Entre un et deux ans	14.942	14.224
Entre deux et trois ans	14.551	10.897
Entre trois et quatre ans	14.321	10.003
Entre quatre et cinq ans	12.955	9.400
Plus de cinq ans	79.110	45.709
Total	152.537	105.234

(b) *Montants comptabilisés en compte de résultat*

Les montants suivants concernent les immeubles de placements et ont été comptabilisés en compte de résultat. Les charges d'exploitation se rapportent principalement au coût de la maintenance.

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Revenus de location des immeubles de placements	11.472	10.041
Frais d'exploitation directs qui ne génèrent pas de revenus de location	-61	-443

36. Engagements

A. Engagements visant des achats

Les engagements mentionnés ci-dessous renvoient à des contrats que les filiales de Viohalco ont conclu conformément à leurs programmes d'investissement, qui devraient s'achever d'ici trois ans.

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Immobilisations corporelles	20.383	19.308
Immeubles de placements	953	8.800
Immobilisations incorporelles	58	16

B. Garanties

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Passifs		
Garanties pour les engagements envers les fournisseurs	35.172	27.675
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec des clients	238.306	264.901
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec des fournisseurs	2.141	415

37. Passifs éventuels

Les déclarations d'impôts des filiales de Viohalco sont couramment sujettes à des contrôles fiscaux dans la plupart des juridictions dans lesquelles Viohalco et ses sociétés exercent leurs activités. Ces contrôles pourraient entraîner des impôts supplémentaires. Viohalco et ses filiales provisionnent les impôts qui pourraient être dus suite à ces contrôles, dans la mesure où la dette est probable et estimable.

Les sociétés de Viohalco estiment que leurs provisions pour passifs d'impôts sont adaptées pour tous les exercices fiscaux non contrôlés sur la base de leur évaluation des facteurs sous-jacents, notamment des interprétations du droit fiscal et de leur expérience antérieure.

38. Parties liées

A. Participations, mises en équivalence et autres parties liées

Les transactions suivantes ont été conclues avec des participations mises en équivalence et d'autres parties liées.

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Vente de biens/services		
Entreprises associées	96.281	61.380
Coentreprises	34.516	22.946
	130.798	84.326
Vente d'immobilisations corporelles		
Coentreprises	198	9.898
	198	9.898
Achats de biens/services		
Entreprises associées	10.639	7.067
Coentreprises	2.335	2.530
	12.974	9.596
Achat d'immobilisations corporelles		
Entreprises associées	13.351	23
Coentreprises	26	0
	13.377	23

Soldes de clôture qui découlent des achats/ventes de biens, de services, d'immobilisations, etc. :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Créances sur parties liées		
Entreprises associées	37.625	31.118
Coentreprises	10.025	13.407
	47.651	44.525
Actifs sur contrat de parties liées		
Entreprises associées	90	40
Coentreprises	42	0
	132	40
Passifs envers des parties liées		
Entreprises associées	3.543	5.165
Coentreprises	1.263	1.319
	4.806	6.485
Passifs sur contrat de parties liées		
Coentreprises	8	37
	8	37

Les soldes de parties liées sont garantis et le règlement de ces soldes devrait se faire en espèces au cours de l'exercice suivant puisque ces soldes proviennent uniquement de créances et dettes à court terme.

Les services rendus à ou par des parties liées, ainsi que les opérations d'achat et de vente de biens sont réalisés en vertu des tarifs applicables aux parties non liées. En 2021, des services d'un montant de 180 milliers d'euros (2020 : 180 milliers d'euros) ont été acquis auprès d'entités contrôlées par des membres du personnel principal de direction.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des transactions avec les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants :

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Rémunération des membres du conseil d'administration et des dirigeants	5.430	5.652

Les émoluments versés aux administrateurs et aux principaux dirigeants, repris dans le tableau ci-dessus, correspondent à des rémunérations fixes. Aucune rémunération variable, ni avantage postérieur à l'emploi ou avantage octroyé sous forme d'actions n'a été payé en 2021 ni en 2020.

39. Honoraires des commissaires

Le commissaire de la Société (PwC Reviseurs d'Entreprises SRL) et un certain nombre de sociétés membres du réseau du commissaire ont reçu des honoraires pour les services suivants :

Pour l'exercice clos le 31 décembre		
Montants en milliers d'euros	2021	2020
Commissaire		
Audit	366	296
Services liés à la fiscalité	73	0
	439	296
Réseau du commissaire		
Audit	952	1.212
Services liés à la fiscalité	201	16
Autres services	232	19
	1.385	1.248
Total	1.824	1.543

40. Événements postérieurs à la clôture

- Le 13 janvier 2022, ElvalHalcor, filiale de Viohalco, a participé à l'augmentation de capital de la coentreprise NedZink BV à hauteur de 1,5 million d'euros, maintenant ainsi sa participation à 50 %. En outre, le 28 février 2022, le solde du prêt de 1,25 million d'euros a été converti en capital social.
- Le 8 février 2022, le DoC a publié le résultat final de la procédure administrative qu'il a menée sur la période d'examen (« period of review », POR) allant du 19 avril 2019 au 30 avril 2020 dans le cadre d'une ordonnance antidumping sur les LDWP produits en Grèce. A l'issue de cette procédure, le DoC a fixé pour la POR un taux de droits antidumping de 41,04 % sur la base du total des faits négatifs disponibles (« adverse facts available », AFA) pour le répondant obligatoire Corinth Pipeworks, le segment Tubes d'acier de Viohalco.
En dépit de la longueur de la procédure d'examen administratif impliquant la fourniture d'ensembles de données extrêmement détaillés sur les pratiques commerciales de Corinth Pipeworks pour la POR, ainsi que de toutes les estimations raisonnables effectuées tout au long de l'année 2021 sur la dimension, le cas échéant, d'un éventuel taux de droits antidumping, le DoC a décidé de ce taux de droits antidumping particulièrement élevé.
Corinth Pipeworks a l'intention de faire appel devant le Tribunal de commerce international des États-Unis contre la décision du DoC tout en continuant à collaborer activement avec le DoC pour qu'il revienne sur ses conclusions définitives. Viohalco considère qu'il n'y aura pas d'impact significatif sur l'activité de sa filiale Corinth Pipeworks, car cette dernière applique une politique commerciale de diversification géographique très poussée, de sorte que le marché américain ne constitue pas actuellement son marché de base. Les frais ponctuels supplémentaires au titre des provisions inscrits dans les résultats économiques consolidés annuels de Viohalco sont issus d'une mise en œuvre rétrospective du taux de droits antidumping et s'élèvent à environ 12,8 millions d'euros (14 millions de dollars plus les intérêts).
- Le conflit en Ukraine, qui a débuté en février 2022, risque d'accroître la volatilité du marché et de provoquer des perturbations dans de nombreux aspects de l'économie mondiale en 2022. Bien que l'impact de la crise sur les filiales de Viohalco ne puisse pas être pleinement anticipé, leur exposition globale à l'Ukraine et à la Russie est limitée et les conséquences ne devraient pas avoir d'impact significatif sur le cours de l'activité. L'exposition aux ventes sur ces marchés représente une part insignifiante du chiffre d'affaires total et toute perte sera entièrement compensée par la demande sur d'autres marchés. Afin d'atténuer les perturbations potentielles de la chaîne d'approvisionnement, les sociétés de Viohalco ont déjà commencé à transférer l'approvisionnement en matières premières actuellement en provenance de Russie vers des marchés alternatifs. En termes de financement, les sociétés n'ont aucune exposition aux banques russes, mais elles pourraient constater un impact mineur sur l'assurance-crédit et le transport.
Enfin, bien que le conflit en Ukraine ait accéléré la crise énergétique mondiale déjà ressentie depuis le second semestre 2021, les sociétés de Viohalco avaient déjà pris des mesures d'atténuation pour en réduire l'impact sur les activités.
Viohalco et ses sociétés surveillent de près la situation et modifieront leur approche si nécessaire.
- Le 17 mars 2022, le Conseil d'administration de Viohalco a décidé de proposer, à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 mai 2022, l'approbation d'un dividende brut de 0,10 euro par action. En tenant compte de l'acompte sur dividende brut de 0,01 euro par action versé en juin 2021, un solde brut de 0,09 euro par action sera payable après approbation par l'assemblée générale de la présente résolution proposée.
- Le 17 mars 2022, le Conseil d'administration de Viohalco a approuvé l'acquisition de 25 % de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale Bridgnorth Aluminium en contrepartie de 11 millions de livres sterling. Par conséquent, la participation de Viohalco dans Bridgnorth Aluminium s'élève à 100 %.

Il n'existe aucun autre événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir des retombées sur les états financiers consolidés.

Rapport du Commissaire sur les états financiers consolidés

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE VIOHALCO SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Viohalco SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 mai 2019, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la Société durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé de variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes des états financiers consolidés reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces comptes consolidés font état d'un total de l'état consolidé de la situation financière qui s'élève à EUR'000 5.238.420 et d'un compte de résultat consolidé qui se solde par un bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société de l'exercice de EUR'000 194.994

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Point clé de l'audit 1: Disponibilité des sources de financement et conformité aux covenants

Description du point clé de l'audit

Les filiales du Groupe ont des emprunts et dettes financières, courants et non courants, significatifs. Les termes et conditions des contrats de financement y-relatifs incluent souvent des covenants financiers qui doivent être respectés à chaque date de clôture. Tout manquement à de tels covenants financiers pourrait résulter en la capacité pour les prêteurs d'exercer leur droit de réclamer un remboursement anticipé de certains des emprunts et dettes financières courants et/ou non courants. Pour ces raisons, nous avons considéré la disponibilité des sources de financement et l'incapacité à se conformer aux covenants comme étant des éléments significatifs à notre audit.

Nous faisons référence à la Note 5 : Principales méthodes comptables – Instruments financiers et à la Note 26 : Emprunts et dettes financières.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nos procédures ont intégré, entre autres, une compréhension des contrats de financement ainsi que des procédures et contrôles mis

en place par le Groupe afin d'assurer sa conformité aux covenants financiers et de comprendre les sources financières utilisées et celles qui ne le sont pas. Nous avons testé le calcul, préparé par le management, des covenants financiers relatifs aux contrats de financement les plus significatifs et évalué la conformité avec les modalités et conditions qui y sont stipulées. Nous avons de plus évalué la présentation des emprunts et dettes financières dans l'Etat consolidé de la situation financière ainsi que son adéquation avec les mentions pertinentes dans les Notes aux états financiers consolidés.

Nous avons relevé que les covenants financiers testés ont été respectés et que les Notes des emprunts et dettes financières étaient appropriées.

Point clé de l'audit 2 : Perte de valeur des immobilisations corporelles

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des immobilisations corporelles du groupe s'élevait à EUR'000 2.089.107.

Conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'UE (IFRS), la société est tenue d'effectuer un test de perte de valeur des immobilisations corporelles lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés. Nous estimons que ce point est de la plus haute importance pour notre audit, en raison de l'ampleur du montant et car la détermination de la nécessité ou non d'une perte de valeur de l'actif implique un degré de jugement important dans l'estimation des résultats futurs de l'entreprise.

Nous faisons référence à la Note 17: Immobilisations corporelles.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables du groupe et évalué le respect des dites méthodes conformément au référentiel IFRS. Nous avons par ailleurs évalué le test de perte de valeur effectué par la direction, en ce compris les indices de perte de valeur identifiés, et mis à l'épreuve les calculs de perte de valeur en appréciant les prévisions de flux de trésorerie futurs utilisées dans les modèles, ainsi que le processus par lequel elles ont été établies, notamment en les comparant aux derniers budgets fournis par la direction. Nous avons, entre autres, mis à l'épreuve les éléments suivants :

- les hypothèses retenues dans le budget et les prévisions internes du groupe, ainsi que les taux de croissance à long terme, en les comparant aux prévisions économiques et industrielles;
- le taux d'actualisation, en évaluant le coût du capital et d'autres données, notamment par des comparaisons avec des organisations comparables;
- la précision historique des budgets par rapport aux résultats

réels, afin de déterminer si les prévisions de flux de trésorerie sont fiables au regard de l'expérience passée;

- le mécanisme des calculs sous-jacents. Dans le cadre des travaux susvisés, nous avons fait appel à nos experts internes en évaluation pour une remise en question ainsi que pour fournir des informations externes issues des marchés afin d'apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction.

Nous avons évalué l'analyse de sensibilité pour les facteurs clés des prévisions de flux de trésorerie afin de déterminer l'ampleur des changements au niveau de ces hypothèses, et avons en outre envisagé la probabilité de tels changements au niveau de ces hypothèses clés.

Tout en reconnaissant que les prévisions de flux de trésorerie, la modélisation de la perte de valeur et les évaluations nécessitent toutes par nature l'exercice du jugement, nous en avons conclu que les hypothèses retenues par la direction se situaient dans une marge acceptable d'estimations raisonnables.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative

existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacite avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes

consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice, et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations a été reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie de la section 'Information non financière' du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non-financière, la Société s'est basée sur le « UN's Sustainable Development Goals (SDG's) reporting framework ». Conformément à l'article 3:80, §1, 5° du Code des sociétés et des associations, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément au « UN's Sustainable Development Goals (SDG's) reporting framework » mentionné dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Format électronique unique européen (ESEF)

Nous avons également procédé, conformément au projet de norme relative au contrôle de la conformité des états financiers avec le format électronique unique européen (ci-après « ESEF »), au contrôle du respect du format ESEF avec les normes techniques de réglementation définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 (ci-après « Règlement délégué »).

L'organe d'administration est responsable de l'établissement, conformément aux exigences ESEF, des états financiers consolidés

sous forme de fichier électronique au format ESEF (ci-après états financiers consolidés numériques) inclus dans le rapport financier annuel.

Notre responsabilité est d'obtenir des éléments suffisants et appropriés afin de conclure sur le fait que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques respectent, dans tous leurs aspects significatifs, les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le format et le balisage d'informations dans les états financiers consolidés numériques repris dans le rapport financier annuel de Viohalco SA au 31 décembre 2021 sont, dans tous leurs aspects significatifs, établis en conformité avec les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Autres mentions

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 20 avril 2022

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

Marc Daelman
Réviseur d'Entreprises

M. Déclaration des personnes responsables

Déclaration portant sur l'image fidèle donnée par les états financiers consolidés et le rapport de gestion.

Conformément à l'article 12, paragraphe 2, alinéa 3 de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007, les membres de la Direction exécutive (à savoir Evangelos Moustakas, Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, Efstratios Thomadakis, Panteleimon Mavrakis) déclarent au nom et pour le compte de la Société qu'à leur connaissance :

- a) les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne offrent une image fidèle des capitaux propres, de la position financière et des performances financières de la Société et des entités reprises dans la consolidation dans son ensemble ;
- b) le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comprend une image fidèle du développement et des performances de l'activité et de la position de la Société et des entités comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

N. États financiers statutaires simplifiés

Conformément au CSA (articles 3:17 et 3:36), les comptes annuels de la Société sont présentés ci-après dans une version abrégée, qui ne comprend pas toutes les notes requises par la loi ni le rapport du Commissaire. La version complète des comptes annuels de la Société qui sera déposée à la Banque Nationale de Belgique, est

disponible sur le site internet de la Société et peut être obtenue gratuitement sur demande.

Le rapport du Commissaire sur les comptes annuels est sans réserve.

Bilan statutaire simplifié

Au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Actifs non courants	1.174.218	1.096.826
Frais d'établissement	0	57
Immobilisations incorporelles	7	11
Immobilisations corporelles	18.625	19.083
Immobilisations financières	1.153.373	1.075.462
Créances	2.214	2.214
Actifs courants	73.533	28.086
Créances à un an au plus	2.433	6.115
Placements de trésorerie	65.000	20.000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.271	1.101
Comptes de régularisation	829	870
Total des actifs	1.247.751	1.124.912
Capitaux propres	1.216.931	1.117.479
Capital social	141.894	141.894
Primes d'émission	528.113	528.113
Plus-values de réévaluation	21.054	21.054
Réserves	389.365	389.365
Résultat reporté	136.506	37.053
Passifs	30.820	7.434
Dettes à plus d'un an	0	72
Dettes à un an au plus	30.451	7.032
Comptes de régularisation	368	330
Total des capitaux propres et passifs	1.247.751	1.124.912

Compte de résultat statutaire simplifié

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2021	2020
Ventes et prestations	761	435
Coût des ventes et prestations	-7.337	-5.673
Services et biens divers	-4.971	-3.661
Rémunération, charges sociales et pensions	-1.155	-1.043
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-216	-413
Autres charges d'exploitation	-994	-556
Bénéfice (perte) d'exploitation	-6.576	-5.239
Produits financiers	143.464	17.407
Produits des immobilisations financières	122.475	14.022
Produits des actifs circulants	139	33
Produits financiers non récurrents	20.851	3.352
Charges financières	-6.717	-2.125
Charges des dettes	-4	-46
Autres charges financières	-95	-2
Charges financières non récurrentes	-6.618	-2.077
Bénéfice de l'exercice avant impôt	130.171	10.042
Impôt sur le résultat	-4.800	-1.499
Bénéfice de l'exercice	125.371	8.544

O. Glossaire

Les explications suivantes visent à aider le public en général à comprendre certains termes employés dans le présent Rapport annuel. Les définitions exposées ci-dessous sont valables pour l'ensemble du Rapport annuel à moins que le contexte n'en impose autrement.

ASTM	American Society for Testing and Material (Société américaine de test et des matériaux)
CSA	Le Code belge des sociétés et associations
Conseil d'administration ou Conseil	Le Conseil d'administration de la Société est ponctuellement nommé conformément aux Statuts
BS	Normes britanniques
DIN	Deutsches Institut für Normung (Institut allemand de normalisation)
EN	Norme européenne
ISO 17025	Exigences générales pour la compétence des laboratoires de test et d'étalonnage
FSMA	Financial Services and Market Authority, qui a succédé à la Commission belge des banques, des finances et des assurances en tant qu'agence de réglementation financière pour la Belgique le 1er avril 2011
Rendement annuel brut	Le rendement annuel brut est calculé sur la base du cours de l'action auquel il est égal (variation du cours du 1er janvier au 31 décembre/cours de l'action en janvier)
CVC&R	Chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération
IAS	International Accounting Standards (Normes comptables internationales)

IFRS	International financial and reporting standards, normes internationales de comptabilité et de reporting
JIS	Normes industrielles japonaises
LSAW	Laminoir longitudinal à soudure à arc submergé pour la production de tuyaux offshore et onshore haute résistance utilisés dans le transport d'hydrocarbures
SD	Marque commerciale
THN	Profils d'exploitation minière
Loi sur la transparence	La loi du 2 mai 2007 relative à la divulgation de participations significatives dans des émetteurs dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé
HFW	unité de soudage par induction haute fréquence
HSAW	unité de soudage à l'arc hélicoïdal submergée
Application ERP	Application de planification des ressources d'entreprise
SBQ	Aciers spéciaux de qualité
REIC	Société d'investissement immobilier
PMO	Bureau de gestion de projet
Câbles d'alimentation	Câbles basse tension - moyenne tension - haute tension
LV, MV & HV	
UPN	Canaux standard européens

Le rapport annuel, les versions complètes des comptes annuels statutaires et consolidés, ainsi que les rapports d'audit concernant lesdits comptes annuels sont disponibles sur le site internet (www.viohalco.com)



Viohalco S.A.
Avenue Marnix 30
1000 Bruxelles,
Belgique

Tel. Belgique :
(+32) 2 224 09 11

Viohalco S.A.- Succursale grecque
Rue Himaras 16,
151 25 Maroussi, Athènes
Grèce

Tel. Grèce :
(+30) 210 6861 111

www.viohalco.com